

République Islamique de Mauritanie  
Ministère délégué auprès du Premier Ministre  
chargé de l'environnement



## Mutations techniques, changements sociaux survenus chez les pêcheurs imrâgen, des années 1970 à nos jours



**Sébastien Boulay**

**Juin 2008**

**ADAGE sarl**  
**Centre d'expertise en matière de gouvernance**  
**R.C 20/2005**  
**BP : 4972 Nouakchott – Tel : 524-16-25**  
**Courriel : [adage@adage.mr](mailto:adage@adage.mr)**

# Sommaire

Remerciements .....	4
Système de transcription utilisé .....	5
Liste des acronymes cités dans l'étude .....	6
Introduction .....	7
Carte du littoral mauritanien de Nouakchott à Nouadhibou .....	14

## **Chapitre 1 : Traditions et innovations dans la pêche imrâgen .....15**

<b>1-La pêche du Mulet jaune : une tradition appelée à disparaître ? .....</b>	<b>15</b>
1.1-Importance de cette pêcherie pour les Imrâgen .....	15
1.2-Evolutions techniques et économiques de cette pêcherie .....	20
1.3-Effets de ces changements sur les savoirs de pêche et l'identité imrâgen .....	25
<b>2-Emprunt, abandon et relance de la pêche à la courbine .....</b>	<b>27</b>
2.1-Historique de l'appropriation des techniques canariennes .....	27
2.2-Techniques et économie de la pêche à la courbine aujourd'hui .....	35
2.3-Effets économiques du développement de cette pêcherie .....	39
<b>3-Invention et interdiction de la pêche aux Sélaciens dans le Parc .....</b>	<b>40</b>
3.1-Historique de la pêche aux Sélaciens dans le Parc .....	40
3.2-Boom de la pêche aux Sélaciens et effets sur l'économie des villages du parc .....	42
3.3-Modalités de mise en œuvre de l'interdiction .....	43
<b>4-Synthèse des changements techniques, économiques et sociaux opérés .....</b>	<b>45</b>
4.1-Changements techniques .....	45
4.2-Mutations dans l'économie de la pêche imrâgen .....	46
4.3-Changements sociaux et culturels .....	54

## **Chapitre 2 : Changements intervenus dans les activités de transformation des produits de la pêche .....58**

<b>1-Evolution des activités de saurage des timragâten .....</b>	<b>58</b>
1.1-Techniques de transformation et identité <i>tâmregît</i> .....	58
1.2-Evolutions économiques et techniques depuis les années 1970 .....	63
1.3-Evolution de l'organisation spatiale et sociale des activités de saurage .....	67
1.4-Mutations sociales et identitaires engendrées .....	74
<b>2-Evolution des activités de fabrication du salé-séché chez les Imrâgen .....</b>	<b>75</b>
2.1-Diffusion de la technique du salé-séché chez les Imrâgen .....	75
2.2-Relance du salé-séché avec la naissance de la pêche ciblée des Sélaciens (fin des années 1980-années 1990) .....	79

2.3-Fonctionnement de la filière du salé-séché dans les années 2000 .....	81
2.4- Changements sociaux induits par le développement du salé-séché .....	84
<b>Chapitre 3 : Consommation alimentaire et occupation de l'espace .....</b>	<b>87</b>
<b>1-Evolution des pratiques de consommation alimentaire .....</b>	<b>87</b>
1.1-Une « institution » sociale locale en mutations : <i>El-hawwâta</i> .....	87
1.2-Modes de consommation du mulet et de ses produits : cuisine, diététique et thérapeutique .....	93
1.3-Evolution des nourritures consommées par les Imrâgen depuis les années 1970 .....	97
<b>2-Résidence et habitation .....</b>	<b>103</b>
2.1-Evolution des pratiques résidentielles imrâgen .....	103
2.2-Histoire des techniques d'habitation .....	109
2.3-Nouvelles stratégies matrimoniales et résidentielles .....	111
2.4-Nouvelles infrastructures .....	114
<b>3-Développement des techniques de transport et de communication .....</b>	<b>116</b>
3.1-Transports maritimes et terrestres .....	116
3.2-Télécommunications .....	124
Conclusion .....	128
Questions à compléter ou à développer dans le cadre du Volet Sciences sociales du PACOBA .....	130
Bibliographie consultée dans le cadre de l'étude .....	132
Annexes.....	139
Table des matières .....	155

## Remerciements

Tout d'abord, j'adresse ma gratitude à Sidi Mohamed O. Moine, Directeur du Parc national du Banc d'Arguin, pour l'importance qu'il a accordé, à travers cette étude, à la compréhension des mutations sociales que vivent les communautés imrâgen depuis quarante ans, en vue de la mise en place d'une cogestion efficace de l'aire protégée, entre l'institution qu'il dirige et les populations résidentes.

Mes remerciements vont ensuite, bien évidemment, aux habitants des différents villages imrâgen où je séjournai à l'occasion de mes différentes missions de terrain, entre novembre 2007 et mars 2008, et qui acceptèrent de se prêter à mes questions et à mes demandes d'explications parfois fastidieuses. Je ne puis malheureusement tous les citer ici.

Je remercie vivement l'administration du PNBA, et tout son personnel, pour avoir toujours fait le maximum pour faciliter mes missions de terrain, notamment par la mise à disposition de moyens de transport et d'hébergement. Ma vie sur le terrain, auprès des agents du Parc a par ailleurs toujours été des plus conviviales.

Je sais gré à Lemhaba O. Yarba, responsable de l'Observatoire du PNBA, de son efficace collaboration dans la préparation des missions. Je remercie également l'ensemble des membres de l'observatoire pour leur accueil toujours chaleureux et surtout pour les discussions enrichissantes que j'ai pu avoir occasionnellement avec eux.

Je remercie le Conseiller scientifique du PNBA et Assistant technique à la Coopération française, Olivier Rüe, qui a compris très tôt l'importance des sciences sociales en général et de ce type d'étude en particulier pour une « gestion » équilibrée de l'aire protégée. Ma gratitude va également à Mme Gianviti, responsable du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Nouakchott et à M. Treutenaere, chargé des questions d'environnement et de recherche au SCAC, qui ont permis la réalisation de cette étude.

Je remercie également les enquêteurs de l'IMROP, connus à Mheyjrât, Mamghâr, Rgeyba, Teyshot, Iwik et Arkeis, ainsi que le suppléant-enquêteur de Teyshot, pour leur disponibilité à mon égard. Leur connaissance approfondie du « milieu », tant environnemental que social, m'a souvent été très précieuse pour comprendre certaines situations et faire la correspondance entre les terminologies vernaculaires et les classifications scientifiques.

Je souhaite enfin remercier les instituteurs des différents villages où je séjournai pour leur regard extérieur sur les communautés imrâgen, ainsi que l'infirmier de Mamghâr.

## Système de transcription utilisé

Lettre arabe	transcription	Lettre arabe	transcription
ا	alif	ع	<sup>c</sup>
ب	b	غ	<u>gh</u>
ت	t	ف	f
ث	<u>th</u>	ق	q
ج	j	ق	g
ح	<u>h</u>	ك	k
خ	<u>kh</u>	ل	l
د	d	م	m
ذ	<u>dh</u>	ن	n
ر	r	ه	h
ز	z	و	w / û
س	s	ي	y / î
ش	<u>sh</u>	َ	a
ص	<u>s</u>	ُ	u
ض	<u>d</u>	ِ	i
ط	<u>t</u>	ء	'
ظ	<u>z</u>		

Note sur la transcription des termes arabes (dialecte *hassâniyya*) : th, th anglais de « think » ; h, h aspiré ; kh, vélaire sonore, jota espagnole ; dh, th anglais de « the » ; sh, ch français ; s, s emphatique ; d, d emphatique ; t, t emphatique ; z, dh emphatique ; <sup>c</sup>, spirante sonore émise par le larynx comprimé ; gh, r grasseyé.

## Liste des acronymes cités dans l'étude

ACGEBA :	Projet « Appui à la Conservation et la Gestion du Banc d'Arguin »
ANR :	Agence Nationale pour la Recherche
ARPI :	Projet « Appui à la Reconversion de la Pêcherie Imraguen »
DSPCM :	Délégation à la Surveillance des Pêches et au Contrôle en Mer
FIBA :	Fondation Internationale du Banc d'Arguin
FIDA :	Fond international pour le Développement de l'Agriculture
GTZ :	Agence Allemande de Coopération au Développement
IMROP :	Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches
IPADE :	Fundación Para el Desarrollo
IRD :	Institut de Recherche pour le Développement
JAICA :	Coopération japonaise
PACOBA :	Projet d'Approfondissement des Connaissances scientifiques de l'écosystème du Golfe du Banc d'Arguin
PNBA :	Parc National du Banc d'Arguin
RARES :	Projet de « Régulation d'Accès aux Ressources naturelles et Surveillance dans le PNBA »
SIGP :	Société Industrielle de la Grande Pêche
UICN :	Union Mondiale pour la Nature
VPDI :	Projet « Vers une Pêche Durable Imraguen »

# Introduction

## 1-Sujet de l'étude

Cette étude porte sur les communautés de pêcheurs imrâgen du littoral mauritanien et sur les mutations qu'elles connaissent depuis les années 1970. Ces mutations sont abordées par le biais des changements techniques, survenus dans les domaines de la pêche, de la transformation du poisson, de la consommation et de l'occupation de l'espace.

La compréhension de ces changements relativement récents est, il est vrai, un préalable indispensable à la conception et à la mise en œuvre de stratégies de développement adaptées au contexte local, tant dans le Parc national du Banc d'Arguin qu'à l'extérieur de celui-ci.

## 2-Contexte et importance de cette étude

### 2.1-Les années 1970 : une période charnière dans l'histoire récente des Imrâgen et du littoral mauritanien

La période prise en considération dans les termes de référence de cette étude s'étend des années 1970 à nos jours. Un simple rappel de quelques généralités historiques sur cette zone nous permet de penser que ce choix a toute sa pertinence et que les années 1970 constituent effectivement une période absolument charnière dans la vie des communautés qui vivent entre Nouakchott et Nouadhibou.

La fin des années 1960 et le début des années 1970 sont marquées par des années de sécheresse, qui touchent l'ensemble du pays et qui se traduisent principalement par un exode rural massif, un double phénomène de sédentarisation et d'urbanisation, qui fait « exploser » les populations de Nouakchott et de Nouadhibou dans les années 1970 et 1980. Ces deux villes, qui « encadrent » la côte habitée par les Imrâgen, auront, par la demande de produits halieutiques qu'elles vont générer, une influence très forte sur le développement des activités économiques des Imrâgen dans les décennies suivantes.

Le secteur de la pêche est marqué, au début des années 1970, par le départ massif des pêcheurs canariens de Nouadhibou et par l'affaiblissement de la société française SIGP (Société Industrielle de la Grande Pêche à de nouveaux actionnaires. Or, c'est cette société coloniale française, implantée en 1919 à Port-Etienne, qui introduisit la technique du salé-séché chez les Imrâgen et qui initia le développement de relations commerciales entre ces derniers et Nouadhibou. Des années 1930 aux années 1970, les Imrâgen sont tournés quasi-exclusivement vers Nouadhibou, où ils écoulent leur poisson salé-séché et s'approvisionnent en marchandises diverses.

Le milieu des années 1970 est également marqué par des changements politiques importants, d'une ampleur nationale, mais qui touchent plus particulièrement la région de Nouadhibou et son économie : la nationalisation de la MIFERMA, société française qui achemine le minerai de fer depuis Zouérate jusqu'à Nouadhibou, en 1975, la Guerre du Sahara (1975-1978), qui place la capitale économique en première ligne des combats et qui affaiblit fortement le rôle économique de cette ville, le retrait des intérêts économiques espagnols dans la zone du fait du départ de l'Espagne du Sahara occidental.

Mais ce choix chronologique est surtout pertinent compte tenu de la création du Parc national du Banc d'Arguin en 1976. Cette aire marine protégée, dont le trentième anniversaire vient d'être célébré, couvre environ 30 % du littoral mauritanien, une zone côtière habitée exclusivement, à l'époque, par des familles de pêcheurs, représentant alors

un peu plus 500 individus. Cette aire protégée va bien évidemment avoir un impact très important sur la vie des Imrâgen, notamment dans leur accès aux ressources naturelles et dans leur développement socio-économique.

Bien sûr, ce choix chronologique ne signifie pas que les décennies précédentes ne présentent aucun intérêt pour la compréhension de la situation contemporaine des Imrâgen et qu'elles n'ont été marquées par aucun changement important dans la vie de ces communautés, bien au contraire.

La période qui va des années 1930 aux années 1960 se traduit notamment par le développement des activités commerciales entre les Imrâgen et Nouadhibou, et par la diffusion de lanches dans certaines familles. Nous évoquerons d'ailleurs, de manière superficielle, ces changements au fil de notre étude et lorsque nous jugerons cela nécessaire pour notre propos. Mais les décennies qui précèdent la période qui intéresse cette étude pourraient faire à elle seule l'objet d'une autre recherche, voire d'une thèse d'histoire ou d'anthropologie.

## **2.2-Pertinence d'une approche des changements sociaux imrâgen par le biais des techniques**

Ce choix, stipulé dans les termes de référence de la commande, d'aborder les changements sociaux par le prisme des techniques pouvait paraître de prime abord surprenant et réducteur. En fait, il avait toute sa pertinence dans le cas précis de ce groupe social singulier que constituent les Imrâgen.

Des écrits antérieurs (Revol, 1937 ; Anthonioz, 1967 et 1968 ; Maigret et Abdallahi, 1976 ; Trotignon, 1981) ont en effet mis en évidence que la singularité de ce groupe, au sein de la société pastorale maure, était fondée sur la pratique commune d'une technique de pêche maritime : la pêche du Mulet jaune, pratiquée à pied ou à la nage, à l'aide d'un filet d'épaule.

Ces mêmes écrits ont montré que cette activité était une activité saisonnière, pratiquée sur plusieurs mois de l'année (octobre à février) qui réglait toute la vie sociale et économique des Imrâgen, entre des séjours sur la côte au moment de la présence du Mulet, et des séjours dans l'arrière-pays, en période d'absence de cette ressource, auprès des troupeaux des familles dans la dépendance desquelles ils vivaient.

Compte tenu de ces informations, aborder ces communautés sous l'angle des techniques paraissait d'emblée une porte d'entrée idéale pour « toucher » le cœur de ce groupe et pour comprendre de la manière la plus fine possible ses mutations dans son organisation, ses pratiques, son identité, son économie. Les techniques seraient ainsi un prisme privilégié pour appréhender le social.

## **3-Problématique générale de cette étude**

Il s'agira de voir en quoi l'étude des changements techniques survenus au sein de ce groupe singulier depuis près de quarante ans est en mesure de nous permettre de mieux saisir les changements sociaux, économiques et les recompositions identitaires qu'il a connus.

## **4-Problématiques spécifiques**

Cette problématique donne lieu aux questions suivantes :

- Quels sont les éléments déclencheurs de ces changements techniques ?
- Comment ces changements se sont-ils manifestés ? Ont-ils été rapides ou au contraire se sont-ils opérés dans la longue durée ?

- Ont-ils agi simultanément dans les différents villages ou ont-ils au contraire opéré de manière différée ?
- Les changements techniques survenus chez les Imrâgen depuis les années 1970 ont-ils entraîné une redéfinition de leur identité ?
- Qu'est-ce que ces changements ont changé dans l'économie des Imrâgen ?
- Quelle a été l'évolution des modes domestiques de gestion des revenus de la pêche ?
- En quoi ont-ils modifié leur organisation sociale et les rapports sociaux ?
- En quoi ces changements ont-ils modifié la relation des Imrâgen avec leur environnement et leurs modes de gestion des ressources naturelles ?
- Ces changements techniques se sont-ils traduits par un développement socio-économique équilibré ou ont-ils entraîné un accroissement des inégalités et une perte de cohésion sociale ?
- Ces changements techniques et économiques sont-ils compatibles avec le double projet du parc de conservation et de développement socio-économique durable ?

## 5-Etat de l'art sur ces questions

### 5.1-Travaux de recherche sur les Imrâgen

La littérature historique ou anthropologique disponible sur les pêcheurs imrâgen est assez sommaire et surtout de qualité très inégale. Nous disposons néanmoins d'une série de textes publiés à la fin des années 1960 et dans le courant des années 1970, qui donnent des éléments épars sur ces communautés au début de la période chronologique qui nous intéresse.

Soit ces textes abordent les techniques de pêche proprement dites (Pelletier, 1975 ; Maigret et Abdallahi, 1976), soit ils se présentent sous la forme de monographies sur des villages : les conditions de vie sont ainsi décrites par R. Anthonioz à Mamghâr, à la fin des années 1960 (1967 ; 1968), par E. Trotignon à Iwîk fin 1979-début 1980. Nous disposons également du journal de F.-X. Pelletier, relatant son séjour chez les pêcheurs du village de Teyshot, au début des années 1970. Mais ce journal, publié dans une version grand public, ne peut être utilisé qu'avec beaucoup de précautions, comme l'un des rares témoignages que nous possédions sur la vie quotidienne des Imrâgen à cette époque.

Les années 1980 et 1990, qui sont pourtant marquées par des changements techniques, économiques et sociaux majeurs dans la région, se signalent par une quasi-absence de travaux anthropologiques, sociologiques ou historiques.

Puis, au début des années 2000, nous disposons des deux études réalisées par l'anthropologue A.W.O. Cheikh sur les communautés du parc, études qui sont menées dans le cadre du programme de recherche CONSDEV, programme de l'IRD portant sur la gouvernance dans trois Aires marines protégées d'Afrique de l'Ouest et sur la compatibilité entre conservation de la nature et développement des communautés résidentes.

A.W.O. Cheikh réalise le premier état des lieux anthropologique sur les Imrâgen, leur histoire, leur identité et leurs stratégies d'accès aux ressources dans le cadre du Parc national du banc d'Arguin. Une première étude (Cheikh, 2002) aborde tout à la fois l'histoire de l'occupation humaine sur la côte mauritanienne, les composantes de l'identité imrâgen et l'évolution récente de cette identité sous l'effet de mutations économiques et démographiques. Une seconde étude (Cheikh, 2003) analyse de façon très fine d'abord le lien entre organisation tribale et territorialité dans la zone du Banc d'Arguin, pour étudier

ensuite les stratégies de pouvoir autour du contrôle des ressources naturelles dans le Parc, avant de proposer une monographie sur chacun des neuf villages du parc.

Cet état des lieux assez exhaustif ne traite pas, sans doute du fait des thématiques privilégiées par le programme CONSDEV, directement des changements techniques survenus dans les dernières décennies dans ces communautés et de leur rôle dans les mutations économiques et dans les recompositions sociales et identitaires. Mais il souligne l'importance de l'analyse du lien entre technique et identité et de l'évolution de ce lien (Cheikh, 2002 : 24).

Signalons aussi l'article stimulant, même si largement nourri de données de seconde main, de C. Fortier (2004) qui propose une analyse comparée de la construction sociale des statuts des Imrâgen et des Némadis, deux groupes qu'elle pose comme deux figures de l'altérité dans cette société de pasteurs nomades.

La présente étude, qui suit et complète un premier travail réalisé en 2007 sur les produits imrâgen et sur les démarches de valorisation de ces produits (Boulay, 2007), dans le cadre du programme scientifique français BIODIVALLOC (ANR-Biodiversité), tentera d'apporter une contribution supplémentaire à la connaissance de ce groupe singulier et de combler partiellement les lacunes de la documentation dans les années 1980 et 1990.

## **5.2-Cadre théorique de cette étude**

Bien évidemment, il n'est pas question ici de réaliser une étude monographique en anthropologie des techniques. Néanmoins, nous souhaitons présenter ici quelques acquis de l'école française de la technologie culturelle, dont notre approche méthodologique s'est souvent inspirée, même indirectement. Cette école revendique l'héritage du père de l'anthropologie française, M. Mauss, qui montra dans l'un de ses textes intitulé « Les techniques du corps », que toute technique était en elle-même une production sociale (Mauss, 1936).

Une technique, ajoute P. Lemonnier, « met toujours en jeu quatre éléments : une matière, sur laquelle elle agit ; des objets (outils, moyens de travail, artefacts) ; des gestes ou des sources d'énergie (eau courante, vent, force animale, etc.) qui mettent en mouvements ces objets ; des représentations particulières qui sous-tendent les gestes techniques » (2000 : 697). L'ensemble des techniques présentes dans une société forme un « système technique » (Gilles, 1978).

Toute société opère ensuite des choix technologiques à certains moments de son histoire – abandon de certaines techniques, adoption ou invention de nouvelles –, choix qui seront précisément les moteurs des changements du système technique et de la société tout entière (Lemonnier, 1993).

Les techniques se fondent dans le social pour ne faire qu'un, les changements techniques étant des moteurs (parmi d'autres) des changements sociaux, et les changements sociaux pouvant à leur tour influencer sur le système technique d'un groupe humain.

A. Leroi-Gourhan (1992) a identifié les concepts d' « emprunt » et d' « invention » comme les deux modalités de l'innovation. Il a également mis en avant les processus d' « assimilation » technique ou au contraire de « rejet » auxquels peuvent donner lieu l'introduction d'une innovation dans une société.

Cet auteur a classé les activités techniques en quatre grandes catégories : les techniques d'acquisition (chasse, pêche, élevage, agriculture, ...), les techniques de fabrication (qu'il a classées selon le type de résistance offerte par les matières), les techniques de

consommation (alimentation, vêtement, habitation), les techniques de transport (portage humain, animal, trainage, roulage, navigation, voies de communication) (1992). Nous nous sommes inspiré de cette classification pour organiser notre travail et pour bâtir le plan du présent rapport.

L'anthropologie maritime ne s'est développée véritablement que dans les années 1970 et reste encore un champ d'étude à explorer. Il existe néanmoins certains textes clés comme l'article de J.M. Acheson, paru en 1981 dans *Cultural Anthropology*, qui donne les grandes problématiques de ce champ d'étude, ou encore l'ouvrage collectif de E. Smith (1977) qui présente plusieurs exemples de mutations survenues dans des sociétés de pêcheurs suite à des changements techniques<sup>1</sup>. Pour l'Afrique de l'Ouest, nous citerons les travaux de J.-P. Chauveau, et notamment un ouvrage collectif récent, co-dirigé avec E. Jul-Larsen et C. Chaboud, sur les pêches piroguières en Afrique de l'Ouest (2000).

## **6-Méthodologie adoptée**

### **6.1-Conduite des enquêtes de terrain**

Compte tenu de la rareté des travaux de sciences sociales disponibles sur les Imrâgen et conformément à la démarche de base de notre discipline, l'anthropologie, nous avons dû procéder à un important travail de recueil de données de terrain.

Ces données ont été recueillies essentiellement par le biais d'entretiens semi-directifs menés auprès des habitants de quelques villages imrâgen, ainsi qu'avec des personnes ayant assisté ou participé à des changements intervenus dans la vie des Imrâgen : agents du parc national, agents du Ministère des Pêches, agents d'ONG, commerçants, transporteurs, instituteurs, infirmiers, etc.

Ces entretiens ont été menés essentiellement sur le terrain (villages de Mheyjrât, Mamghâr, Teyshot, Iwîk et Arkeis), durant les mois de novembre et décembre 2007, de février et mars 2008. Quelques entretiens ont également eu lieu à Nouakchott.

Pour des raisons de temps (les termes de références prévoyaient 50 jours d'enquêtes de terrain), les enquêtes n'ont pu être menées dans chaque village imrâgen (9 dans le Parc, 4 au sud du Parc). Il a dû être procédé à des choix, en fonction des matériaux déjà recueillis dans le cadre de BIODIVALLOC et du plus grand intérêt que présentaient certains villages au regard du thème de cette étude.

Le village de Mheyjrât a été choisi comme village de référence pour les évolutions techniques hors Parc, le village de Mamghâr pour son rôle important joué dans la diffusion des innovations techniques, le village de Teyshot en tant que village le plus actif en matière de pêche, le village d'Iwîk pour recueillir des informations sur la diffusion des lanches et sur la pêche estivale du Mulet jaune (*tenekre*), le village d'Arkeis pour les effets de la relance de la pêche à la courbine.

Nous avons mené seul ces enquêtes, sans le concours ni d'un(e) interprète(e) ni d'un(e) assistant(e), afin de garder une certaine liberté dans nos contacts avec la population et d'« alléger » la logistique de nos missions. Nous avons pu bénéficier de contacts noués l'année précédente avec des familles de pêcheurs à l'occasion de nos enquêtes menées dans le cadre du programme de recherche BIODIVALLOC.

---

<sup>1</sup> Voir notamment l'article de J. B. Christensen sur les effets de la motorisation des pirogues chez les Fanti (Ghana) sur le système de répartition des parts de pêche, sur les rapports hommes-femmes et sur le renforcement du poids économique des mareyeuses (1977 : 71-95).

## **6.2-Démarche méthodologique**

Au cours des enquêtes de terrain, nous avons tenu en permanence à garder au cœur de nos préoccupations la question des changements techniques.

Il nous a d'abord fallu décider des domaines techniques qui nous paraissaient les plus intéressants et pertinents à prendre en considération et à étudier. Les champs identifiés ont été les suivants : la pêche (technique d'acquisition), la transformation du poisson (technique de fabrication), l'alimentation et l'habitation (techniques de consommation), les transports et les communications.

Il s'agissait ensuite d'identifier les changements intervenus, dans le temps et dans l'espace, de voir s'ils s'étaient effectués dans la continuité ou au contraire dans la rupture, de comprendre comment ils s'étaient manifestés, par le fait de quels acteurs clés, acteurs initiateurs et acteurs relais.

Ce travail a été rendu assez difficile du fait même du rapport des Imrâgen à l'histoire et au temps. La première démarche a consisté à comprendre ce rapport et à identifier les « événements » qui servent aux Imrâgen à baliser la mémoire du passé. Plus concrètement, les Imrâgen n'utilisent jamais de dates précises mais se réfèrent à des incidents de l'histoire politique (le Coup d'Etat sur Ould Daddah, l'arrivée de Ould Taya au pouvoir, ...), écologique (les grandes sécheresses, la création du parc, ...), économique (départ de la SIGP de Mamghâr, ...), technique (introduction des pirogues, abandon du filet d'épaule, ...), pour se repérer dans l'histoire. Ce mode de construction du passé, que l'on retrouve dans le milieu pastoral, et dont l'anthropologie doit rendre compte, explique en partie l'absence de « datations » précises dans certains passages de cette étude.

Il a fallu ensuite repérer, en amont, quels avaient été les facteurs à l'origine de ces changements techniques et comment ces différents facteurs avaient éventuellement interagi entre eux : politiques d'aménagement des pêches de l'Etat, politiques de conservation de la nature par le Parc, projets de développement émanant d'ONG ou d'organismes de coopération bilatérale, évolutions des marchés économiques, mutations écologiques, etc.

Nous avons en outre tenté de repérer, en aval, les effets produits par ces changements techniques, mais aussi économiques, sur la société. Il s'agissait notamment de voir si ces changements s'étaient traduits par des modifications des modes de transmission intergénérationnelle des savoirs, par des modifications dans les rapports de genre, par la fragilisation ou au contraire la consolidation de la position de certaines familles dans l'échiquier économique et politique local, etc.

Il s'agissait également d'identifier les ajustements auxquels les communautés ou les familles imrâgen avaient dû procéder pour faire face à ces changements, pour les assimiler, les contourner ou les rejeter.

## **7-Attendus de l'étude**

- Identification et compréhension des mutations sociales connues par les Imrâgen depuis le début des années 1970 ;
- Constitution d'un référentiel historique de l'évolution contemporaine des communautés imrâgen et d'un référentiel terminologique relatif aux connaissances naturalistes et aux pratiques techniques des Imrâgen ;

- Identification de thématiques de recherche à développer à l'avenir dans le cadre du volet sciences sociales du PACOBA (Projet d'Appui à la connaissance des écosystèmes du Banc d'Arguin), et ayant notamment pour vocation d'appuyer le Parc dans ses missions de conservation et de développement.

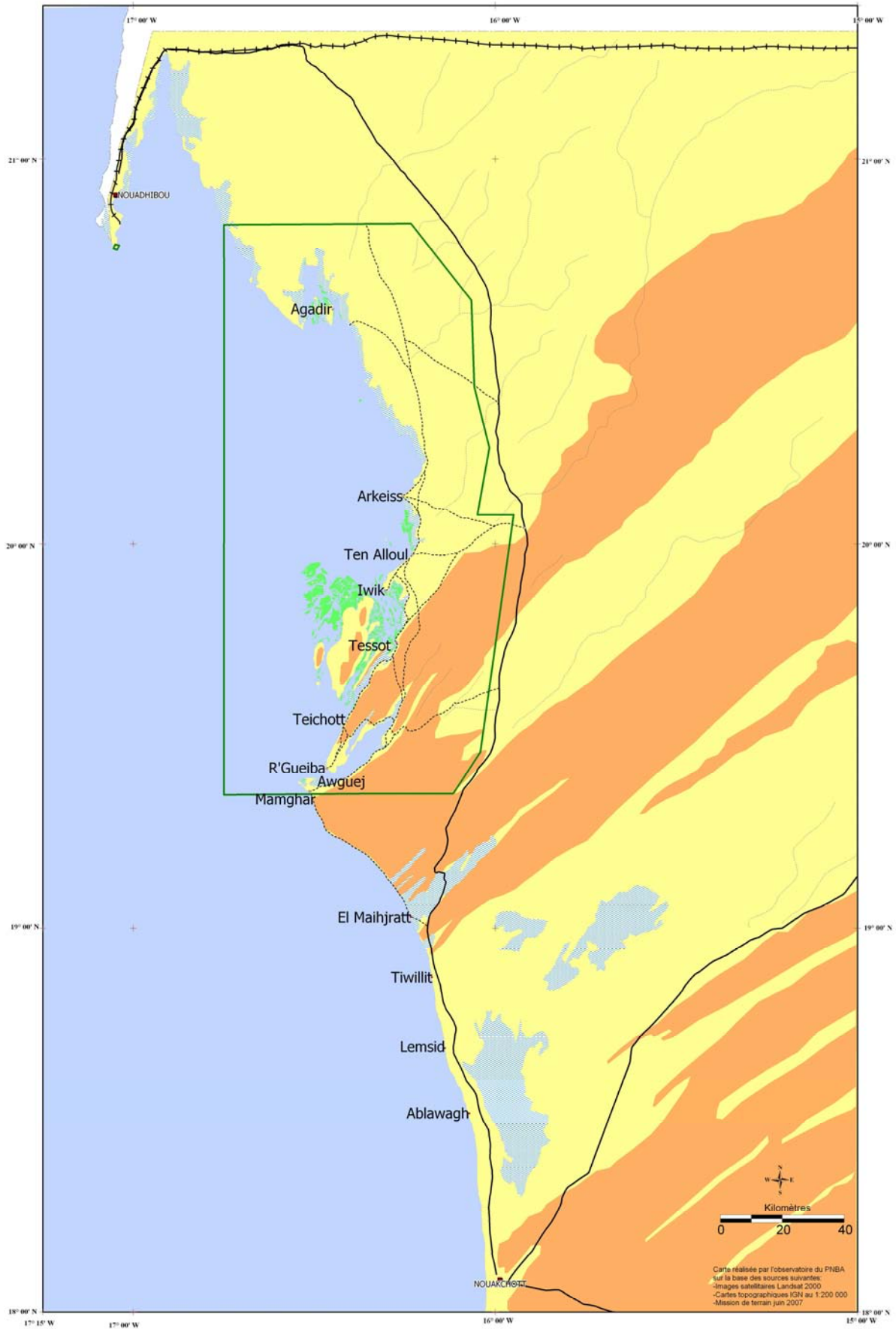
## **8-Plan du rapport**

Le premier chapitre de cette étude sera consacré aux changements intervenus dans le domaine de la pêche et dans les trois principales pêcheries privilégiées et développées par les pêcheurs imrâgen depuis les années 1970, à savoir : la pêcherie du mullet, la plus anciennement pratiquée par ces communautés de « pasteurs-pêcheurs », la pêcherie de la courbine, empruntée aux pêcheurs canariens qui quittent la région au début des années 1970, la pêcherie des raies et des requins enfin.

Le deuxième chapitre est consacré aux évolutions intervenues dans les activités de transformation du poisson. Nous distinguerons dans ce chapitre les deux techniques et filières existantes dans les villages imrâgen : la technique, propre aux Imrâgen, de saurage à l'air libre et la technique du salage, empruntée aux Canariens.

Le troisième chapitre s'intéressera pour sa part aux changements intervenus dans les pratiques de consommation alimentaire et d'habitation, ainsi que dans les techniques de transport et de télécommunication.

En annexes de l'étude proprement dite figureront un tableau de synthèse des principaux changements techniques identifiés dans ces différents domaines depuis quarante ans, un glossaire thématique présentant un échantillon de quelques éléments lexicaux importants employés par les Imrâgen aujourd'hui ainsi que les termes de référence de cette étude.



Carte du littoral mauritanien de Nouakchott à Nouadhibou (Observatoire du PNBA)

# Chapitre 1 : Traditions et innovations dans la pêche imrâgen

Ce premier chapitre est consacré aux changements intervenus dans les activités de pêche des Imrâgen depuis quarante ans. Jadis cantonnée à la seule pêche au filet d'épaule, pratiquée à pied depuis le rivage, la pêche imrâgen, à partir du début des années 1970, a progressivement recouru aux embarcations dans la recherche et la capture de nouvelles espèces cibles : la courbine, puis les raies et requins, et très récemment les mâchoirons.

Nous aborderons ces changements en prenant en considération les trois pêcheries les plus importantes pour les Imrâgen durant les quarante dernières années : la pêcherie du mullet, la pêcherie de la courbine et la pêcherie des raies et des requins. Ce choix part du postulat selon lequel l'évolution de chacune de ces trois pêcheries reflète l'essentiel des changements survenus dans le système technique des Imrâgen et explique une partie importante des mutations économiques et sociales connues par ces derniers.

## 1-La pêche du Mulet jaune : une tradition appelée à disparaître ?

Dans la première partie de ce chapitre, nous nous intéresserons à la pêche au filet d'épaule, qui ciblait essentiellement, mais pas exclusivement le Mulet jaune, la seule technique pratiquée par les Imrâgen jusqu'aux années 1960, et encore en vigueur de nos jours. Nous évoquerons tout d'abord la place de cette pêche dans la vie des Imrâgen dans les années 1970, avant d'évoquer les évolutions qu'elle a connues jusqu'à nos jours, et les changements sociaux qui ont accompagné ou suivi ces évolutions.

### 1.1-Importance de cette pêcherie pour les Imrâgen

#### 1.1.1-Pratique technique et identité imrâgen

La pêche au Mulet jaune (*Mugil cephalus* LINNE) est pratiquée depuis plusieurs siècles par les pêcheurs de la zone du Banc d'Arguin, comme l'atteste le témoignage du voyageur portugais Valentim Fernandes (Cénival et Monod, 1938). Il s'agissait d'une activité saisonnière, pratiquée lors de la présence des bancs de mulets dans cet espace favorable à leur nutrition et à leur maturation.

L'étude du lexique technique et des savoirs naturalistes des Imrâgen révèle d'ailleurs une prégnance très forte chez ces derniers de termes et/ou de concepts empruntés à l'univers pastoral (Boulay, 2007), attestant leur participation aux activités pastorales durant une partie de l'année.

Cette activité était avant tout pratiquée par un petit groupe d'individus – moins de 500 personnes selon Anthonioz à la fin des années 1960 (1968 : 758)<sup>2</sup> – des individus de statut social inférieur, majoritairement d'origine servile, affectés durant le restant de l'année par les familles dont ils dépendaient à des activités pastorales<sup>3</sup>. Un début d'amélioration de leur

---

<sup>2</sup> Pelletier signale une population de 64 habitants à Teyshoṭ en 1973 (1986 : 9) et de 250 habitants à Mamghâr (*ibid.* : 58) ; Trotignon dénombre 52 habitants à Iwîk fin 1979-début 1980 (1981 : 323).

<sup>3</sup> La société maure se présentait comme un ensemble composé de centaines de tribus pouvant relever de trois « ordres » (Bonte, 1987) distincts : les « guerriers » *ḥassân* ou *ʿarab*, les « religieux » *zwâya* ou *tolba*, et les « tributaires » *znâga*, appelés aussi *lahme* lorsqu'ils étaient sous la protection d'une famille guerrière, ou *tlâmîd* lorsqu'ils versaient le tribut à une famille de religieux. Ces tribus, divisées en fractions et sous-fractions, regroupaient en leur sein des familles aux statuts distincts et strictement hiérarchisés : « nobles » (guerriers ou religieux), « tributaires », « affranchis » *ḥrâtîn*, « esclaves » *ʿbîd*, « griots » *iggâwen* – auprès de familles guerrières uniquement – et « artisans » *mʿallemîn* ou *sinnâc*, appelés « forgerons » par les colons français du fait

situation est permis par l'administration coloniale qui, dans les années 1930 et 1940, organise la suppression ou le rachat de redevances versées par les Imrâgen à leurs « maîtres » (Cheikh, 2002 : 14-15).

S'il s'agit d'une activité acant tout masculine, nous avons néanmoins recueilli un témoignage selon lequel les filles de l'actuelle chef du village d'Agadîr, Mbârka m. Brahîm, qui vivaient à la fin des années 1950 au Cap Tavarît, pêchaient au filet d'épaule<sup>4</sup>. Ce qui n'est pas surprenant : rappelons en effet que, en milieu pastoral, les femmes sont régulièrement appelées à exercer des activités de gardiennage des troupeaux ou de traite.

Les « communautés » imrâgen sont par ailleurs rattachées à différents ensembles tribaux<sup>5</sup> : Ahl Bû Hubbêyni, de Blawaḳh à Mamghâr, Awlâd °Abd el-Wâhad à Mamghâr, Ahl Barikallah à Awgej, Teṣhoṭ, Rgeyba, Tessot, Ten °Allûl, Agadîr et secondairement Mamghâr, Awlâd Bû Sba<sup>c</sup> à Iwîk et Gor<sup>c</sup> à Arkeis (Tavarît)<sup>6</sup>.

Si l'on peut parler d'une identité imrâgen, celle-ci dépasse les distinctions statutaires et les appartenances tribales habituelles dans la société maure. Cela est par exemple attesté par le fait que des hommes de statut social élevé comme des guerriers des Ahl Le-Ghzâl<sup>7</sup>, de la tribu des Gor<sup>c</sup>, aient pu pratiquer cette activité ponctuellement, dans des périodes difficiles, entre le Cap Tavarît et le Cap Blanc<sup>8</sup>. Cette identité était-elle pour autant revendiquée autrefois, comme elle peut l'être aujourd'hui ? Socialement stigmatisante hier, elle est devenue aujourd'hui bonne à afficher aux étrangers car pourvoyeuse d'aides extérieures.

On constate également de nombreux cas de mariages entre individus relevant de statuts distincts, par exemple entre individus appartenant au groupe endogame des « forgerons », normalement endogame, et femmes de *hrâtîn* des Ahl Barikallah. Les alliances matrimoniales entre individus appartenant à des tribus différentes ne sont pas rares, par exemple entre Awlâd °Abd el-Wâhad et Ahl Bû Hubbêyni à Mamghâr.

Ce groupe étant le seul, au sein de l'ensemble culturel maure à pratiquer une activité de pêche maritime<sup>9</sup>, on considérerait que tout homme qui, dans cette zone, entrait dans l'eau et pêchait au filet d'épaule pouvait être qualifié d' « amrîg ». Le verbe « i-stamrag », formé sur la même racine MRG<sup>10</sup> que le nom amrîg est d'ailleurs utilisé pour signifier cette conversion,

---

de la prédominance des travaux de forge dans leurs activités. La colonisation puis la naissance de la Nation mauritanienne, en 1960, et enfin le vaste processus de sédentarisation qui a suivi les sécheresses des années 1970 et 1980, ont à la fois largement porté atteinte à ce schéma organisationnel tout en le perpétuant sous de nouvelles formes.

<sup>4</sup> Selon Henna m. Aḥmed Shreyf, femme des Gor<sup>c</sup> née en 1933, interrogée le 1<sup>er</sup> mars 2008 à Arkeis (Tavarît), Mbârka m. Brahîm se trouve à Tavarît à la fin des années 1950, épouse à l'époque d'Aḥmed w. El-Kebsh, homme des Ahl Barikallah. A cette époque, les deux ou trois tentes installées au cap Tavarît s'approvisionnent en eau depuis les oglats de Le-Vrê<sup>c</sup>, situés entre les caps Tavarît et Tagarît. Selon Henna, en 1966, Mbârka est à Teṣheksh, et un an plus tard, elle se trouve à Agadîr avec les siens. Elle ajoute que l'île était habitée dans les années 1950 par des familles d'Ahl Barikallah et de Legweydsât.

<sup>5</sup> La tribu est entendue ici au sens d'un « ensemble d'individus qui se considèrent comme liés entre eux par des liens de parenté, de solidarité ou de sujétion renvoyant, pour au moins la partie dominante d'entre eux à un ancêtre commun dont le nom de la tribu dérive » (Cheikh, 2002 : 11).

<sup>6</sup> Pour une présentation de ces différentes tribus, voir : Cheikh, 2003 : 7-8.

<sup>7</sup> Comme Sheykh w. Muknes, chef de la tribu dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle.

<sup>8</sup> Selon Henna m. Aḥmed Shreyf, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, un homme des Gor<sup>c</sup>, Sweyd Aḥmed w. °Abdallâhi w. Monni, pêche et chasse les gazelles aux environs de Moyli, près de l'emplacement de la future localité espagnole de La Guera. Il passe des accords de troc avec les Espagnols : poisson contre *dulce, qabra* (sucre roux), *gûvie* (farine de maïs).

<sup>9</sup> Mokhtar Ould Hamidoun évoque en 1952 la pratique de la pêche par des *hrâtîn* des Tendgha et des Ikoumleïen, sur le fleuve Sénégal, dans la région de Rosso (1952 : 63).

<sup>10</sup> Pour A. Thomas (1944 : 3), cette racine MRG serait la métathèse de la racine berbère GMR, qui renvoie à l'idée de « chasse » (que l'on retrouve dans la *gaymâre* des chasseurs nmâdi) mais aussi de « récolte » (de produits naturels), note in Anthronioz (1968 : 756).

même momentanée, à la pêche au filet d'épaule, entraînant l'appartenance à la communauté des Imrâgen.

L'existence même de ce verbe illustre bien les va-et-vients incessants de certaines familles entre le littoral et la *bâdiya*, entre la pêche et l'élevage, entre le statut de pêcheur et le statut d'éleveur. Ces deux espaces complémentaires et ces deux activités alternatives étaient jadis indissociables. Une île comme Tidra était régulièrement, lors des bons hivernages, investie par les familles d'éleveurs de différentes tribus, y compris après la création du Parc. La distinction entre les deux milieux est beaucoup plus marquée aujourd'hui, mais les interrelations demeurent très fortes.

On ne naît pas amrîg, on le devient à partir du moment où l'on pêche avec les Imrâgen. Parmi les villages actuels du parc du Banc d'Arguin, rares sont les pêcheurs dont les parents étaient imrâgen et qui sont nés sur le littoral. Beaucoup se sont convertis à la pêche dans les années 1970.

« Toutes les personnes que tu vois autour de toi à Teyshoṭ ont dû apprendre le métier de pêcheur, sauf Ahmeytu qui est né ici d'un père amrîg et d'une mère tâmregît. Mon père n'est jamais entré dans l'eau [n'a jamais pêché]. Son travail était de réparer les puits et de s'occuper du bétail. Il vivait à la *bâdiya*. Les deux villages de Rgeyba et de Teyshoṭ sont anciens mais ils étaient surtout occupés au moment des périodes de pêche »<sup>11</sup>.

La plupart en effet sont nés dans l'arrière-pays environnant dans un contexte pastoral. Par exemple, les Ahl Negli, qui sont très présents aujourd'hui dans les villages de Rgeyba, Teyshoṭ et Tessot, sont venus à la pêche au début des années 1970, au moment des grandes sécheresses.

La spécificité de ce groupe tenait également dans sa capacité à intégrer en permanence de « nouveaux arrivants », ce que constatent les principaux auteurs ayant écrit sur les Imrâgen dans le courant du XX<sup>ème</sup> siècle<sup>12</sup>. Lotte détaille ainsi des règles instaurées par les Imrâgen dans le cas où un nouvel arrivant souhaite participer à leur activité de pêche :

« I-Les indigènes nouveaux arrivants, qu'ils appartiennent ou non à la même fraction que les Imraguen du lieu de pêche, peuvent former équipe entre eux, et ont droit à leur place dans leur tour de rôle.

J-S'ils arrivent seuls, ils peuvent être incorporés dans une équipe du lieu, ou obtenir l'autorisation de pêcher à l'intérieur des filets. Ils peuvent également pêcher eux-mêmes au filet et tenter de le faire sans équipier, mais dans ce cas leur tour ne revient qu'une fois sur deux » (1937 : 49-50).

Ce qu'il faut également retenir de l'importance de cette pêcherie pour les Imrâgen, c'est qu'elle régissait leur vie quotidienne et leur économie. L'année était organisée par rapport à cette activité de pêche : la saison froide était essentiellement consacrée à la pêche, la saison chaude était, sauf pour les communautés qui pratiquaient la pêche estivale appelée *tenekre*, consacrée aux activités pastorales. Les villages étaient implantés près des itinéraires de passage des bancs de mulets. L'alimentation était largement basée sur les produits frais et séchés du Mulet jaune, comme nous le verrons dans le troisième chapitre de cette étude.

---

<sup>11</sup> Moḥammed w. Mûsa, Teyshoṭ, 17 novembre 2007.

<sup>12</sup> Voir notamment des extraits de textes de Revol (1937 : 221) et de Trotignon (1981 : 339).

### 1.1.2-Périodes et techniques de pêche au Mulet jaune

La pêche au Mulet jaune s'effectue à deux périodes. La plus connue et la plus importante du point de vue du nombre de pêcheurs impliqués est la période de migration du Mulet jaune (*meshye-t azôl*) du Banc d'Arguin vers le sud, qui intervient entre les mois d'octobre et de janvier<sup>13</sup> : cette pêche consistait à encercler les bancs de mulets au moment où ils passaient à proximité du rivage du village. Cette technique de pêche a été relativement bien documentée (Revol, 1937 ; Pelletier, 1975 ; Maigret et Abdallahi, 1976).

Une autre période de pêche au Mulet jaune, non documentée dans la littérature scientifique, est connue sous le nom de *tenekre* : la pêche a lieu lors des mois d'été (juin-septembre) et des fortes chaleurs, lorsque le poisson se nourrit dans les vasières du Banc d'Arguin. Cette pêche<sup>14</sup> consiste à aller, en lanche, débusquer le mulet dans les vasières : un homme, dressé sur le banc de sable, frappe le bord de l'eau avec un bâton, ce qui a pour effet de rabattre le Mulet vers les filets des autres membres de l'équipage de la lanche. Cette technique de pêche était et est exclusivement pratiquée par les familles vivant à l'« intérieur » du Banc d'Arguin (appelé « ed-Dkhal »).

L'organisation des séquences de pêche au Mulet jaune, lors de sa période de migration, a été assez bien décrite par Maigret et Abdallahi dans un texte publié en 1976, soit au début de la période qui intéresse la présente étude. Cette description a été faite dans un village situé au sud du Cap Timiris, donc hors du Banc d'Arguin. Il n'est pas inutile pour notre étude d'en citer un court extrait ici puisqu'elle est assez précise et faite juste avant la création du Parc national et avant l'introduction des premières pirogues motorisées dans la zone :

« Avant le début de la pêche, les pêcheurs se répartissent en deux groupes et l'on tire au sort afin de désigner quel sera le groupe qui pêchera la première matte de poisson. Ce groupe dirigera la pêche tant qu'il n'aura pas capturé un banc de Mulet. Ces dispositions ne jouent que durant la journée, la nuit la pêche est permise et la priorité est acquise à celui qui détecte le poisson.

Le matin, un veilleur se place au nord du village car les bancs viennent toujours de cette direction, tandis que les pêcheurs attendent sur la plage, le groupe prioritaire toujours le plus proche du guetteur, les autres au sud, entreront dans la pêche que lorsque le premier groupe leur donnera l'autorisation.

Lorsque le poisson est en vue, le guetteur prévient son groupe qui palabre pour décider si le banc signalé est suffisamment important et intéressant pour être pêché, sinon ils autorisent le deuxième groupe à la pêche mais gardent leur priorité pour le banc suivant. S'ils commencent la pêche, ils perdent leur priorité qui passe au deuxième groupe et ainsi de suite tout au long de la saison de pêche.

Dès que le poisson est à leur portée, les pêcheurs entrent dans l'eau en portant leurs filets, ils se regroupent deux par deux et attachent leurs filets ensemble, un premier groupe contourne le banc par l'arrière en marchant ou nageant et barre le passage vers le large, tandis que le deuxième groupe barre le chemin du mulet vers l'avant et la côte. L'ensemble des pêcheurs se rejoignent de façon à enfermer le poisson au milieu des filets. Simultanément, un autre groupe entre dans l'eau pour former un deuxième, puis un troisième barrage à 1,50 m autour du premier de façon à recueillir le poisson qui saute par-dessus les filets précédents. Naturellement, ce sont les filets du premier cercle qui pêchent le plus de Mulet. Afin que chacun ait les mêmes chances au cours de la saison, ils changent de place à chaque pêche : ceux du

---

<sup>13</sup> Cette période était plus étalée dans les années 1970. En octobre : passage des bancs où dominent les mâles, les femelles sont encore en voie de maturation sexuelle. Décembre : augmentation de la proportion des femelles dans les bancs. Janvier : arrêt de la pêche qui reprend mi-février : cette fois, forte dominance des femelles sexuellement mûres dans les bancs (Maigret et Abdallahi, 1976 : 6).

<sup>14</sup> Que nous avons décrite dans une précédente recherche : Boulay (2007 : 31-32).

premier cercle passent au dernier, tandis que ceux du deuxième feront le premier à la pêche suivante, etc. » (1976 : 3).

La suite du texte (1976 : 4) nous offre d'autres informations intéressantes sur ces séquences de pêche collective. Nous apprenons que les pêcheurs cassent les têtes des mulets, avant même de les démailler, pour les vider de leur sang. Une fois les filets tirés sur le rivage, ce sont les femmes qui démaillent les poissons et transportent les captures jusqu'au village situé à 1 ou 2 kilomètres. Les deux auteurs font également mention du recours épisodique par les Imrâgen aux dauphins pour rabattre les bancs de poisson vers la côte. Enfin, point intéressant, des zones de non pêche existent entre les villages imrâgen, pour permettre aux bancs de mulets de se reformer avant l'arrivée près du village suivant situé plus au sud.

En fait, la grande différence entre les pêcheurs des « villages nord » (du Banc d'Arguin) et ceux des « villages sud » (situés au sud du Cap Timiris) est que les seconds ne disposent pas de hauts fonds et sont obligés de pêcher à la nage depuis le rivage, tandis que les premiers pêchent à pied depuis le rivage ou sur des hauts fonds atteints en lanche. Par ailleurs, les zones de non pêche « aménagées » entre les villages ne concerneraient, d'après les résultats de nos enquêtes, que les villages sud : la zone « réservée » s'étend au nord du village, jusqu'à 1 km au sud du village suivant.

La pêche appelée « tenekre » n'est pratiquée que par les pêcheurs imrâgen du Banc d'Arguin, et en particulier des villages d'Agadîr, d'Iwîk, de Teyshot et de Rgeyba, qui disposent de la proximité des sites de nutrition des mulets. Les villages sud ne pêchent le Mulet jaune qu'au moment de sa migration.

Les connaissances des pêcheurs imrâgen sur les comportements du poisson en fonction de son sexe, de sa biologie, de son cycle de reproduction, des cycles lunaires et des mouvements de l'Océan, permettent aux Imrâgen de distinguer les périodes de pêche favorables, qu'ils appellent *itân* (pl. *itânât*, emploi rare), des périodes non favorables, lors desquelles il n'est pas jugé nécessaire de sortir en mer (Boulay, 2007 : 25-27).

Si le Mulet jaune était la principale espèce « tuée » par les Imrâgen jusqu'aux années 1980 voire 1990, d'autres espèces étaient également ciblées lors d'autres périodes de l'année. Pour cette raison, les pêcheurs imrâgen possédaient deux filets présentant deux maillages différents: un filet pour capturer les Mulets, appelé Umm ijillen / Imjelle, avec des mailles de la largeur de la paume d'une main, et un filet de mailles plus petites (trois doigts), appelé *iderân*, qui était employé pour les poissons plus petits comme la Carpe blanche / Ronfleur (*bazdôle*), pêché en été dans la zone de Timiris, ou d'autres espèces appelées *ivre* ou *tawnît*, pêchées dans les mois de *tiviskî* (avril, mai et juin) qui précédaient la saison chaude (Boulay, 2007).

### **1.1.3-Place de cette pêcherie dans l'économie imrâgen dans les années 1970**

Dans les années 1970, la pêcherie du Mulet jaune chez les Imrâgen ne doit déjà plus être considérée comme une « pêche de subsistance » (encore définie ainsi dans le dernier Code des Pêches). Certes, elle mobilise de petites communautés de pêcheurs, des techniques très rudimentaires et peu coûteuses, et est destinée essentiellement à une consommation locale. Mais, à ce moment, les Imrâgen transforment déjà depuis près de trente ans une partie de leurs pêches en salé-séché, qu'ils vendent ensuite aux sociétés de pêche de Nouadhibou, et en particulier à la SIGP.

A cette époque, les besoins des familles imrâgen, qui demeurent très isolées<sup>15</sup>, sont limités à quelques vivres, aux achats de vêtements ou de tissus et aux approvisionnements en eau. Ces besoins sont satisfaits par les échanges réalisés avec la Société Industrielle de la Grande Pêche (SIGP) qui achète aux Imrâgen les « œufs » de mullet, salés et séchés, autrement dit la poutargue, ainsi que des stocks de poissons salés-séchés.

Si l'importance commerciale des produits séchés « traditionnels » est alors négligeable pour les Imrâgen, leur importance économique est pour sa part bien réelle, notamment du fait des stocks très importants qui sont débarqués. Les produits imrâgen ont bien souvent joué un rôle important dans la réduction de crises alimentaires régionales, notamment dans des périodes de sécheresses (Revol, 1937 : 219-221).

Chaque pêcheur remporte les poissons qu'il a réussi à mailler dans son filet. Ces captures sont ensuite portées par son épouse, s'il est marié, et ses filles, ou bien par ses sœurs s'il n'est pas marié, jusqu'à la hutte (*tikît*) de la famille. Mais toute personne du village ou de l'extérieur, est en droit de venir prélever sa part des captures débarquées. Cette part est appelée *mbôle* et joue un rôle de redistribution vers les personnes les plus faibles et les étrangers. Un autre type de prélèvement, plus modique, est appelé *te<sup>c</sup>dêl* ou *inîkh* et est normalement destiné à la « marmite »/ au repas d'une famille (Boulay, 2007 : 40).

Les droits de pêche qui sont prélevés sur les Imrâgen par les familles « guerrières » ou « maraboutiques » dans la soumission desquelles ils vivent jouent également, officiellement jusqu'à la fin des années 1940 (Cheikh, 2002 : 13), un rôle de redistribution des ressources prélevées par les Imrâgen sur l'Océan vers les familles installées dans l'arrière-pays avec leur bétail<sup>16</sup>. Une partie importante de leur production est ainsi ponctionnée pour aller alimenter les campements de l'intérieur des terres. Ces produits sont acheminés jusqu'à Ndar (St Louis), à dos d'âne ou de dromadaire.

Dans les années 1970 voire dans les années 1980, certains pêcheurs d'origine servile se trouvent encore dans une situation d'exploitation totale par leurs anciens maîtres et les pêcheurs qui relèvent d'autres groupes statutaires (*hrâtîn*, forgerons, tributaires) continuent de verser ponctuellement une partie de leurs produits aux familles dans la dépendance desquelles ils vivent encore.

## **1.2-Evolutions techniques et économiques de cette pêcherie**

### **1.2.1-Evolutions techniques de la pêcherie**

Dès la fin des années 1970 et dans les années 1980, on assiste à une césure entre les communautés de pêcheurs des villages sud, où les pirogues motorisées commencent à être introduites et celles des villages nord, qui sont désormais incluses dans le Parc national du Banc d'Arguin, nouvellement créé, et soumises à ses règles de conservation.

Dans les années 1980 et surtout 1990, la pêche continue d'être pratiquée à pied au filet d'épaule, mais les lanches se multiplient dans les villages nord, encourageant les pêcheurs à partir rechercher le Mulet jaune de plus en plus loin. Cette augmentation du nombre de lanches dans le parc se traduit par une pression accrue sur la ressource et entraîne un besoin de plus en plus important de main d'œuvre extérieure.

Les fibres végétales (*titârik*), qui servaient à fabriquer la nappe du filet d'épaule traditionnel, étaient filées par les femmes. La nappe était ensuite réalisée (les Imrâgen parlent de tissage

---

<sup>15</sup> Certes, cet isolement géographique est à relativiser si on le compare à celui dans lequel vivent jusqu'à présent certaines familles de pasteurs nomades de l'intérieur du pays. Il s'agit d'avantage d'un isolement mental et social.

<sup>16</sup> Voir à ce sujet : Lotte, 1937 ; Revol, 1937 ; Cheikh, 2002 : 13-17.

« nzize ») par les hommes. Ce fil fut partiellement<sup>17</sup> remplacé dans les années 1940 par un fil appelé « vediwel » par les Imrâgen, vraisemblablement de couleur jaune. Ce fil provenait de Ndar (St Louis) et aurait été introduit chez les pêcheurs imrâgen par des commerçants Awlâd Bû Sba<sup>c</sup>. Le fil de chanvre fut remplacé dans les années 1950 par un fil de nylon, appelé « le-lôn » par les Imrâgen et de couleur blanche, également apporté depuis Ndar. Au début des années 1970, « les Imrâgen utilisent traditionnellement un filet droit long de 20 à 30 m et de 0,80 à 1 m de chute, fait en sisal ou nylon avec une maille de 110 à 120 mm » (Maigret et Abdallahi, 1976 : 2). A cette époque, seul le fil du filet d'épaule « traditionnel » a évolué : les plombs sont toujours confectionnés par les femmes en terre cuite et les flotteurs réalisés dans la tige de l'Euphorbe (Trotignon, 1981 : 344).

Ce fil appelé *le-lôn* est encore utilisé aujourd'hui pour réparer les filets. Au milieu des années 1980, dans le cadre de projets de développement (projet japonais), des filets en plastique, appelés « filets projet » (*shebke-t meshrû<sup>c</sup>*) sont introduits dans les communautés imrâgen<sup>18</sup>. Ces filets<sup>19</sup>, beaucoup plus légers que les filets en nylon, sont adoptés rapidement et permettent, d'après les informations recueillies, d'augmenter les rendements du filet d'épaule. Les filets fournis par les Japonais sont de couleur blanche, tandis que les mêmes filets, importés du Sénégal, sont de couleur verte.

Depuis les années 1970, des deux filets d'épaule qui étaient en usage chez les Imrâgen, seul le filet appelé *'Umm Ijillen*, destiné à pêcher le mullet, s'est maintenu, tandis que le filet de maillage plus petit (trois doigts), appelé *iderân*, a disparu semble-t-il avec une partie des espèces qu'il maillait : il en est ainsi d'une espèce appelée *îvre* et d'une autre connue sous le nom de *tawnît*. Ces deux espèces, d'après les descriptions qu'on nous en a faites, ne sont plus visibles dans les débarquements depuis plusieurs années et nous n'avons malheureusement pas pu les identifier.

Certaines espèces ne sont donc plus pêchées aujourd'hui au filet d'épaule : soit les espèces ont disparu, signifiant une perte de diversité biologique, soit les filets utilisés ne présentent plus les mailles adéquates. Les stocks de Mulets jaunes subissent eux-mêmes de fortes baisses depuis 10 ans (IMROP, 2007 : 26) :

« Le mullet jaune diminue chaque année. Je me souviens qu'en 1973, 1974 et 1975 [années de sécheresses], pas une maille du filet d'épaule des pêcheurs ne contenait pas de poisson. Ce sont les moteurs qui ont commencé à les faire diminuer. Les moteurs sont dangereux pour le mullet. *Azôl* est un animal sauvage (*wahsh*), comme les gazelles. Il ne supporte pas d'être dérangé par le bruit ni par le mouvement. Lorsqu'il est dérangé, il se disperse. C'est la raison pour laquelle la lanche est bien adaptée à cette espèce : elle ne fait pas de bruit, ne salie pas l'eau, est à l'arrêt lorsqu'il n'y a pas de vent.

Quand j'étais jeune [Ngûr est né « l'année de l'inondation de Nouakchott », soit en 1951], dans les années 1950 et 1960, les Imrâgen pêchaient différentes espèces qui se succédaient avec les saisons : *azôl* et *egmil* [Mulet noir] en hiver, *îvre* lors de *tiviski* [entre hiver et été : avril-mai-juin], *bazdôle* [Carpe blanche ou Ronfleur] au début de la saison chaude, puis des petits poissons de saison chaude, avant de retrouver *azôl*. Les gens ne connaissaient [ne pêchaient] pas la courbine à l'époque. *îvre* ressemblait au mullet jaune, mais était de plus petite taille. *tawnît* était également pêché ici. Mais ces deux espèces ont disparu aujourd'hui et *bazdôle* est devenu rare »<sup>20</sup>.

<sup>17</sup> Si l'on se réfère au témoignage de Pelletier, certains pêcheurs utilisent encore le fil de titârik au début des années 1970 (1986 : 98).

<sup>18</sup> <sup>c</sup>Abdallâhi w. Moḥammed w. Nâṣer ed-Dîn, Mheyjrât, 14 décembre 2007.

<sup>19</sup> Maille étirée du filet Mulet : entre 110 et 120 mm.

<sup>20</sup> Ngûr w. Bollâhi, Mamghâr, 19 décembre 2007.

En 1997, la pêche au Mulet jaune se pratique encore dans beaucoup de villages imrâgen depuis le rivage, comme à Teyshot<sup>21</sup> :

« En 1997, lorsque je suis arrivé à Teyshot, les pêcheurs du village ne s'intéressaient pas encore à la courbine. Seuls ceux de Mamghâr s'adonnaient à cette pêche [dans le Parc] et les gens d'Agadîr commençaient tout juste à s'y intéresser. En 1997, le Mulet était encore pêché depuis le rivage, juste devant le village. A cette fin, les lanches étaient parquées plus au nord, à Weyje. Il y avait encore beaucoup de Mulets à l'époque. Quand tu sortais ton filet de l'eau, tu n'avais pas le temps de démailler le poisson car il fallait que tu repartes immédiatement dans l'eau avec un autre filet. Les femmes se chargeaient souvent dans ce cas du démaillage.

En 1997, la glace n'était apportée que pour le mulet. Les autres poissons étaient salés et séchés (« gedj »). Sheyff et Kerkûb avaient amené leurs manœuvres ici pour faire le gedj. Car les Imrâgen ne voulaient plus s'adonner à cette activité qu'ils considéraient comme pénible. Ce n'est qu'à partir de 2000 ou 2001 que la glace a été utilisée pour d'autres espèces, car avant cela, la valeur marchande des poissons était très faible et ne justifiait pas l'achat de glace en ville »<sup>22</sup>.

Les années suivantes, dans le Parc, la pêche collective depuis le rivage commence à disparaître, sauf à de rares occasions. En quelques années, on est donc passé d'une pêche collective, dont le caractère égalitaire était assuré par un système de tour de rôle entre deux groupes de pêcheurs, à un système de gestion de la production et de la distribution des parts de pêche par lanche. Il arrive toutefois que certaines lanches unissent leurs hommes et leurs efforts pour encercler des bancs de mulets importants.

Hors Parc, se met en place à la fin des années 1990 un système d'exploitation mixte : la pêche à pied depuis le rivage continue jusqu'à 2007, mais cette technique de pêche à pied n'est plus pratiquée qu'en complément de la pêche piroguière à la senne tournante (*shebke-t ighâra*). Cet engin en monofilament est introduit vers 1996 dans les villages sud par les campements des sociétés de pêche, et par les pêcheurs sénégalais<sup>23</sup>.

On assiste alors à un changement important dans le traitement de l'animal capturé : les mulets ne sont plus saignés, une fois maillés car l'essentiel des stocks capturés est commercialisé directement en frais. L'abandon de ce geste, qui était l'une des spécificités majeures des techniques de pêche imrâgen et qui concourait à la qualité particulière de leurs produits, est alors un indicateur de profondes mutations.

Jusqu'à présent la pêche du Mulet jaune au filet d'épaule se maintient dans les communautés de pêcheurs imrâgen. Dans le Parc, c'est la seule technique autorisée pour pêcher le mulet et d'autres espèces. Le maintien de cette technique « traditionnelle » est considéré par le Parc comme une façon de limiter l'effort de pêche sur les stocks disponibles tout en préservant la singularité technique des Imrâgen et le patrimoine culturel des habitants du Parc (classé sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1989). Mais cet effort de sauvegarde est fortement amoindri par des facteurs économiques, écologiques (baisse des stocks de mulets) et sociaux (désintérêt progressif pour cette technique).

---

<sup>21</sup> Dès les années 1970, elle est déjà pratiquée ponctuellement en équipages de lanche, sur des sites éloignés du village (Maigret et Abdallahi, 1976 : 3).

<sup>22</sup> Bakary Sow, Teyshot, 18 novembre 2007.

<sup>23</sup> Ceux-ci ont également recours au filet « fele fele », filet maillant dérivant d'une efficacité redoutable. Ce filet, utilisé pour des marées de trois à quatre jours, a été peu adopté par les Imrâgen des villages sud. Depuis l'interdiction du monofilament en 2005, ce filet est réalisé à partir d'un fil en polyamide (Isselmou, Labrosse, Bouzouma, 2006 : 26).

A l'extérieur du Parc, les Imrâgen pêchent encore, jusqu'à la campagne 2006-2007, des quantités importantes de mulets depuis le rivage à l'aide du filet d'épaule. Seul le village de Mamghâr abandonne cette technique au milieu des années 1990 à cause de l'éloignement des bancs de mulets du Cap Timirîs.

La baisse très importante des stocks pêchés depuis dix ans<sup>24</sup>, conjuguée à la mise en application progressive de l'interdiction officielle (2003) du filet monofilament dans et hors du Parc, ont tendance à détourner petit à petit les pêcheurs de cette technique. On a ainsi observé en 2007 à Mheyjrât un abandon complet de la pêche au filet d'épaule depuis le rivage, alors qu'elle était encore pratiquée dans les années précédentes.

Aujourd'hui encore, la réticence des pêcheurs imrâgen du parc à abandonner le filet monofilament est forte : ils jugent ce filet plus léger et moins visible sous l'eau que le filet nylon, et craignent le manque à gagner que ce remplacement entraînera. Des arraisonnements de lanches sont effectués et des perquisitions dans les hangars et les *tikâten* des Imrâgen sont opérées, en novembre 2007, par des agents du Parc.

Pour finir, les zones de pêche entre les villages sud ne sont plus vraiment respectées, depuis notamment l'installation des campements de pêche entre les villages sud dans le courant des années 1990 et l'augmentation du trafic automobile entre les villages qui a accompagné le boom de la pêche commerciale des années 1980 et surtout 1990.

### **1.2.2-Evolution économique de la pêche**

Avec l'introduction des lanches et des pirogues dans les stratégies de pêche au Mulet jaune, on est passé d'un système où chaque pêcheur du village pouvait participer à la séquence de pêche collective et remportait ce que maillait son filet, à un système où chaque lanche travaille désormais pour son compte et répartit les parts de pêche selon le système suivant :

- 1 part (*°ûd*) pour la lanche (armateur),
- 2 parts pour le capitaine de la lanche,
- 1 part pour les filets (fournis par le capitaine ou par l'armateur),
- 1 part pour chacun des 4 ou 5 matelots embarqués.

Très souvent, l'armateur ne demande pas sa part de pêche, surtout s'il ne réside pas sur place comme dans beaucoup de cas. Celle-ci est gérée par le capitaine. Les comptes sont tenus au jour le jour et les pêcheurs sont payés une fois par mois en moyenne. Actuellement et depuis que la pêche au mulet se fait avec l'assistance de la lanche ou de la pirogue, c'est le capitaine (plus rarement l'armateur) qui fournit les filets d'épaule à ses matelots.

Cette pêche est donc surtout rentable pour le capitaine de l'embarcation, qui peut percevoir jusqu'à quatre parts de pêche sur huit ou neuf. Elle l'est beaucoup moins pour les matelots, qui considèrent par ailleurs cette technique de pêche pénible. Cette pêche est également beaucoup moins rentable pour l'armateur que ne l'est par exemple la pêche de la courbine.

Mais celui qui, actuellement, tire le plus profit de cette pêcherie est sans nul doute le mareyeur, malgré les fortes fluctuations du marché à Nouakchott. Ces fluctuations peuvent être répercutées par le mareyeur sur le prix d'achat au producteur. En un voyage, un Land-Cruiser peut transporter entre 900 et 1000 mulets. Si les prix de vente sont faibles à Nouakchott (300 UM pièce à Nouakchott en novembre 2007 pour un prix d'achat au producteur à 200 UM), les bénéfices seront faibles une fois défalqués le coût du carburant et le salaire du chauffeur. Si les prix du marché sont plus élevés à Nouakchott, jusqu'à 600 UM/pièce lorsque les stocks sont rares, les bénéfices du mareyeur seront très importants.

---

<sup>24</sup> Ils sont passés de plus de 600 t. en 2001 à un peu plus de 300 t. en 2006 (Taleb Ould Sidi, 2007), soit une baisse de 50% environ en 5 ans.

D'autant que la voiture ne revient jamais à vide au village : elle transporte sacs de glace, eau potable et marchandises diverses<sup>25</sup>.

Avant les premières années 1990, le Mulet jaune n'a quasiment pas de valeur marchande directe, autre que celle perçue par la vente du poisson transformé par les femmes. L'activité de mareyage sur cette espèce ne commencera qu'au milieu des années 1990, avec un nouvel intérêt des sociétés de pêche pour l'exportation de la poutargue.

En 1993-1994, la poutargue fraîche commence à être achetée par une société italo-mauritanienne implantée à Mamghâr, la SODIAP, qui achètera jusqu'à 6 t. de gonades par an. Cette société fabrique elle-même la poutargue pour le marché sarde notamment (voir chapitre suivant). Au milieu des années 1990, le Mulet jaune est soudain recherché par d'autres sociétés de pêche, mauritaniennes, qui exportent les ovaires de mulets, congelés, en Europe. Ces sociétés sont alimentées par des campements de pêche qui s'implantent petit à petit entre Nouakchott et Mamghâr. Ces campements pêchent avant tout le poulpe, mais progressivement s'intéressent également au Mulet jaune et à ses précieux oeufs :

« En 1992-1993, il y avait déjà un campement de pêche à Nkhayle (situé à 3 km au sud de Blawakh). C'était un campement temporaire, qui fonctionnait surtout au moment de la campagne de pêche au mulet. Ce campement travaillait pour les sociétés PROPECHE et MAURAL. Il y avait également un campement à Tanît, au sud du village imrâgen de Le-Msîd, où les pêcheurs ciblaient surtout le poulpe. Le campement de Nkhayle suivait ensuite le mulet vers le sud. Il s'agissait d'équipages sénégalais qui utilisaient des sennes tournantes. Les poissons étaient pêchés uniquement pour la poutargue et les carcasses étaient abandonnées sur les dunes du littoral.

A cette époque, les campements ne montaient pas plus au nord, car la SODIAP était très présente dans les villages imrâgen de Blawakh jusqu'à Mamghâr, où elle collectait la poutargue. Surtout, les Imrâgen des villages sud refusaient à l'époque l'installation de campements entre leurs villages car ils affirmaient que les bancs de mulets avaient besoin de distances de 10 km pour se reformer entre chaque village. Les équipages étaient essentiellement sénégalais. (...) Les personnes qui étaient affectées au tranchage des mulets sur la plage étaient pour la plupart des Mauritaniens.

Quatre ans plus tard, en 1997, les campements s'étaient multipliés sur la côte, près des villages imrâgen. Les sociétés mauritaniennes travaillaient toujours avec des équipages sénégalais »<sup>26</sup>.

Ces campements, d'abord installés à Tanît (8 km au nord de Blawakh), dans le milieu et surtout à la fin des années 1990<sup>27</sup>, font une véritable razzia sur les ressources de mulets qui se présentent sur le littoral situé au sud du Parc. Les sociétés<sup>28</sup> qui financent ces campements ne sont intéressées que par la poutargue, qui est extraite des carcasses de mulets et congelée. Dans les années 1998 et 1999 surtout, des stocks énormes de carcasses de mulets sont abandonnés sur les dunes littorales. Les équipages sénégalais pêchent à la senne tournante et au filet maillant dérivant fele fele (Bernardon et Mohamed Vall, 2004 : 32). A ce moment, les Imrâgen pêchent encore essentiellement au filet d'épaule.

---

<sup>25</sup> Le kilo de marchandise transporté est actuellement facturé à 25 UM dans le Parc (une Land-Cruiser peut supporter une charge de 2 à 3 t.).

<sup>26</sup> Sall Amadou, superviseur des enquêteurs de l'IMROP, Iwîk, 13 février 2008.

<sup>27</sup> On nous a signalé la présence de la MAURAL au nord de Nouakchott dès la fin des années 1980, société qui arme des pirogues sénégalaises, qui utilisent la senne tournante et le féfé féfé.

<sup>28</sup> La MAURAL était la plus importante du point de vue de la flotille de pirogues. Il y avait également la PROPECHE et la SOCOPECHE.

Ce gâchis éveille les craintes des défenseurs de la nature et des scientifiques, qui donneront lieu ensuite à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'aménagement de la pêche au niveau national, avec l'appui de l'UICN (*ibid.* : 40).

Dans les villages imrâgen, à partir des années 1997 et 1998, les débarquements de mulets sont réalisés hors des villages et, grâce à l'utilisation de la glace, conservés et transportés par les mareyeurs jusqu'aux sociétés de pêche implantées à Nouakchott. Les captures sont ainsi brutalement détournées de la sphère domestique, au profit essentiellement du mareyeur, et ce jusqu'à présent.

A l'époque, les carcasses de mulets n'ont pas de valeur marchande, contrairement aux ovaires. Aujourd'hui, les ovaires sont toujours recherchés pour l'exportation, et les carcasses ont pris de la valeur. Le fait que les mulets soient détournés de la sphère domestique étouffe les filières « traditionnelles » de commercialisation des produits dérivés du mullet jaune (poisson entier séché, poisson séché et pilé, huile), ce qui accentue l'affaiblissement de l'activité féminine de transformation. En quelques années, ces produits qui avaient une grande importance dans l'économie et la vie sociale régionales, deviennent de simples matières premières brutes, destinées aux marchés urbains ou étrangers.

Depuis quelques années, des ONG de conservation de la nature et l'UICN en tête, dans le but de mettre en place une pêche plus durable, tentent de relancer les produits traditionnels imrâgen et les activités de transformation des femmes imrâgen, avec à terme un objectif d'écocertification de la pêche. Mais malgré les micro-crédits qui sont octroyés aux femmes pour concurrencer les mareyeurs, l'emprise de ces derniers sur les pêcheurs est difficile à briser du fait de l'endettement des seconds vis-à-vis des premiers. Beaucoup de mareyeurs sont également propriétaires des lanches, ce qui leur permet de contrôler directement la répartition des produits de la pêche.

Aujourd'hui, les stocks vendus par les pêcheurs aux femmes sont dérisoires et l'impact de cette initiative encore anecdotique. Mais dès lors que les mareyeurs-armateurs les plus influents et les pêcheurs seront convaincus des multiples intérêts économiques de cette démarche, l'écocertification constituera un instrument de développement plus favorable aux producteurs et aux transformatrices.

### **1.3-Effets de ces changements sur les savoirs de pêche et l'identité imrâgen**

#### ***1.3.1-Evolution du lien entre technique et identité***

Ces mutations dans les techniques et l'économie de la pêche du mullet ont entraîné des changements très importants dans la vie des Imrâgen. En particulier, le lien direct qui existait entre la pratique d'une technique singulière et l'identité imrâgen devient extrêmement ténu et soumis à des réajustements importants.

Les individus nés avant les années 1970, qui ont connu dans leur jeunesse ces séquences de pêche collective depuis le rivage et qui se souviennent de l'importance qu'avait le mullet dans la vie quotidienne et dans l'économie d'alors, n'ont de cesse d'exprimer leur rancœur aujourd'hui devant ces mutations très rapides. La technique s'est maintenue mais tout son environnement social et économique a changé.

Alors que les vieux définissent encore leur identité par le fait de pêcher le Mulet jaune au filet d'épaule, les plus jeunes formulent davantage aujourd'hui celle-ci par rapport à un ancrage local (je suis né ici ou je vis ici depuis tant d'années). Ce discours est motivé par plusieurs aspects. Tout d'abord, il tient au fait que la pêche au filet d'épaule est de moins en moins

pratiquée et ne constitue plus autant qu'avant un élément distinctif permettant de revendiquer une spécificité.

Ensuite, ce glissement d'une définition de l'identité fondée sur la pratique technique vers une définition basée sur l'autochtonie s'explique par l'afflux très important de main d'oeuvre « extérieure » dans les villages imrâgen, aussi bien dans le parc que hors du parc. Alors que l'assimilation des étrangers était quelque chose qui allait de soi il y a encore quelques années, aujourd'hui, le fait que ces pêcheurs ne souhaitent pas, pour la plupart, fonder une famille sur place, ne leur confère pas le statut d'imrâgen.

Enfin, il est dû au fait que le Parc axe toutes ses interventions de développement et ses discussions avec les populations sur la condition indispensable de l'amrîg-résident. Tandis que l'identité des Imrâgen reposait sur la pratique d'une activité technique commune, occasionnelle et non-héréditaire, en aucun cas liée à un lieu précis, le Parc a eu besoin, pour faciliter ses interventions, de faire en sorte que les Imrâgen se définissent par rapport à un lieu de résidence.

### ***1.3.2-Enjeux autour de la transmission des savoirs naturalistes et techniques***

Certes, le Parc joue effectivement un rôle de préservation des « traditions » techniques en obligeant les pêcheurs à pêcher cette espèce selon la technique du filet d'épaule. Cela dit, on se demande quelle est effectivement la contribution du Parc dans la préservation de cette technique, puisque à l'extérieur du PNBA, les Imrâgen des villages sud pratiquaient cette technique au moins jusqu'en 2006.

Hors Parc, dans les villages sud, une rupture s'est produite entre les jeunes pêcheurs et leurs aînés nés dans les années 1960 et 1970. Les premiers, qui sont nés au moment de l'arrivée des pirogues à moteur, ne souhaitent plus s'adonner à la pêche au filet d'épaule, considérée comme trop pénible. Avec l'arrivée du GPS vers 2002-2003, même les connaissances géographiques ne sont plus indispensables pour s'aventurer au large des villages et pour retrouver ses filets.

Dans le Parc, les savoirs et les techniques se sont davantage maintenus, parce qu'indispensables pour pêcher dans les eaux difficiles du Banc d'Arguin : il faut connaître parfaitement les vasières, les chenaux, les itinéraires privilégiés des poissons, etc. pour espérer pêcher des stocks importants. Ces savoirs sont aujourd'hui transmis aux nombreux jeunes pêcheurs qui viennent de l'extérieur. Mais alors que les enfants du village assimilent ces connaissances sur plusieurs années avant de pêcher le Mulet, les matelots « étrangers » doivent assimiler les gestes essentiels dans les délais extrêmement courts.

Les savoirs sont donc simplifiés et leur transmission précipitée pour que ces hommes soient « opérationnels » en deux ou trois semaines. Il faudra par contre plusieurs années à l'un d'entre eux pour se voir confier une lanche par un amrîg et devenir capitaine, le temps nécessaire pour apprendre les sites de pêche, les comportements des bancs de poisson, les noms de bancs de sable et de vasières, etc.

Dans le Parc, les pêcheurs qui possèdent la panoplie de ces savoirs naturalistes, géographiques et techniques sont encore aujourd'hui ceux qui font les meilleures pêches. Autrement dit, la possession de ces savoirs reste une porte d'accès à la ressource et, en tant que telle, constitue un enjeu important dans l'exploitation de la rente halieutique du Parc<sup>29</sup>.

---

<sup>29</sup> Pour Acheson, l'acquisition et la possession des savoirs de pêche sont déterminants dans les stratégies de compétition entre pêcheurs, au même titre que leurs capacités à occuper une autre activité, à gérer les revenus de la pêche et à innover (1981 : 289). Pour cet auteur, les savoirs de pêche sont de quatre types : localisation

Ces mutations dans les techniques et l'économie du Mulet bouleversent les relations de complémentarité entre les hommes et les femmes, entre les pêcheurs et les transformatrices. Avec l'arrivée de la glace dans le parc au milieu des années 1990, ces dernières se trouvent brutalement court-circuitées par les mareyeurs dans l'accès à leur matière première. Comme nous le verrons plus en détail dans le deuxième chapitre de cette étude, la position sociale et économique des femmes imrâgen se trouve soudain fragilisée, voire marginalisée.

La pêche du Mulet jaune était, jusqu'au début des années 1970, la principale activité de pêche des Imrâgen, celle également sur laquelle était organisée leur vie sociale et sur laquelle était construite leur identité.

A partir de l'introduction d'embarcations dans le système technique imrâgen et de logiques économiques clairement portées vers la commercialisation des produits en frais, cette pêcherie connaît des mutations importantes, dont la principale conséquence sociale est le détournement des captures de la sphère domestique, le quasi-abandon des activités de transformation par les timragâten et un déséquilibre des fortes relations de complémentarité qui existaient entre hommes et femmes.

Les relations de solidarité sortent également fortement détériorées par cette monopolisation des captures par les mareyeurs-armateurs dont, faut-il le rappeler, beaucoup sont imrâgen.

## **2-Emprunt, abandon et relance de la pêche à la courbine**

Après nous être intéressé aux évolutions de la pêcherie du Mulet jaune, devenue emblématique des pêcheurs imrâgen, nous allons à présent évoquer la première grande innovation qui intervient dans le système technique imrâgen à la fin des années 1960 et au début des années 1970, l'introduction de la pêche ciblée à la courbine, et nous verrons quels changements sociaux et économiques cet emprunt technique a entraîné, à la fois dans les communautés résidant hors du Parc, où le développement de la pêche à la courbine a connu une certaine continuité depuis quarante ans, et dans le Parc, où elle a enregistré des périodes d'abandon puis de relance.

### **2.1-Historique de l'appropriation des techniques canariennes**

#### ***2.1.1-Etapes de diffusion des embarcations chez les Imrâgen***

Les Canariens pêchent dans la zone depuis le XVIIIème siècle (Picon, 2002 : 23). Les lanches, pontées sur des balandras, puis plus récemment sur des goélettes (fin XIXème), sont utilisées pour passer facilement dans les zones de hauts fonds (Renault, s.d. : 16-19).

Les Imrâgen connaissent donc les embarcations canariennes depuis assez longtemps et la côte est régulièrement marquée par l'échouage de ces lanches, dans l'appropriation desquelles certaines tribus se spécialisent. Revol signale ainsi plusieurs cas de conflit, au cours du XIXème siècle et de la première partie du XXème siècle, à propos de la propriété des lanches canariennes, entre Awlâd Bû Sba<sup>c</sup>, qui revendiquent le contrôle politique de la côte entre Timirîs et Arguin, et Gor<sup>c</sup> (1937 : 203). Cet auteur affirme également que les

---

des concentrations de poissons et capacités de navigation nécessaires, connaissance de l'océan (fonds, courants, récifs, ...), connaissance des espèces (habitat, cycles de reproduction, migrations, nutrition, ...), connaissance des capacités des autres pêcheurs et de leurs comportements de pêche (*ibid.* : 290-291).

lanches, dans les années 1930, ne sont connues et employées que par les Imrâgen vivant et pêchant au nord de Timirîs (*ibid.* : 210).

Des traditions orales recueillies sur le terrain concordent pour affirmer que, jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle, des imitations de lanches canariennes sont fabriquées localement par des artisans à partir de bois d'*ignîn* (*Capparis decidua* (Forsk.) Edgew) calfaté avec du lait d'euphorbe. Ces lanches sont appelées *musilmât* « musulmanes », par opposition aux lanches canariennes appelées *naṣrâniyyât* « chrétiennes ».

On ne sait pas grand-chose de ces « musulmanes », si ce n'est qu'elles étaient de facture très rudimentaire. Il semble qu'elles étaient surtout présentes dans le Banc d'Arguin : les vieux des villages sud n'évoquent pas leur existence. Elles avaient semble-t-il un emploi très limité : elles servaient sans doute essentiellement à se rendre sur quelque site de pêche éloigné du village.

Les Imrâgen, ou plutôt leurs « patrons » commencent à récupérer les lanches canariennes à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Certaines familles semblent se doter de lanches plus vite que les autres. C'est le cas par exemple de familles Awlâd Bû Sba<sup>°</sup> du village d'Iwîk et des habitants du nord du Banc d'Arguin, situés plus près de Nouadhibou.

Jusqu'aux années 1960, les lanches sont utilisées par les Imrâgen surtout pour transporter l'eau et les marchandises, occasionnellement pour la pêche. Ce n'est qu'à la fin des années 1960 et au début des années 1970 que les Imrâgen commencent à utiliser les lanches pour pêcher, la courbine notamment. C'est en effet à cette période que la majorité des Canariens pêchant en Mauritanie quitte Nouadhibou et le Banco Sahariano : départ de l'Espagne du Sahara occidental et début du conflit du Sahara (1975-1978). Les Canariens laissent alors sur place de nombreuses embarcations en état médiocre, qui seront rachetées ou récupérées par les Imrâgen ou leurs « patrons »<sup>30</sup>.

Les lanches sont alors surtout acquises par les villages sud (sud de Timiris), dans le courant des années 1970. A l'époque, les principaux sites de pêche à la courbine connus et pratiqués par les Canariens (Awkâr Canario, Awkâr Nteytish notamment) se trouvent au large de ces villages. Mais ces lanches ne restent pas longtemps dans les villages situés au sud du Cap Timirîs.

A la fin des années 1970 et au cours des années 1980 et 1990, les Imrâgen des villages sud ont en effet la possibilité, par le biais de projets de développement italien et surtout japonais, d'acquérir à crédit des pirogues en plastique, motorisées, auxquelles les villages nord ne peuvent prétendre en raison de la création du parc quelques années plus tôt, qui interdit la pénétration d'embarcations motorisées dans ses eaux.

En 1976 a lieu le premier essai de pirogue motorisée à Mamghâr, des pirogues à moteur essence hors-bord, mais c'est en 1978-1979 qu'un projet de développement italien introduit les premières pirogues motorisées parmi les communautés imrâgen. En 1982, la Coopération japonaise fournit 12 pirogues motorisées aux villages sud : 4 destinées au village de Mamghâr, 2 à Mḥeyjrât, 1 à Le-Msîd, 1 à Tiwilît, 4 à Blawakh.

En 1993, dans le cadre de la première phase d'un deuxième projet (« Projet Pêche Côtière »), la Coopération japonaise (JAICA) procure un total de 18 pirogues aux villages sud : 5 destinées à Mamghar, 6 à Mḥeyjrât, 1 à Tiwilît, 2 à Le-Msîd et 4 à Blawakh. En

---

<sup>30</sup> Selon Pelletier, les lanches étaient au nombre de 25 en 1951 dans les communautés imrâgen, 50 en 1969 (1986 : 136). Anthonioz donne pour sa part un chiffre de 31 lanches pour 84 tentes de pêcheurs imrâgen en 1960 (1968 : 762). Cet auteur confirme que les lanches sont absentes des villages sud. Maigret et Abdallahi en dénombrent 72 ou 73 en 1976, soit l'année de création du parc, sans préciser toutefois la part des lanches stationnées dans les villages sud (1976 : 1).

1995, dans le cadre de la deuxième phase du Projet Pêche côtière, la JAICA fournit 12 embarcations motorisées au village de Mamghâr, 5 à Mheyjrât, 1 à Tiwilît, 2 à Le-Msîd, 8 à Blawakh<sup>31</sup>.

Théoriquement, ces pirogues à moteur et les intrants de pêche qui sont également proposés aux pêcheurs, le sont sur la base de 50% de don de l'Etat japonais, et de 50% de crédit remboursable. Ces crédits ne seront jamais remboursés par les pêcheurs.

La répartition de ces embarcations entre les pêcheurs suscite préalablement la constitution de groupes d'hommes ayant chacun une part dans la propriété de la pirogue. Les hommes se regroupent avant tout sur la base de liens familiaux. Aujourd'hui, certaines pirogues sont encore gérées collectivement, mais très souvent les hommes les plus aisés rachètent les parts des autres, entraînant la concentration des moyens de production entre les mains de quelques hommes. Un village comme Mheyjrât compte aujourd'hui 17 pirogues motorisées, dont quelques unes pêchent parfois à Jayf.

A peu près simultanément, les propriétaires de lanches des villages sud vendent leurs embarcations canariennes aux villages du Parc, seules autorisées dans l'aire protégée. C'est dans ces années que les lanches se multiplient dans le Parc. Mais celles-ci sont souvent en très mauvais état et les charpentiers navals sont rares à cette époque.

« Il s'agissait de vieilles lanches canariennes. Personnellement, j'en ai eu sept. J'en avais acheté quatre aux gens de Mamghâr, une à quelqu'un de Mheyjrât, deux à des Canariens de Nouadhibou. A l'époque, soit à la fin des années 1970 et au début des années 1980, les lanches n'étaient pas chères du tout. Elles étaient usées et souvent en mauvais état. Les villages sud ont vendu ou parfois même abandonné leurs lanches au moment de l'arrivée des pirogues à moteur »<sup>32</sup>.

De fait, l'existence du parc crée une césure spatiale et technique entre les villages nord et les villages sud. Les premiers ne sont autorisés qu'à utiliser des lanches à voile, à l'exception de quelques villages qui sont dotés d'embarcations motorisées pour le transport de l'eau, et les pêcheurs des villages sud ne peuvent plus pénétrer dans le parc avec leurs pirogues à moteur. Dans les faits, il arrive que des pirogues imrâgen des villages sud traversent les eaux du parc, notamment pour se rendre à Nouadhibou, mais ces incursions de pirogues à moteur sont très rares, avant le milieu des années 1990, pour différentes raisons.

Le boom de la pêche piroguière n'a véritablement lieu en Mauritanie qu'à partir de la deuxième moitié des années 1990. Et jusqu'à cette période, les ressources halieutiques sont encore très importantes hors du parc. Les pêcheurs stationnés à Nouadhibou ou Nouakchott ne sont donc pas tentés de venir s'aventurer dans les eaux du parc, qui sont très dangereuses pour qui ne connaît pas bancs et chenaux.

La zone du Parc est ainsi protégée naturellement par la configuration de ses eaux et ce sont bien souvent les Imrâgen eux-mêmes, qui entretiennent encore à l'époque des relations de confiance avec les agents du Parc, qui signalent les incursions de pêcheurs « étrangers »<sup>33</sup>. Ce n'est qu'en 1998 que le Parc se voit doté d'embarcations de surveillance, dont la responsabilité est confiée à des militaires de la Marine nationale, détachés à la DSPCM.

Les propriétaires de pirogues de Mamghâr, décideront dans les années 1990 de racheter des lanches aux villages nord afin de garder un moyen d'accéder aux eaux du Parc, dans un

<sup>31</sup> Abderrahmân w. Sîdi °Ali, Ministère des Pêches, Nouakchott, 6 décembre 2007.

<sup>32</sup> Moḥammed w. Mûsa, Teyshot, 17 novembre 2007.

<sup>33</sup> Entretien avec Abou Gueye, agent du PNBA depuis 1982, Iwîk, 16 février 2008.

contexte de diminution des stocks disponibles hors Parc. De même que des armateurs des villages nord possèdent des pirogues actives dans les villages sud, comme Tâbha w. Negli ou Bweybâni w. Mabôn, qui résident à Teyshoṭ.

« Avant les années 1960, les lanches étaient rares à Mamghâr. Je pense qu'il y en avait seulement deux. Ce n'est que dans les années 1960 et 1970 qu'elles se sont multipliées. Les gens de Mamghâr ont ensuite vendu leurs lanches aux gens du Dkhal [« Intérieur » : Banc d'Arguin]. Puis, dans les années 1990, certains d'entre nous ont racheté des lanches car le poisson commençait à se faire moindre à cause des pirogues à moteur et nous voulions pouvoir continuer à pêcher dans la zone protégée (« el-himâya »). Ce qui fait que le village de Mamghâr possède une dizaine de lanches : Beybiya en a trois, Varaju une, les Ahl °Ashûr 2, moi-même 2. Nos lanches se déplacent dans le Parc selon l'espèce ciblée, ses comportements. Aujourd'hui, la lanche n'est pas plus rentable que la pirogue à moteur, ni l'inverse : l'idéal c'est d'avoir les deux »<sup>34</sup>.

La lanche, ainsi que les savoirs techniques qui sont nécessaires à son maniement et à la navigation, deviennent en effet les instruments d'accès aux ressources du parc. Le contrôle par les acteurs locaux de ces « objets techniques » et des savoirs qui leurs sont associés constitue donc aujourd'hui un enjeu important des stratégies d'exploitation des ressources marines de cette Aire protégée.

### **2.1.2-Appropriation des techniques de réparation et de fabrication des lanches**

Les lanches qui sont transmises aux Imrâgen dans les années 1970 se trouvent souvent dans un état physique très mauvais. Cet état ne s'améliorera guère, de manière générale, jusqu'aux années 1990.

Au moment du départ des Canariens de Nouadhibou, à la fin des années 1960 et au début des années 1970, on trouve trois charpentiers canariens<sup>35</sup> qui réparent les lanches dans le quartier de la Tcharka : Luís, Pepe et Chano<sup>36</sup>. Le premier est maître charpentier ; il rentre en Espagne au début des années 1970. Le deuxième quitte lui aussi la Mauritanie pour Las Palmas au moment du départ des Espagnols de La Guera, en 1973-1974.

Quant à Chano, il est installé avec sa famille à Mamghâr en 1970-1971, puis à Rgeyba, où sa présence est encore signalée en 1982. C'est le seul qui ait vraiment travaillé au contact des Imrâgen. L'un de ses trois fils, Machote, né à la Tcharka, parlait très bien *hassâniyya* et l'a souvent aidé à se faire comprendre des Imrâgen, qui déformaient son nom et l'appelaient « Nouakchott » !

Le premier charpentier mauritanien à réparer les lanches est Mokhtâr w. Le°weysi, qui avait été formé, au début des années 1970 et pendant deux ans, au centre Mamadou Touré, centre d'apprentissage des techniciens et ouvriers de la SNIM. Une fois formé, Mokhtâr w. Le°weysi part exercer son métier à Mamghâr pendant quelques années avant de revenir à Nouadhibou ouvrir un atelier de charpenterie de marine, équipé et financé par un parent.

Dans cet atelier, Mokhtâr w. Le°weysi forme ensuite des charpentiers comme Mokhtâr w. Le°mîm, également sortant du centre Mamadou Touré, ou encore Ahmed w. °Isa, aujourd'hui décédé, qui est installé au début des années 1980 à Iwîk, et dont le frère, Mohammed w.

<sup>34</sup> Ngûr w. Bollâhi, Mamghâr, 19 décembre 2007.

<sup>35</sup> Jusqu'à la fin des années 1960, un certain Pepe Garcia fabriquait et réparait les voiles des lanches à Nouadhibou.

<sup>36</sup> Beddi w. Hamdînu, Arkeis, 4 mars 2008.

°Isa, également charpentier de lanches, exerce aujourd'hui encore à Tessot. Mokhtar w. Le°weysi vit toujours à Nouadhibou. Son atelier est aujourd'hui tenu par son fils, et est spécialisé dans la réparation des coques en bois.

Deux autres charpentiers, installés dans les années 1980 et 1990 à Mamghâr et Rgeyba, se spécialisent également dans la réparation des lanches : Bukhâry w. Lûli, aujourd'hui décédé, et Mohammed °Abdallâhi w. °Aliyen, surnommé Nâhi, tous deux issus du groupe social des artisans (*m°allemîn*). Ces hommes travaillent sans plan. Nâhi réalise par exemple en 1992 une embarcation pour Mulla mint Shriv, sans aucun plan. Son fils doit aujourd'hui réparer ce bateau.

Bukhâri w. Lûli<sup>37</sup> apprend les techniques de réparation des lanches à Nouadhibou, d'une part au contact de Canariens, pour lesquels il travaille occasionnellement comme journalier, d'autre part auprès de Mokhtar w. Le°weysi et Ahmed w. °Isa. Il s'installe à Rgeyba entre 1982 et 1984, où il demeure jusqu'à son décès à la fin des années 1990. Bukhâri se forme également auprès de Chano, installé à Rgeyba jusqu'au début des années 1980<sup>38</sup>. Aujourd'hui, deux fils de Bukhâri sont installés à Rgeyba et fabriquent des lanches, en tant que charpentiers indépendants.

Jusqu'à la fin des années 1970, Nâhi ne fabrique que les objets qui relèvent du travail habituel des artisans maures, à savoir les objets liés à la vie pastorale et nomade : selles et objets de la tente. A la fin des années 1970, il est sollicité pour réparer une lanche à Mheyjrât, premier travail qu'il effectue sur une embarcation. Nâhi ne s'installe vraiment à Rgeyba qu'en 1989, où il exerce l'activité de charpenterie marine jusqu'en 2000, année lors de laquelle, blessé à un œil, il doit arrêter cette activité<sup>39</sup>.

Deux fils de Nâhi, Sheykh et Vâdel, travaillent aujourd'hui à Rgeyba. Le premier, aîné, naît en 1972 dans le Tijirît, et arrive à Rgeyba en 1989 avec ses parents. Il lui aurait fallu environ quatre années pour apprendre le travail auprès de son père. Aujourd'hui, Sheykh w. Nâhi se dit capable de fabriquer une lanche.

L'installation d'artisans à Iwîk et à Rgeyba à la fin des années 1980 et au début des années 1990 coïncide avec la naissance d'un projet de chantier de construction et de réparation de lanches. D'abord prévu à Iwîk, le chantier est finalement mis en place dans le village de Rgeyba.

Les principales étapes de ce projet sont relatées par F. Renault (sans date : 75-76). Le projet débute en 1989, sous l'impulsion de la Fondation Internationale du Banc d'Arguin et de l'Union Mondiale pour la Nature (UICN) : trois lanches du village d'Iwîk sont restaurées par un charpentier de Marine du Musée Maritime de Douarnenez, Joseph Canton. Il est probable qu'Ahmed w. °Isa fasse alors partie des trois charpentiers locaux qui participent à ce chantier.

Au même moment, un projet de construction de cinq lanches est lancé, sur la base de relevés effectués sur des lanches d'Iwîk, avec l'aide de l'Etat hollandais et sous la responsabilité du charpentier Nico Oldenbourg. Il est prévu que ces lanches en lamellé-collé soient construites sur place à partir de kits réalisés en Indonésie. Une première lanche de ce type est construite, mais la fabrication des quatre autres, retardée par des coûts imprévus, n'aura lieu que quelques années plus tard (*ibid.* : 75).

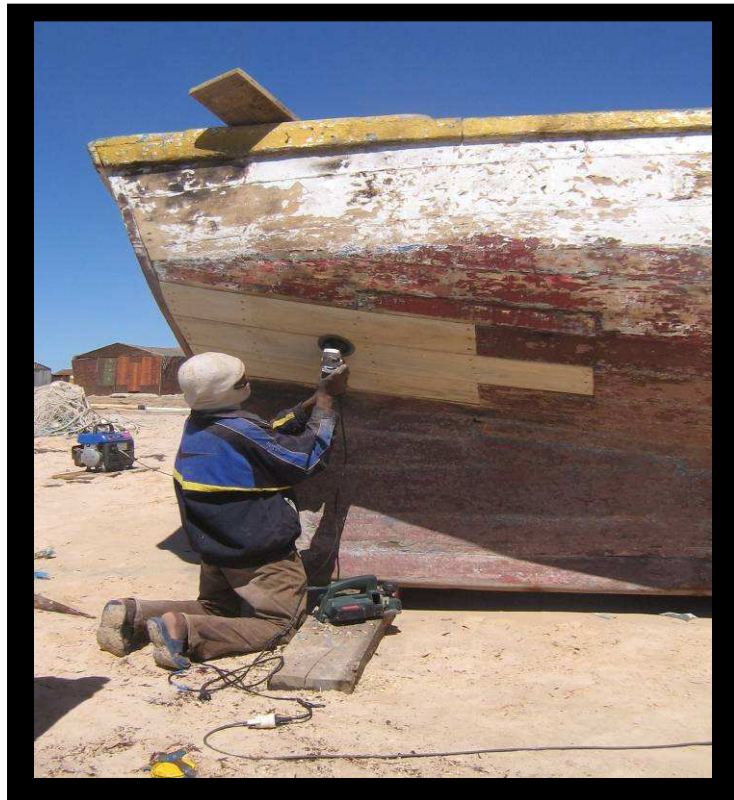
<sup>37</sup> Ahmeddu w. Lûli, Teyshot, 21 novembre 2007.

<sup>38</sup> Il faut bien avoir à l'esprit que les artisans maures sont très mobiles, qu'ils sont habitués à aller travailler là où l'on a besoin d'eux.

<sup>39</sup> Entretien avec Sheykh w. Nâhi et Vâdel w. Nâhi, Rgeyba, 10 février 2008.

En 1993, la FIBA et l'UICN lancent en effet un nouveau projet de restauration de la flotte imrâgen, destiné à l'ensemble des villages du Parc. Un groupement coopératif de propriétaires de lanchés est créé, malgré les réticences des Imrâgen. En février 1995, sept bateaux ont déjà été remis à neuf. A partir de mars 1995, les quatre autres lanchés en lamellé-collé seront réalisées au chantier naval de Rgeyba (*ibid.* : 75).

Cliché : Charpentier effectuant la réparation de la coque d'une lanche, Iwîk, février 2008



Fin 1995 et début 1996, devant l'état de dégradation de la flotille, qui ressort d'un inventaire effectué au niveau de chaque village du Parc, il est décidé de relancer la construction de lanchés sur la base d'un plan de lanche canarienne. Un travail documentaire est alors effectué aux Canaries (Lanzarote) par Pascal Barbotte, charpentier de Marine de Douarnenez. A partir d'un demi-modèle de lanche trouvé dans un chantier naval d'Arrecife, probablement réalisé dans les années 1930, P. Barbotte réalise des plans de forme et de charpente à l'échelle 1/10<sup>ème</sup> qui serviront ensuite à la réalisation du premier prototype de lanche du chantier. La première lanche, nommée Ichiglane est terminée dès février 1997, et la deuxième lanche réalisée sur le même modèle qu'Ichiglane, un an plus tard. Avant fin 2001, selon F. Renault, dix lanchés sont fabriquées sur ce modèle par les artisans de Rgeyba (*ibid.* : 79).

Le but du projet est de former les artisans locaux aux techniques de construction et de réparation des lanchés, avec un outillage plus performant que l'outillage traditionnel, et de confier aux Imrâgen la gestion leur propre atelier de réparation. Actuellement le chantier de Rgeyba compte deux charpentiers salariés, dont le responsable, un gérant et un gardien. Il produit une moyenne d'une lanche par an, contre deux pour un artisan indépendant.

Ni Bukhâri, ni Nahi, ni leurs fils<sup>40</sup> n'acceptent de travailler pour le compte du chantier. Ils préfèrent continuer de travailler en indépendants. Il est néanmoins prévu qu'ils puissent bénéficier ponctuellement de l'outillage du chantier naval.

<sup>40</sup> Exception faire de °Obeyd w. Lûli qui travaille pour le chantier pendant deux ans.

Même si ce chantier connaît depuis plusieurs années des problèmes d'autonomisation et de gestion, et s'il n'a pas été sans conflits entre artisans mauritaniens et européens, il a indiscutablement permis de relancer cette activité et de réaliser un transfert de technologies, avec une démarche intéressante de recherche documentaire et de sauvegarde d'une mémoire technique commune aux Canariens et aux Imrâgen.

### **2.1.3-Historique de la diffusion de la pêche de la courbine chez les Imrâgen**

Les témoignages recueillis s'accordent pour affirmer que les Imrâgen ne commencent à s'intéresser à la pêche de la courbine qu'à la fin des années 1960<sup>41</sup>. Les Awlâd °Abd el-Wâhad de Mamghâr s'intéressent les premiers à cette pêcherie, ce qui n'est pas une surprise puisque la SIGP entretenait des relations très fortes avec les ressortissants de cette tribu et avait un centre de transformation des produits imrâgen à Mamghâr, depuis 1932. Il est fort probable que la SIGP ait encouragé les pêcheurs de Mamghâr à commencer à pêcher la courbine et à transformer cette espèce<sup>42</sup>, à un moment où les pêcheurs canariens commençaient à quitter Nouadhibou.

Les filets courbine<sup>43</sup>, de fabrication espagnole, sont vendus par les Canariens à Nouadhibou. La SIGP, et notamment un certain Boujnah, joue également un rôle dans la fourniture de filets aux Imrâgen. Les filets sont achetés déjà tissés, prêts à être montés.

Outre le fait que la courbine ne fait pas partie des espèces qu'ils ciblent habituellement au filet d'épaule pour des raisons évidentes de taille (une courbine pèse en moyenne une vingtaine de kilos), plusieurs raisons peuvent expliquer cet intérêt tardif pour cette espèce<sup>44</sup>, qu'ils connaissent pourtant bien et qu'ils nomment *îten* :

- Avant la fin des années 1960, la pêche à la courbine est en quelque sorte le « monopole » des Canariens qui consacrent une bonne partie de leur effort de pêche à cette espèce.
- Les lanches dont disposent les pêcheurs imrâgen sont alors en trop mauvais état pour aller manœuvrer dans des sites de pêche souvent difficiles, et pour embarquer des tonnes de poissons.
- Enfin, avant 1970, les Imrâgen ne disposent pas de filets ciblant cette espèce, des filets à grandes mailles (220 mm maille étirée) et de très grande taille, qui demandent des investissements assez lourds.

Selon Maigret et Abdallahi, cet intérêt soudain pour la courbine peut d'abord s'expliquer par une baisse de la rentabilité de la pêche au mullet durant la deuxième période de pêche (février-mars). La pêche à la courbine, destinée aux industries de Nouadhibou est alors motivée par la recherche de revenus supplémentaires (1976 : 6). Le développement de cette pêcherie tient également au bon niveau de prix proposé à l'époque pour cette espèce, supérieurs aux prix proposés pour les mullets ou les requins (Trotignon, 1981 : 351)

L'acquisition des techniques de pêche à la courbine ne présente pas de réels problèmes aux Imrâgen. Certains d'entre eux ont appris les techniques de pêche et de maniement de la lanche auprès de Canariens<sup>45</sup>. Les vieux Imrâgen qui ont connu cette époque disent

<sup>41</sup> La première pêche ciblée de la courbine par les pêcheurs d'Iwîk a lieu en 1968 (Trotignon, 1981 : 353).

<sup>42</sup> Anthonioz signale, à la fin des années 1960, que la courbine est la deuxième espèce ciblée après le Mulet jaune par les Imrâgen de Mamghâr (1968 : 764).

<sup>43</sup> Maille étirée entre 200 et 240 mm.

<sup>44</sup> Nom scientifique : *Argyrosomus regius* (ASSO, 1801).

<sup>45</sup> Pelletier parle de pêcheurs imrâgen affectés par leurs maîtres sur des chalutiers canariens (1986 : 1975). Des témoignages recueillis sur le terrain confirment ce fait.

également que ces techniques, qui consistaient à encercler le poisson leur étaient familières, car semblables à la technique d'encercllement du Mulet jaune, et étaient relativement simples à assimiler.

Dans les années 1970, la pêche à la courbine est pratiquée à la fois par les Imrâgen des villages nord, qui viennent pêcher la courbine au sud de Timiris (à l'époque, on pense que la courbine ne se trouve que dans cette zone), et des villages sud. A la fin des années 1970, le village de Teyshot compte environ dix lanches qui partaient faire la campagne de pêche à la courbine (*savra*) entre Mamghâr et Tiwilît, et ce jusqu'en 1981<sup>46</sup>.

Dès l'instant que les pirogues à moteur sont introduites dans les villages sud, les pêcheurs des villages nord ne peuvent plus rivaliser et abandonnent cette pêcherie, qui restera le seul fait des villages sud (Mamghâr compris) jusqu'à la fin des années 1990.

Dans les années 1980 et surtout 1990, on assiste à un développement spectaculaire de cette pêcherie dans les villages sud, facilité par la proximité de la ville de Nouakchott (un marché de consommation de plus en plus important), par l'utilisation de la glace, et par la diffusion progressive de véhicules 4 x 4 (land Rover puis Land Cruiser). Ce développement s'accompagne d'un enrichissement extrêmement rapide des pêcheurs des villages sud, qui bénéficient des gains de productivité des pirogues à moteur et de la diversification de leurs activités avec l'adoption de cette nouvelle pêcherie.

Dans le Parc, cette pêcherie sera relancée deux décennies après son abandon. Dès 1996, les pêcheurs d'Agadîr relancent la pêche à la courbine dans le Parc. Mais leur situation isolée au nord du Parc, ne permet pas à cette relance de se diffuser rapidement auprès des autres villages. Il est possible que cette relance ait été permise par la présence d'embarcations motorisées à Agadîr, normalement dévolues uniquement au transport de l'eau entre l'île et Nouadhibou. Le marché de la courbine, alors situé à Nouadhibou, est beaucoup plus proche et accessible pour les gens d'Agadîr que ne l'est celui des Sélaciens, à cette époque concentré à Nouakchott. Notons le rôle joué par Mbârek w. Bû Hwâr dans la relance de cette pêche, le même homme qui dix ans plus tôt lançait la pêche ciblée aux Sélaciens dans le Parc.

A partir des années 1999-2000, un armateur-mareyeur de Mamghâr, Beybiya w. Moḥammeden, commence à faire travailler ses lanches dans la pêche à la courbine, dans la zone d'Agadîr. Il positionne sa voiture à Tesheksh, bientôt suivi par deux mareyeurs des Ahl Bû Hubbêyni, Kâshif w. Iya et Bullâha w. Iya. Les trois mareyeurs unissent leurs forces et transportent également une partie des débarquements de courbine des pêcheurs d'Agadîr.

Ce n'est qu'en 2003 que le Parc décide, pour procurer aux pêcheurs une alternative à l'interdiction définitive de la pêche aux Sélaciens dans ses eaux, d'encourager la relance de la pêche à la courbine dans le secteur nord du parc. Un premier essai a lieu dans le courant de l'été 2003 avec quelques lanches. La première campagne encouragée a lieu l'année suivante, 2004, année où le Ministère des Pêches impose également des sites de débarquement pour les pêcheurs de courbines.

Depuis lors, chaque année, on assiste à un regroupement de la moitié environ des lanches du parc et d'une bonne partie des mareyeurs et de leurs voitures à Zbâra, site imposé pour le débarquement des lanches, situé à 1 km environ au sud du village d'Arkeis (Cap Tavarît), et ceci dès l'ouverture officielle de la campagne, le 15 février, jusqu'à sa fermeture fin juin.

Durant cette période et jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2007, il est décidé que la zone comprise entre la vasière d'Amojd ed-Dakhna, située à la latitude du village de Teyshot, vers Kiji, et la zone

---

<sup>46</sup> Mboyrîk w. Sidâti, Teyshot, 19 novembre 2007.

d'Awkâr Canario, située à l'ouest de Mamghâr, sont interdites à la pêche à la courbine, étant considérées comme des zones de reproduction de l'espèce.

La disponibilité des stocks de courbines pose question aux chercheurs et aucune étude solide n'a encore pu être conduite dans ce domaine. Malgré cela, cette pêcherie a été encouragée par le parc au moment du projet VPDI (FIBA). En 2008 on a assisté à une forte chute des débarquements sur le terrain, aussi bien dans le Parc que dans les villages sud.

## 2.2-Techniques et économie de la pêche à la courbine aujourd'hui

### 2.2.1-Organisation des activités de pêche : systèmes nord et sud

La première période de pêche à la courbine a lieu au cours des mois de novembre et décembre, au large de Mamghâr et de Mheyjrât : sites de pêche connus sous le nom de Awkâr Canario et de Awkâr Nteytish. La deuxième période de pêche a lieu à partir de février : la courbine remonte du sud vers le nord, atteindra Agadîr vers le mois d'avril pour poursuivre ensuite sa route vers le Sahara Occidental.

Comme dans le cas de la pêche du Mulet jaune, les Imrâgen ont mis à profit leurs connaissances empiriques sur cette espèce, dans lesquelles ils ont fondu des éléments de savoirs de pêche canariens, pour organiser leurs activités de pêche, avec notamment des périodes favorables à la pêche ou « itân-ât », qui sont différentes de celles valables pour le Mulet jaune (Boulay, 2007 : 26).

Actuellement, les filets courbine maillants sont de deux types, qui diffèrent sur la qualité du fil. Le plus solide est le filet en fils « tressés » (*nes<sup>ç</sup>a*), qui vient d'Espagne par bales de 200 m, vendu à 200 000 UM. Ces filets en coton ont une durée de vie de 9 ou 10 ans, mais sont devenus rares. Le filet appelé « maille Sénégal », moins coûteux que le précédent, présente un fil câblé, plus fin, en nylon, qui se détériore beaucoup plus vite (durée de vie de deux ans).

La technique la plus pratiquée pour capturer la courbine, dans le Parc comme hors du parc, est celle du filet dormant, déposé le matin et relevé le lendemain. Cette technique peut permettre de faire des prises intéressantes.

Mais la technique la plus recherchée est celle de l'*ighâra*<sup>47</sup> qui consiste à repérer un banc de courbines et à l'encercler le plus rapidement possible. Raison pour laquelle, les pêcheurs gardent toujours des filets dans l'embarcation prêts à être utilisés pour cette opportunité. Cela explique également le fait que les pêcheurs passent souvent 2 ou 3 nuits en mer, guettant la moindre opportunité d'*ighâra*.

**Dans le Parc**, les pêcheurs disent ne pas utiliser de filets encerclants car les lanches ne sont pas aussi rapides et donc maniables que les pirogues. En cas d'apparition d'un banc de courbines, et si la lanche est seule, plusieurs filets sont attachés bout à bout pour entourer le banc. Mais généralement, les lanches pêchent de manière groupée (à trois ou quatre), afin de coopérer en cas d'*ighâra*. Chaque lanche dispose ses filets en arcs de cercle autour du banc.

Cette technique de l'*ighâra* en lanches est déjà pratiquée par les Imrâgen au début des années 1970, également en amarrant plusieurs filets droits autour du banc : « une fois le filet fermé, il est mouillé grâce à quatre ancres et emprisonne totalement le poisson » (Maigret et

---

<sup>47</sup> Le substantif « *ighâra* », très employé par les Imrâgen pour désigner une séquence de pêche par encercllement, est un substantif formé sur le verbe *aghâra* (forme af<sup>ç</sup>ala de la racine GhWR) qui signifie en arabe littéraire « attaquer », « lancer une attaque contre », « razzier » (Reig, 1998).

Abdallahi, 1976 : 6). Cette technique aurait été empruntée aux Canariens, qui par contre utilisaient un filet spécifique pour emprisonner le poisson sans le mailler, un filet appelé « arti de calleo » (*ibid.* : 6).

Ces groupes de trois ou quatre lanches sont constitués sur la base de relations de parenté et d'amitié. Si d'autres lanches souhaitent « entrer » dans l'*ighâra*, des accords doivent être immédiatement passés pour que ces dernières reversent une partie de leurs prises aux lanches qui avaient localisé en premier le banc : ce « droit » d'entrée varie entre un quart des captures, si l'aide de ces lanches était considérée comme nécessaire, et la moitié des captures, si cette aide était considérée comme superflue. Mais les pêcheurs insistent sur le fait qu'il est difficile de refuser à une lanche d'entrer dans une *ighâra*<sup>48</sup>.

Cette collaboration est même rendue indispensable par le fait que les lanches n'utilisent pas de filets encerclant et sont tenues de prélever le maximum du banc sur le moment. Dans le cas d'une pêche collective, chaque lanche « lance » ses filets autour du banc, et remportera ce que ses filets auront maillé. Cette technique d'encercllement par une série d'arcs de cercle rappelle bien sûr la technique d'encercllement des bancs de mulets au filet d'épaule.

**Hors du parc**, une seule pirogue peut se charger de l'encercllement, qui est pratiqué à l'aide d'un filet spécial appelé « *shebke-t ighâra* », dont chaque embarcation est munie. Dans ce cas, la technique canarienne s'est maintenue. Ce filet encerclant mesure 700 à 800 m de long et présente des mailles réduites (120 mm), qui empêchent les courbines de se mailler, et qui maintient le banc vivant pendant plusieurs jours voire plusieurs semaines jusqu'à ce que l'ensemble du stock emprisonné soit prélevé.

L'*ighâra* est vue par les pêcheurs comme le coup de chance qui va leur permettre de réaliser de gros profits d'un coup d'un seul et de régler ainsi beaucoup de leurs problèmes d'argent. Mais rares sont ceux qui ont l'opportunité de faire une *ighâra* lors d'une saison.

### **2.2.2-Organisation sociale de cette pêche**

Beaucoup de pêcheurs extérieurs ne viennent travailler dans le parc qu'au moment de la campagne de la courbine, autrement dit entre février et juin. Certains d'entre eux viennent de l'est du pays et s'adonnent durant la première partie de l'hiver à l'activité agricole. D'autres ne souhaitent pas participer à la campagne de pêche au mullet qu'ils jugent souvent plus pénible physiquement et moins rentable que celle de la courbine.

La répartition des parts de pêche sur la pirogue à moteur se fait, comme sur la lanche, selon le système canarien. Après avoir décompté les dépenses générées par le carburant et la ration, les gains sont ainsi répartis :

-50% de la production revient à l'armateur et au propriétaire des filets

-50% est divisé entre le personnel de la pirogue, à raison de 1,5 ou 2 parts pour le capitaine, 1 part pour chaque matelot (trois ou quatre en général), 1 part pour l'homme qui entretient les filets

Depuis quelques années, avec l'afflux de main d'œuvre extérieure, de plus en plus de marins embarquent avec leur propre filet. Le filet courbine est un filet assez coûteux : 140 000 UM pour un filet « tressé » monté de 100 m, 280 000 pour un filet monté de 200 m de long. Restent peu nombreux les pêcheurs qui ont les moyens de s'en doter.

---

<sup>48</sup> Témoignage de Ahmeydna w. Sheddâd, Arkeis, 3 mars 2008.

On les appelle « *neshshâr* »<sup>49</sup>. Ils participent à la pose et à la relève des filets de la pirogue mais sont payés uniquement sur les produits de leur filet et ne percevront pas de part sur la production totale. Certains armateurs demandent néanmoins au *nashshâr* le ¼ de ses prises, montant de sa participation aux frais de carburant et d'amortissement de la lanche. Le *neshshâr* ne participe pas aux dépenses de ration qui sont normalement partagées entre les membres de l'équipage. Le *neshshâr* n'a le droit d'embarquer qu'un seul filet. Bien souvent, dans les périodes qui ne sont pas favorables à la pêche, l'armateur « dépanne » le *neshshâr* en lui avançant de l'argent qu'il remboursera par ses prises, sans intérêt supplémentaire. Par contre, dans le cas d'une *ighâra*, pêche par encerclement d'un banc de poissons, le *neshshâr* a le droit de percevoir une part de la recette, comme tout autre matelot.

Leur présence de plus en plus importante sur les embarcations imrâgen, pirogues mais aussi lanches, pose régulièrement la question de la répartition des recettes et des dépenses de pêche. Au départ, on refusait que le *neshshâr* perçoive sa part d'une *ighâra*. Il y a eu des plaintes à ce propos, et aujourd'hui, il bénéficie de sa part de « chasse » au même titre que les autres matelots. Inversement, le *neshshâr* ne participe pas aux dépenses de ration quotidiennes, ce qui pose souvent problème vis-à-vis des autres matelots embarqués.

Actuellement, si la majorité des mareyeurs qui s'intéressent à la pêche à la courbine dans le Parc sont des Bizân, les *hrâtîn* ne sont pas en reste et sont même parmi les plus actifs et les plus puissants du point de vue du nombre de lanches et de véhicules effectivement possédées.

Pour accéder à la matière première et s'assurer des stocks réguliers, la voie la plus simple et la plus sûre est d'être propriétaire ou copropriétaire d'une lanche. Une autre stratégie consiste à financer la réparation d'une lanche, à hauteur d'un ou deux millions, crédit qui sera remboursé en nature pendant les années suivantes par le propriétaire et / ou capitaine de la lanche. Enfin, durant la campagne de la courbine (*savra*), les mareyeurs peuvent également s'attacher des capitaines de lanches et des armateurs dépourvus de véhicules en finançant leur équipement (intrants), leurs vivres, leur eau potable.

Certains mareyeurs cumulent les deux techniques. Un propriétaire de Teyshoṭ est ainsi propriétaire de huit lanches et a investi dans la réparation de quelques autres lanches. Il contrôle ainsi près de la moitié de la flotte du village. Son objectif est de remplir le plus régulièrement ses deux Land-Cruiser, puisque c'est grâce à ses voyages qu'il amortira son investissement. Une fois les risques d'approvisionnement limités et les moyens de transport contrôlés, l'enrichissement peut être extrêmement rapide.

On comprend également que ces mareyeurs qui réinvestissent leurs gains dans la propriété de moyens de production et de transport ou dans le financement d'équipements (crédits) ont ensuite tendance à pousser leurs équipages à sortir en mer et à trouver coûte que coûte du poisson.

Cette relation de dépendance des pêcheurs vis-à-vis des mareyeurs se retrouve dans de nombreuses sociétés de pêcheurs de par le monde. Pour Acheson, cette relation étroite s'explique d'une part par le fait qu'il est très difficile pour les pêcheurs d'assurer également le métier de commercialisation. Elle permet d'autre part aux pêcheurs de réduire les incertitudes de la mise au marché de leurs produits et d'obtention de capitaux de pêche (1981 : 281-282).

Actuellement, le Parc tente de réduire la pression des mareyeurs sur l'activité de pêche en limitant leur nombre par l'instauration d'une carte de mareyage, dont l'obtention est soumise

---

<sup>49</sup> De la racine arabe NShR : étendre, déployer.

à quatre critères : être amrîg, être propriétaire de lanche, être membre d'une coopérative, être propriétaire d'un véhicule. Ces critères ainsi qu'une liste de personnes ont été définis lors de l'atelier de concertation d'Iwîk en 2006.

Ces critères posent différents problèmes. Le premier pose l'éternelle question de la définition actuelle du nom « amrîg »<sup>50</sup>. Le second critère aura pour effet négatif de renforcer la position dominante des armateurs dans la gestion des revenus de la pêche. Le troisième a pour but d'exclure les hommes qui ne font pas partie des coopératives villageoises, mais il semble aisé à contourner. Le quatrième va de soi, même s'il empêche encore une fois les hommes les plus faibles de faire du commerce de poisson et renforce la position des hommes forts actuels.

Cette mesure est très discutable tout d'abord parce qu'il n'est pas dit que les quelques élus diminuent leur pression sur les équipages. Elle vise à faire davantage profiter les mareyeurs « imrâgen » et à exclure les « autres ». Or on sait que parmi les principaux mareyeurs actuels et les plus puissants économiquement, les Imrâgen sont en bonne place.

Par ailleurs, certains hommes n'ont jamais pêché et ne peuvent donc pas être considérés comme des Imrâgen, mais ont une réelle légitimité dans la zone, du fait de l'ancienneté de leur implantation, et jouent traditionnellement un rôle important dans la commercialisation des produits de la pêche : c'est le cas par exemple des Ahl Bollahi à Mamghâr, de Rekkônu, des Ahl Budde à Iwîk, des hommes des Gor<sup>c</sup> à Arkeis.

### **2.2.3-Fonctionnement des filières commerciales**

La commercialisation de la courbine présente actuellement quelques contraintes. La première réside dans le fait que ce poisson volumineux ne peut être acheté entier par les petits consommateurs, qui préfèrent acheter des poissons de petite taille. Cette pêche s'était développée dans les années 1970 grâce à l'existence du marché du salé-séché. Mais aujourd'hui, la filière de la courbine en salé-séché absorbe des stocks limités et le marché du frais, à Nouakchott notamment, est concurrencé par d'autres espèces. Un autre problème réside dans le fait que les stocks sont débarqués par gros tonnages, du fait du système des *ighârât*. Ces gros tonnages font systématiquement chuter les cours à Nouakchott et Nouadhibou et se traduisent par des approvisionnements irréguliers des marchés.

Les courbines sont achetées par des mareyeurs aux pêcheurs aux points de débarquement (300 UM le kg en mars 2008). Le mareyeur transporte ensuite les courbines en ville, où elles sont vendues à des grossistes mauritaniens (550 UM le kilo en mars 2008), auprès desquels viendront s'approvisionner des détaillantes, ou des commerçants sénégalais qui achemineront les produits sur les marchés sénégalais. Parfois, l'afflux de stocks fait chuter les cours à 300 UM/kg sur le marché de gros, ce qui fait baisser les prix d'achat aux pêcheurs à 200 UM/kg. Au contraire, la raréfaction des produits peut faire monter les cours jusqu'à 1200 UM/kg<sup>51</sup>.

Quand l'afflux des stocks est trop important par rapport à la demande urbaine, les grossistes ont la possibilité de garder une partie des cargaisons dans de la glace pendant quelques jours jusqu'à ce que les cours remontent. Le problème des mareyeurs qui achètent le poisson aux pêcheurs est que ces grossistes ne paient pas à la réception des produits, mais après la vente de ces derniers

---

<sup>50</sup> Pour le Parc, être « amrîg » signifie-t-il : être né de parents pêcheurs, être né dans un des villages du parc, posséder la technique de la pêche au filet d'épaule et la pratiquer, résider dans l'un des villages, ... ?

<sup>51</sup> Témoignage d'un mareyeur interrogé à Arkeis, <sup>c</sup>Abdallâhi w. Sheyffîf, 4 mars 2008.

Lorsque le poisson est bien frais, les mareyeurs partent vendre la production à Nouakchott où le marché du frais est beaucoup plus important qu'à Nouadhibou. Lorsque le poisson présente une fraîcheur moindre, il est écoulé à Nouadhibou où plusieurs sociétés fabriquent de la courbine en salé-séché (Rama), destinée aux marchés espagnols. En mars 2008, ces sociétés n'achetaient le poisson qu'à 400 UM/kg, contre 700 UM/kg au cours de l'année 2007.

D'où l'intérêt de l'utilisation du filet encerclant (*shebke-t ighâra*) dans les villages sud, qui permet, par des prélèvements réguliers sur un banc, de limiter l'afflux massif de produits sur les marchés urbains, et donc de réguler les prix.

### **2.3-Effets économiques du développement de cette pêche**

Dès les années 1970, le développement de la pêche de la courbine chez les Imrâgen, dont l'unique débouché est la vente de produits salés-séchés aux sociétés de Nouadhibou, et notamment à la SIGP, se traduit par une forte augmentation des revenus des pêcheurs. A Iwîk, alors que les revenus du salé-séché augmentent de 165% entre 1973 et 1979, la part des revenus de la courbine dans l'ensemble de ces revenus passe de 9% à 48,7% au cours de la même période.

Les témoignages recueillis s'accordent à dire que, dans les années 1980, les villages sud qui se sont dotés de pirogues à moteur, et en particulier le village de Mamghâr, connaissent une augmentation très nette des revenus de la pêche. Celle-ci se traduit immédiatement dans l'achat de véhicules tout-terrain, dans l'achat de terrains à Nouakchott et la construction de maisons. Le début des années 1990 se traduit ensuite par quelques années difficiles, et par la ruine brutale de familles qui s'étaient enrichies dans la décennie précédente<sup>52</sup>.

A l'intérieur du Parc, c'est surtout le village d'Arkeis qui bénéficie depuis 2004 du développement de la pêche de la courbine. Dans les dernières années environ 50 % des lanches actives de l'ensemble du PNBA venaient débarquer à Zbâra, situé à 1 km au sud d'Arkeis. Or ce village ne compte qu'une seule boutique faisant du commerce de détail à des prix assez élevés. Le fait qu'il s'agisse d'une boutique coopérative laisse penser que les gains réalisés profitent à l'ensemble des actionnaires de la coopérative du village. Mais nous n'avons que peu d'informations sur les modes de gestion des coopératives villageoises.

Certains puissants mareyeurs actuels auraient commencé à prospérer durant cette période. Beybiya w. Moḥammeden fut par exemple le premier homme à Mamghâr à acheter une pirogue à moteur. Les gens du village disaient à l'époque qu'il était fou. Mais aujourd'hui, Beybiya figure parmi les deux ou trois mareyeurs les plus puissants du parc.

Avec la conversion de la pêche imrâgen en pêche commerciale, on a assisté à une conversion partielle des éleveurs de la région à l'activité de mareyage. Beaucoup d'éleveurs qui étaient en contact avec les Imrâgen, et avec lesquelles ils entretenaient des relations sociales de sujétion, se sont convertis dans cette économie, à laquelle ils consacrent des investissements importants, tout en gardant une activité d'élevage.

Les revenus de la pêche sont considérés comme irréguliers et « habités » par les djinns. Les propriétaires de moyens de production disent des revenus de la pêche qu'ils se volatilisent en un rien de temps, et donc qu'ils doivent être rapidement réinvestis. Ces investissements sont réalisés dans l'achat de terrains en ville, la construction de maisons, et dans le bétail. Ce dernier, contrairement au poisson, est considéré comme un placement sûr, même si sa

---

<sup>52</sup> Aḥmeddu w. °Abderrahmân et Nûnu w. El-Ghâyd (ASSPCI, Association de sauvegarde du Patrimoine culturel imraguen), Nouakchott, 9 décembre 2007.

rentabilité est très variable et demande un suivi constant du travail des bergers, des approvisionnements en eau, etc.

La pêche de la courbine constitue un cas intéressant d'emprunt technique. Introduite à la fin des années 1960, mais déjà familière de certains Imrâgen avant cette date, la pêche de la courbine est rapidement appropriée dans les années 1970 par les pêcheurs imrâgen dans leur ensemble.

Cette appropriation comprend l'acquisition de lanches canariennes, de filets courbines, de savoirs techniques (technique de l'*ighâra* notamment) et du système de répartition des parts de pêche. Cette pêche est la première véritable pêche commerciale pratiquée par les Imrâgen. Le transfert technologique fonctionne dans les villages sud comme dans les villages / campements du Banc d'Arguin.

Cet emprunt technologique connaît deux destins différents dans le Parc et hors du Parc où l'introduction des pirogues motorisées au début des années 1980 provoque l'abandon par les villages nord de cette pêche. Celle-ci ne sera relancée qu'après la parenthèse de la pêche aux raies et requins qui se refermera, officiellement seulement, en 2004.

La pêche de la courbine a fortement contribué au développement économique des villages sud dans les années 1980 et 1990 et occupe aujourd'hui une place très importante dans les stratégies des pêcheurs du Banc d'Arguin<sup>53</sup>, mais pour combien d'années encore ?

### **3-Invention et interdiction de la pêche aux Sélaciens dans le Parc**

#### **3.1-Historique de la pêche aux Sélaciens**

Les petits sciaenidés, et notamment le *tollo* (Emissole lisse, *Mustelus mustelus*), sont pêchés transformés avant les années 1970 par les Imrâgen, pour les sociétés de Nouadhibou. Il ne s'agit sans doute pas de pêches ciblées, mais plutôt de captures accidentelles, qui n'ont qu'une valeur marchande limitée par rapport à celle de la courbine ou du Bacalao. Les petits requins sont également pêchés par les Canariens, puisque cette espèce est prisée des consommateurs canariens.

Dans le Parc, il faut attendre le milieu des années 1980 pour que les Imrâgen se mettent véritablement à cibler ces espèces, qu'ils ne consomment pas et qui, pour une partie d'entre elles, sont vues comme sources de dangers, notamment lors des séquences de pêche à pied au filet d'épaule. Le sang libéré par les muets, une fois maillés et la tête cassée, attire très souvent en effet les requins.

Cette pêche est lancée dans le nord du parc, à une époque où les agents de conservation n'ont quasiment aucun moyen pour contrôler les activités humaines et surtout les activités de pêche. Son développement très rapide est permis par la réunion d'un certain nombre de facteurs comme la multiplication des lanches dans le Parc et des véhicules tout terrain, et le besoin de développer une nouvelle pêche commerciale dans le Parc après l'abandon de la pêche de la courbine quelques années plus tôt.

« Les premières pêches ciblées aux raies et requins ont commencé en 1985. Le premier dans la zone à s'être lancé dans cette pêche fut Mbârek w. Bû Hwâr, d'Agadîr. Il y avait avec lui à l'époque un certain Hassan Djey (un Wolof) et Bamba w.

---

<sup>53</sup> Espèce la plus pêchée dans le Parc en 2006, au même niveau que le Mâchoiron (Taleb Ould Sidi, 2007 : 26).

°Ethmân, un homme de Ndjago. Je me souviens que nous les avons arraisonnés sur l'île de Kiji, sur laquelle ils débarquaient des captures de raies et requins. Il y avait 7 transformateurs qui travaillaient pour eux sur l'île. Les carcasses n'avaient pas de valeur à l'époque mais ils les transformaient quand même. Les ailerons étaient mis à sécher et étaient destinés aux marchés gambien et ghanéen. Ils fabriquaient également de l'huile de foie de requins qui était alors conservée dans des fûts.

Vers 1987, tout le monde s'est lancé dans la pêche aux Sélaciens. Il y avait énormément de carcasses abandonnées, puisque c'était les ailerons que les commerçants recherchaient. Après quelques temps, certains d'entre eux ont commencé à embarquer quasi-gratuitement ces carcasses pour les transformer. Ces commerçants, à ce moment, se sont enrichis.

Les restrictions de pêche sur les raies et requins ont été décidées à partir de 2000 : le calendrier de pêche a été rétréci et le nombre d'engins embarqués a été limité. Vers 2002-2003, le Parc a proposé le rachat des filets raies-requins aux pêcheurs »<sup>54</sup>.

Au début des années 1990, après le départ des intermédiaires sénégalais qui achetaient à Nouakchott les ailerons de raies et requins, des commerçants maures, des Ahl Bû Hubbêyni pour beaucoup mais pas uniquement<sup>55</sup>, se spécialisent dans le salage et la vente des carcasses de raies et de requins qui, à l'époque, ne présentent en effet aucune valeur marchande. Le plus actif d'entre eux est sans doute Sheyfif w. El-Ghâyd (Habîbullah w. Aḥmeddu de son vrai nom), dont nous reparlerons dans le deuxième chapitre de cette étude. Des équipes de transformateurs mauritaniens sont installées dans les villages du Parc au moment de la campagne de pêche et se chargent du saumurage des carcasses, destinées à des intermédiaires ghanéens et gambiens installés à Nouakchott.

Selon M. Ducrocq, M.L.O. Sidi et L.O. Yarba, en 1998 (année de démarrage du projet de conservation des raies et des requins), la campagne de pêche aux raies guitares s'étend de février à août, entrecoupée d'une petite période de mai à juillet consacrée, chez les pêcheurs d'Iwîk et de Ten °Allûl essentiellement, aux petits requins (s.d. : 18). Ces auteurs signalent qu'en raison d'une baisse des rendements de grands requins, ceux-ci ne sont plus ciblés qu'occasionnellement (en mai et juin) en 1998 (*ibid.* : 18).

Les raies et requins sont pêchés au filet dormant. Le filet à raies guitares est un filet maillant calé de fonds, dont les mailles étirées se situent entre 220 et 300 mm ; de faible chute (moins de 1,50 m), sa longueur varie de 100 m à plusieurs centaines de mètres (*ibid.* : 29). Le filet à grands requins est un filet dont la maille étirée peut osciller entre 280 mm et 400 mm, avec une forte chute, pouvant atteindre 6 m (*ibid.* : 29). Le filet à petits requins *tollo* ou *kâsôn* (*Mustelus mustelus*), qui est toujours employé aujourd'hui<sup>56</sup>, est un filet maillant fixe de 140 à 160 mm de maille étirée, de 100 à 150 m de long pour une chute de 25 à 40 mailles (Isselmou, Labrosse, Bouzouma, 2006 : 36-37).

L'avantage de ces espèces, qui sont transformées sur place, est qu'elles ne nécessitent pas de glace. Par contre, elles obligent à acheminer du sel sur les sites, ce qui n'est pas le cas par exemple du mullet. Cette filière de transformation, organisée par des commerçants locaux et employant des transformateurs mauritaniens, connaît un développement important dans le milieu et à la fin des années 1990.

Après quelques années, les revendeurs ghanéens viennent s'installer à Nouakchott, où ils se trouvent toujours aujourd'hui. Les transformateurs mauritaniens sont progressivement

<sup>54</sup> Abou Gueye, Iwîk, 16 février 2008.

<sup>55</sup> On signale également un homme des Tagunânt nommé Moḥammed Vâll w. °Azîzi, un homme des Awlâd °Ammoni nommé Aḥmed w. Kerkûb, qui pratiquait encore le commerce du poisson séché en 2007.

<sup>56</sup> Contrairement aux deux autres qui sont désormais interdits.

« remplacés » par des transformateurs sub-sahariens à partir des années 2002 et 2003 : la plupart sont maliens, quelques uns sont sénégalais, d'autres ghanéens. Les Maliens transforment surtout le Mâchoiron (Poisson chat), tandis que les Ghanéens sont surtout intéressés par les raies et requins.

### **3.2-Boom de la pêche aux Sélaciens et effets sur l'économie des villages du parc**

Pour des raisons de proximité des sites de pêche, ce sont surtout les villages de Teyshot, de Rgeyba et d'Iwîk, qui ont certes les flotilles les plus importantes, qui sont les plus actifs dans la pêche aux Sélaciens et dans la transformation des carcasses des raies et des requins. Ten °Allûl devient actif surtout à partir de 1997, avec le retour de certains hommes du village qui travaillaient à Nouadhibou. Plusieurs raisons expliquent le choix de ces hommes : la pêche aux Sélaciens est en plein boom ; la pêche est de moins en moins rentable à Nouadhibou ; la piste de voitures Nouakchott-Nouadhibou passe par le village et est susceptible de générer de petites activités commerciales ; enfin c'est le début de l'existence des coopératives dans le Parc.

« En 1998, les quelques lanches de Ten °Allûl rapportaient dans les meilleurs mois de campagne aux raies-requins 1 000 000 UM / mois. Mais ces revenus bénéficiaient en grande partie aux *tolba*, comme Ngûr w. Bollâhi ou Ba w. El-Hassan, arrivés à Ten °Allûl en 1997 »<sup>57</sup>.

Si la pêche de la courbine peut être considérée comme la première véritable pêche commerciale chez les Imrâgen, la pêche ciblée aux Sélaciens est la première pêche qui cible des espèces uniquement pour leurs ailerons<sup>58</sup>, destinées exclusivement à une consommation extérieure (asiatique en l'occurrence), qui demeure jusqu'à présent énigmatique pour les pêcheurs. Si ce type de pêche, qui est apparu souvent comme un gâchis de captures, a pu avoir lieu c'est sans doute du fait du statut très négatif que ces espèces avaient dans les représentations imrâgen.

Les revenus que cette pêcherie a générés ont permis, en l'espace d'une dizaine d'années, à certains pêcheurs et commerçants du Parc de s'enrichir, les premiers par la vente des ailerons, les seconds par la revente de ces mêmes ailerons et / ou par l'organisation d'une filière de transformation des carcasses, dont la marge de profit était très importante puisque les carcasses étaient abandonnées presque gratuitement par les pêcheurs.

Comme dans les villages sud, qui connaissent une période faste dans les décennies 1980 et 1990 avec la diffusion d'embarcations motorisées et le développement parallèle de la pêche à la courbine, les villages du parc, du moins certains d'entre eux, connaissent des années favorables dans les années 1990 du fait de cette nouvelle pêcherie, extrêmement lucrative.

Néanmoins, c'est à ce moment que les écarts socio-économiques entre les familles imrâgen se creusent, écarts qui seront renforcés 1° par les grandes disparités existant entre les pêcheurs dans leurs capacités de gestion et 2° par l'instrumentalisation et l'accaparement qui seront faits des coopératives par les mêmes personnes à la fin des années 1990.

En l'espace de quelques années, dans la deuxième moitié des années 1990 et les premières années 2000, certains individus et les familles auxquelles ils appartiennent multiplient par trois ou quatre leurs capacités économiques. Il est évident que la pêcherie des Sélaciens a

---

<sup>57</sup> Amadou Sall, superviseur des enquêteurs de l'IMROP, Iwîk, 13 février 2008.

<sup>58</sup> Selon Bakary Sow, en 1997, à Teyshot, les requins sont vendus au prix de 400 UM aux transformateurs, et les ailerons sont achetés aux pêcheurs entre 9 000 et 13 000 UM/kg. 10 000 UM à l'époque correspond au salaire mensuel d'un petit fonctionnaire.

joué un rôle très important de renforcement de leur position économique, et partant politique, même si celle-ci avait germé bien avant. Je pense par exemple aux familles des Ahl Budde à Iwîk, des Ahl Negli et Ahl Le-Khlîve à Tessot, Teyshot et Rgeyba, des Ahl Jdeydu à Mamghâr, Teyshot et Ten °Allûl.

### 3.3-Modalités de mise en œuvre de l'interdiction

Face au développement incontrôlé et très rapide de cette pêcherie dans le Parc et compte tenu du rôle de zone privilégiée de reproduction et de grossissement que joue le Parc pour plusieurs espèces de raies et de requins, une initiative de régulation de cette pêcherie dans le Parc est lancée à partir de 1998. Leur reproduction est connue comme étant très lente (Ducrocq, Sidi, Yarba, s.d. : 11). Les stocks du PNBA sont donc menacés d'extinction rapide si aucune mesure de conservation n'est prise.

Dès 1997, les enquêteurs de l'IMROP, formés dans le cadre du projet ACGEBA (1997-2001) de la Coopération française, sont chargés de faire un premier suivi spécifique de ces espèces pour le PNBA, sur financement de la FIBA.

Des discussions ont ensuite lieu avec les représentants des pêcheurs des différents villages, chaque année, à l'occasion d'un atelier de concertation<sup>59</sup>. Selon M. Ducrocq, M.L.O. Sidi, L.O. Yarba, chaque année, les Imrâgen acceptent de nouvelles mesures de régulation de la pêcherie, tant au niveau des filets embarqués que des périodes de pêche (*ibid.* : 28). Les raies et requins sont définitivement interdits à la pêche dans le PNBA en 2003, pour une application en 2004.

Ces ateliers de concertation, qui naissent subitement en 1998, et qu'on nous présente comme des réunions tout à fait équilibrées entre des « représentants » des pêcheurs, les autorités du Parc, des représentants de ministères et des scientifiques (Ducrocq, Sidi, Yarba, s.d. : 32), posent d'emblée la double question de la marge de négociation des représentants imrâgen, pour certains illettrés et occupant une position sociale incomparable avec celle de leurs interlocuteurs, et de leur capacité à prendre la parole face à des représentants de l'Etat, des directeurs, des bailleurs de fonds internationaux et des chercheurs étrangers.

Il est en effet surprenant qu'en 1999, lors de l'atelier d'Iwîk, les représentants imrâgen acceptent deux mesures de conservation aussi fortes : d'une part, s'engager dans une démarche devant conduire à l'interdiction des raies et requins, d'autre part, stopper toute pêche ciblée aux tortues vertes. Les raies et requins constituent à l'époque leur plus importante source de revenus et les tortues vertes occupent une place très importante dans leur alimentation, notamment lors des périodes où le poisson est rare, comme nous le verrons dans le troisième chapitre de cette étude.

Lors de l'atelier de concertation annuel de Teyshot de 2002, le Parc propose aux pêcheurs de racheter leurs filets raies et requins (filets à grands requins, filets à petits requins, filets à raies), sur financement de la FIBA. Lors de l'atelier suivant, qui a lieu le 20 décembre 2003 à Ten °Allûl, les Imrâgen s'engagent à ce que toute pêche ciblée soit définitivement abandonnée dans le Parc, qui s'engage pour sa part à « indemniser en argent les propriétaires de filets à raies et requins, sur la base d'un recensement qui avait été réalisé en janvier 2002 et [à] poursuivre les appuis au développement d'activités durables » (Ducrocq, Sidi, Yarba, s.d. : 32).

Mais le manque à gagner pour les familles est sous-estimé par le parc et son partenaire et initiateur du « projet Raies et Requins », la FIBA. L'alternative de la pêche à la courbine qui

---

<sup>59</sup> Atelier de Mamghâr en 1998, atelier d'Iwîk en 1999, atelier de Tessot en 2000, atelier de Rgeyba en 2001, atelier de Teyshot en 2002, atelier de Ten °Allûl en 2003.

est proposée aux pêcheurs en été 2003 est une alternative économique a priori intéressante. Mais cette proposition est faite alors que l'on ne dispose que de très peu de données scientifiques sur l'état et la durabilité du stock. On sait par ailleurs que le filet courbine est peu sélectif et pêche des stocks importants de Sélaciens.

Au-delà des effets économiques très durs de ces mesures écologiques sur les petits pêcheurs, on est en droit de douter de leur efficacité en terme de limitation de la pêche. Les travaux de l'IMROP dans le PNBA nous donnent un certain nombre d'éléments d'évaluation de ces mesures.

Ils montrent qu'après 2003, les raies et les requins représentent encore une part importante des stocks pêchés dans le Parc, notamment dans les villages d'Arkeis (près de 50% des débarquements entre 2004 et 2006), de Teyshoḡ et de Ten °Allûl. Certes, les raies guitares (*Rhinobatos cemiculus*) ne sont plus pêchées depuis 2004 et les filets raies et requins ne sont plus visibles depuis leur interdiction en 2004. Mais les stocks débarqués des autres espèces de raies ont connu une augmentation dans trois villages du Parc entre 2004 et 2006 : Arkeis surtout, Ten °Allûl et Agadîr. Il s'agit des villages où la pêche à la courbine est la plus active, ce qui n'est pas surprenant puisque le maillage des filets utilisés pour la pêche à la courbine est proche de celui qui était utilisé pour les raies et les grands requins. Parmi eux, le *Rhisopriodon acutus* a même connu une augmentation de stocks débarqués entre 2003 et 2005 (près de 400 t.), pour redescendre à un peu moins de 300 t. en 2006 (Taleb Ould Sidi, 2007 : 26-28).

Au début du mois de mars 2008, on constatait à Zbâra (un site de débarquement des lanches durant la pêche à la courbine, situé près du village d'Arkeis) des débarquements très importants de raies (*njeyme*), qui étaient transformées sur le site de Ten °Allûl ou acheminées en frais jusqu'à Nouadhibou.

Si la pertinence de mesures de conservation à prendre sur cette pêcherie n'est absolument pas discutable, les modes d'intervention visant à réguler puis à interdire la capture de ces espèces ont sous-estimé l'importance des dimensions socio-économiques et celle de la recherche d'alternatives sérieuses à proposer aux producteurs. Il y a un déséquilibre flagrant entre les capacités de l'institution et de ses partenaires à contrôler et interdire, et leurs capacités à réfléchir sur de nouvelles alternatives garantissant un développement socio-économique cohérent de cet espace.

La pêche aux Sélaciens, pratiquée occasionnellement dès les années 1960 et 1970, est véritablement lancée par les pêcheurs imrâgen à la fin des années 1980 et se développera dans les années 1990, jusqu'à sa limitation puis son interdiction définitive par le Parc national du Banc d'Arguin en 2004.

Les raies et les requins sont les premières espèces qui sont pêchées exclusivement pour la commercialisation à l'extérieur des villages. Les commerçants des Ahl Bû Hubbeyni, en relation avec des commerçants sénégalais puis ghanéens, jouent un rôle important dans le développement des filières de commercialisation des ailerons de raies et de requins, d'une part, et des carcasses salées-séchées, d'autre part.

Le développement de cette pêcherie contribue à changer les mentalités des pêcheurs vers des logiques d'enrichissement personnel. Il a en outre un impact économique très important sur le développement économique des villages du parc dans les années 1990 et sert même de tremplin pour certains armateurs-mareyeurs locaux. Cette filière se caractérise également par le début d'un afflux de marins et de transformateurs extérieurs aux villages du Parc, à la fin des années 1990 et au début des années 2000.

L'interdiction de la pêche en 2004, malgré des justifications écologiques indiscutables, est lourdement ressentie par les familles de pêcheurs et n'est qu'en partie respectée jusqu'à ce jour.

## 4-Synthèse des changements techniques, économiques et sociaux opérés

### 4.1- Changements techniques

Depuis les années 1960, le système technique des pêcheurs imrâgen a subi des changements importants, qui peuvent se résumer 1° au passage d'une pêche à pied ou à la nage à une pêche embarquée, 2° à l'abandon de certaines espèces au profit de nouvelles et 3° à la disparition progressive de la pêche au filet d'épaule.

Cette technique de pêche, qui faisait la spécificité des pêcheurs imrâgen se maintient difficilement et semble de moins en moins pratiquée. Hors Parc, à Mheyjrât par exemple, elle était encore pratiquée depuis le rivage jusqu'en 2006 mais a été abandonnée en 2007, suite à l'interdiction du filet monofilament. Dans le parc, elle n'est plus pratiquée depuis le rivage du village, mais systématiquement sur des sites éloignés atteints en lanche.

C'est la baisse des stocks et l'éloignement des bancs de mulets de la côte qui influent le plus sur le désintérêt progressif des pêcheurs vis-à-vis de cette espèce et de cette pêcherie. Les jeunes capitaines imrâgen sont par ailleurs moins attachés à cette technique que ne l'étaient leurs pères. Enfin, les marins qui viennent de l'extérieur encouragent les Imrâgen à délaisser cette technique, considérée comme pénible et de moins en moins rentable pour eux (du fait notamment du système de répartition des parts).

Le changement technique le plus important a été réalisé au moment de l'emprunt aux Canariens des techniques de pêche à la courbine. Cet emprunt technique a « réussi » essentiellement parce que les Imrâgen voyaient depuis longtemps les Canariens pratiquer cette technique, certains travaillant même parfois directement auprès d'eux. Surtout, le principe technique d'encerclement des bancs de courbine n'était pas éloigné du principe d'encerclement des bancs de mulets, ce qui a facilité sans doute grandement le transfert technologique. Enfin, le système de capture des bancs de courbine correspondait également à la culture de pêche des Imrâgen, qui consiste davantage à faire des grosses « razzias » ponctuelles (principe de l'*iqhâra*) plutôt qu'à rechercher la régularité. N'oublions pas que les marins canariens étaient très souvent des paysans pauvres qui, eux aussi, se convertissaient à la pêche momentanément et qui n'avaient pas forcément une forte culture de pêcheurs.

Le développement de la pêche aux Sélaciens dans le Parc ne semble pas se traduire par des changements techniques importants, puisque cette espèce était déjà pêchée occasionnellement avant les années 1970 par les Imrâgen. Il prolonge plutôt les acquis techniques de la pêche à la courbine. L'innovation réside davantage dans la logique exclusivement mercantile qui motive cette pêche.

Les changements techniques se produisent donc essentiellement à la fin des années 1960 et dans les années 1970, avec le passage à la pêche embarquée et l'intérêt pour de nouvelles espèces, pêchées après la campagne du Mulet jaune. Cela a pour effet immédiat l'abandon d'espèces qui étaient à l'époque encore pêchées au filet d'épaule, qui ont aujourd'hui complètement disparu des débarquements et que seule la mémoire des plus anciens a conservées : notamment *îvre*, *tawnît*, *aqassaw*, *âzi*.

Depuis les années 1970, les Imrâgen n'ont que peu fait évoluer leurs techniques de pêche. Toujours très attachés à la pêche au filet, ils restent réticents à la pêche au poulpe, qu'ils connaissent pourtant dans les villages sud depuis 1996. Ils sont également très réticents à la pratique de la pêche à la ligne, malgré quelques essais ponctuels. Cette technique reste essentiellement pratiquée, en Mauritanie, par les Sénégalais, avec lesquels les Imrâgen ont peu de contacts. Ils ont davantage de contacts avec les marins mauritaniens des campements, qui embauchent parfois sur leurs embarcations.

On remarque en fait que les pêcheurs imrâgen sont prompts à transférer leurs savoirs et leurs techniques aux autres pêcheurs, de par leur tradition d'intégration de nouveaux arrivants. Les jeunes pêcheurs « extérieurs » sont donc nombreux à venir se former à leur contact, surtout pour la pêche au Mulet jaune et la pêche à la courbine, dont les techniques sont aujourd'hui maîtrisées essentiellement par les Imrâgen.

Mais l'inverse est plus rare. Aujourd'hui en effet, rares sont les Imrâgen qui partent apprendre de nouvelles techniques dans les campements de pêche ou dans les ports de Nouadhibou et de Nouakchott. Ceci, nous semble-t-il, explique les faibles capacités actuelles des Imrâgen à adopter et à pratiquer de nouvelles techniques, à se reconverter vers de nouvelles pêcheries. Par ailleurs, les nombreux pêcheurs qui viennent pêcher sur leurs embarcations possèdent généralement peu de connaissances de pêche voire aucune, puisque beaucoup viennent du milieu rural ou urbain. Ils ne sont donc pas susceptibles d'introduire des changements dans les techniques de pêche imrâgen.

Cette position de transmetteurs de savoirs techniques occupée par les Imrâgen ne développe pas leur désir d'apprendre de nouvelles techniques et peut constituer un frein dans leur capacité à innover<sup>60</sup>, que ce soit par l'emprunt ou par l'invention<sup>61</sup>.

On remarque enfin que les innovations techniques sont souvent introduites par les mêmes personnages, qui vont prendre plus de risques que les autres pêcheurs ou mareyeurs, et qui auront souvent une longueur d'avance dans le changement. D'autres personnages au contraire, ne joueront jamais le rôle de déclencheurs de changements techniques, mais plutôt de relais dans la diffusion de ces changements. C'est le cas par exemple des armateurs-mareyeurs des Ahl Bû Hubbeyni. Leur position tient sans doute au fait que ces hommes ne connaissent et ne pratiquent pas le milieu marin, contrairement aux mareyeurs-armateurs imrâgen qui connaissent la mer, les contraintes techniques qu'elle impose et les possibilités d'évolution qu'elle offre.

#### **4.2-Mutations dans l'économie de la pêche imrâgen**

Les débarquements totaux annuels dans le Parc national du Banc d'Arguin sont passés de 500 t. en 1997 à 2500 t. en 2005, quintuplement en 8 ans que l'IMROP explique globalement par la forte augmentation de l'effort de pêche sur la même période (Taleb Ould Sidi, 2007 : 24).

En l'espace de près de 40 ans, on est passé d'une économie avant tout tournée vers la consommation locale, basée sur des ressources halieutiques abondantes, des besoins de consommation faibles de la part des Imrâgen, à une économie tournée exclusivement vers les marchés extérieurs. Cette extraversion de l'économie (Weigel, Féral, Cazalet, 2007 : 83) se traduit non seulement par de fortes exportations de poisson mais aussi par une forte dépendance alimentaire vis-à-vis de l'étranger.

---

<sup>60</sup> Acheson note que, généralement, les sociétés de pêcheurs se caractérisent par un certain conservatisme technique et par des réticences importantes à innover (1981 : 293).

<sup>61</sup> A. Leroi-Gourhan a montré que les innovations peuvent se faire selon l'une de ces deux modalités (1992).

Cette économie commerciale s'est d'abord mise en place dans les villages sud avec l'introduction d'embarcations motorisées et la multiplication de véhicules de transport dans les années 1980 et les années 1990. Puis elle s'est implantée dans les villages du Parc avec la multiplication des lanches, le lancement de la pêche aux Sélaciens, l'introduction de la glace, puis la diversification de la production vers d'autres espèces commerciales (courbine mais aussi plus récemment tilapia et mâchoiron).

#### **4.2.1-Propriété des moyens de production et accroissement des inégalités socio-économiques**

Aujourd'hui, rares sont les capitaines de lanches ou de pirogues qui sont propriétaires de l'embarcation dont ils ont la responsabilité, alors que les armateurs sont en petit nombre et possèdent généralement plusieurs bateaux. On assiste donc à une concentration des moyens de production et d'accès à la ressource par quelques individus. Cette situation entraîne des écarts importants dans les gains enregistrés et, avec le temps, conduit à un accroissement du fossé entre pêcheurs non propriétaires et armateurs. Dans le Parc, le nombre de lanches en circulation étant limité à 110, les pêcheurs non-propriétaires n'ont, dans l'état actuel des choses que peu de chances d'accéder un jour à la propriété ou à la copropriété d'une lanche.

La création de coopératives villageoises dans le Parc, entre 1996 et 1998, dont le but recherché était de rompre l'assujettissement des pêcheurs aux mareyeurs, était motivée par une représentation très stéréotypée des rapports sociaux dans le parc entre des mareyeurs, vus comme non imrâgen et donc illégitimes dans les villages et dans l'accès aux ressources du parc, et des pêcheurs, perçus comme seuls bénéficiaires de la ressource. De cette représentation erronée voire simpliste, largement produite par les partenaires du PNBA<sup>62</sup>, a découlé la conception et la mise en œuvre de stratégies « incluantes » et « excluantes » qui ont rapidement montré leurs limites et leurs effets sur la cohésion sociale dans le Parc.

Ces coopératives n'ont pas mis de temps à devenir des « arènes » au sein desquelles les Imrâgen ont développé des stratégies de captation des aides et des logiques de pouvoir qui ont rarement bénéficié à la collectivité, mais qui ont bien au contraire accru les disparités socio-économiques entre les familles.

Actuellement, les armateurs (hors campements de pêche) les plus prospères sont dans le PNBA, les propriétaires de pirogues des villages sud étant confrontés à la baisse des stocks de poisson depuis quelques années, qui semble, d'après les personnes que nous avons interrogées, moins forte dans le Parc.

Certains armateurs, à Mamghâr notamment, possèdent à la fois pirogue(s) et lanche(s), et jonglent entre les deux espaces (intérieur et extérieur de l'aire protégée) pour le développement de leurs activités. Les pêcheurs des villages sud restent au courant de l'évolution des propriétés de lanches dans le Parc, et inversement pour les pêcheurs du Parc, qui se tiennent informés des propriétés de pirogues dans les villages sud. Les transactions qui sont faites sur ces outils de production essentiels que sont les embarcations sont un sujet de conversation très important chez les pêcheurs des deux espaces.

De plus en plus d'Imrâgen sont propriétaires de leur embarcation. Mais, parmi eux, il n'est pas surprenant de constater que les moins représentés sont les individus les plus tardivement émancipés de leur statut servile. Globalement, plus de la moitié des lanches aujourd'hui exploitées par les pêcheurs reste la propriété de Bizân de statut social élevé, certains connus et visibles sur place, d'autres beaucoup plus rares.

---

<sup>62</sup> Ceux-ci n'hésitent pourtant pas à souligner la nécessité de travaux sociologiques sur le parc (Giron, 2005 : 39).

Même si le pêcheur a une carte d'immatriculation (rôle) à son nom, le propriétaire réel de la lanche est souvent son ancien « patron », et cette situation est connue de tous. Parmi les Bizân qui ne vivent pas sur place, rares sont ceux qui viennent toutefois prélever leur part de pêche. Mais ils gardent la main sur l'outil de production, finançant son entretien<sup>63</sup>, maintenant ainsi la relation de dépendance économique et sociale qui lie à eux la famille du pêcheur. Il arrive également que certains propriétaires d'embarcation confie celle-ci à un capitaine avec lequel ils n'entretiennent aucune relation de parenté ou de sujétion : dans ce cas le prélèvement du propriétaire sur les captures est plus suivi par ce dernier.

Cette situation, comme le A.W.O. Cheikh, s'inscrit « dans le prolongement des anciennes formes de sujétion où les 'maîtres' nomades 'établiissaient' pour une saison ou pour une durée plus longue « leurs gens », participant à leur équipement, intervenant à leurs côtés contre les empiètements des groupes rivaux, tout en tirant largement parti des ressources halieutiques qu'ils pouvaient extraire de l'océan » (2003 : 24).

La clé de la réussite économique réside surtout aujourd'hui dans la propriété d'une voiture performante, capable de faire des transports de poisson, de marchandises et de glace réguliers entre les sites de débarquement et les deux villes de Nouakchott et de Nouadhibou. Les marges de profit les plus importantes sont faites par les mareyeurs.

#### ***4.2.2-Ruée de nouveaux acteurs sur la rente halieutique et boom commercial***

On le voit, le littoral en général et le Parc en particulier deviennent des espaces économiques qui exercent un fort phénomène d'attraction sur l'extérieur, tant sur les pêcheurs mauritaniens que sur les transformateurs migrants (Maliens, Ghanéens, Sénégalais, Gambiens, ...) et les commerçants, qui néanmoins sont majoritairement liés à la zone depuis plusieurs générations.

#### **Afflux de nouveaux producteurs**

Le boom de la pêche commerciale a d'abord lieu dans les villages sud dès lors que les pirogues motorisées sont introduits, augmentant les débarquements de poisson frais et de courbine en particulier, qui nécessitent des débouchés et des moyens de transport correspondants.

Ce boom de la pêche commerciale peut s'expliquer également par le rôle des rapatriés maures du Sénégal, après les événements de 1989, qui sont pour la plupart des commerçants, parmi lesquels beaucoup d'hommes de la tribu des Tendgha, et en particulier de la fraction des Ahl Bû Hubbêyni, qui doivent trouver des activités sur le littoral, leur espace de vie traditionnel, pour faire face à la difficile situation économique à laquelle ils se trouvent confrontés : beaucoup ont tout perdu au Sénégal.

La privatisation à partir de 1993 de la Société mauritanienne de commercialisation du poisson (SMCP), qui avait été créée en 1984 dans le but de réguler les prix des produits destinés à l'exportation et qui détenait le monopole de la commercialisation des espèces de fond (Hamady et Weigel, 1998 : 82), contribue grandement à l'éclosion de petites sociétés d'exportation basées à Nouakchott, autour desquelles gravitent de nombreux mareyeurs intermédiaires :

---

<sup>63</sup> La fabrication d'une lanche neuve coûtait environ 2 millions d'UM il y a 12 ans, contre 5 à 6 millions aujourd'hui, dont 500 000 UM de main d'oeuvre. Un artisan rapide et constant peut fabriquer une lanche en 6 mois.

« Les uns et les autres, dans un marché dérégulé, ponctionnent une partie de la marge au préjudice des pêcheurs, entre autres de ceux du Banc d'Arguin, et participent au déséquilibre géographique au détriment de la ville de Nouadhibou dans la mesure où les flux commerciaux sont réorientés vers Nouakchott » (Weigel, Féral, Cazalet, 2007 : 87).

Cette ruée sur le littoral crée, à partir du milieu des années 1990, un effet de surpêche annonciateur d'une baisse des stocks disponibles à proximité des villages. Au sud de Timirîs, les villages imrâgen sont à la fois confrontés à la présence des chalutiers étrangers qui viennent pêcher tout près de la côte et à la présence des campements de pêche mauritaniens :

« Dans les années 1990, il y avait beaucoup de poisson. Les familles de Mheyjrât n'avaient pas de dettes. Vers 1995, chaque village [sud] avait au moins cinq voitures. Mais depuis plusieurs années, nos captures ont baissé de 60% environ. Les familles vivent dans l'endettement et le problème c'est que nous ne savons faire que pêcher. Nous ne pouvons pas dépasser 7 milles de la côte à cause des bateaux étrangers qui raflent tout sur leur passage. Et d'ici à 7 milles, il n'y a rien à pêcher. Quant aux campements de pêche, ils ne laissent pas la mer se reposer et capturent de nombreux juvéniles dans leurs filets »<sup>64</sup>.

Selon un représentant du Ministère des Pêches interrogé à Arkeis, cette institution vient d'identifier 4024 embarcations de pêche artisanale sur tout le littoral mauritanien, entre Ndjiago et Nouadhibou, contre 3000 en 1998 et 600 en 1990 (IMROP, 2007). La zone de pêche artisanale s'arrête à 6 milles marins de la côte, mais la plupart des pirogues pêchent au-delà de cette limite, surtout lors de la pêche au poulpe qui se pratique dans des zones assez profondes. Des discussions sont en cours pour faire passer la zone de pêche artisanale de 6 à 12 milles. Actuellement, les chalutiers côtiers (des senneurs essentiellement qui pêchent des pélagiques) peuvent venir pêcher jusqu'à 6 milles de la côte.

A partir de 1997 et 1998, les témoignages concordent pour signaler le début de l'afflux des pêcheurs « extérieurs » qui viennent travailler sur les embarcations imrâgen, dans les villages sud mais aussi dans le Parc. Parmi ces hommes rares sont ceux qui s'installent sur place et fondent un foyer. La grande majorité ont leur famille à Nouakchott ou Nouadhibou. Ce qui signifie qu'une partie des revenus économiques générés par la ressource locale quitte les sites de production pour être redistribué en ville.

Cet afflux concorde avec la multiplication des campements de pêche entre Nouakchott et Mamghâr, campements qui absorbent également une part importante de cet afflux de main d'œuvre. La réussite économique de ces campements peut être fulgurante, comme l'illustre la trajectoire de Brahim Khalîl w. Sheddâd, propriétaire et gérant d'un campement de pêche installé à Mheyjrât, rencontré en décembre 2007.

D'abord installé au Sénégal, où il doit abandonner ses biens lors des événements mauritano-sénégalais de 1989, Brahim Khalîl w. Sheddâd part ensuite travailler à Nouadhibou sur de grands navires de pêche. En 1996, aidé financièrement par un parent, il acquiert une pirogue et vient s'installer à Tanît, où il recrute un équipage de marins mauritaniens et cible le poulpe. A partir de 2001, il acquiert une seconde pirogue et commence à cibler les soles et les calamars. En 2003, il déplace son campement à Nkhayle, puis en 2006 à Mheyjrât. Aujourd'hui, la société de Brahim Khalîl w. Sheddâd gère vingt-cinq pirogues à moteur, trois pick-up Land-Cruiser et un petit camion. Les débarquements sont écoulés auprès de la société SOCOPECHE.

---

<sup>64</sup> Moḥammed w. <sup>c</sup>Abdallâhi w. Moḥammed el-<sup>c</sup>Abd, Mheyjrât, 16 décembre 2007.



Cliché : vue d'un campement de pêche employant des embarcations et des équipages sénégalais, Jreyf, janvier 2007

Après des années 1980 et 1990 relativement fastes, les villages sud sont confrontés aujourd'hui à la fois à une forte concurrence des bateaux étrangers qui viennent pêcher tout près des côtes, et des pirogues des campements de pêche. Dans le parc, au contraire, la rente halieutique est préservée de la concurrence. Elle est simplement menacée par un effort de pêche qui croît d'année en année.

### **Effets sur les stratégies d'exploitation de la ressource et les rapports de production**

Le littoral habité par les communautés imrâgen, et le PNBA en particulier, est aujourd'hui conçu comme un espace de rente. Cette rente, une fois captée est réinjectée à l'extérieur et ne participe plus au développement des villages. Jeunes pêcheurs, armateurs et mareyeurs ont désormais pour habitude de réinvestir leurs gains dans le monde urbain (achat de terrains, construction de maisons, achat de taxis, ...) ou dans du bétail qu'ils font croître entre les mains de bergers.

Ce phénomène est renforcé par la présence des pêcheurs « étrangers » dans les villages, devenue indispensable au fonctionnement de l'appareil productif imrâgen. De fait, tout semble indiquer que le nombre de lanches, aujourd'hui, dépasse les capacités des pêcheurs locaux. Au moment du démarrage de la campagne de pêche à la courbine 2008, un armateur était ainsi confronté à un problème de manque de personnel : le capitaine d'une de ses trois lanches venait de se volatiliser, cherchant à émigrer clandestinement aux Canaries depuis Nouadhibou. Le reste de l'équipage s'était immédiatement dispersé sur les autres lanches actives du site de Zbâra.

« Les relations entre nous, les armateurs et les marins, surtout en début de campagne, peuvent être assez tendues du fait de ce manque de main d'œuvre par rapport au nombre de lanches disponibles, du fait également des conditions que

tendent de nous imposer les neshshâr, qui refusent souvent de nous reverser le quart des prises de leur filet »<sup>65</sup>.

L'économie imrâgen est devenue dépendante de la présence de ces « manoeuvres » (*ummâh*), ce qui n'est pas en effet sans susciter des tensions entre les propriétaires des moyens de production et cette force de travail jeune et en quête de revenus rapides.

Les marins qui viennent de l'extérieur des communautés imrâgen sont surtout présents au moment de la pêche de la courbine. Ils sont moins nombreux au moment de la pêche au Mulet jaune, car cette pêche est considérée comme pénible physiquement. C'est la raison pour laquelle, beaucoup de lanches sont immobilisées à cette saison.

Le fort développement de la pêche au Mâchoiron depuis 2001<sup>66</sup>, surtout dans le village de Teyshot (Taleb Ould Sidi, 2007 : 27) est sans doute dûe pour sa part à la présence de plus en plus nombreuse dans les villages imrâgen de transformateurs sub-sahariens qui travaillent cette espèce.

On assiste également depuis plusieurs années au ciblage du Tilapia (*tumvertel* en *hass.*, *Sarotherodon melanotheron*) au moment de la campagne du mulet. Cette espèce est également pêchée au filet d'épaule et vient en partie compenser la baisse très importante des débarquements de mulets. La recherche de rentabilisation des investissements de plus en plus lourds en filets, embarcations et véhicules pousse pêcheurs, armateurs et mareyeurs à exploiter ce type d'espèce.

Les pêcheurs qui viennent travailler dans les villages du Parc sont parfois présents depuis dix ou douze ans et affirment qu'ils ont des problèmes pour épargner ne serait-ce qu'une partie de leurs revenus. Les rations de pêche sont assez élevées<sup>67</sup> pour les pêcheurs qui ne possèdent pas de filet et qui travaillent avec le matériel du capitaine ou de l'armateur. Les vivres dans les villages sont également coûteux. Et lorsqu'ils rentrent à Nouakchott avec quelques économies, ils affirment que celles-ci se consomment en quelques jours, surtout avec les nouvelles dépenses que sont les cartes de recharge téléphoniques. Alors que la force de travail qu'ils représentent est devenue indispensable à l'économie littorale, ce sont ces manoeuvres qui parviennent finalement le moins tirer parti de la rente halieutique.

D'autant que leur situation leur offre actuellement peu de perspectives d'évolution : la pêche est devenue leur unique activité, celle-ci ne leur rapporte rien au bout du compte, et est sans espoir d'évolution puisque seuls les Imrâgen dans le parc sont autorisés à accéder aux moyens de production. Hors Parc, dans les campements des sociétés de pêche, les évolutions professionnelles sont plus ouvertes et certains capitaines s'en sortent plutôt bien, réinvestissant leurs gains qui dans un petit terrain, qui dans un taxi mis en gérance. Ces stratégies sont suivies aujourd'hui par les jeunes capitaines imrâgen.

C'est cet afflux de main d'œuvre qui a permis de soutenir un effort de pêche toujours croissant depuis 10 ans, ainsi que des investissements croissants de la part des armateurs et mareyeurs.

---

<sup>65</sup> El-Haretâni w. Hammôdi, Arkeis, 3 mars 2008.

<sup>66</sup> L'IMROP signale que le Mâchoiron (ou Poisson chat), qui n'était pas pêché avant 2001, est l'espèce la plus pêchée dans le Parc en 2006 (Taleb Ould Sidi, 2007 : 26).

<sup>67</sup> Pendant la campagne du mulet 2007, la ration de pêche d'une lanche, pour une journée de mer, oscillait autour de 3000 UM, montant incluant : 1 kg de riz, 1 kg de sucre, 500 g de thé vert (sera consommé pendant plusieurs jours), 2 paquets de biscuits, 1 litre d'huile, 1 kg d'oignons, 100 g de sel, 1 kg de charbon, 20 l. d'eau. Pour une moyenne de 20 sorties en mer par mois, un équipage de lanche dépensait environ 60 000 UM / mois de ration, soit 12 000 UM par marin dans le cas d'un équipage de 5 personnes. Ce qui représente une somme conséquente.

#### **4.2.3- Changements dans les modes de gestion domestique des revenus de la pêche**

Depuis les années 1970, les Imrâgen sont confrontés à la monétarisation de leur économie, accélérée par le développement de la pêche commerciale. Les villages sud ont connu, globalement, une embellie économique dans les années 1980 et jusqu'au milieu des années 1990. Elle ne s'est déclarée qu'au milieu et à la fin des années 1990 dans les villages du Parc, avec les premiers effets du développement de la pêche aux Sélaciens et la relance de la pêche à la courbine.

Mais il ressort des entretiens menés que les familles ont bénéficié très inégalement de ce phénomène. Certains hommes se sont enrichis très vite, tandis que d'autres perdaient toute possibilité d'accéder aux moyens de production et étaient confrontés à des difficultés économiques profondes, aggravées par une incapacité à gérer des revenus aléatoires.

Par ailleurs, des entretiens menés auprès de boutiquiers de différents villages montrent que les familles étaient beaucoup moins confrontées au problème de l'endettement dans les années 1990 qu'aujourd'hui, pour différentes raisons :

« En 1992, lorsque je suis arrivé pour la première fois à Iwîk, il y avait beaucoup de poisson et peu d'argent à circuler. Les habitants faisaient beaucoup moins de dépenses qu'aujourd'hui : ils ne mangeaient pas d'oignons, de piment, achetaient très peu d'huile végétale puisqu'ils préféraient l'huile de mullet, ils mangeaient encore très peu de riz, leurs seules dépenses étaient le sucre, le thé et un peu de riz. Ils se nourrissaient essentiellement de poisson.

En 1992 donc, les habitants d'Iwîk étaient rarement endettés vis-à-vis d'un boutiquier et n'avaient pas de raison de l'être.

Aujourd'hui, en 2008, il y a six boutiques à Iwîk contre une seule en 1992. La plupart des familles sont endettées vis-à-vis des boutiquiers. Les femmes ne transforment plus et n'ont quasiment pas d'activité génératrice de revenus.

Le paradoxe c'est que ce sont ceux qui partent pêcher qui gagnent le moins et qui connaissent le plus de difficultés économiques.

Le principal problème des familles de pêcheurs d'Iwîk aujourd'hui est qu'elles ne savent pas gérer leurs revenus. Je suis toujours obligé de vendre à crédit en attendant que les pêcheurs trouvent quelques revenus et me remboursent. Les gens me remboursent au coup par coup »<sup>68</sup>.

Dans le courant des années 1990, les familles des villages du parc font face à un afflux d'argent, mais aussi à un afflux dans leurs villages de marchandises diverses, facilité par le développement des transports et le désenclavement. Les familles se sont habituées à dépenser plus qu'elles ne le faisaient, sans se soucier de l'avenir ni d'une possible baisse de la rente halieutique. Seuls quelques individus ont réussi à gérer leurs revenus et à les réinvestir dans du matériel et des véhicules.

Actuellement, le coût des denrées dans les villages du parc est très élevé (25% plus cher en moyenne qu'à Nouakchott). Et la majorité des familles des villages imrâgen vivent dans l'endettement, exceptions faites peut-être des villages d'Agadîr et d'Arkeis où les ressources sont importantes relativement au nombre d'habitants et où elles semblent mieux gérées.

Les femmes divorcées avec des enfants à charge sont prises en charge par leurs proches, mais elles sont confrontées à de grosses difficultés économiques sachant que leurs occasions de revenus sont très minces. Elles vivent en partie grâce au *mbôle* qu'elles parviennent à soustraire lors des débarquements, et qu'elles revendent ensuite aux

---

<sup>68</sup> Sâlem, commerçant à Iwîk depuis 1992, 15 février 2008.

mareyeurs ou transforment. Leur situation n'est pas simplifiée par les comportements des pêcheurs étrangers, qui ne souhaitent généralement pas fonder une famille chez les Imrâgen.

Quelques femmes dans le Parc sont néanmoins propriétaires d'embarcations, ce qui leur facilite l'accès à la matière première et aux revenus de la pêche. Mais elles se comptent sur les doigts d'une main.

La gestion familiale des captures est complètement bouleversée par le développement de la pêche commerciale et par la présence de pêcheurs étrangers sur les lanches. Aujourd'hui, certaines femmes sont obligées d'acheter des poissons à leur fils, capitaine de lanche, du fait de la répartition des parts en vigueur.

C'est l'introduction de la glace dans le milieu des années 1990 qui réduit presque à néant le rôle des femmes dans le traitement des captures de mullets, et qui minimise leur rôle dans la société et la vie économique des villages.

Les captures sont détournées de la sphère domestique, y compris pour l'alimentation quotidienne. Les familles ont de plus en plus de difficultés à se procurer la « traditionnelle » *mbôle* que pouvait venir prélever toute personne au débarquement, puisque les captures, une fois débarquées sont directement chargées dans les 4 x 4 des mareyeurs. Par ailleurs, les sites de débarquement sont parfois éloignés du village, comme dans le cas de la campagne de la courbine lors de laquelle la moitié de la flotte de lanches débarque au même endroit (Zbâra).

Lors de la campagne de la courbine, toute personne qui obtient sa *mbôle* la revend immédiatement aux mareyeurs, au même prix que celui-ci pratique avec les pêcheurs, et repart chez elle avec quelques milliers d'ouguyas. Il s'agit généralement de personnes âgées, de femmes devant élever seules leurs enfants. La *mbôle* continue donc de jouer son rôle de soutien aux plus démunis, mais ce rôle reste anecdotique relativement aux inégalités socio-économiques que génère le développement de ces pêcheries commerciales.

Par ailleurs, ce nouveau mode de gestion de la *mbôle* pèse encore une fois sur les producteurs (pêcheurs et armateurs), qui donnent le poisson, et non sur les mareyeurs qui rachètent immédiatement le poisson aux donataires de la *mbôle*.

Depuis quelques années, des projets de développement ont permis aux femmes d'accéder à des crédits et à des petits revenus (transformation du poisson, écotourisme), qui commencent à compenser les difficultés de gestion des hommes. Mais ces revenus restent pour l'heure dérisoires et ces projets souvent mal adaptés au contexte local (Boulay, 2007).

De manière générale, comme le souligne Y. Giron dès 2005 dans le cadre de l'évaluation du projet VPDI, le parc doit travailler à un plan de développement économique global, qui articule plus efficacement mesures de régulation de l'accès aux ressources et recherche d'alternatives économiques durables, efficaces et moins inégalitaires. Ce plan de développement économique prendrait en compte l'ensemble des activités économiques de la zone (pêche et transformation du poisson, mais aussi élevage, tourisme, transport, commerce, artisanat) et proposerait des innovations sur cette base (labellisation de produits du Parc, développement des activités de visite guidée, développement d'activités artisanales, ...). Une partie de ce diagnostic économique sera engagé dans le cadre du programme de recherche AMPHORE (ANR).

## 4.3- Changements sociaux et culturels

### 4.3.1- Changement dans les relations société-nature

Plusieurs changements importants sont intervenus dans la relation des pêcheurs imrâgen avec leur milieu naturel : périodes et zones de pêche ne sont plus vraiment respectées, l'effort de pêche a fortement augmenté, surtout depuis dix ans, les espèces recherchées ont changé et les savoirs des pêcheurs se diffusent mais en se détériorant.

Lors de la campagne de pêche à la courbine, pêcheurs, armateurs et mareyeurs ne tiennent plus compte des *itân-ât*. Autrement dit, ils ne marquent pas de pause dans leurs sorties et leur effort de pêche. Lorsqu'on les interroge sur cette question, ils trouvent la question presque incongrue et surprenante. Nous avons noté néanmoins des périodes de léger relâchement des efforts et sorties, lorsque les conditions de mer ne se prêtent vraiment pas à la navigation.

La forte augmentation de l'effort de pêche ces dernières années, confirmée par les travaux de l'IMROP sur le Banc d'Arguin (Taleb Ould Sidi, 2007 : 17), se fait donc au détriment de modes de gestion des ressources qui permettraient davantage au milieu marin de se régénérer.

Mareyeurs et pêcheurs extérieurs encouragent les capitaines imrâgen à sortir toujours plus en mer, pensant multiplier ainsi leurs chances de pêche et de gains. Mais cette stratégie est souvent infructueuse, coûteuse surtout et donc peu rentable.

L'installation de campements de sociétés de pêche près des villages sud, à partir du milieu des années 1990, perturbe, au moment de la migration du Mulet jaune, les zones de non-pêche entre les villages, aménagées autrefois par les Imrâgen pour permettre aux bancs de Mulets jaunes de se reformer. Un conflit éclate par exemple fin 1996 entre un campement installé à Tanît, soit à seulement 8 km au nord de Blawakh, et les Imrâgen de ce village qui se plaignent du non-respect de ces zones de non-pêche par les pêcheurs de ces campements<sup>69</sup>.

« Ce sont les sociétés de pêche qui ont gaspillé le poisson. Alors que nous ne pêchions jadis qu'à certaines périodes de l'année, du fait des espèces que nous ciblions, les campements ne laissent pas la mer se reposer »<sup>70</sup>.

Inversement, les pêcheurs extérieurs, qu'il s'agisse de pêcheurs embarqués avec les Imrâgen ou de pêcheurs qui pêchent dans les campements proches des villages imrâgen, qualifient très souvent ces derniers de fainéants au regard du faible nombre de sorties qu'ils font par rapport à eux et au regard de leur manque d'intérêt pour de nouvelles pêcheries / techniques.

Dans le Parc, la présence des pêcheurs étrangers et des transformateurs influe sur les stratégies de pêche des capitaines imrâgen et les encourage à cibler de nouvelles espèces, plus rentables, comme le mâchoiron, ou à privilégier des techniques moins pénibles que la pêche au filet d'épaule.

Nous avons également recueilli plusieurs témoignages évoquant de jeunes pêcheurs qui, en présence d'un banc de courbines, excités par l'appât du gain, jettent leurs filets de façon

<sup>69</sup> Mohammed w. Yillul, marin qui nous a rapporté cette information, ajoute que le site de Tanît comportait alors 49 pirogues, avant tout armées pour la pêche au poulpe. Suite à ce conflit, ce campement se serait alors dispersé sur deux autres sites (Nkhayle et Blawakh). Entretien fait à Mheyjrât, 14 décembre 2007.

<sup>70</sup> Mohammed w. Abdallâhi w. Mohammed el-Abd, Mheyjrât, 16 décembre 2007.

précipitée et désordonnée, plutôt que de prendre le temps d'organiser leur piège. On pêche « moins bien », ce qui oblige à « pêcher plus ».

Les changements techniques et l'afflux de marins de l'« extérieur », qui ne possèdent pas les mêmes savoirs de pêche que les Imrâgen, voire qui n'en possèdent pas du tout puisque venant du monde urbain ou du monde agro-pastoral, sont donc de puissants moteurs de changement du rapport qu'entretiennent les Imrâgen avec l'Océan.

#### **4.3.2-Reconfiguration des rapports sociaux**

La majorité des jeunes pêcheurs venus de l'extérieur ne souhaitent pas épouser une tàmregît. Généralement, ils disent qu'elles ne sont pas aussi propres que ne le sont les femmes de la ville et qu'elles ne sont pas sérieuses. Ils considèrent également que les conditions de vie dans les villages imrâgen sont trop difficiles pour y vivre en famille. Il y a néanmoins quelques rares cas de mariages.

Les jeunes pêcheurs imrâgen ont tendance à calquer leurs stratégies familiales sur celles des jeunes marins qui viennent de l'extérieur, et qui ont pour la plupart leur famille à Nouakchott. Ils se marient de plus en plus à l'extérieur de leur communauté.

Globalement, depuis trente ans, on observe un délitement progressif des rapports de domination qui existaient entre les familles imrâgen et les familles « nobles » dont elles dépendaient. Ces relations s'expriment encore dans le contrôle des moyens de production et dans les rapports économiques entre pêcheurs et mareyeurs et / ou armateurs. Très souvent, les difficultés qu'ont les pêcheurs à gérer leurs revenus de pêche a tendance à les maintenir dans une situation de dépendance et dans l'impossibilité d'accéder aux moyens de production.

Ces relations de domination économique reposent encore souvent, chez les Ahl Barikallah notamment, sur la peur des pouvoirs surnaturels des *tolba*, dûe à une connaissance très imparfaite de l'islam. Situation qui tient largement au fait que les Imrâgen ont longtemps, et jusqu'à présent, été éloignés des structures éducatives, traditionnelles ou modernes.

Malgré cette persistance, on assiste incontestablement, depuis les années 1980, à une ascension économique et politique de quelques Imrâgen : dans les bureaux des coopératives, dans la propriété des moyens de production, dans les espaces de médiation avec le parc. Mais cette ascension est très inégale.

Le passage à des logiques de pêche commerciale a généré et creusé des inégalités socio-économiques qui n'existaient pas entre les familles de pêcheurs dans les années 1970. Globalement, les hommes qui occupaient ou dont les familles occupaient une position sociale et économique favorable dans les années 1970, restent encore majoritairement propriétaires des lanches et des véhicules tout terrain aujourd'hui. Et si quelques imrâgen ont réussi dans les années 1980 et 1990 à prospérer et à accéder à la propriété de moyens de production, lanches et voitures 4 x 4, les inégalités sociales entre ces individus et les autres familles des villages sont de plus en plus béantes.

Enfin, il est évident qu'une rupture s'est produite entre les jeunes générations de pêcheurs et les pêcheurs imrâgen nés avant les années 1960. Bien souvent les seconds ne comprennent plus les comportements de pêche ou de gestion des revenus de la pêche des premiers. Ils disent assister impuissants à la destructuration d'une économie dans laquelle jadis chacun pouvait trouver une place et vivre dignement, aux profits de démarches individuelles d'enrichissement. Certains d'entre eux se trouvent aujourd'hui dans une situation socio-économique extrêmement précaire.

### 4.3.3- Nouvelles figures de l'altérité et redéfinition de l'identité imrâgen

L'afflux de pêcheurs extérieurs, majoritaires dans les équipages des embarcations imrâgen dans la plupart des villages<sup>71</sup>, selon les pêcheries, pose des problèmes d'intégration surtout au niveau de petits villages, où leur présence change complètement la configuration de la population. Alors que dans un village comme Mamghâr, davantage peuplé, leur présence est plus diffuse.

Ces pêcheurs, présents dans ces villages pour certains depuis plus de dix ans, tant qu'ils n'ont pas contracté d'alliance avec une femme du village, sont laissés en marge des prises de décision et des discussions qui ont parfois lieu entre le Parc et les pêcheurs : *°âmil* « manoeuvre / matelot » est devenu synonyme de *ajnabiy* « étranger ». Alors que jadis, tout nouvel arrivant qui pêchait avec les Imrâgen intégrait de fait la communauté.

Le Parc reconnaît simplement leur présence, mais accentue la marginalité de ces jeunes en tenant un discours selon lequel les actions du Parc doivent bénéficier aux seuls Imrâgen. Ce type de discours préférentiel et discriminant est ensuite repris par certains jeunes imrâgen pour exclure ces pêcheurs « étrangers » des décisions et pour affirmer une supériorité sur eux.

A Teyshoṭ, on leur rappelle régulièrement qu'ils ne sont là que pour leur force de travail et qu'ils ne doivent pas espérer autre chose. Les associations de jeunes qui se mettent en place actuellement dans les villages, stimulées par un projet en cours de construction de centres culturels dans quatre villages du Parc (Mamghâr, Rgeyba, Teyshoṭ, Iwîk), sont ainsi souvent des arènes où se jouent ce type de relations sociales tendues entre jeunes revendiquant une identité « imrâgen », basée généralement sur la naissance ou l'alliance, et « étrangers », qui pourtant contribuent grandement à l'économie des villages et au maintien de certaines traditions techniques. Sur cette distinction vient se calquer celle entre « capitaines », qui sont en priorité recrutés parmi les enfants du village, et « manoeuvres » (*°ummâl*), qui n'ont que très peu de chances d'accéder un jour au statut envié de capitaine.

Cette distinction, fondée sur le lien de parenté ou d'alliance, surtout prégnante dans un village comme Teyshoṭ où les pêcheurs « extérieurs » sont très nombreux par rapport aux pêcheurs « imrâgen », est surtout une façon pour ces derniers de revendiquer une certaine autochtonie et de se réapproprier le discours du parc à des fins de captation des aides que l'institution et ses partenaires génèrent (projets de développement, organisation de séminaires dans les villages, ...). Cette revendication d'autochtonie contraste avec le fait que la majorité des familles de pêcheurs ne se sont converties à la pêche qu'après les années 1970<sup>72</sup>.

A noter que les « étrangers » pêcheurs et les « étrangers » transformateurs n'ont absolument pas le même statut dans les villages imrâgen, malgré le fait que les seconds jouent eux aussi un rôle très important actuellement dans l'économie des villages. Alors que tous les pêcheurs « étrangers » sont mauritaniens, et pour la quasi-totalité hassanophones, facilitant leur acceptation locale, les transformateurs sont dans leur très grande majorité originaires d'autres pays de la sous-région (Mali, Ghana, Gambie, Sénégal, Guinée), ne parlent pas arabe, hormis ceux qui vivent depuis plusieurs années dans ces villages.

Le fait que les pêcheurs étrangers parlent la langue des habitants des villages et qu'ils soient obligés d'apprendre leurs techniques de pêche et d'assimiler les connaissances que les

<sup>71</sup> Cette forte attractivité du Parc se constate dans les autres aires marines protégées d'Afrique de l'Ouest (Weigel, Féral, Cazalet, 2007 : 68).

<sup>72</sup> Ce hiatus est relevé par A.W.O. Cheikh suite aux enquêtes quantitatives conduites dans le cadre de CONSDEV (2003 : 17).

Imrâgen ont développées sur le milieu marin, techniques et connaissances qui étaient au fondement de l'identité imrâgen, facilite leur intégration locale.

Alors que les premiers vivent généralement au sein même du village, dans la proximité des familles, les transformateurs habitent dans la périphérie du village, généralement dans des baraquements de fortune. Leur présence n'est acceptée que parce qu'ils tiennent une position économique incontournable pour les pêcheurs, auxquels ils allouent très souvent des crédits pour cibler certaines espèces (raies, requins, mâchoirons), et pour les mareyeurs. Ils n'ont quasiment aucun contact avec les familles du village, autre que professionnel. Alors que les pêcheurs étrangers participent à la vie sociale du village, notamment dans les périodes qui ne sont pas favorables à la pêche.

Le fait que le Parc les considère comme des intrus, par rapport à des Imrâgen qui devraient rester les seuls bénéficiaires des avantages procurés par l'aire protégée, les place dans une position très précaire de marginaux, dont jouent parfois les habitants des villages, notamment à Teyshot, pour les pressurer économiquement et les marginaliser socialement.

Actuellement, on note des tensions fortes entre les habitants du parc qui souhaitent, en échange des mesures lourdes de conservation qu'ils ont acceptées durant ces dernières années, voir leurs conditions de vie de base évoluer et le Parc, ses partenaires et ses agents, qui ne savent plus par quelle voie aborder le développement des villages de telle sorte qu'il se fasse dans le respect de l'environnement qu'ils ont la mission de protéger.

Dans ce dernier paragraphe, nous avons vu que les techniques imrâgen avaient subi des changements surtout dans les années 1970, et qu'elles avaient été ensuite caractérisées par une certaine stagnation voire par de réelles difficultés à s'ouvrir aux innovations et à se reconvertir vers de nouvelles techniques. Ces changements opérés dans les années 1970 se sont traduits par le passage à une économie exclusivement commerciale et par une fragilisation des relations de solidarité et de complémentarité – entre hommes et femmes, jeunes et vieux, Imrâgen et étrangers – qui existaient dans ces communautés. On assiste ainsi aujourd'hui à des inégalités socio-économiques de plus en plus marquées entre familles, qui sont parfois accentuées par les stratégies de développement mises en place par le Parc et ses partenaires.

## Chapitre 2 : Changements intervenus dans les activités de transformation des produits de la pêche

Le deuxième des trois chapitres de cette étude s'intéressera à un autre volet très important du système technique imrâgen, les activités de saurage du poisson, et à leur évolution depuis les années 1970.

Longtemps limitées à la technique du séchage à l'air libre, pratiquée essentiellement pour le mullet, ces activités se sont ouvertes à la technique du salé-séché dans les années 1930, du fait de contacts avec des entreprises européennes.

Ces deux techniques sont encore aujourd'hui pratiquées dans les villages imrâgen, mais elles ont connu des changements importants et des trajectoires distinctes depuis quarante ans, que nous allons à présent décrire et analyser, en tentant d'en dégager les implications économiques et sociales.

### 1-Evolution des activités de saurage des timragâten

De même que la pêche au filet d'épaule était au coeur de l'identité des pêcheurs imrâgen, nous allons voir en quoi les techniques de saurage, et en particulier du Mulet jaune, participent de l'identité des femmes timragâten. Ces activités techniques ont toujours occupé une grande place dans la vie sociale des villages, jusqu'aux années 1990. Il nous semble donc qu'elles constituent une entrée pertinente pour aborder les changements sociaux survenus, en particulier dans la sphère féminine et domestique, puisque ces activités étaient et sont encore pratiquées quasi-exclusivement par les femmes.

#### 1.1-Techniques de transformation et identité *tâmregît*

Au début des années 1970, environ 20% des captures de Mulets jaunes sont consommées en frais sur place<sup>73</sup> et 80% sont transformées pour la consommation locale ou expédiées vers les villes de Nouadhibou, Zouérate, Atar, Nouakchott et vers le Sénégal (Maigret et Abdallahi, 1976 : 7).

Jusqu'au milieu des années 1990, les activités de traitement des captures par les femmes imrâgen occupent une place extrêmement importante dans les activités de production des différents villages imrâgen, de Blawakh jusqu'à Iwîk et secondairement plus au nord puisque l'on sait que les Gor<sup>c</sup>, les Ahl Barikallah, les Legweydsât pratiquaient également la pêche au filet d'épaule entre Tavarît et le Cap Blanc, ciblant le Mulet doré *tagâwa* (*Liza aurata* RISSO 1810) notamment.

L'importance de cette activité de saurage tenait à l'abondance des stocks de Mulets jaunes qui étaient capturés en quelques jours, notamment pendant les *itân*, périodes favorables à la pêche. Ces captures, qui étaient la seule véritable ressource économique des Imrâgen et qui constituaient la base de leur alimentation et de celle de toute une région, devaient être immédiatement traitées, pour être conservées. Les récits qu'on nous a faits de ces périodes décrivent des femmes qui passent des journées et des nuits entières à trancher le poisson, à faire bouillir les têtes et à suivre les étapes du séchage des différents produits, tout en se chargeant de l'accueil des nombreux hôtes qui « s'invitent » chez les Imrâgen durant la campagne du Mulet jaune.

---

<sup>73</sup> Ou expédiées en voiture à Nouakchott depuis les villages imrâgen les plus au sud (Blawakh et Le-Msîd notamment).

Les hommes consacrant, durant la période de migration du Mulet jaune, l'essentiel de leur temps aux activités de pêche, le saurage était réservé aux femmes. Cette forte complémentarité entre hommes et femmes dans les activités de production ressort de l'ensemble des entretiens que nous avons menés avec des anciens :

« Dans ma jeunesse [années 1940 et 1950], il y avait peu d'argent à circuler. Les hommes pêchaient et les femmes travaillaient le poisson, filaient la laine [pour les tentes] et le *titârik* [brins de *Leptadenia pyrotechnica* à partir desquels les nappes des filets d'épaule étaient réalisées], tissaient les parois des huttes en paille, les nattes en paille et les bandes de tente »<sup>74</sup>.

Leur rôle commençait en fait sur le site de pêche (*teshôte*), situé généralement à 1 ou 2 km au nord du village / campement, où les femmes participaient au démaillage du poisson lors des séquences d'encercllement des bancs de mulets. Elles avaient également pour tâche de transporter les captures jusqu'au village et jusqu'à leur *tikît* de transformation.

Les femmes avec lesquelles nous avons pu mener des entretiens sur ces questions en 2006 et 2007 (Boulay, 2007) évoquaient avec une certaine nostalgie et une certaine fierté l'effort qu'elles devaient accomplir à cette époque pour transporter sur leur dos des charges de poisson pouvant souvent atteindre 40 kg. La poche (*egesre*, pl. *agsâr*), réalisée selon les mêmes techniques que les nappes des filets de pêche, était callée sur le front de la femme et la charge reposait sur le haut de son dos. Cet objet, qui n'est plus utilisé aujourd'hui, se trouve encore dans certaines maisons et est devenu en quelque sorte emblématique du rôle que jouaient jadis les femmes dans le système de production. Sa disparition, reflète, dans le discours des vieilles femmes la perte de ce rôle.

De même que la singularité de la pêche imrâgen résidait dans la technique du filet d'épaule, et dans le geste consistant à saigner immédiatement le poisson avant de le démailler, la singularité des techniques de saurage des femmes timragâten était l'utilisation de l'air pour sécher le poisson. Cette technique de saurage était la seule qui fût adaptée au contexte local : le fumage était rendu impossible par la grande rareté du bois sur le littoral, et le salage ou saumurage n'était pas adapté aux goûts des Maures qui consomment, jusqu'à présent, très peu de sel dans leur alimentation quotidienne<sup>75</sup>.

Mais ces choix technologiques s'expliquent surtout, nous semble-t-il, par le fait que les Timragâten ont recours à des modes de traitement de la chair qui sont disponibles dans le système technique des éleveurs. Le tranchage de la chair en morceaux assez fins, le séchage à l'air libre, le pilage de la chair séchée, la confection d'huile d'accompagnement des mets, sont sensiblement les mêmes. Rappelons que les Imrâgen alternaient entre les deux modes de vie selon les saisons : pêche en saison froide, activités d'élevage en saison chaude et pendant l'hivernage. Les techniques de traitement de la chair de tortue sont semblables.

Les Imrâgen utilisent néanmoins le sel à partir des années trente, moment d'implantation d'une succursale de la SIGP à Rgeyba puis à Mamghâr (1932). C'est en effet à partir de cette période qu'ils salent les gonades de Mulets jaunes qui sont destinées à cette société. Avant cette période, les gonades sont mises à sécher dans le sable<sup>76</sup> pendant 48 h et ne sont pas salées<sup>77</sup>.

<sup>74</sup> Mint Bowba m. Moḥammed °Abdallâhi w. Ndâhi, Teyshot, 23 novembre 2007.

<sup>75</sup> Malgré l'existence de *sebkha* dans la zone du banc d'Arguin qui aurait tout à fait permis ce type de saurage.

<sup>76</sup> Cette technique de séchage dans le sable se retrouve aussi dans le système technique pastoral, dans lequel il existe une technique de séchage du lait caillé par immersion dans le sable et appelée « el-gâres ».

<sup>77</sup> Fatimatu m. °Abdallâhi, Mamghâr, 18 décembre 2006 (in Boulay, 2007 : 61).

Avant l'arrivée de la SIGP sur la côte, les Imrâgen n'accordent pas beaucoup d'importance aux « œufs » de mullet. Ceux-ci pouvaient être consommés simplement séchés, ou bien cuits dans un poisson frais, ou encore pilés et mélangés à de la chair de mullet séchée et pilée (*khli<sup>o</sup>*), le tout conservé dans de vieilles outres. Encore aujourd'hui, la poutargue (gonades salées et séchées) est peu appréciée et consommée par les Imrâgen.

Les connaissances techniques sont assimilées par les fillettes avant même la puberté, essentiellement par l'observation de leurs parentes. Elles commencent par remplir de menues besognes comme aller chercher de l'eau de mer sur la plage, rassembler du bois mort ou des détritiques d'ossements de poisson pour nourrir le feu nécessaire à la préparation de l'huile. Dans un deuxième temps, on leur demande de trancher les têtes des mullets, ou de disposer les poissons tranchés sur la corde de séchage, deux opérations qui restent simples mais qui requièrent déjà un certain soin, dont dépendra la qualité des produits obtenus. Une fois ces gestes maîtrisés, les jeunes filles peuvent commencer à participer aux activités de transformation proprement dites (Boulay, 2007 : 57).

Nous avons décrit dans le détail, dans une précédente recherche (*ibid.* : 57-64), les différentes étapes successives de la « chaîne opératoire »<sup>78</sup> de traitement des Mulets jaunes. Cette description est basée sur des observations récentes mais les techniques mises en œuvre sous nos yeux n'avaient que peu varié depuis les années 1970 selon nos interlocutrices<sup>79</sup>, ni même par rapport aux descriptions de Revol (1937 : 216-217). Nous les résumerons ci-dessous :

Les femmes sont assises à même le sol, dans la *tikî<sup>t</sup>* pendant la journée, à l'extérieur de la *tikî<sup>t</sup>* en fin d'après-midi et le soir.

#### A-Séquence de tranchage du poisson: *esh-shri<sup>ha</sup>*

**1/ Tranchage** : La tête du poisson est tranchée et le poisson éviscéré ; la pièce est découpée en cinq parties : la colonne vertébrale, appelée le « dos », les deux filets, et les deux parties situées sous la peau ;

**2/ Triage** : au cours du tranchage, l'opératrice trie différentes parties qu'elle détache de la pièce principale – tête, branchies, reins, gonades – et qu'elle place dans différents récipients.

Une fois cette première phase de tranchage et de séparation effectuée, les transformatrices passent à une deuxième phase lors de laquelle les opérations se diversifient, chacune destinée à la réalisation d'un ou de plusieurs produits : le poisson séché (*hût el-yâbes* ou *tishtâr*), le poisson séché et pilé (*khli<sup>o</sup>*), la poutargue (*el-beyz el-mumellah*) et l'huile (*dhen*).

Cette phase peut commencer avant même que les femmes aient terminé l'opération de tranchage. L'une d'elles va se charger de mettre les poissons tranchés à sécher, une autre va s'occuper de la cuisson des têtes et de la préparation de l'huile, une troisième se chargera plutôt de la préparation de la poutargue. Mais les deux dernières opérations sont toujours, sinon effectuées directement par la responsable de la *tikî<sup>t</sup>*, du moins supervisées par elle<sup>80</sup>.

---

<sup>78</sup> « La chaîne opératoire est une méthode de structuration des actes techniques qui permet de suivre la fabrication ou la transformation d'un élément naturel en un produit fini. Elle consiste en un certain nombre d'étapes qui combinent agents, savoirs, outils, machines et matières premières » (Cresswell, 2000 : 701).

<sup>79</sup> Observations techniques réalisées, dans le cadre du programme de recherche BIODIVALLOC (ANR Biodiversité) en octobre, novembre et décembre 2006 dans les villages de Mamghâr, Rgeyba et Teysot.

<sup>80</sup> Dans toute activité technique collective, une femme, que l'expérience et les qualités de meneuse prédisposent, est toujours là pour superviser le travail et régler les difficultés qui se présentent.

## B-Séquence de fabrication des produits du Mulet :

### B1-Fabrication du poisson séché (*hût el-yâbes* ou *tishtâr*)<sup>81</sup>

**1/ Séchage :** Le poisson entier est suspendu à une corde pour séchage, et ceci pendant plusieurs jours, et selon plusieurs étapes : la partie pectorale est arrachée au bout d'une douzaine d'heures pour être mise à sécher indépendamment, idem pour l'arrête centrale qui est à son tour arrachée quelques heures après. On obtient, au bout de trois ou quatre jours, le poisson séché entier (*hût el-yâbes* ou *hût el-meshrûh*) qui sera vendu dans l'état.

**2/ Séchage et pilage :** certains poissons séchés entiers ainsi que la chair séchée prélevée sur la partie pectorale et autour de l'arrête centrale (colonne vertébrale) seront découpées en petits morceaux pour faire sécher ce qui reste encore « humide », puis seront pilés dans un mortier pour obtenir une poudre blanchâtre appelée *le-khlîc*. Jadis, ce produit mélangé à de l'huile (*dhen*) et éventuellement à de la poudre de poutargue et parfois à du sucre était conservé dans de vieilles outres (*shenne*)<sup>82</sup>. Cette pâte peut être gardée pendant une année après la campagne de pêche, contrairement aux poissons entiers séchés qui s'altèrent au bout de quelques semaines.

### B2-Fabrication de la poutargue (*beyz ezôl*)

**1/ Nettoyage :** Une fois extraite du poisson, la gonade, appelée « œuf », est déposée dans un récipient. Une fois le tranchage de l'ensemble du tas de poisson effectué, une femme s'emploie à enlever délicatement les vaisseaux de sang qui apparaissent à la surface des gonades. Puis, celles-ci sont rincées à l'eau de mer.

**2/ Saumurage :** Les gonades sont mélangées dans de la saumure pendant 15 à 30 mn, puis de nouveau rincées.

**3/ Egouttage :** Les gonades sont mises à égoutter, légèrement pressées, sur une planche de bois, pendant une nuit.

**4/ Séchage :** Les gonades seront mises à sécher à l'air libre et à l'abri du soleil pendant plusieurs jours, soit sur une planche, soit pendues à une cordelette sous la *tikît*.



Cliché : séchage de la poutargue sur une planche de bois, Teyshot, nov. 2006

<sup>81</sup> Cette technique de séchage est employée pour d'autres espèces, moins abondantes néanmoins que le Mulet.

<sup>82</sup> La même technique est utilisée pour conserver les dattes dans les régions phénicoles de l'Adrâr et du Tagânt, à la fin de la période de récolte des dattes.

### B3-Fabrication de l'huile de Mulet (*dhen ezôl*)

**1/ Rinçage :** Les têtes, les branchies (*itâten*) et les viscères (*msârîn*) sont rincées dans un seau, à l'eau de mer.

**2/ Cuisson :** Le tout est mis à bouillir dans de l'eau de mer.

**3/ Séparation :** L'huile qui surnage est prélevée et placée dans un récipient, à l'aide d'une coque de *Cymbium* (*aghuvâl*). On sépare à nouveau l'huile de l'eau à deux reprises.

**4/ Conditionnement :** L'huile, une fois isolée et filtrée, est versée dans de petits flacons en verre de récupération ou dans un petit bidon. Le contenu de la marmite est jeté sur le tas de déchets de poissons.

Cliché : opération de séparation à l'aide de la coque de *Cymbium*, Mamghâr, nov. 2006



Du temps de la présence de la SIGP à Mamghâr, entre 1932 et 1973, les gonades extraites par les femmes de ce village pouvaient être saumurées, séchées et plongées dans la cire pour leur conditionnement, dans la maison que l'on voit encore sur place. La poutargue qui provenait d'autres sites de pêche, comme Rgeyba Thila, arrivait à Mamghâr déjà séchée. La SIGP avait instauré des normes de présentation des produits : par exemple, les produits destinés à la Tunisie devaient être présentés sur champ, ceux destinés à l'Europe étaient présentés aplatis mais calibrés sur les côtés à l'aide de deux petits tasseaux de bois, que certaines femmes continuent à utiliser de nos jours (Boulay, 2007 : 47).

Jadis, chaque mère de famille travaillait dans sa *tikît*, éventuellement avec ses filles non mariées, et d'autres parentes. Les activités décrites précédemment peuvent être menées par une femme seule, à l'image d'une mère de famille chez les pasteurs nomades qui traite à elle seule sous sa tente, dans ses calebasses et ses outres, le lait du troupeau familial.

Une Tâmregît devait impérativement « savoir trancher ». Autrement dit, elle devait posséder l'ensemble des savoirs nécessaires au traitement des captures. Ces savoirs pouvaient s'acquérir assez facilement, par l'observation, comme les techniques d'encerclement du poisson pouvaient s'apprendre assez rapidement pour tout nouveau pêcheur. Les savoirs relatifs au saurage n'étaient pas exclusifs aux femmes puisque certains hommes venaient participer occasionnellement aux activités de tranchage, dans leurs temps libres, entre la pêche et la réparation du matériel. De même que les techniques de pêche imrâgen n'étaient pas tout à fait fermées aux hommes : nous avons relevé des témoignages à propos de femmes timragâten qui pêchaient à Tavarît à la fin des années 1950.

Cette activité technique, et notamment la technique du tranchage, qui exige une certaine dextérité et une certaine rapidité dans le geste, était, d'après les femmes âgées que nous avons interrogées, le signe distinctif d'une tâmregît, autrement dit ce sur quoi reposait son identité.

## 1.2-Evolutions économiques et techniques depuis les années 1970

### 1.2.1-Continuité dans les années 1970 et 1980

Jusqu'au début des années 1970 et au départ de la SIGP de Mamghâr, cette société constitue le principal débouché pour la poutargue et le salé-séché (Mulet, Courbine), qui reste une activité secondaire par rapport au séchage sans sel.

L'essentiel des produits du mulet est diffusé localement. Une partie est consommée sur place par les Imrâgen et leurs hôtes qui viennent passer un ou deux mois dans les villages / campements imrâgen dans une démarche de soin. Une partie des produits est absorbée par les familles de pasteurs qui vivent dans l'arrière-pays littoral et qui généralement entretiennent des relations sociales avec les Imrâgen, qui sont leurs dépendants. Une partie est vendue auprès de commerçants et transportée vers le sud : Nouakchott, Ndjago, Ndar (St Louis), des localités dans ou près desquelles vivent d'importantes communautés de Maures consommateurs de ces produits.

L'arrêt des activités de la SIGP, dont les causes resteront encore obscures tant que nous n'aurons pas accédé aux archives de cette société, qui intervient juste avant le conflit du Sahara (1975-1978) et au moment de la nationalisation d'une autre société française, la MIFERMA, ne semble pas, selon les personnes que nous avons interrogées, à Mamghâr notamment, avoir freiné les activités de transformation « traditionnelles » des timragâten.

Il est vrai que ce fait intervient au moment du lancement de la pêche à la courbine chez les Imrâgen et du transfert d'une partie de la flotille de lanches canariennes à ces derniers. Le départ de la SIGP de Mamghâr se produit donc au moment de la mise en place d'une pêcherie commerciale dans les villages sud et de l'apparition des premiers véhicules tout terrain dans cette zone.

L'arrêt des activités de la SIGP intervient également dans l'une des pires périodes de sécheresse que le pays ait connu au XX<sup>ème</sup> siècle (1970-1975), période qui s'est traduite par un afflux de familles d'éleveurs sur le littoral, qui a pu minimiser sur le moment la fin de la SIGP.

Il est probable également que la création du Parc national du Banc d'Arguin en 1976 éclipse, dans les esprits des vieux Imrâgen, le départ de la SIGP de Mamghâr quelques années plus tôt. Nous savons néanmoins que, après l'arrêt des activités de la SIGP dans les années 1970, d'autres sociétés espagnoles continuent d'acheter les produits salé-séchés des Imrâgen à Nouadhibou, et ce jusqu'à la fin des années 1980. Suite aux « événements » entre la Mauritanie et le Sénégal, certaines sociétés décident de quitter le pays.

Les relations de la SIGP avec les Imrâgen étaient très importantes pour ces derniers puisqu'elles leur permettaient notamment de s'approvisionner en eau et en marchandises de première nécessité, en échange de quelques tonnes de poisson, qui étaient à l'époque extrêmement abondant. Dès lors que d'autres voies commerciales sont ouvertes, notamment vers Nouakchott, dans les années 1980, et que les véhicules commencent à se multiplier dans la zone, cette relation avec la SIGP devient moins cruciale pour les Imrâgen.

Jusqu'au milieu des années 1990, les hommes continuent de pêcher au filet d'épaule et de saigner les mulets une fois maillés dans leurs filets. Les femmes pour leur part pratiquent toujours la transformation de stocks très importants de mulets dans la *tikît*. Néanmoins, celle-ci, du fait de la sécheresse, qui a entraîné la raréfaction dans cette zone de graminées telles que l'alfa (*Stipagrostis pungens* (desf.) de Winter) ou le *titârik* (*Leptadenia pyrotechnica* (Forsk.) Decne) qui servaient à la confection du toit et des parois des huttes de transformation, est progressivement réalisée en matériaux de récupération.

Ce changement entraîne l'abandon des techniques de tissage de la paille qui étaient propres à cet abri, et des savoirs liés à ces techniques. Quelques femmes âgées savent encore aujourd'hui faire ce travail, mais ce savoir est en train de se perdre.

### **1.2.2-Crise des activités de transformation des Timragâten dans les années 1990**

En 1992, une société italo-mauritanienne, la SODIAP, crée trois centres de collecte de la poutargue imrâgen à Blawakh, Mheyjrât et Mamghâr. Cette société n'est à l'époque intéressée que par les produits pêchés depuis le rivage au filet d'épaule et par la qualité de la poutargue imrâgen, qui tient, selon elle, aux savoirs et techniques singuliers de ces pêcheurs et notamment au fait que les Mulets sont saignés dès qu'ils sont sortis de l'eau.

La production commence l'année suivante (saison 1993-1994). Durant les premières années, la SODIAP produit environ 6 tonnes de poutargue par an. A l'époque, les mulets de 7 kg ne sont pas rares et certaines gonades atteignent facilement le ½ kg<sup>83</sup>. Pendant la campagne du Mulet jaune, deux expatriés sont en permanence installés à Mamghâr<sup>84</sup>.

A cette époque, le marché local de la poutargue est extrêmement limité, avant tout parce que les Mauritaniens n'aiment pas les produits salés. L'essentiel de la production est exporté en Italie, et en particulier vers la Sardaigne. La SODIAP travaille alors avec un four de séchage (à froid) fabriqué en Italie, d'une capacité de 650 « œufs »/poutargues par fournée.

« Nos produits, une fois arrivés en Italie, étaient estampillés « produit sarde », ce qui permettait de les écouler facilement. Les Sardes sont de grands consommateurs de poutargue : ils consomment environ 200 t/an. Ils importent ce produit de Mauritanie mais aussi du Brésil et du Mexique. Aux fêtes de Pâques et de Noël, la poutargue doit être sur la table de toute famille sarde. Le plat dans lequel la poutargue est le plus utilisée est le plat de spaghettis »<sup>85</sup>.

Lors de la saison 1994-1995, une fois ce marché de la poutargue relancé, les sociétés de pêches mauritaniennes, représentées par des campements installés dans les environs de Blawakh, commencent à s'intéresser à ce produit. Cette année-là le kg de poutargue passe de 250 UM à 1500 UM. A partir de ce moment des stocks énormes de mulets jaunes sont débarqués par des pirogues sénégalaises sur le littoral. Les gonades en sont extraites et les carcasses sont jetées sur place. Les gonades sont congelées et exportées par ces sociétés sans aucune transformation.

Suite à une visite de leur société par les experts en hygiène des produits de l'Union européenne, en 1995-1996, la SODIAP décide de monter une usine à Nouakchott afin de se mettre en conformité avec les normes exigées à l'exportation en Europe. L'usine, baptisée « azôl » est installée près de l'aéroport de Nouakchott et existe encore aujourd'hui. Mais en 1998, des difficultés de gestion entre les deux associés mauritanien et italien conduisent à l'arrêt des approvisionnements auprès des Imrâgen, puis à la fermeture de la société en 2001.

Entre le milieu et la fin des années 1990, le Mulet jaune, une fois qu'en ont été extraites les précieuses gonades, a une valeur marchande dérisoire et les produits de la pêche artisanale

<sup>83</sup> Entretien avec Savio Vigo, l'un des anciens responsables de cette société, Nouakchott, 21 décembre 2006. Entretien réalisé avec Jean Boncoeur (Professeur d'Economie à l'UBO), dans le cadre du programme BIODIVALLOC.

<sup>84</sup> Leurs locaux sont encore visibles et viennent d'être réaménagés par le Parc, dans le cadre de ses activités d'appui aux femmes transformatrices.

<sup>85</sup> Savio Vigo, Nouakchott, 21 décembre 2006.

sur les marchés sont encore abondants et bon marché. Mais dès le début des années 2000, on assiste à une augmentation de la valeur marchande des carcasses de mulets. Cette augmentation stoppe naturellement le phénomène d'abandon des carcasses sur les plages (Bernardon et Mohamed Vall, 2004 : 38).

La conséquence de ces changements, auxquels il faut ajouter l'introduction de la glace dans le parc, est le détournement des captures de Mulets jaunes des sphères domestiques de transformation au profit des marchés urbains de poisson frais et des marchés étrangers, l'arrêt des activités de transformation du Mulet jaune dans une majorité des villages imrâgen et la marginalisation des transformatrices timragâten dans l'économie de cette pêcherie, et plus largement dans la société.

### **1.2.3-Initiatives de relance des activités de transformation dans les années 2000**

Face aux problèmes de la surexploitation des stocks de Mulets sur les côtes mauritaniennes, du gaspillage des carcasses hors parc et de la disparition progressive des techniques et des savoirs des femmes imrâgen, différents projets de développement sont mis en place à partir de la fin des années 1990 pour relancer l'activité de transformation et éviter ainsi sa disparition, en revalorisant les produits « traditionnels » des femmes.

Ces projets ont différents objectifs, dont l'écocertification de la pêcherie, et proposent différentes actions pour les atteindre : appui dans l'accès aux captures de mulets débarquées ; appui dans les techniques de production et dans l'amélioration de la qualité des produits ; appui dans le conditionnement des produits et dans leur commercialisation.

#### a) Appui à l'accès aux captures

L'appui des timragâten dans l'accès aux captures débarquées vise à leur fournir des moyens financiers pour obtenir des pêcheurs une partie des captures de mulets, et d'autres espèces, débarquées. Cet appui réalisé par l'UICN dans les villages sud et par l'UICN et la FIBA à l'intérieur du Parc, se fait essentiellement par l'octroi de micro-crédits à des groupes de femmes transformatrices.

Ces groupes de femmes sont soit des coopératives féminines reconnues dans les villages sud, soit des groupes de femmes rattachés aux coopératives villageoises du parc. Ces derniers sont constitués entre 2002 et 2004 pour les besoins de ces projets.

#### b) Appui aux conditions de production

Dans le but d'améliorer la qualité des produits transformés, différentes actions sont menées auprès des femmes :

- La construction de *tikâten* de transformation collectifs ;
- La formation des groupes de femmes aux règles d'hygiène dans les activités de transformation ;
- La transmission de nouveaux critères de présentation des produits, pour un public étranger ;
- L'octroi de petit matériel de travail : seaux, marmites, couteaux, balances, tables de travail, armoires de stockage ventilées ;



Cliché : formation en hygiène des transformatrices de Mamghâr, nov. 2006

c) Appui au conditionnement et à la commercialisation des produits

- Octroi aux femmes de petits sacs de conditionnement, étiquetés « produits imraguen » ;
- Introduction dans certains villages du parc, en 2006-2007, d'une petite machine permettant de mettre la poutargue sous vide, et de conditionner le poisson séché pilé dans des poches en plastique ;
- Création d'une petite boutique de vente des produits imrâgen à Mheyjrât sur la route Nouadhibou-Nouakchott ;
- Mise au marché de produits conditionnés imrâgen dans des petites superettes pour expatriés à Nouakchott et au siège du Parc.



Ces mesures conjuguées, simplement résumées ici, ont encouragé certaines femmes à reprendre leur activité de transformation, à se structurer en petits groupes, généralement constitués sur la base de relations de parenté. Elles ont permis aux femmes de se réinsérer progressivement dans l'économie de la pêche. Certains pêcheurs ont également commencé à prendre conscience qu'une revalorisation des activités de transformation permettait également de revaloriser leurs activités de pêche et de gagner plus que la vente directe aux mareyeurs.

Nous ne nous lancerons pas ici dans une discussion sur la pertinence et l'adéquation de ces démarches de développement aux problèmes auxquels sont confrontées les transformatrices : celle-ci a déjà été conduite dans de précédents travaux (Boulay, 2007 : 65-76 ; Boulay, 2008b) et sort de notre présent propos. Disons simplement que, globalement, ces démarches menées en ordre dispersé depuis la fin des années 1990 ont pour l'heure un

impact anecdotique sur l'amélioration des conditions de vie des familles. Elles doivent impliquer l'ensemble des acteurs économiques de la filière pour réussir, ces innovations techniques doivent être mieux adaptées au contexte socio-technique local et doivent bénéficier d'un effort adéquat dans le transfert de savoirs et de technologies.

### **1.3-Evolution de l'organisation spatiale et sociale des activités de saurage**

A présent, nous nous intéresserons plus spécifiquement à l'évolution de la hutte de transformation des femmes imrâgen, qui nous semble un indicateur privilégié des changements qu'a subis cette activité depuis les années 1970, et partant, de la place des femmes timragâten dans la société moderne.

#### **1.3.1-Eléments d'évolution de la tikît**

L'instrument essentiel de la transformation est sans aucun doute la *tikît* (pl. *tikâten*), hutte circulaire à toit plat dans laquelle les femmes imrâgen réalisent les opérations de transformation du poisson. Dans la langue des Maures, le *hassâniyya*, le vocable féminin *tikît* désigne un abri circulaire, d'usage saisonnier.

Si la *tikît* des Imrâgen est aujourd'hui constituée d'une seule cellule circulaire qui sert essentiellement aux activités techniques, elle comportait jadis trois espaces concentriques mitoyens entre lesquels on accédait par des petites portes de cloison : l'un était consacré à la transformation du poisson, un autre à la vie familiale et au sommeil, un troisième (appelé *tikît el-warrâniya*, « salon ») était destiné à stocker les réserves d'eau de la famille et à accueillir les visiteurs, venus nombreux au moment de la *hawwâta* / *geytna* pour consommer les produits.

Ces anciennes *tikâten* tenaient lieu d'habitation, pendant une bonne partie de l'année. Elles laissaient la place à la tente (*khayma*) au moment où les familles quittaient le village pour aller séjourner en brousse, en saison chaude. La tente était également utilisée par les Imrâgen pour recevoir leurs nombreux hôtes pendant la période de *geytna*, qui sera évoquée dans la troisième partie de cette étude. Les *tikâten*-habitations ont disparu dans le courant des années 1960 et 1970 pour laisser place à des « baraques » en taule, appelées *brâg* (du fr. « baraque »).

La seule trace laissée par ces *tikâten*-habitations est aujourd'hui la *tikît* de transformation. Les Imrâgen disent généralement que les habitations en paille ont disparu au moment de la naissance du Parc et de l'interdiction de couper les végétaux qui a suivi. Mais il est vraisemblable que leur dégradation ait commencé avant, au moment des grandes sécheresses de la fin des années 1960 et du début des années 1970 notamment. D'ailleurs, les *tikâten* visibles dans les villages situés à l'extérieur du PNBA, donc hors de la zone protégée, ont subi à peu près la même évolution que ceux situés dans le Parc. Toujours est-il que l'évolution de ces abris constitue, dans la tradition orale recueillie chez des individus nés avant les années 1960, un trait marquant de l'histoire locale.

Les *tikâten* visibles aujourd'hui dans les villages imrâgen sont sans doute un bien pâle échantillon de ce qu'ils furent naguère. Ils donnent cependant une première idée des modes d'occupation de l'espace qui devaient y prévaloir et des usages sociaux dont ils devaient être le lieu.

L'existence de ces *tikâten* ne dépassait pas la latitude du village d'Iwîk. Plus au nord les familles qui pêchaient le Mulet (Mulet doré surtout, espèce la plus courante au nord) ne disposaient pas de suffisamment de paille pour confectionner des *tikâten*. Ces familles

étaient par ailleurs plus mobiles que les familles de pêcheurs du sud. Elles réalisaient de petits abris de séchage et tranchaient sous la tente.

### **1.3.2-Propriété et transmission de la tikît**

La *tikît* est, comme la tente d'ailleurs, un espace féminin par excellence, où les hommes sont reçus comme des hôtes. Néanmoins, contrairement à la tente<sup>86</sup>, la *tikît* est fabriquée par la mère de l'époux, et donc par la belle-famille de la femme, à proximité de l'espace où cette famille est installée<sup>87</sup>. Une fois mariée, la jeune femme partait vivre chez ses beaux-parents, et emportait à cette occasion son trousseau, fait d'une natte, de coussins, d'une couverture, et d'ustensiles de cuisine. Elle pouvait également partir avec une tente, fabriquée par sa mère.

Par conséquent, la résidence imrâgen est encore aujourd'hui virilocale, du moins dans les villages où j'ai été amené à travailler, et lorsque l'époux est amrîg. Par contre, lorsque l'époux est originaire d'une autre région et qu'il travaille depuis plusieurs années parmi les Imrâgen, comme cela se produit parfois de nos jours, notamment dans un village comme Agadîr, la résidence du nouveau couple sera matrilocale.

Les Timragâten que nous avons interrogées sur la question de la propriété de la *tikît* et sur sa transmission, affirmaient généralement que la *tikît* était le bien de l'épouse, sa propriété. C'est ainsi qu'une *tikît*, en cas de divorce, reste généralement aux mains de son occupante, à moins que celle-ci soit encore une jeune femme avec de très jeunes enfants et qu'elle soit obligée de retourner vivre dans l'habitation de son père.

Par contre, actuellement, une mère de famille ne construit jamais la *tikît* de sa fille mais bien celle de sa belle-fille et de son fils. Ce qui veut dire que les *tikâten* se transmettent de mère en fils. D'ailleurs, si l'on dit familièrement que telle *tikît* est celle de telle femme, on dit plus officiellement que telle *tikît* est celle de la famille de tel homme: « tikît ahl vulân ». Il est fort possible que ce type de discours soit récent et résulte de la marginalisation progressive de la place des femmes dans l'économie et la vie sociale des Imrâgen.

Jadis, un pêcheur marié devait faire en sorte que sa femme ait rapidement une *tikît* pour transformer les captures de son filet. Le traitement des captures était un traitement domestique : toute mère de famille transformait les captures de son époux ainsi que celles de ses fils non mariés éventuels. Les filles non mariées aidaient leur mère dans les activités de transformation et travaillaient dans la *tikît* de leur mère, jusqu'à leur mariage. Aujourd'hui, vu la baisse des stocks transformés sur place, il est moins indispensable que l'épouse ait sa *tikît*. Plus généralement, du fait de la moindre importance du travail des femmes, l'homme est moins tenu que jadis d'épouser une femme qui sait trancher le poisson et tenir une *tikît*. Ceci explique les nouvelles stratégies matrimoniales des hommes de nos jours.

Chaque famille conjugale était par conséquent dotée d'une *tikît*, avant même sans doute de posséder sa propre tente. La *tikît* était l'instrument indispensable de l'épouse dans son rôle de formatrice. Aujourd'hui, vu la baisse des stocks de pêche dévolus à la transformation, une jeune épouse et mère de famille n'est plus forcément tenue d'avoir sa

---

<sup>86</sup> La *khayma* est généralement fabriquée par la mère de la jeune femme, à quelques exceptions près (Boulay, 2003b).

<sup>87</sup> Ces informations ont surtout été recueillies à Mamghâr et Teyshoġ. Il est possible que coexiste un autre régime de propriété et de transmission de la *tikît* de mère en fille. Il est également probable que ce régime de transmission de mère en fils soit récent et qu'il soit le résultat de l'afflux de nouvelles familles de pêcheurs sur le littoral dans les années 1960 et 1970, des familles qui avaient un statut social autre que servile. Rappelons en effet que le statut servile et l'appartenance communautaire qui allait avec se transmettaient par les mères (Cheikh, 2003 : 41).

*tikît*. Souvent aujourd'hui, les jeunes femmes travaillent dans la hutte de leur mère. Tout dépend également de l'intensité de l'activité de leur mari.

La *tikît* était vraiment une des composantes essentielles de l'identité des Timragâten, l'espace où elles passaient le plus clair de leur temps. Encore aujourd'hui, les femmes âgées de plus de quarante ans passent une bonne partie de la journée dans cet espace, même hors de la saison de transformation du mulet.

### **1.3.3-Architecture et construction de la *tikît***

Avant de décrire une *tikît* actuelle, il n'est pas inintéressant de remonter aux observations faites par Abel Gruvel sur ces structures, au début du XX<sup>ème</sup> siècle, dans l'un des villages imrâgen les plus importants de la côte dès cette époque, Mamghâr :

« Le village [Mamghâr] s'étend sur une longueur de 7 à 800 mètres, et les cases qui le composent, disposées un peu au hasard sans régularité, et souvent sur deux, trois ou quatre rangs en profondeur, ont généralement la forme arrondie, avec un toit pointu, ressemblant assez, par conséquent, à celles des Noirs du Sénégal. La paroi latérale est simplement constituée par une sorte de natte, tressée avec de longues graminées des environs, parfois avec des lames de roseaux. Elle est percée d'une seule porte basse, comme la case elle-même, dans laquelle un homme ne peut pas facilement se tenir debout. Le toit est soutenu par un piquet central, simple tige d'euphorbe, bifurqué ou non à sa partie supérieure et profondément enfoncé dans le sol. Ce toit est formé, lui-même, par de longues graminées, sorte de chaume épais, qui met, assez bien, l'intérieur de la case à l'abri de la chaleur.

Généralement, chaque hutte ou chaque groupe de huttes appartenant à la même famille est entouré par une palissade tressée, analogue à celle qui forme la paroi des cases. Une seule porte permet de desservir tout le groupe de huttes. A l'intérieur de cette enceinte et entre les cases, se trouvent parfois de petits séchoirs à poissons, formés par des tiges d'euphorbes réunies entre elles, de façon à constituer une sorte de réseau aplati, soutenu par une tige centrale, profondément enfoncée en terre. A côté des cases sont disposées des sortes de zériba, faites avec des tiges d'euphorbes. Elles servent de magasin à poisson et contiennent un nombre variable de séchoirs plus larges, mais semblables aux précédents » (cité in Revol, 1937 : 214-215).

Encore aujourd'hui, Mamghâr est le village imrâgen le plus important de la côte. Celui aussi où les *tikâten* sont les plus nombreuses et dans le meilleur état. Nous décrivons par conséquent l'architecture des *tikâten* actuelles en nous inspirant d'observations faites dans ce village en décembre 2006, janvier et juin 2007.

Aujourd'hui, la *tikît* reste une structure circulaire, de 3 mètres environ de rayon. La toiture est supportée par un poteau central de 2 m de haut environ, fiché dans le sol, appelé *el-kâsra*, et à partir duquel rayonnent des morceaux de bois pointés bout à bout ainsi que des cordelettes, qui rejoignent des pieux, enfoncés verticalement tout autour de la *tikît*. Ces bouts de bois, ces cordelettes et ces vieux filets supportent une couverture, constituée autrefois d'un amas de paille, réalisée aujourd'hui à partir de bouts de tissus récupérés et de vieux filets de pêche.

La paroi de la *tikît* est encore parfois réalisée « traditionnellement », en faisceaux de paille ligaturés et reliés entre eux à la manière de la trame d'une natte en graminée ou d'une bande de tente en poil. La porte de la *tikît* est fabriquée selon la même technique de tissage (*nzîz*). Mais depuis au moins une quinzaine d'années, ces paravents de paille, faits pour résister une vingtaine d'années, sont remplacés par des pans de tissus de récupération et

des filets de pêche endommagés. Sur le sol de sable, les femmes étendent de vieilles nattes en plastique, qui ne craignent pas les souillures produites par les activités de tranchage.

L'architecture comporte une petite porte secondaire à l'est (*sharg*) et une porte principale, située au « sud » (*gibla*). Cette dernière donne dans un autre espace circulaire qui englobe l'abri, le tout formant la *tikît*. La limite de cette cour est elle-même matérialisée par une palissade de 1,5 m de haut environ, non plus tressée en paille comme le révélait Gruvel il y a un siècle, mais réalisée en filets de pêche usagés, maintenus verticalement par des pieux. Cet espace, de 4 m de rayon environ, comporte un poteau de distribution de cordes de séchage, un enclos de stockage (*makhzen*) et un support de rangement et de séchage. Ce dernier est appelé *tokowdît* et est réservé à certaines parties du poisson : la partie des nageoires pectorales, appelée *gass*, et le « dos », *zhar*. On retrouve cette petite structure caractéristique auprès de chaque *tikît*. Ce ne sont plus des branches d'euphorbe qui sont utilisées pour ces différents éléments, mais des morceaux de bois récupérés.



Cliché : *tikît* de transformation en paille à Mamghâr, janvier 2007.

La paille qui était utilisée autrefois, aussi bien pour la couverture de la *tikît* que pour les parois, d'après les Timragâten que nous avons interrogées, garantissait non seulement le confort des usagers, mais surtout une très bonne isolation solaire intérieure, en même temps qu'une ventilation adéquate pour le séchage des produits. L'essentiel du séchage des produits du mullet se fait en effet par l'air, plus précisément par le vent de nord-est (*tell-sharg*), et non par le soleil. Aujourd'hui, les transformatrices ne cessent de répéter que leurs *tikâten* actuels en bouts de tissus et filets de pêche ne présentent plus de bonnes conditions de séchage. Elles revendiquent le droit de couper de nouveau les deux graminées utilisées jadis dans la confection des *tikâten* : *'umm rekba* (*Panicum turgidum* Forskal) et *sboj* (*Stipagrostis pungens* (desf.) de Winter). Selon elles, ces deux matériaux locaux, et les techniques de tissage qui leur sont associées garantissent les conditions techniques optimales pour le séchage.

Ce droit à couper de nouveau ces deux plantes, bien sûr de manière organisée et contrôlée (par exemple par le Parc pour les villages « nord »), permettrait aux femmes imrâgen nées

avant les années 1960, qui savent encore confectionner ces parois, de préserver leurs savoirs techniques en les transmettant aux plus jeunes d'entre elles qui n'ont pas eu l'occasion de voir ces travaux. Notons que dans le cadre du développement, encore timide, du tourisme dans la zone imrâgen, des *tikâten* « traditionnelles » ont été réalisées, ce qui prouve que les savoirs techniques sont encore vivaces. La seule question qui se poserait, avant de relancer la fabrication de quelques *tikâten*, serait de savoir si l'activité de transformation est encore suffisamment importante pour justifier cette relance.

Les femmes avec lesquelles nous avons mené des entretiens, notamment celles nées avant les années 1980 et ayant connu les anciennes générations de *tikâten*, étaient psychologiquement affectées par l'état actuel des *tikâten*, aussi bien sur le plan technique qu'esthétique. De même que la dignité d'une femme, en brousse, tient dans le bon entretien de sa tente, les qualités de confort et d'esthétique qu'elle présente, la dignité d'une Tamregît passe aussi par l'état de sa *tikît*. Curieusement, les projets de développement qui se penchent sur les activités de transformation des Timragâten depuis le milieu des années 1990 n'ont jamais semble-t-il accordé la moindre attention à ce problème. Ou plutôt ont-ils cru résoudre ce problème en proposant de nouveaux types de *tikâten*, sur la base, à notre connaissance, d'aucune étude socio-technique. C'est ainsi qu'aujourd'hui, les villages de Teyshot, de Rgeyba et de Mamghâr sont dotés de *tikâten* en planches de bois, parfaitement inadaptés aux besoins des transformatrices.

Bref, alors qu'on avait un abri extrêmement important socialement, parfaitement bien adapté aux conditions techniques exigées par les activités de transformation, aux conditions climatiques ambiantes et aux ressources naturelles disponibles localement, mobilisant enfin des savoir-faire singuliers, on a aujourd'hui un abri fait de matériaux usés, à l'importance sociale fortement dégradée, qu'il faut refaire chaque année et qui est loin de garantir des conditions de séchage optimales.

La fabrication d'une *tikît* était une activité collective qui mobilisait l'ensemble des femmes du village, ou l'ensemble des parentes de l'époux dans le cas d'un village comme Mamghâr. Ces activités collectives d'entraide réciproque sont appelées *twîze* et sont mobilisées dans tous les travaux techniques exigeant une quantité de travail importante, comme la confection d'une natte ou la couture d'une tente. Ces séquences sont l'occasion de rituels, au cours desquels les hommes sont mis au défi et l'ordre social est inversé<sup>88</sup>. Dans son récit, F.-X. Pelletier évoque ces travaux de réparation qu'il observe dans le début des années 1970, à Teyshot :

« [Les femmes] ont été réquisitionnées pour revêtir chaque *tikît* de nouvelle paille et réviser les charpentes mises à nu. Ce travail ne peut être plus collectif. Elles s'affairent toutes, sans distinction d'appartenance, autour des *tikâten* des unes et des autres. L'une d'elles s'est attachée à la cheville une corde reliée à un poteau planté dans le sable et, avec ce compas improvisé dont le pied serait le marqueur, elle trace un cercle sur lequel d'autres femmes creusent tous les mètres des trous d'un avant-bras de profondeur. Ce sont les fondations pour les piquets muraux contre lesquels sont fixés, par d'autres femmes encore, les pans de *tikit* fabriqués avec l'herbe de Thila mise en fagots, noués et reliés les uns aux autres par de la ficelle. Chacune de ces « ouvrières » semble avoir sa spécialité. [...] Chacune agit à sa guise, mais dans le souci du bien de la collectivité et l'amour du travail bien fait. Sur le toit, la paille est simplement entassée et recouverte d'un vieux filet à mulets. Cette structure multiforme, à l'apparence fragile, m'étonne par sa robustesse et son excellent pouvoir isolateur » (1986 : 50).

---

<sup>88</sup> Nous avons décrit ce système d'entraide et les pratiques techniques et rituelles qu'il sous-tend, au sujet de la fabrication et de la réparation de la tente, dans un article (Boulay, 2003a). Ce système de travaux d'entraide réciproque est attesté dans différents groupes berbérophones d'Afrique du Nord.

Aujourd'hui, les *tikâten* sont réparées chaque année par les femmes, avant le début de la période de transformation, vers les mois de septembre et octobre. Les nouvelles *tikâten* sont très rares car soit les jeunes femmes ne transforment plus, soit elles préfèrent travailler dans la *tikît* de leur mère ou de leur belle-mère. La réparation sommaire d'une *tikît*, à l'aide de tissus usés et de filets de pêche, est le fait de sa propriétaire, éventuellement aidée de ses parentes proches. Par conséquent, les travaux d'entraide réciproque, *twîze*, qui étaient suscités par l'utilisation de la paille, ont tendance eux aussi à disparaître.

### 1.3.4-Organisation des espaces intérieur et extérieur de la *tikît*

Aujourd'hui, l'espace intérieur de la *tikît* est divisé en trois parties. Ces trois espaces sont distribués autour du poteau central de la *tikît*, appelé *el-kâsra*. La moitié située au sud-est (*gibla-sharg*) de ce poteau est destinée à l'accueil des visiteurs, à la consommation des produits, à la restauration des transformatrices. Le sol de cet espace est recouvert d'une natte et le nécessaire à thé et le brasero sont toujours prêts à être activés. Cet espace est désigné comme étant l'espace de réunion et de discussion, *bell el-jama'a*. C'est dans cet espace que l'on se trouve lorsque l'on entre dans une *tikît*. On peut sortir de cet espace par une petite porte aménagée à l'arrière. Cet espace peut également être utilisé par les femmes pour traiter le poisson une fois séché : notamment pour détacher la chair de la peau et de l'échine du poisson, et piler les morceaux de chair dans un mortier.

La moitié *tell-sâhel* (nord-ouest) de la *tikît*, séparée de l'espace d'accueil par une cloison en tissu, est dévolue uniquement à deux activités techniques, essentielles dans la chaîne de transformation du mullet, à savoir le tranchage (*shrîh-t el-hût*) et la confection de l'huile (*dhen*). La préparation de l'huile, que nous décrirons plus loin, se fait dans le quart ouest (*sâhel*) de la *tikît*, appelé « espace du foyer » *bell en-nâr*, tandis que le tranchage du poisson s'effectue pour sa part dans le quart nord (*tell*) de la *tikît*, appelé « espace de tranchage » *bell esh-shrîha*. La préparation du *dhen* est une activité individuelle et est le fait de la maîtresse de la *tikît*, tandis que le tranchage est une activité qui peut être menée soit individuellement soit collectivement. Le tranchage se fait sur une vieille natte ou un vieux sac à céréales, étalé sur le sol.

Cette géographie intérieure de la *tikît* est en de nombreux points similaire à celle de la tente<sup>89</sup>, dont l'ouverture est toujours orientée vers la direction *gibla*<sup>90</sup> : une moitié *sharg* est plutôt réservée aux hommes de la tente et aux visiteurs, une moitié *sâhel* est occupée par la maîtresse de tente et ses filles non mariées et fortement associée à sa personne. Sous la *khayma*, c'est dans cette moitié *sâhel* que l'épouse passe le plus clair de son temps, près de son porte-bagages en bois, qu'elle effectue ses préparations culinaires et qu'elle transforme le lait de la traite, selon différentes techniques. Le foyer est généralement situé non loin de cet espace féminin, à l'avant de la tente. Comme sous la tente, la partie *gibla-sharg* (sud-est) de la *tikît* est la partie faste, préservée des souillures du tranchage et destinée à l'hospitalité et à la réception des hommes. Comme sous la tente, la partie *tell-sâhel* (nord-ouest) de la *tikît* est plus réservée au féminin, au sang et relève symboliquement du domaine de l'impur.

La configuration spatiale intérieure de la *tikît* montre que cette architecture originale est autant un espace de travail qu'un lieu de sociabilité et d'hospitalité. La cloison entre ces deux domaines n'est d'ailleurs pas hermétique. D'une part, elle laisse porter les voix de part et d'autre. D'autre part, une ouverture permet le passage des personnes : il arrive souvent que les transformatrices passent de l'autre côté de la cloison pour travailler auprès de leurs hôtes, ou que les visiteurs viennent voir les femmes travailler dans l'espace de tranchage.

<sup>89</sup> Décrite dans notre thèse (2003b) et dans un article plus récent (2005).

<sup>90</sup> Selon les régions peut correspondre à l'ouest, au sud ou au sud-ouest

Les *tikâten* sont généralement situées dans la bande de terre qui sépare les habitations du rivage. Ceci est beaucoup plus net à Mamghâr qu'à Rgeyba, où les habitations sont situées tout près du rivage, profitant d'un surplomb. Aujourd'hui, suite à la dissociation de l'espace de transformation de l'espace de vie, chaque famille essaie de construire sa *tikît* à une distance raisonnable de son habitation, qu'il s'agisse d'une baraque ou d'une maison. Cette distance est notamment nécessaire pour préserver les habitations des odeurs de poisson en putréfaction et des visites nocturnes des chacals. La proximité des *tikâten* de la mer facilite par ailleurs le transport du poisson par les femmes depuis la plage.

A Mamghâr, on note que la plupart des *tikâten* appartient à des familles qui sont implantées depuis plusieurs générations dans le village : essentiellement des familles de la tribu des Awlâd °Abd el-Wâhad, le groupe le plus nombreux aujourd'hui, le plus anciennement implanté sur les lieux selon la tradition orale et aussi celui qui aurait la pratique de pêche la plus ancienne à Timirîs<sup>91</sup>. La plupart des *tikâten* se trouve d'ailleurs dans la partie nord du village, qui est aussi la partie habitée principalement par les Awlâd °Abd el-Wâhad, les familles des Ahl Bû Hubbêyni étant plutôt installées dans la partie sud du village.

Le village de Mamghâr compte actuellement 42 *tikâten*, à peu près tous en activité lors de la période de pêche au mulet. Ce nombre devrait être beaucoup plus important si chaque famille conjugale du village possédait son abri de transformation. Le village de Mamghâr, qui est le chef lieu d'arrondissement, compte en effet, d'après nos estimations, environ 80 à 90 familles conjugales permanentes. Il y aurait donc à peu près deux fois moins de *tikâten* que de familles. Les raisons de cette différence sont les suivantes :

- l'activité de transformation est aujourd'hui très réduite et beaucoup de jeunes femmes ne ressentent pas le besoin de posséder leur propre *tikît* pour travailler ;
- les matériaux de construction sont devenus difficiles à trouver et donc coûteux même quand il s'agit de matériaux de récupération ;
- contrairement au passé, où chaque chef de famille pêchait, tous les hommes du village ne sont pas pêcheurs<sup>92</sup>, ce qui rend difficile l'accès de certaines femmes à la ressource et ne justifie plus la possession par celles-ci d'une *tikît* ;
- certaines jeunes femmes ne souhaitent plus s'adonner à cette activité, de plus en plus dévalorisée socialement, et conçue comme pénible ;
- enfin, la nouvelle organisation des femmes transformatrices en groupes les a encouragées à travailler à plusieurs sous une même *tikît* et donc à ne pas renouveler une *tikît*.

Nous ajouterons que, dans les différents villages où nous avons enquêté, certaines jeunes femmes, aujourd'hui épouses de pêcheurs imrâgen, sont originaires de l'« extérieur », de la *bâdiya* ou de la ville. Même si leur époux est très bon pêcheur, et compte tenu de la faiblesse des stocks transformés aujourd'hui, ces femmes sont généralement réticentes à s'impliquer dans cette activité manuelle fastidieuse, et qui exige un apprentissage technique. Elles participent généralement à des groupes féminins de transformation mais ne ressentent pas la nécessité d'avoir leur propre *tikît*.

Si les *tikâten* de Mamghâr sont aujourd'hui dans un état technique relativement correct, il en est tout autrement des *tikâten* des autres villages du Parc : rares sont celles qui sont en bon état et beaucoup ne sont plus en activité. Ainsi, à Teyshot, sur les 13 *tikâten* que nous avons répertoriées, seules 8 étaient en activité l'hiver 2006-2007. La plupart sont dans un état de détérioration avancé et, pour certaines, ne ressemblent plus à des *tikâten*.

---

<sup>91</sup> Les Ahl Bû Hubbêyni ne seraient venus s'installer à Timirîs que plus récemment et n'auraient commencé à pratiquer la pêche que bien après les Awlâd °Abd el-Wâhad. Quant aux quelques familles d'Ahl Barikallah (Ahl °Ashûr et Ahl Khattri notamment), du village, elles sont également d'installation récente et sont numériquement moins représentées que les deux autres tribus.

<sup>92</sup> Beaucoup exercent une autre activité : commerce, transport, emploi dans la Marine nationale, ...

Certaines femmes, à l'image de l'épouse du chef du village de Teyshot, n'exercent plus d'activité de transformation car elles ont décidé, il y a quelques années, d'aller s'installer sur le bord du « goudron » (route Nouadhibou-Nouakchott) pour y exercer une activité commerciale, ne considérant plus la transformation comme une activité rentable. A Teyshot, certaines *tikâten* sont à l'abandon, d'autres sont louées à des transformateurs maliens ou ghanéens, qui transforment le poisson sur place en salé-séché, le requin et surtout le poisson-chat / Mâchoiron.

#### **1.4-Mutations sociales engendrées**

Les changements observés dans les activités de transformation depuis les années 1970 semblent à la fois moins variés que ceux intervenus dans le domaine de la pêche et surtout assez tardifs (fin des années 1990). Ces changements se sont produits en l'espace de quelques années par l'abandon pur et simple de l'activité. Indicateur important de ces changements : le poisson, destiné à la vente aux mareyeurs, n'était plus saigné (*mugenvi*) par les pêcheurs, signe qu'il n'était plus destiné à la consommation domestique.

Autre indicateur intéressant : les transformations qu'a subies la *tikât*, habitation saisonnière qui a d'abord perdu, dans les années 1970, sa fonction d'habitation de la famille conjugale, ne gardant que son rôle d'espace technique, qui s'est à son tour dégradé dans les années 1990.

Les savoirs techniques des femmes imrâgen étaient en train de disparaître dans le courant des années 1990. La perte de cette activité a atteint les femmes les plus âgées dans leur identité et dans leur dignité. Elle a également créé une rupture dans la transmission de ces savoirs techniques aux jeunes générations de ces villages, certes pas mécontentes de ne plus avoir à pratiquer une activité extrêmement pénible comme celle-ci.

L'abandon de cette activité à la fin des années 1990 a complètement modifié les rapports sociaux entre hommes et femmes. Ces dernières passaient subitement d'une position extrêmement importante dans l'économie locale et dans le système technique, à une situation inverse dans laquelle elles ne jouaient plus leur rôle. Partant, leur place dans la société était également extrêmement fragilisée, au point que les jeunes hommes aujourd'hui ne pensent plus qu'à aller se marier en ville avec une citadine. Leur situation marginalisée était renforcée par l'afflux de pêcheurs étrangers qui généralement refusent de fonder un foyer avec une tâmregît.

Ces savoirs ont pu être préservés grâce à différentes initiatives de revalorisation des produits et de relance des activités de transformation qui ont été mises en œuvre dans les villages imrâgen depuis le début des années 2000. En dépit de la pertinence de ces initiatives, celles-ci restent souvent mal adaptées aux problèmes qui se posent aux femmes pour poursuivre leur activité de saurage. Leur portée est par ailleurs limitée par la baisse des stocks de Mulets jaunes pêchés par les Imrâgen depuis 2001, dans le Parc notamment (Taleb Ould Sidi, 2007 : 26).

Cet effort de préservation a eu cependant un effet indiscutable sur la réhabilitation partielle des Timragâten dans leur dignité et dans leur rôle économique. Ces nouveaux revenus ont par ailleurs constitué dans certaines familles un complément économique non négligeable au regard des revenus aléatoires de la pêche.

Nous retiendrons de ce paragraphe consacré aux activités de transformation « traditionnelles » des femmes imrâgen plusieurs idées importantes. Tout d'abord, rappelons

que l'identité de ces femmes est largement fondée sur les savoirs et les techniques que ces activités mettent en œuvre et sur leur transmission de génération en génération.

Ces activités occupaient, jusqu'au début des années 1990, une place très importante dans le système économique des Imrâgen et dans l'organisation des activités de production au sein de ces petites communautés humaines, à l'image du rôle que peuvent jouer les « maîtresses de tente »/mères de famille dans la transformation du lait de la traite et de la viande, en milieu pastoral. Ceci explique que la crise de cette activité, qui survient à la fin des années 1990, non seulement atteint les timragâten dans leur dignité, mais surtout fragilise complètement leur rôle dans la société, au profit de logiques commerciales de plus en plus ancrées dans les stratégies masculines d'ascension économique et sociale.

Cette crise bouleverse les relations sociales entre hommes et femmes dans les villages imrâgen, bouleversements que les interventions de relance des activités féminines de transformation, au début des années 2000, ont pu commencer à atténuer, même si de façon souvent maladroite. Il est difficile de dire présentement si cette relance présente des chances de durabilité ou si ces produits sont définitivement condamnés à disparaître de la circulation, et avec eux tout un pan de la culture de ces communautés de « pasteurs-pêcheurs ».

## **2-Evolution des activités de fabrication du salé-séché chez les Imrâgen**

Dans la première moitié du XXème siècle, les Imrâgen adoptent une autre technique de saurage du poisson, la technique du salé-séché. On peut considérer que c'est l'adoption de cette technique qui va, comme nous allons le voir à présent, faire entrer cette communauté de pêcheurs, jusque là isolée, dans des logiques commerciales et dans une économie tournée vers l'extérieur. La diffusion de cette technique du salé-séché chez les Imrâgen a connu différentes étapes que nous allons à présent retracer, en tentant de dégager les changements induits dans la société et dans son économie.

### **2.1-Diffusion de la technique du salé-séché chez les Imrâgen**

#### ***2.1.1-Rôle des Européens dans l'introduction de cette innovation technique et dans le développement de cette activité chez les Imrâgen***

Au début des années 1970, les Imrâgen produisent du poisson salé-séché depuis plusieurs décennies déjà. Certes ils connaissent sans doute les techniques canariennes de transformation de la courbine et des autres espèces depuis bien plus longtemps. Mais il semble que ce soit la SIGP, d'après les traditions orales que nous avons recueillies (Boulay, 2007 : 16-17), qui introduit chez les Imrâgen l'emploi du sel dans leurs techniques de transformation et qui encourage les Imrâgen à expédier à Nouadhibou leurs produits salés : mulets et petits poissons variés (Bacalao) au départ, puis courbines et requins avec l'introduction du filet courbine à la fin des années 1960.

Cette technique est avant tout maîtrisée par les Canariens, jusqu'à leur départ de Nouadhibou à la fin des années 1960 et au début des années 1970, mais elle intéresse également la Société Industrielle de la Grande Pêche qui dispose d'un grand marché colonial en Afrique de l'ouest et en Afrique équatoriale :

« Dans les années 1960, les Canariens transformaient le poisson dans des lanches. Ensuite, soit ils l'expédiaient par le biais du Correo, bateau qui faisait régulièrement la navette avec les Canaries, soit ils le vendaient à la SIGP et à l'établissement de

Beck. Les Canariens salaient surtout le mérrou, le tiof, la daurade rose, le burro [daurade grise], la courbine, le capitaine, les petits requins. Ce que les Canariens pêchaient dans les années 1960 à la ligne ou au casier était vendu à la SIGP ou à Beck et expédié en frais en France par avion.

Dans les années 1960 et au début des années 1970, les Canariens habitaient dans leur grande majorité dans de vieilles embarcations dans la baie de la Tcharka. Certains étaient en famille. Mais seules quatre ou cinq familles étaient installées à terre.

Tous les pêcheurs canariens sont partis vers 1974-1975, au moment où l'Espagne a quitté La Guera. Je ne me souviens pas que l'affaiblissement de la SIGP au début des années 1970 conjugué au départ des Canariens aient entraîné une crise économique à Nouadhibou. Celle-ci a plutôt eu lieu en 1984 avec la faillite et la fermeture de la SOFRIMA »<sup>93</sup>.

La plus grande partie de la production de salé-séché des pêcheurs canariens avant les années 1970 est destinée au marché espagnol. Les Canariens pratiquent essentiellement deux types de produits salés séchés :

-La technique dite « Rama » : le poisson, généralement de la courbine, est légèrement salé, pendant quelques minutes, puis rincé et mis à sécher pendant quelques jours. Cette technique donne des produits à la chair encore souple, destinés au marché espagnol.

-La technique du « Bacalao » consiste à recouvrir le poisson tranché de sel, et à le laisser dégorger pendant plusieurs jours dans la saumure. Une fois bien sec, ce poisson est destiné aux marchés ouest-africains.

Le salé-séché réalisé par la SIGP, et par d'autres maisons françaises d'importance moindre également installées à Port-Etienne (Hamady et Weigel, 1998 : 79), est avant tout orienté vers les marchés d'Afrique de l'Ouest et surtout d'Afrique centrale : Congo et Zaïre notamment. La SIGP instaure quatre catégories de produits salés-séchés : le Tollo (petits requins, et notamment le *Mustelus*), le Mulet, la Courbine et le Bacalao, qui désigne un mélange de différentes espèces de petits poissons (Maigret et Abdallahi, 1976 : 7).

Nous ne disposons pas, pour l'heure, d'informations précises sur les vicissitudes de la SIGP dans les années 1970. Ce que nous savons c'est que cette société change de propriétaires à cette période et qu'elle garde ensuite son nom, jusqu'à présent. Ce que l'on sait également c'est que, dans les années 1970, d'autres sociétés achètent et exportent la salé-séché des Imrâgen : la société EGA (Etablissement Général Atlantique) d'un certain Monsieur Beck, dont parlent encore aujourd'hui les Imrâgen, et des sociétés espagnoles ou mauritano-espagnoles.

Les témoignages concordent pour dire que le salé-séché constitue la monnaie d'échange des Imrâgen avec la SIGP. Dans les premières années, ce produit est transporté par les lanches de la compagnie depuis la maison de Mamghâr, puis ce sont les Imrâgen eux-mêmes qui acheminent leur production jusqu'au site de la SIGP à Nouadhibou, connu sous le nom d'El-<sup>c</sup>Aregîb.

« Demandeuse de poisson salé-séché, la S.I.G.P. a incité les pêcheurs à diversifier leur production et à améliorer leur matériel de pêche : les filets nylon remplacent, nous l'avons vu, les filets de titârek ; le cotre, nouveau dans la région du Banc d'Arguin, seconde la lanche pour la pêche à la Courbine. Mais surtout, le fait de devoir porter eux-mêmes leur poisson à Nouadhibou a déterminé les Imraguen à traverser à bord de leurs lanches la baie du Lévrier qui sépare cette ville du Banc d'Arguin proprement dit » (1981 :350).

---

<sup>93</sup> Beddi w. Hamdînu, Arkeis, 2 mars 2008.

Trotignon, se basant sur les archives de la SIGP, note que la production de salé-séché vendue à Nouadhibou par les Imrâgen augmente fortement dans les années 1970, passant de 19 t. en 1973 à 55 t. en 1979 (1981 : 350), augmentation qui peut s'expliquer par le départ des Canariens et par le fait qu'il a fallu pallier à ce départ en terme de production.

Si la pêche ciblée de la courbine ne commence qu'à la fin des années 1960 chez les Imrâgen, avec l'acquisition de lanches supplémentaires et de filets adaptés, la technique du salé-séché est employée avant cette période pour d'autres espèces, et notamment pour les excédents de Mulets jaunes et une variété de petits poissons, à partir desquels est réalisé le Bacalao.

Le Mulet jaune représente encore la moitié de la production de poisson salé-séché vendue par les Imrâgen à la SIGP dans les années 1970, ce qui n'est pas surprenant puisque, à cette époque l'activité de pêche des Imrâgen est encore très largement axée sur cette espèce. Par ailleurs, une partie importante des stocks de mulets est pêchée en été (mulets immatures, lors de *tenekre*), période qui n'est pas favorable au séchage du poisson à l'air libre et durant laquelle le poisson pourrit plus rapidement. Selon Maigret et Abdallahi, les captures qui sont faites l'été dans des villages comme Teyshoṭ et Iwîk sont toutes destinées au salé-séché et sont dominées, outre les Mulets immatures, par les mâchoirons (*Arius heudeloti*), les requins et les raies guitares (1976 : 6).

La courbine salée-séchée vendue par les Imrâgen à la SIGP, dans les années 1970, est en constante progression et représente un quart de cette production, puis viennent les requins (moins de 10%) et différentes espèces mélangées (Trotignon, 1981 : 351).

Que ce soit à Mamghâr (Maigret et Abdallahi, 1976 : 7) ou à Iwîk (Trotignon, 1981 : 349-351), le produit fabriqué par les Imrâgen présente généralement des problèmes de qualité. Le poisson n'est généralement salé que superficiellement, alors qu'il devrait passer plusieurs jours en saumurage pour atteindre la qualité recherchée par les sociétés de Nouadhibou. La finition des produits, tant au niveau du saumurage que du séchage, doit très souvent être faite à Nouadhibou, comme en témoigne Trotignon : .

« Le procédé de préparation est simple : après tranchage et lavage, le poisson est passé en saumure puis mis à sécher. Malheureusement, peu d'Imraguen à Iwîk possèdent un bac à sel (3 d'entre eux seulement) et le futur salé-séché est alors presque directement déposé sur le séchoir après un trop rapide passage dans la saumure. La qualité du produit s'en ressent et souvent la S.I.G.P. est contrainte de poursuivre le traitement.

Les bâtiments de traitement son sommaires : ils consistent en un bac de ciment contenant la saumure nécessaire au salage (pour les moins démunis des Imraguen) et d'un séchoir constitué de quatre piquets recouverts de vieux filets, reliés entre eux par une ficelle sur laquelle le poisson sera mis à sécher » (1981 : 346).

A cette époque, le tranchage des poissons est réalisé avant tout par les femmes mais celles-ci sont souvent aidées par les pêcheurs lorsqu'ils sont disponibles. Les Imrâgen pratiquent les mêmes techniques de salage que celles des Canariens :

-Ce qu'ils appellent *temliha* « salage », ou encore « Bacalao », consiste à trancher le poisson en deux parties, comme un livre ouvert, à le plonger ensuite pendant plusieurs jours dans le sel et à le laisser dégorger.

-Ce qu'ils appellent « Rama » consiste à faire sécher de la courbine légèrement salée sur des cordes.

Ces techniques ont été abandonnées par les Imrâgen dans les premières années 1980. Seules quelques personnes, âgées de plus de 50 ans, interrogées entre 2006 et 2008 ont gardé le souvenir de cette activité.

### **2.1.2-Abandon de l'activité du salé-séché par les Imrâgen au début des années 1980**

Malgré l'augmentation nette des stocks de salé-séché vendus par les Imrâgen aux sociétés de Nouadhibou dans les années 1970<sup>94</sup>, malgré le fait que cette activité soit l'unique source d'argent de certains Imrâgen, elle est abandonnée par les Imrâgen au début des années 1980. Les raisons de cet abandon ne sont pas claires, y compris lorsque l'on questionne les Imrâgen.

La plupart des personnes interrogées affirment que le salé-séché était une activité peu rentable, relativement à la forte pénibilité par laquelle elle se caractérisait. Le travail du sel était encore à l'époque une activité récente pour les Imrâgen, qu'ils n'appréciaient pas du fait des odeurs très nauséabondes libérées par le poisson saumuré et du fait de la difficulté de travailler le sel à mains nues.

On note en outre, au cours des années 1970, une stagnation voire une régression des prix du salé-séché à Nouadhibou, notamment après 1973, qui s'explique à la fois par une détérioration des produits proposés par les producteurs et par un affaiblissement des marchés africains pour ces produits :

« Le prix du Mulet sec stagne à 15 UM depuis 1975 ; celui du Requin et du Bacalao est, à partir de cette date, largement dévalorisé chaque année ; quant à celui de la Courbine, l'augmentation – légère – enregistrée jusqu'en 1978 n'a pas été répercutée en 1979, année à laquelle cette espèce a été achetée au prix le plus bas. Pour ces quatre espèces, l'évolution du prix du poisson vert<sup>[95]</sup> est identique c'est-à-dire régressive. La faiblesse croissante de la demande à l'étranger (Congo, Zaïre) et l'insuffisance de ces marchés expliquent pour partie cette situation » (Trotignon, 1981 : 353).

La fragilisation de ces marchés extérieurs, conjuguée au fait que ces produits ne sont absolument pas consommés localement, ni par les Imrâgen, ni par le reste de la population mauritanienne, donnent un coup d'arrêt à cette filière.

L'arrêt de la pêche de la courbine dans les villages du parc au début des années 1980, du fait de l'introduction de pirogues motorisées au sud de Timirîs à la même période, est également synonyme d'une baisse des espèces destinées au salage : courbines et requins. Or la courbine, à cette période est le poisson qui est le plus cher payé à Nouadhibou : 21 UM/kg contre 13 UM/kg pour le Mulet et le Bacalao, 6 UM/kg pour le requin en 1979 (*ibid.* : 351). Il n'est donc plus rentable pour ces villages de continuer cette activité.

Cette évolution, confirmée par la baisse de la qualité des produits salés imrâgen évoquée par Trotignon, reflète peut-être le changement de propriétaire qui se produit vers 1973-1974, juste avant le conflit du Sahara occidental, qui va durer jusqu'à 1978. Cette période<sup>96</sup> très difficile pour le pays et son économie, qui suit par ailleurs plusieurs années de sécheresse, s'accompagne d'un relâchement de la SIGP sur la qualité des produits de ses fournisseurs « traditionnels ».

---

<sup>94</sup> Les revenus du salé-séché des pêcheurs d'Iwîk augmentent de 165% entre 1973 et 1979, passant de 244 000 UM à 647 800 UM (Trotignon, 1981 : 353).

<sup>95</sup> « Le poisson vert est un poisson qui, frais pêché, est soumis à la saumure durant 5 à 6 jours puis expédié aussitôt à la SIGP » (Trotignon, 1981 : 351).

<sup>96</sup> La création d'une monnaie nationale, l'ouguiya, le 29 juin 1973, précipite le départ des pêcheurs canariens, le retrait de certaines sociétés françaises et le ralentissement des activités de la SIGP (Hamady et Weigel, 1998 : 80).

L'abandon de l'activité du salé-séché par les Imrâgen au début des années 1980 peut s'expliquer enfin, et l'accès prochain aux archives de la SIGP nous permettra peut-être de confirmer cette hypothèse, par un arrêt momentané des activités de la SIGP à cette période.

## **2.2-Relance du salé-séché avec la naissance de la pêche ciblée des Sélaciens (fin des années 1980-années 1990)**

Nous avons évoqué la relance de la filière de transformation des raies et requins à la fin des années 1980 et au début des années 1990, dans le chapitre précédent. Cette relance ne concernait que les Sélaciens et en aucun cas la courbine.

Dans les années 1970, les raies et les requins sont déjà transformés en salé-séché par les Imrâgen, mais ces espèces connaissent des prix de vente à Nouadhibou largement inférieurs à ceux qui sont appliqués au Mulet jaune, à la Courbine ou au Bacalao. Par conséquent, ils ne font pas véritablement l'objet de pêches ciblées, si ce n'est peut-être dans les mois creux de l'année, notamment l'été, après la campagne de pêche de la courbine.

C'est le prix donné pour les ailerons qui va constituer le détonateur du développement fulgurant de cette pêcherie à la fin des années 1980. Un homme d'Agadîr, Mbârek w. Bû Hwâr, alors en contact avec des commerçants sénégalais intéressés par l'achat des ailerons, se lance dans cette pêcherie vers 1985. Il est suivi vers 1987 par d'autres mareyeurs et pêcheurs. La majorité des carcasses est abandonnée par les pêcheurs qui ne consomment pas ces poissons et qui considèrent à l'époque qu'elles n'ont aucune valeur en salé-séché, puisque la filière vers Nouadhibou est moribonde.

Deux autres raisons expliquent le désintérêt des Imrâgen pour le salage de ces captures à l'époque. D'une part, les stocks débarqués sont très importants et les Imrâgen peuvent difficilement s'adonner à la fois à la pêche et au tranchage et au salage. D'autre part, les femmes imrâgen n'apprécient guère l'activité de saumurage, ni ces espèces, qui sont lourdes à travailler, « qui sentent mauvais ». Le requin occupe par ailleurs une place très négative dans leur système de représentation des espèces marines, notamment du fait des nombreux accidents qu'ils occasionnent lors des séquences de pêche au filet d'épaule, qui est encore largement pratiquée à cette époque.

La mise en place de la filière de transformation a connu différentes étapes, avec une succession d'acteurs distincts, pour deux marchés distincts, ouest-africain et asiatique. Les commerçants des Ahl Bû Hubbêyni ont joué un rôle majeur, non pas dans le lancement, mais dans le développement de cette filière :

« Entre 1984 et 1989, ce sont des intermédiaires sénégalais qui achètent les ailerons de raies et requins. Les ailerons sont coupés à bord de la lanche par les pêcheurs imrâgen et sont vendus dès le débarquement aux commerçants locaux qui les revendent ensuite aux Sénégalais à Nouakchott. Ces derniers connaissent la filière asiatique. En 1989, l'année des événements entre la Mauritanie et le Sénégal, les revendeurs sénégalais rentrent précipitamment au Sénégal.

C'est alors qu'un certain Dawda prend leur relais. De père gambien et de mère mauritanienne, Dawda venait dans son enfance à Mamghâr avec son père au moment de la période de pêche au Mulet jaune. Il part avec des échantillons de salé-séché et des ailerons de requins en Gambie, où il prend contact avec des revendeurs ghanéens, qu'il met en relation, en 1991, avec des commerçants introduits auprès des Imrâgen, en l'occurrence Sheyfif w. El-Ghâyd et Bâ w. El-Hasan.

Il y a deux filières distinctes : une pour les ailerons, destinés au marché asiatique, une pour le salé-séché, destiné aux consommateurs ghanéens. Sheyfif et Ba w. El-Hasan se consacrent à la transformation des carcasses qui, dans les premières années, sont jetées par les pêcheurs après prélèvement des ailerons. Sheyfif

travaille d'abord à Mamghâr, puis il installe des transformateurs à Teyshot, Ten °Allûl et Iwîk. Il est associé à un parent à lui, Budde w. Hmeydân. Bâ w. El-Hasan travaille surtout à Iwîk et Tessot (à partir de 1997). Ngûr w. Bollâhi, lui aussi des Ahl Bû Hubbêyni, s'intéresse à son tour à cette activité au milieu des années 1990. Ces hommes font surtout travailler des Soninké du Guidimaqa, auxquels ils fournissent vivres, toit et salaire mensuel »<sup>97</sup>.

Sheyfîf w. El-Ghâyd est né dans les années 1930 ou 1940, entre Agneytîr et Taziast (nord du territoire des Ahl Bû Hubbêyni). Il réside à Mamghâr au début des années 1970 où il tient un commerce en collaboration avec Beyubba w. Keynish<sup>98</sup>. En 1973, il ouvre un autre commerce à Mamghâr, cette fois-ci en association avec un homme des Awlâd Siyyid, frère de Sheykh w. Sîd Ahmed. Sheyfîf se spécialise dans la commercialisation des produits imrâgen vers le Sud (Nouakchott et Saint-Louis) et dans la vente de marchandises et d'eau potable à Mamghâr. Il acquiert son premier véhicule en 1985, qu'il revend en 1989-1990, pour acheter un Land-Rover en association avec Budde w. °Abderrahmân. Au milieu des années 1990, Sheyfîf acquiert un petit camion Mercedes Unimog qu'il revendra en 2003, juste avant son décès<sup>99</sup>.

Au début des années 1990, Sheyfîf, déjà âgé, confie la supervision de ses groupes de transformateurs à un certain Bârka w. Sghayyîr, homme né en 1953 dans la région de Boghé, qui vient pour la première fois à Teyshot le 25 décembre 1990, soit environ 2 mois avant le début de la campagne des raies et requins. Les transformateurs travaillent majoritairement les raies (*njeyme*), les raies guitares (*aqerd*), les requins (*tês*), les petits requins (*kâsôn*).

« Ils pratiquaient essentiellement la technique du saumurage. La tête des poissons était sectionnée, le ventre du poisson coupé en deux. Le poisson tranché était ensuite lavé à l'eau de mer, éviscéré puis salé. Ensuite, il était laissé au moins trois nuits dans un trou rempli de sel et d'eau. Il pouvait y rester jusqu'à un mois si le niveau d'eau était maintenu à l'intérieur du trou. Les raies étaient laissées dans un trou à part car leur sang noircissait les autres poissons. L'autre technique du « gedj » était surtout pratiquée pour le Mulet jaune. Une fois découpé, le Mulet était lavé à l'eau de mer puis laissé à sécher sur des claies pendant deux à trois jours, enfin pressé »<sup>100</sup>.

Ces techniques semblent identiques à celles qui étaient encore utilisées dans les années 1970, lorsque les Imrâgen salaient le poisson pour les sociétés de Nouadhibou. Mbârek w. Bû Hwâr, Sheyfîf et les autres commerçants qui relancent le salé-séché ont tous eu l'occasion d'observer ces techniques dans les années 1970 dans les différents villages imrâgen. Il n'est donc pas étonnant qu'ils les relancent 10 ou 15 ans plus tard.

A la fin des années 1990, un certain nombre d'éléments concourent à un relâchement de la pression humaine sur ces espèces. D'une part, les stocks de requins commencent à connaître une diminution, moment choisi par les ONG de conservation de la nature et le Parc pour commencer à réguler cette pêcherie commerciale, presque 15 ans après son lancement ! Il est vrai qu'avant 1998, le Parc n'est doté quasiment d'aucun moyen de surveillance de ses eaux. D'autre part, dès 1996, la pêche de la courbine est relancée dans le Parc, au niveau du village d'Agadîr. Encore une fois, Mbârek w. Bû Hwâr joue un rôle dans cette relance, qui ne sera suivie que quelques années après par des mareyeurs de la zone.

<sup>97</sup> °Abdallâhi w. Sheyfîf, Arkeis, 2 mars 2008.

<sup>98</sup> Fondateur du village de Tiwilît au début des années 1980.

<sup>99</sup> °Abdallâhi w. Sheyfîf, Arkeis, 2 mars 2008.

<sup>100</sup> Bârka w. Sghayyîr, Teyshot, 21 novembre 2007.

Au début des années 2000, les transformateurs sub-sahariens prennent le relais des commerçants locaux dans le maintien de la filière de transformation des raies et requins. Parallèlement au maintien de cette filière, la transformation du Mâchoiron est également relancée. L'interdiction définitive de la pêche aux raies et requins, qui a lieu en 2004, ne détourne pas ces transformateurs de leur activité. Les stocks de raies et de requins débarqués sont jusqu'à présent très importants (Taleb Ould Sidi, 2007 : 27).

### 2.3-Fonctionnement de la filière du salé-séché dans les années 2000

Les transformateurs sub-sahariens sont présents, depuis le début des années 2000, dans les villages imrâgen surtout au moment de la pêche à la courbine, qui occasionne beaucoup de débarquements de raies et requins, et qui coïncide également avec la campagne de pêche du mâchoiron<sup>101</sup>.

Dans les premières années de pêche à la courbine, seuls ces transformateurs achètent ces captures de sélaciens, qui n'intéressent plus les mareyeurs locaux, préoccupés essentiellement par les débarquements de courbines. Mais aujourd'hui, face à l'irrégularité des stocks de courbines débarqués, les mareyeurs locaux achètent de nouveau ces captures de raies et requins, afin de rentabiliser leurs investissements (véhicules, carburant, intrants de pêche, crédit aux marins). En 2008, des tonnes de raies étaient ainsi débarquées à Zbâra et achetées par ces hommes : les prix de la courbine à la baisse ont encouragé les pêcheurs à cibler davantage les sélaciens.

Actuellement<sup>102</sup>, il y a deux filières distinctes : soit les raies et les requins sont achetés et transformés sur place par les transformateurs négro-africains, qui revendent ensuite leurs produits aux ghanéens installés à Nouakchott, soit ces espèces sont achetées par les mareyeurs locaux et transportées en frais à Nouadhibou, où leur transformation est réalisée sur place et gérées par d'autres intermédiaires ghanéens.

Les lanches qui ne participent pas à la campagne de pêche de la courbine entre février et juin dans le Parc, pour des questions de moyens matériels (état de la lanche, non-possession de filets adaptés, etc.), se consacrent, à la place, à la pêche au mâchoiron (*Arius heudeloti*), une espèce qui n'est pas consommée par les Imrâgen, ou très rarement, et qui intéresse par contre beaucoup les transformateurs sub-sahariens et notamment les Maliens. En 2007, le mâchoiron salé-séché était vendu entre 150 et 200 UM le kg à Nouakchott par les transformateurs. Le requin salé-séché se vendait lui à 350 UM le kg.

Si les transformateurs maliens, qui sont les plus nombreux à travailler dans les villages imrâgen, travaillent en priorité les mâchoirons, ils transforment également les raies et requins. Les premiers sont vendus, à Nouakchott, à des intermédiaires maliens, sénégalais et mauritaniens, les seconds à des intermédiaires ghanéens. Une fois la relation de confiance établie, les intermédiaires ghanéens aident souvent les transformateurs à s'équiper à crédit ou à constituer un fonds de départ : l'avance peut atteindre 200 000 UM voire 300 000 UM en début de campagne, et sera remboursée dans le cours ou à la fin de la campagne de transformation. Cette somme permettra au transformateur de produire des quantités importantes dès le début de la campagne de pêche.

---

<sup>101</sup> Pêché pour sa part au filet « kaḡra », appelé filet mullet dans les travaux de l'IMROP (Isselmou, Labrosse, Bouzouma, 2006), filet maillant fixe de 110 à 120 mm de maille étirée.

<sup>102</sup> Signalons un travail de recherche en cours (2006-2009), coordonné par J. Streiff-Fénart, P. Poutignat (URMIS) et A.D. Dia (IMROP), dans le cadre d'un programme de coopération scientifique entre le Maghreb et la France, sur le quartier de Bountya à Nouadhibou, principal quartier de fabrication et de commercialisation du salé-séché dans cette ville, qui fonctionne comme une organisation transnationale au croisement de différents circuits migratoires.



La rentabilité des activités de transformation est assez variable : elle dépend largement des prix de transport pratiqués par les mareyeurs. Ce prix était de 25 UM le kg transporté en 2007, soit 25 000 UM / t. Elle dépend également des prix pratiqués par les intermédiaires à Nouakchott.

Cliché : vente de captures par des pêcheurs à des transformateurs à bord d'une pirogue, Mamghâr, janvier 2007.

Les transformateurs de requins vendent leurs produits, pressés, dans des cartons. Ces cartons sont pesés au niveau du Port artisanal de Nouakchott sur de grandes balances. Ils sont ensuite présentés aux marchands ghanéens. Une fois les cargaisons achetées, le requin salé-séché est coupé en morceaux, qui seront ensuite conditionnés dans des sacs de 50 kg cousus. Ces sacs sont enfin envoyés au Ghana par containers.

Les transformateurs de mâchoirons vendent leur marchandise au niveau du « marché aux poulets » à Nouakchott (près de la Mosquée marocaine). Le salé-séché est repesé sur de petites balances et conditionné en sacs de 5 kg. Contrairement aux revendeurs ghanéens, qui paient rapidement et cash, les intermédiaires maliens et mauritaniens peuvent mettre du temps à payer leurs fournisseurs, ce qui pose des problèmes à ces derniers pour retourner rapidement sur les sites de transformation et réinvestir leurs gains.

Il arrive que des capitaines imrâgen voire des matelots demandent discrètement aux transformateurs de leur faire crédit de 10 000 UM ou 20 000 UM, leur promettant en échange de les rembourser en produits. Mais, très souvent, les marins ne tiennent pas parole : les pêcheurs leur disent qu'ils n'ont rien pêché pour éviter de les rembourser. Les transformateurs se considèrent un peu comme les otages des pêcheurs et de leurs comportements.

Malgré cela, ils essaient toujours de maintenir de bonnes relations avec les marins : généralement ils paient directement les captures que leur donnent les pêcheurs au débarquement, alors que les mareyeurs maures ne paient que mensuellement. Les transformateurs sub-sahariens sont ainsi souvent préférés aux mareyeurs locaux.

Les transformateurs ne réussissent pas à s'entendre entre eux sur des prix fixes. Ils ne parviennent pas non plus à mutualiser leurs efforts, ce qui permettrait de réduire les coûts de transport et de production. Chaque transformateur voit avant tout son intérêt. Il n'y a pas de tour de rôle entre eux pour accéder aux captures. Chacun essaie plutôt de se lier avec un capitaine d'embarcation afin de s'assurer des stocks réguliers.

Actuellement, dans le Parc, le site le plus important pour la transformation des raies et requins est sans nul doute le site de Ten °Allûl. Ceci s'explique par le fait que la moitié des lanches qui participent à la campagne de la courbine débarque à Zbâra, situé à quelques kilomètres. Et c'est pendant la campagne de la courbine que les plus gros stocks de raies et

requins sont débarqués. Ten °Allûl est par ailleurs situé près d'une zone privilégiée d'habitat de ces espèces.

Le site le plus important de transformation du mâchoiron est sans doute le village de Teyshot, où l'on a vu, ces dernières années, jusqu'à une cinquantaine de transformateurs travailler en même temps. De manière générale, les Maliens sont beaucoup plus nombreux que les transformateurs des autres nationalités (Ghanéens, Guinéens, Sénégalais, mauritaniens). Parmi eux, bon nombre sont des migrants en attente d'un hypothétique départ vers l'Europe. Les intermédiaires ghanéens de Nouakchott se font souvent doublés par certains transformateurs maliens auxquels ils prêtent de l'argent, et qui se volatilisent ensuite.

Actuellement, le parc cherche à diminuer leur nombre. Le parc voit leur présence comme une intrusion, relativement à la loi qui prévoit que seuls les Imrâgen peuvent exploiter les ressources halieutiques du parc. Mais la loi 2000-024 du 19 janvier 2000 ne prévoit aucune disposition précise relative à la présence de ces transformateurs ni à l'activité de transformation.

Le fait que cette économie du salé-séché soit devenue incontournable dans l'économie des villages imrâgen, ne facilite pas la gestion par le Parc national de cet afflux de transformateurs étrangers. Rappelons en effet que le mâchoiron, en l'espace de cinq années, est devenu, avec près de 400 t. débarquées par an, la première espèce pêchée dans le parc en 2006, au même niveau que la courbine (Taleb Ould Sidi, 2007 : 26).

La présence des transformateurs dans les villages contribue de manière significative à la vie des commerces de ces villages, même s'il arrive que certains transformateurs se volatilisent et ne remboursent par les crédits que leur ont octroyés les commerçants.

Les transformateurs sont surtout présents dans les villages entre janvier et juillet. Ils aménagent leurs puits de saumurage et leurs claies de séchage à une centaine de mètres au sud des villages.

Il arrive aujourd'hui que certains pêcheurs venant de l'« extérieur » et qui pêchent avec les Imrâgen depuis plusieurs années, décident de compléter leur activité de pêche par une activité de transformation du poisson. Ce choix présente certains avantages, comme l'indique un Peul originaire de Kaédi qui pêche avec les Imrâgen du village de Teyshot depuis 1997<sup>103</sup> :



« Je pratique l'activité de transformation depuis 2005. Quand il y a peu de poisson, je consacre surtout mon temps à la pêche. Quand il y a beaucoup de poisson, je consacre mon temps à la transformation et je laisse momentanément de côté l'activité de pêche, ou bien j'essaie de conjuguer les deux activités. Aujourd'hui, je trouve que le salé-séché est plus rentable que la pêche. Le fait de cumuler les deux activités m'oblige également à mieux gérer mes recettes de pêche, à les capitaliser en les réinvestissant.

Cliché : puits de salage, Rgeyba, 2006

<sup>103</sup> Bakary Sow, Teyshot, 24 novembre 2007.

Le mâchoiron, le mullet, la courbine, et d'autres petits poissons divers (« variété ») sont laissés deux à trois jours dans le sel, puis un à deux jours sur des claies de séchage avant d'être conditionnés dans des cartons. Si je ne trouve pas un bon prix pour mes produits à Nouakchott, j'ai la possibilité d'aller les vendre directement au Sénégal ou même au Mali ».

Les transformateurs, d'une position sociale apparemment marginale dans les villages, ont réussi à « inverser la vapeur » et à occuper une position extrêmement importante dans l'économie imrâgen actuelle. Bien souvent aujourd'hui, ils octroient du crédit aux pêcheurs et les rendent de plus en plus dépendants d'eux et sont courtisés par les transporteurs / mareyeurs lorsque les débarquements de poissons se font rares.

## **2.4- Changements sociaux induits par le développement du salé-séché**

### ***2.4.1- Ouverture de l'économie imrâgen vers l'extérieur***

Le développement de l'économie du salé-séché dans les communautés imrâgen du littoral mauritanien, à partir des années 1930-1940, constitue tout d'abord une ouverture très importante sur le monde extérieur, pour des familles de pêcheurs, certes peu nombreuses, mais qui connaissent une situation d'isolement, à la fois géographique, culturel et social.

Cette activité se traduit par l'introduction de logiques commerciales dans les villages. Les relations économiques avec l'extérieur, qui, cependant, existaient déjà sous forme de troc dans le cadre de la diffusion des produits séchés dans tout l'arrière-pays littoral, du Sud marocain jusqu'au Sénégal, se multiplient à partir de la création de la SIGP. Les échanges avec Nouadhibou s'accroissent alors, parallèlement à la diffusion des lanches parmi les Imrâgen et surtout parmi les familles dans la dépendance desquelles ils vivent.

Par le biais de la SIGP, les Imrâgen et, ne l'oublions pas, les commerçants bizân qui gravitent autour d'eux, ont accès à de nouveaux marchés, africains pour le poisson saumuré, européen pour la poutargue. Ils entrent de plain-pied dans cette économie globale, qui leur était cependant déjà connue du fait de la présence depuis plusieurs siècles de marins européens dans leurs eaux.

Ce désenclavement économique des pêcheurs imrâgen se double d'une ouverture sur l'étranger. Les relations commerciales avec des individus d'une autre culture que la leur, parlant une autre langue et pratiquant une autre religion, y compris dans le contexte colonial, constituent une ouverture très importante pour ces familles.

Les personnes âgées que nous avons pu interroger depuis 2006, gardaient généralement un souvenir assez positif de la présence de la SIGP à Mamghâr et des relations de travail qu'ils entretenaient avec cette société

Le développement du commerce du salé-séché avec Nouadhibou permet aux Imrâgen d'acquérir des marchandises qu'ils ne pouvaient se procurer ou qu'ils ne connaissaient pas jusque là, comme nous le verrons dans le chapitre suivant. Il leur permet de sécuriser leurs approvisionnements en eau potable de manière plus régulière, et aussi de se doter de nouveaux intrants de pêche comme des filets.

Ces relations commerciales avec la SIGP permettent également un début d'émancipation des familles imrâgen vis-à-vis de leurs « protecteurs » traditionnels. En 1947, la SIGP organise le rachat des droits qui pèsent sur les pêcheurs de Mamghâr, s'adjugeant du même coup l'accès à leurs produits ! Par ailleurs, les revenus du salé-séché perçus par les pêcheurs leur donnent également les moyens de leur émancipation économique.

Néanmoins, ce désenclavement doit être nuancé : au début des années 1970, début de la période qui intéresse la présente étude, celui-ci n'est encore que partiel. Les véhicules sont encore absents de la zone du Banc d'Arguin. Les Imrâgen sont dépendants des lanches qui assurent la liaison entre leurs établissements et Nouadhibou. Ils n'ont pas encore accès aux services les plus essentiels que sont l'eau potable, la santé et l'éducation. Et les relations de domination qui existent entre les Imrâgen et leurs « patrons » sont encore extrêmement prégnantes.

#### ***2.4.2-Une innovation de courte durée***

L'adoption momentanée de cette activité technique pousse néanmoins les pêcheurs à diversifier leurs prises, notamment vers les raies et les requins, le mâchoiron, la courbine. La technique du salé-séché permet aussi de traiter les excédents de mullets. Le développement de cette activité dans les années 1960 et 1970 se fait parallèlement à l'acquisition de lanches et de filets permettant de cibler la courbine.

L'adoption du salé-séché permet également aux transformatrices de s'ouvrir sur d'autres techniques que celles qu'elles pratiquent depuis plusieurs siècles et d'adapter davantage leurs produits à des marchés étrangers. L'introduction du salé-séché parmi les Imrâgen constitue donc une innovation importante dans leur système technique.

Néanmoins, cette technique est restée peu appréciée car coûteuse en sel et surtout conçue comme pénible du fait précisément de l'utilisation du sel. Cette technique n'a jamais vraiment eu de succès et n'a jamais permis d'obtenir des produits de qualité. Elle n'était par ailleurs pratiquée que par quelques personnes, soit poussées par leur « maître », soit capables de se doter d'équipements et d'intrants adaptés.

Au début des années 1980, les Imrâgen s'en détournent d'ailleurs très vite. Ils laisseront ensuite cette activité pénible aux premiers transformateurs de raies et de requins, dans la deuxième partie des années 1980 et dans les années 1990, à une époque faste de leur économie.

Aujourd'hui, les transformateurs sub-sahariens se sont accaparés l'activité du salé-séché sur toute la « côte imrâgen » et contrôlent désormais un secteur entier de l'économie de la pêche artisanale.

#### ***2.4.3-Réajustements opérés par les Imrâgen dans leurs rapports aux étrangers***

Les transformateurs ont d'abord été, dans les années 1980 et 1990, des manœuvres mauritaniens payés par des mareyeurs locaux impliqués dans le commerce lucratif des raies et requins. Aujourd'hui, les transformateurs sont pour beaucoup des Sub-sahariens, indépendants, dont la présence grandissante dans les villages s'est traduite par des ajustements dans les stratégies de pêche des pêcheurs vers des espèces telles que le mâchoiron ou les raies.

Leur place économique grandissante dans les villages ne s'est pas accompagnée d'une intégration dans le tissu social local. Loin de là : les transformateurs sub-sahariens, pour beaucoup porteurs d'un projet de migration vers l'Europe, au moins dans les premières années, ne se considèrent que de passage dans ces villages, ils vivent en marge du village dans des petits baraquements de fortune, ne cherchent pas à assimiler la langue locale, n'ont quasiment aucune relation sociale autre que commerciale avec les habitants (achats aux pêcheurs, achats aux boutiquiers, négociations avec les transporteurs).

De leur côté, les habitants des différents villages imrâgen ne cherchent pas à les intégrer à leur communauté. Cet état de fait tranche avec la place qui est réservée aux pêcheurs extérieurs, qui sont pour la plupart des hommes bien souvent du même statut qu'eux (*hrâtin*), parlant la même langue et porteurs de la même culture. Leur intégration est donc plus facile, d'autant plus que leur présence apparaît encore plus indispensable que celle des transformateurs. Ce sont en effet ces pêcheurs étrangers qui permettent de constituer les équipages des embarcations et qui permettent de les faire travailler. Cette intégration est également permise par le fait que ces marins « allochtones » pratiquent l'activité de pêche avec les hommes, condition d'intégration sine qua non comme on l'a vu.

Le fait que les transformateurs occupent aujourd'hui une position économique enviée et le fait que ces Sub-sahariens soient aujourd'hui l'objet de volontés et de discours d'exclusion de la part du Parc, qui voit d'un mauvais œil le développement de leurs activités, les maintiennent en permanence dans une situation de travailleurs marginaux et illégaux, dont profitent certains pêcheurs ou mareyeurs pour les pressurer économiquement.

Ces discours officiels renforcent également les propos teintés de xénophobie que l'on entend parfois dans les villages imrâgen à l'égard de ces hommes, noirs de peau, qui travaillent des espèces non nobles, qui acceptent de faire une activité pénible et donc vile et qui ne parlent pas le *hassâniyya*.

Ce second paragraphe a permis de mettre en lumière l'importance de la technique du salé-séché dans les activités de transformation des Imrâgen. Ces derniers sont peu connus pour la pratique de cette technique. Pourtant, ils l'intègrent à leur système technique dès les années 1930, encouragés par la société coloniale française SIGP, empruntant les techniques de tranchage et de salage des pêcheurs canariens. L'intégration de cette activité dans leur économie leur permet de développer des échanges commerciaux avec les sociétés de Nouadhibou, d'accéder ainsi à des marchés d'exportation européens (poutargue) et africains (poisson salé-séché) et d'accéder aux marchandises importées comme le riz, le thé, le sucre, les textiles. Le salé-séché leur sert en somme de monnaie d'échange. Cette technique permet également de traiter les excédents de mullets et de valoriser certaines espèces qu'ils pêchent accidentellement mais ne consomment pas.

A la fin des années 1970, cette technique est abandonnée par les Imrâgen, sans doute pour des raisons politiques, dans un contexte de Guerre du Sahara et de changements politiques à la tête du pays, mais surtout économiques avec la fragilisation des marchés d'exportation du salé-séché. A partir de cette période, les Imrâgen ne pratiquent plus cette technique, qu'ils laissent à des transformateurs mauritaniens venus de l'extérieur, au moment du lancement de la pêche ciblée aux Sélaciens dans le PNBA. Cette pêche purement commerciale, d'abord motivée uniquement par le prélèvement des ailerons des raies et des requins destinés au marché asiatique, relance l'activité du salé-séché dans les villages du Parc. Ce sont des mareyeurs de la zone qui organisent cette relance et qui, au début des années 2000, seront relayés par des transformateurs sub-sahariens. Malgré l'interdiction de cette pêcherie en 2004, la filière du salé-séché dans le parc représente encore aujourd'hui une part très importante de l'économie des villages imrâgen.

L'afflux de transformateurs étrangers dans les villages du Parc, et leur influence grandissante dans les stratégies de pêche des capitaines imrâgen, changent les rapports de production et la configuration de l'économie locale. Ce phénomène récent modifie également le rapport des Imrâgen à l'altérité.

## Chapitre 3 : Consommation alimentaire et occupation de l'espace

La dernière partie de cette étude est consacrée aux mutations survenues, depuis le début des années 1970, dans la vie domestique des Imrâgen et dans leurs pratiques de l'espace, proche ou lointain.

Nous aborderons tout d'abord les changements de pratiques alimentaires et diététiques, avec une importance particulière accordée à l'évolution de la place du Mulet jaune dans l'alimentation et dans les relations sociales. Nous examinerons ensuite les changements intervenus dans les pratiques résidentielles et les techniques d'habitation. Enfin, nous nous intéresserons aux mutations des transports dans la région et, plus récemment, des technologies de communication, et à ce qu'elles impliquent en termes de changements sociaux et culturels.

### 1-Evolution des pratiques de consommation alimentaire

Dans ce paragraphe, nous nous intéresserons aux changements intervenus dans l'alimentation des Imrâgen depuis les années 1970, incluant les habitudes de préparation culinaire et de consommation, les choix alimentaires, les conceptions diététiques<sup>104</sup>. Le fil rouge de ce paragraphe sera le Mulet jaune et l'évolution de sa place dans le système alimentaire.

#### 1.1-Une « institution » sociale locale en mutations : *El-hawwâta* ou *geyṭna*

##### 1.1.1-Similitudes entre la *hawwâta* (du mulet) et la *geyṭna* (des dattes)

La période de migration du Mulet jaune donne lieu à un temps fort de la vie sociale locale, appelé jadis « el-*hawwâta* ». Ce terme, difficile à traduire en français, désigne la période de pêche au mulet et le phénomène qui l'accompagne d'afflux de « consommateurs » extérieurs qui sont alors qualifiés de « pêcheurs » par les Imrâgen. Dire d'une personne qu'elle est venue « pêcher » (« *had mhawwet* ») c'est entendre qu'elle est venue séjourner dans le village pour profiter des fruits de la pêche, consommer du Mulet jaune et se soigner.

Dans la société maure, le même type d'expression était utilisé pour la cueillette de la gomme arabique (*elk*), *el-allâka*, ou pour celle de baies sauvages comme le jubjub (*nbuk*) ou les graines de *Panicum turgidum* (*azz*) : *el-fezzâ'a*. « El-*hawwâta* » (Mulet jaune), « el-*geyṭna* » (dattes), « el-*ellâka* » (gomme arabique), « el-*fezzâ'a* » (baies et graines sauvages), s'inscrivent dans un système d'exploitation des ressources naturelles disponibles, système vivrier qui est propre à cette société de pasteurs.

La *hawwâta* consiste à venir consommer ce poisson, sous ses différentes formes de préparation, au sein même des familles de producteurs. Cette démarche était généralement entreprise par des individus de statut social élevé, souvent mais pas seulement par les familles dont dépendaient les Imrâgen, avec un objectif thérapeutique et diététique affiché. Ce phénomène, couramment appelé aujourd'hui « *geyṭna* » n'est pas, effectivement, sans rappeler les caractéristiques de la *geyṭna* des dattes qui a lieu chaque année dans les régions phénicoles du pays (Adrar et Tagânt essentiellement) au moment où les fruits des palmiers arrivent à maturité.

<sup>104</sup> « [...] l'anthropologie envisage l'alimentation comme un fait social et culturel total, qui associe des procédures de sélection, d'acquisition, de conservation et de préparation des aliments, des savoirs – y compris en matière de diététique –, des conduites, des représentations, des mythes, etc. » (Hubert, 2000 : 751).

Le terme « *geyṭna* » n'est pas aisé à définir. Il est généralement employé pour désigner spécifiquement la « récolte des dattes » (Taine-Cheikh, 1990), qui a lieu chaque année entre le mois de juin et le mois d'août, et serait formé sur la même racine que le terme *ḥassāniyya* « *gīt* », qui signifie « récolte ». Mais dans la langue courante, son sens tend à dépasser celui de récolte pour désigner une démarche consistant à venir consommer, chaque année, dans les palmeraies, des dattes fraîches en grandes quantités, dans une logique de diète. « Faire la *geyṭna* », signifie venir participer à ce temps fort de la vie collective, en cueillant mais surtout en consommant les dattes. Cette période d'abondance est conçue dans ces régions arides comme une période faste qui vient mettre un terme aux mois de soudure (avril, mai et juin) et qui constitue un temps de sociabilité très important dans ces régions : les familles de pasteurs viennent stationner auprès des palmeraies, pour profiter soit des fruits de leurs palmiers, soit de ceux d'autres familles. Car les dattes sont consommées sans modération et surtout partagées tout au long de la journée avec les visiteurs, proches ou étrangers.

La *geyṭna* des dattes est donc un temps privilégié de retrouvailles entre les familles, d'entretien des liens sociaux et de reproduction des rapports de solidarité et de hiérarchie existant entre les membres d'une même tribu. La partie qui n'était pas consommée durant cette période était jadis conservée dans de vieilles outres, pour être consommée durant les mois suivants. Aujourd'hui, elle est séchée et conservée dans de grands sacs à céréales. De nombreuses familles, de l'Adrar surtout, vendent également, de nos jours, une part de leur production dans les villes.

Ce détour par la « *geyṭna* des dattes » est utile pour comprendre la *ḥawwâta* du Mulet jaune, généralement appelée *geyṭna* aujourd'hui, qui sont deux faits sociaux identiques, basés sur le principe de la récolte ou de la cueillette d'une ressource naturelle abondante à une période donnée, et aux vertus diététiques avérées<sup>105</sup>.

La grande différence entre ces deux événements régionaux tient sans doute dans le fait que, dans les régions phénicoles, les rapports sociaux de hiérarchie s'exprimaient de façon moins tranchée que lors de la *ḥawwâta* / *geyṭna* du mulet, au cours de laquelle des individus de statut social élevé venaient profiter de l'hospitalité et consommer gratuitement les produits de familles imrâgen socialement dominées.

L'autre grande différence avec la *geyṭna* des dattes, est que les personnes qui viennent faire la *geyṭna* du mulet disent être animées d'objectifs de guérison. Certes, l'idée de diète annuelle est également omniprésente dans la *geyṭna* des dattes, mais elle ne prend pas une dimension thérapeutique aussi marquée que chez les consommateurs des produits du mulet<sup>106</sup>. La durée de séjour des « curistes » peut varier aujourd'hui de quelques jours, dans la plupart des cas, à quelques semaines. Jadis, toutefois, la durée minimale était de vingt jours ou, si le malade ne se rétablissait pas lors de cette première période, de quarante jours.

On appelait les personnes qui venaient « faire la *ḥawwâta* » et se soigner dans les villages imrâgen « Ahl *aghwâvîl* », les « gens des *aghwâvîl* », car ils consommaient beaucoup d'huile. *Aghwâvîl* est en effet le pluriel d'*aghuvâl*, terme qui désigne la coque du Cymbium, utilisée par les Timragâten pour récupérer l'huile qui surnage à la surface du bouillon de têtes de mulets.

---

<sup>105</sup> Cette idée de récolte de ressources abondantes est renforcée par l'hypothèse de A. Thomas, selon laquelle la racine MRG, sur laquelle est formée le nom *amrîg*, serait une métathèse de la racine berbère GMR, qui exprime l'idée de chasse ou de cueillette d'une ressource naturelle (1944 : 3).

<sup>106</sup> Certains Imrâgen interrogés imputent la disparition de la *geyṭna* du Mulet jaune au fait que les dispensaires et les hôpitaux se sont développés dans le pays !

La *hawwâta* / *geytina* avait surtout lieu dans les villages sud, à partir des anciens campements d'Ajwêr et de Rgeyba Tidra vers les villages de Mamghâr et Mheyjrât, en passant par ceux de Teyshoṭ et de Rgeyba. Nous avons vu en effet, dans la première partie de cette étude, que le Mulet jaune commence sa migration à partir des vasières de la zone d'Iwîk après l'hivernage et se dirige ensuite vers le sud. C'est lorsqu'il approche des villages sud que le mulet jaune présente les gonades les plus volumineuses. L'implantation actuelle des établissements imrâgen s'explique d'ailleurs largement par les caractéristiques de migration du mulet jaune et du type de pêche dont il est l'objet.

La *hawwâta* était un temps fort de la vie sociale sur le littoral mauritanien, un événement local qui tranchait avec la période d'hypogée que constituait la saison chaude, au cours de laquelle les ressources alimentaires et les réserves d'eau étaient rares.

« Après la période de pêche, après *tiviski* [mars-avril], quelques vieux restaient à Mamghâr pour réparer les filets tandis que la plupart des familles partaient passer l'été et l'hivernage au sud, jusqu'aux dernières pluies de *tôdji*. Puis elles revenaient habiter à Mamghâr, vers le dixième mois [octobre], correspondant au début de la période de migration du mulet jaune. Les autres villages situés au sud de Mamghâr étaient pour leur part complètement vides hors des périodes de pêche »<sup>107</sup>.

Ce cycle saisonnier procurait également, aux pêcheurs et aux pasteurs un équilibre alimentaire basé sur cette complémentarité entre les produits de la pêche et les produits de l'élevage (lait, beurre et viande). Si les pêcheurs « accueillaient » les pasteurs lors de la campagne de pêche au mulet, les seconds recevaient la visite des familles imrâgen lors de l'approche de la saison de l'hivernage, caractérisée par une relance de l'activité pastorale et par une abondance de produits laitiers.

Cette alternance entre deux modes de vie, deux régimes alimentaires et deux espaces complémentaires est toujours d'actualité aujourd'hui, même si moins tranchée et moins généralisée. Jadis, rares étaient les pêcheurs qui possédaient leur propre bétail : celui-ci était généralement la propriété des familles maures dont ils dépendaient socialement. Les Imrâgen étaient de fait affectés à la pêche l'hiver et à l'entretien des troupeaux durant la saison chaude, le tout au bénéfice de leurs « protecteurs »<sup>108</sup>. De nos jours, certains Imrâgen, généralement des aramateurs-mareyeurs dotés de moyens économiques supérieurs à la moyenne, investissent dans le bétail, qu'ils laissent auprès de familles d'éleveurs durant l'année.

Ajoutons que, par le passé, les produits transformés imrâgen ont souvent permis de pallier à quelques crises alimentaires de grande ampleur, la ressource halieutique montrait à l'époque une constance dont était, par nature, dépourvue la ressource pastorale, aussi aléatoire que la pluviométrie du pays, comme en témoigne déjà Revol dans les années 1930 :

(...) Dans ce pays où les variations de ressources font régner une économie dérégulée, la pêche est le volant régulateur. Pendant les années d'abondance, son rôle ne se fait pas sentir, mais quand survient la disette, quand la machine à bout de souffle va s'arrêter, elle est la réserve d'énergie, peut-être pas très considérable, mais qui suffit à franchir le point mort, qui permet à la vie de continuer » (1937 : 221).

Le début des années 1970, qui voit de nombreuses familles de pasteurs se convertir à la pêche, est également une période de sécheresses à répétition. La campagne de pêche au

<sup>107</sup> Ahmed Sâlem w. Beyyât, Mamghâr, 30 janvier 2007.

<sup>108</sup> Mais ces cycles saisonniers, que nous venons de décrire, étaient surtout le fait des villages situés au sud du Cap Timirîs. Les villages nord connaissaient des cycles sensiblement différents. On sait par exemple que les quelques familles de pêcheurs d'Iwîk pêchaient le mulet « sédentaire » durant la saison chaude, non loin de leur village, puis partaient s'installer à Rgeyba Tidra et Ajwêr lors de la période de migration du mulet.

mulet n'était donc pas seulement un moment de réjouissances pour les habitants de la région, permettant de renouer les liens sociaux et de se refaire une santé. C'était également une source de sécurité alimentaire dans toute la façade occidentale de la Mauritanie, un espace de repli et de survie.

### **1.1.2-Consommation des produits du Mulet jaune et rapports sociaux**

Autrefois, chaque famille imrâgen accueillait plusieurs visiteurs durant la période de *hawwâta* / *geyṭna*. Des liens privilégiés existaient entre les familles imrâgen et des familles de pasteurs, généralement des liens de dépendance, mais pas uniquement. Chaque année, les mêmes individus venaient faire la *geyṭna* dans le même village et la même famille. Dans la société maure, aux fortes traditions bédouines, l'afflux de visiteurs ne doit pas être perçu comme une gêne mais bien au contraire comme un honneur et une source de prestige pour la famille. Mais il arrivait également que des personnes totalement étrangères, viennent de beaucoup plus loin, du Maroc par exemple, pour se soigner :

« Dans le temps, il y avait énormément de gens qui venaient faire la *geyṭna* ici, à Teyshoṭ. Nous réservions une pièce spéciale de notre habitation pour les familles qui venaient nous rendre visite. Certaines familles préféraient cependant installer leurs tentes à proximité du village et les femmes leur envoyaient chaque jour du poisson séché et de l'huile. A la fin de leur séjour, elles repartaient avec des sacs remplis d'échines de mulet séchées et avec des outres pleines de *khli*<sup>c</sup> [poisson séché pilé, à l'époque mélangé à des « œufs » de mulet non salés et pilés], produits qu'ils consommaient ensuite lors de la saison sèche, lorsque le lait et la viande se faisaient rares. A Teyshoṭ, les curistes venaient surtout du Sâhel<sup>109</sup>, mais aussi de l'arrière-pays proche et du Sahara Occidental »<sup>110</sup>.

Dans les villages situés au nord du Cap Timirîs, les « curistes » pouvaient venir du nord, de l'est (appelé *es-Sehwa*, « l'arrière ») et secondairement du Sud-Ouest mauritanien. Ces villages étaient en effet essentiellement habités par des familles imrâgen dépendant des Ahl Barikallah (fraction des Ahl Maḥmûd), dont le territoire de nomadisme s'étendait entre le nord du Trârza et l'actuelle région de l'Inshîri, mais aussi des Awlâd Bû Sba<sup>c</sup>, tribu guerrière et commerçante « descendue » du Maroc dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, et, pour quelques familles, des Awlâd Dîm, tribu guerrière qui nomadisait dans l'actuel Sahara Occidental.

Dans les villages situés au sud du Cap Timirîs, soit à la frontière sud et à l'extérieur du PNBA, majoritairement habités par les Awlâd <sup>c</sup>Abd el-Wâḥad (à Mamghâr uniquement) et les Ahl Bû Hubbêyni, les curistes venaient surtout de la région de la Gibla, englobant l'actuel Trârza et la partie occidentale du Brâkna. Cette situation tenait au fait que les premiers entretenaient des relations très fortes avec les guerriers Trârza et en particulier avec la fraction des Awlâd Siyyîd (de la tribu émirale des Awlâd Aḥmed bin Damân), et les seconds étaient en relations avec les autres fractions de leur tribu Tendgha, Rkêkna et Ahl Vûdye notamment, ainsi qu'avec d'autres tribus du Sud-Ouest : Ntâba (tribu maraboutique dont les membres se disent originaires de la tribu guerrière des Awlâd Nâser), Le-Bweydât, Ahl Egdebûbek, ... La tradition orale rapporte que ces derniers venaient chez les Imrâgen sur des bœufs, des ânes, et parfois des chameaux.

Les hôtes connus étaient généralement accueillis sous le toit familial. Mais dans le cas d'un hôte de marque ou d'un nombre important de visiteurs, la famille montait une tente à proximité de son habitation. Dans la société maure, la *khayma* reste l'espace d'hospitalité privilégié et, jusque récemment, chaque famille imrâgen disposait d'une tente, prête à être

<sup>109</sup> Qui correspond *grosso modo* à la région de Nouadhibou aujourd'hui.

<sup>110</sup> Sukkeyna m. Mabôn, Teyshoṭ, 2 décembre 2006 (in Boulay, 2007 : 81).

déployée en différentes occasions. Aujourd'hui, les « curistes » sont accueillis dans l'habitation de la famille (maison en dur ou baraque).

Cette pratique tranchait avec les habitudes consistant pour une famille noble à ne se rendre que chez une famille de son rang, capable de lui réserver l'accueil correspondant à son statut. La *hawwâta* / *geyṭna* était tout à la fois une période de reproduction des rapports de hiérarchie, et de transgression des normes d'hospitalité en vigueur dans cette société. La dignité des familles imrâgen résidait précisément dans cette possibilité qui leur était alors offerte d'accueillir des individus de statut social élevé, qu'elles n'auraient pu accueillir de la même façon à d'autres saisons ou en d'autres lieux.

Les « curistes » venaient parfois avec des cadeaux (thé, farine, tissu, ...) et repartaient toujours avec des produits, généralement du poisson séché et de l'huile, produits les plus consommés par les Maures, contrairement à la poutargue et au salé-séché<sup>111</sup>. On retrouve là les règles d'hospitalité en vigueur dans toute la société maure consistant à ne pas laisser partir un hôte de la « tente »<sup>112</sup> sans un cadeau.

Mais les Imrâgen recevaient avant tout les familles maures dont ils dépendaient et pour lesquelles ils travaillaient. Et dans ce cas précis, les « visiteurs » venaient souvent les mains vides et repartaient, après une période de *geyṭna* durant laquelle ils consommaient énormément de poisson, avec une quantité importante de produits séchés vers leurs campements.

Les Imrâgen étaient en effet tenus, non seulement par les liens qu'ils entretenaient avec ces familles, mais aussi par les règles d'hospitalité maures qui obligent à recevoir sous sa tente tous visiteurs, même les plus « envahissants ». Il y a encore vingt ans, l'abondance de mulets leur permettait de nourrir leurs hôtes sans trop de difficultés, même s'il fallait qu'ils fournissent les à-côtés et notamment l'eau, le sucre, le riz et le thé. Mais aujourd'hui, les Imrâgen que nous avons côtoyés seraient bien incapables, du fait du détournement des captures de la sphère domestique, de nourrir autant d'hôtes qu'autrefois. Parallèlement, les liens de dépendance entre Imrâgen et Maures de statut social élevé se sont progressivement distendus durant ces dernières décennies.

Lorsque les Imrâgen ont la visite d'un hôte, quelle que soit son identité et à n'importe quelle heure de la journée, un peu avant la prise du premier des trois verres de thé, ils placent devant lui un morceau de poisson séché en signe d'hospitalité, et détachent à l'aide d'un couteau la chair de la peau ou de l'arrête dorsale devant l'hôte en signe de respect<sup>113</sup>.

Malgré le fait que les familles maures qui venaient jadis faire la *geyṭna* auprès de leurs dépendants aient pour ainsi dire délaissé cette pratique, certaines transformatrices continuent d'envoyer, de leur propre chef, des colis de poisson séché (généralement les parties dorsale, *zhar*, et pectorale, *gass*, des poissons) à leurs anciens « protecteurs », ainsi qu'à des personnes, les vieux notamment, qui vivent en brousse et dont elles savent qu'elles ne peuvent se déplacer jusqu'à la côte. Ces envois de poisson séché entretiennent les relations sociales, hiérarchiques ou égalitaires, entre les familles de pêcheurs et leurs proches qui se trouvent dans le désert ou en ville. Durant la *geyṭna* des dattes, on retrouve le même phénomène consistant à envoyer des petites caisses<sup>114</sup> de dattes aux parents restés en ville ou aux personnes auxquelles on souhaite marquer son amitié ou son respect.

---

<sup>111</sup> L'alimentation maure est traditionnellement peu salée et n'utilise pas de condiments.

<sup>112</sup> Le terme *hassâniyya* « *khayma* » signifie à la fois la « tente » et la « famille ».

<sup>113</sup> Ce geste est appelé *tšowsif*.

<sup>114</sup> Des caisses fabriquées à l'origine pour contenir 5 kg de thé vert de Chine.

### 1.1.3-Vers une réinvention de la tradition de la *geyṭna* aujourd'hui ?

Aujourd'hui, cet événement local n'a plus grand-chose à voir avec ce qu'il était naguère. Les stocks de mulets capturés diminuent chaque année (Taleb Ould Sidi, 2007 : 26), l'essentiel part en frais, et les timrâgâten seraient aujourd'hui bien en peine d'accueillir des hôtes à leur charge. Les « curistes » sont il est vrai devenus très peu nombreux, du fait de l'exode rural des années 1970 et 1980 et de l'urbanisation de la population littorale. Il s'agit surtout de femmes qui ont gardé des relations avec leurs anciens dépendants. Elles viennent encore dans une démarche diététique et/ou thérapeutique.

Mais, ce qui est nouveau, ce sont les individus qui viennent dans une démarche de remise en forme plutôt héritée d'un phénomène urbain né à la fin des années 1990 et consistant à pratiquer l'exercice physique pour se maintenir en bonne santé et à surveiller son alimentation. Si cette tendance, visible à Nouakchott notamment, et chez les familles maures aisées, peut être le fait des hommes, elle touche davantage les femmes confrontées au problème de l'obésité, du diabète et des maladies cardio-vasculaires.

Les traditions sont dans ce cas reformulées dans le cadre de démarches urbaines et considérées comme « modernes ». J'ai ainsi rencontré à Mamghâr deux femmes de la tribu des Ahl Bû Hubbêyni, qui venaient faire chaque année la *hawwâta* / *geyṭna* chez une famille de *hrâtîn* de leur tribu, pour se ressourcer et se remettre en forme. Deux femmes rencontrées à Iwîk pendant la *geyṭna*, nous dirent qu'elles étaient venues faire du « tourisme », un concept également récent en Mauritanie. Elles respectaient encore la tradition voulant que, si l'on n'est pas guéri au bout de vingt jours, on reste vingt jours supplémentaires, soit quarante jours. Il s'agissait généralement de femmes âgées de plus de quarante ans, domiciliées à Nouakchott, déchargées de l'éducation d'enfants déjà grands, et désireuses de renouer avec les traditions de leurs parents.

Comme autrefois, les « curistes » actuels consomment le mulet rôti sur un lit de braise, dans le sable, et boivent un demi-verre à thé d'huile de mulet en fin d'après-midi avant d'aller marcher à l'extérieur du village pour se purger.

Les « curistes » sont tous des Bizân, de condition sociale élevée, et sont reconnaissables au fait qu'ils portent de beaux vêtements. Les femmes sont reconnaissables dans le village notamment par le port d'un voile de *nîle*, cotonnade épaisse teinte à l'indigo, dont elles disent qu'il protège leur peau du soleil<sup>115</sup>. Le port du *nîle* dans ce contexte à la fois signale leur situation d'hôtes, venus faire la *geyṭna*, leur statut social élevé, et leur différence par rapport aux femmes imrâgen.

Par conséquent, certes les curistes sont très loin d'être aussi nombreux qu'ils l'étaient autrefois, mais certaines personnes restent attachées à cette pratique, qu'elles n'hésitent pas à ajuster à de nouveaux enjeux de société, diététiques, thérapeutiques, sportifs ou encore récréatifs, qui ont cours dans leur milieu de vie urbain. Aller faire la *geyṭna*, c'est aussi, pour ces familles du Trârza ou du Sâhel, préserver, dans une démarche patrimoniale, certaines traditions qui rythmaient jadis la vie de toute la frange littorale de la Mauritanie.

Ces démarches sont également une manière de garder bien vivants certains liens sociaux hiérarchiques entre certaines familles *bizân* et leurs anciens dépendants, mais aussi d'entretenir des liens tribaux.

---

<sup>115</sup> L'indigo (*nîle*) déteint et crée une pellicule bleutée sur la peau. Plus solide que les voiles en percale fine, il est surtout porté en brousse par les Mauresques, qui souhaitent ainsi protéger leur teint clair. Il a également l'avantage de durer plus longtemps.

## 1.2-Modes de consommation du mullet et de ses produits : cuisine, diététique et thérapeutique

### 1.2.1-Préparation et consommation des aliments

Les Imrâgen consomment le mullet sous différentes formes et en recourant à différentes techniques culinaires, qui sont attestées dès le XVème siècle par le récit du voyageur Valentim Fernandes (Cénival et Monod, 1938), et que résume assez bien le témoignage de Revol au début du XXème siècle :

« La cuisine [des Imrâgen] a évidemment pour base le poisson qui constitue souvent la seule nourriture. Frais, il peut être cuit en méchoui comme la viande. On allume un feu dans un trou creusé dans le sable, quand il ne reste plus que des braises on les écarte et on place dans le trou le poisson que l'on recouvre de sable chaud. Mais les Maures préfèrent manger le poisson frais bouilli, ils peuvent alors le préparer avec du riz, quand ils en ont. Ils mangent également le couscous du mil, mais avec du poisson sec qui lui donne une saveur spéciale. La cuisine est généralement faite à l'eau de mer. Le poisson sec, *tichtar*, est aussi consommé tel quel, comme c'est un aliment assez coriace, on le trempe autant que possible dans une petite guedda [bol monoxyde] remplie d'huile de poisson. Les Maures de l'intérieur ne mangent le poisson que sous forme de *tichtar* » (Revol, 1937 : 217).

L'ensemble de ces techniques culinaires et des savoirs qui leur sont associés participent grandement à la vie des Imrâgen et à ce qui fait encore aujourd'hui leur singularité culturelle. Il est à noter que ces différentes pratiques culinaires sont fort similaires à celles réservées à la viande dans les campements d'éleveurs nomades et permettent de penser qu'ils sont largement empruntés au système technique bédouin.

En saison de pêche, les Imrâgen peuvent consommer le mullet frais, ou bien séché, ou encore séché et pilé. Hors de la saison de pêche, ils ne peuvent plus consommer le mullet que séché ou séché et pilé.

Ces techniques se sont relativement bien maintenues jusqu'à présent, malgré la raréfaction de l'espèce et du fait du rôle joué par certaines femmes âgées dans la transmission des savoirs associés.

#### Le mullet frais

Le mullet bouilli (*hûte mlowlba*) et le mullet rôti (*hûte meshwiyye*) sont les plats les plus prisés des Imrâgen. Ce sont également les mets qu'ils réservent aux hôtes de marque qu'ils reçoivent.

Lorsqu'il est bouilli, le mullet est étêté, éviscéré et découpé en tronçons, qui sont ensuite plongés dans une marmite remplie d'eau de mer en ébullition. Les morceaux sont retirés de l'eau de cuisson une vingtaine de minutes plus tard. Ils sont généralement consommés au déjeuner, présentés sur un plat de riz.

Le rôtissage peut se faire soit dans une marmite (*shéyt el-marjen*), soit dans le sable (*shéyt et-trâb*), sur un lit de braise. L'avantage de la première option est que la graisse du poisson peut être récupérée dans le fond du récipient et servie sous forme de sauce d'accompagnement. Le mullet est ensuite présenté, entier, sur un plat, nageant dans sa graisse. Les personnes qui partagent ce mets détachent la chair délicatement avant de l'imbiber de sauce et de la mettre en bouche.

Le poisson destiné à être rôti dans le sable est éviscéré et étêté. S'il contient un « œuf », on protège celui-ci avec un bout de chiffon introduit à l'intérieur du poisson. Un foyer est allumé dans une sorte de cuvette aménagée dans le sable. Une fois les braises obtenues, celles-ci sont écartées pour déposer le poisson dans la cavité brûlante, puis le mulet est recouvert de sable et de braises. Moins d'une heure plus tard, le poisson est retiré du trou et débarrassé de son manteau de sable et de braises. Le mulet « *meshwî* » est généralement consommé le soir, avec ou sans accompagnement (couscous ou pâtes alimentaires). Il est particulièrement prisé pour sa saveur singulière et pour le fait qu'il conserve ses graisses durant la cuisson.

« *El-meblûz* » est également un plat de choix : il s'agit d'un mulet « plein » (*mubeyyez*), autrement dit comportant des « œufs »/gonades, et cuit entier dans la marmite (rôti). Il est cuit le soir. Une fois la cuisson terminée, on le laisse refroidir dans unealebasse jusqu'au lendemain. Au cours de la matinée du lendemain, la peau du mulet et ses ossements sont retirés, et la chair et les gonades sont broyées ensemble, à la main, avant d'être consommées<sup>116</sup> par les convives.

Un autre mode de préparation est également très prisé : *el-hût le-mveshkhî* :

« Quand je suis arrivé à Iwîk fin 1979, les Imrâgen ne mangeaient que du mulet, surtout *mveshkhî* : il s'agissait de poisson tranché, mis à sécher pendant deux jours, puis mis à cuire dans une marmite dans une petite quantité d'eau (équivalent d'un grand verre) »<sup>117</sup>.

*El-hût le-mjammar* désigne quant à lui du poisson qui a également déjà entamé un processus de séchage et qui va être légèrement grillé sur les braises.

### **Le poisson séché (el-hût el-yâbes, el-hût el-meshrûh)**

Le poisson entier séché peut être désigné par l'expression *hût el-yâbes* « poisson séché », ou bien *hût el-meshrûh*, « poisson tranché », ou encore *tishtâr*. Cette dernière appellation, également employée par les éleveurs pour désigner la viande boucanée, est surtout utilisée, comme le relève Pelletier (1986 : 224), par les Imrâgen de Teyshot et de Rgeyba, qui semblent avoir gardé une culture pastorale plus marquée.

Il peut être servi tel quel au visiteur, ou bien réhydraté et présenté sur un plat de riz. Lorsqu'il est servi en en-cas et en signe de bienvenue, le poisson séché entier est disposé sur un plat et sa chair est détachée à l'aide d'un couteau, ou directement avec les doigts, devant le(s) visiteur(s), en signe d'hospitalité. Ce geste consistant à détacher des lambeaux de peau est appelé *tšowsîf* (verbe *i-sowşef*).

Lorsqu'il est pêché en saison chaude et humide, le poisson a tendance à pourrir lors de la phase de séchage. Il est alors consommé en *gedj* : le poisson qui a commencé à pourrir en séchant est cuit et sera servi sur un plat de riz. C'est le cas notamment dans les villages du nord comme Iwîk où l'essentiel des stocks de Mulet jaune est pêché l'été, comme nous l'avons vu dans la première partie de cette étude.

*Le-khlîf*, le séché-pilé, était surtout consommé durant le reste de l'année, hors de la période d'abondance du poisson. Les Imrâgen le consommaient, mais moins que les familles de pasteurs de l'intérieur du pays qui l'appréciaient, généralement en en-cas (*tajîn*) juste avant le thé. Pour ces familles, le *khlîf* a l'énorme avantage de pouvoir se conserver pendant plusieurs mois sans subir de dégradation.

<sup>116</sup> Information recueillie auprès de °Ayshatu m. °Aliyun, Mamghâr, 11 juin 2007.

<sup>117</sup> Hassan w. Mohammed el-°Abed, premier agent de la base d'Iwîk (1979). Iwîk, 14 février 2008.

Mais aujourd'hui, *le-khlif*<sup>c</sup> est beaucoup plus souvent consommé par les Imrâgen, y compris durant la campagne de pêche au mullet, du fait de la raréfaction du poisson frais.

Dans le passé, le poisson séché et pilé « *khlif* »<sup>118</sup> pouvait être mélangé à de la poutargue séchée (non salée) et pilée. Ce mélange était conservé dans de vieilles outres et diffusé auprès de familles de toute la région. Dans ce cas, ce mélange était lui aussi appelé *khlif*<sup>c</sup>, ou plus spécifiquement *zaghma*. Aujourd'hui, ce produit ne se voit plus, du fait de la forte marchandisation de la poutargue qui s'est produite du temps de la SIGP, mais surtout à partir du début des années 1990.

*Le-khlif*<sup>c</sup> est généralement consommé avec de l'huile. La poudre de poisson séché est présentée dans un plat et l'huile dans un petit récipient à part. Il s'agit de tremper le poisson pilé dans l'huile avant de le porter en bouche.



Cliché : présentation d'un plat de poisson séché (*tishtâr*), de séché-pilé (*khlif*<sup>c</sup>), d'huile (*dhen*) et de dattes, offert à l'occasion de l'accueil d'un hôte

Le poisson pilé est fabriqué, comme nous l'avons vu, à partir de résidus de chair se trouvant notamment autour de la colonne vertébrale du mullet. Cette action est désignée par un verbe spécifique (*neggi*, *i-neggi* (*l-hût*)) et un nom d'action, *tengiyye*. Cette action est comparée par les Imrâgen à celle consistant à gratter la chair restant sur les os d'un animal qui vient d'être consommé (verbe *i-shekker*).

### **La poutargue (el-beyz el-mumellah)**

Les Imrâgen consomment très peu la poutargue. D'ailleurs, avant l'arrivée de la SIGP sur le littoral mauritanien, la poutargue n'avait aucune valeur à leurs yeux. Ils la mangent en accompagnement de poisson séché et d'un peu d'huile. Ils disent que la poutargue, pour son apport en matières grasses, a des vertus similaires à celles de l'huile

---

<sup>118</sup> Le nom *khlif*<sup>c</sup>, formé à partir du verbe *khalâ*<sup>c</sup>, qui exprime l'idée d'enlever, de dépouiller, de retirer, est également employé en *hassâniyya* pour la viande séchée.

### **L'huile (dhen)**

L'huile est le plus souvent consommée en accompagnement du poisson séché. Les Imrâgen la consomment mais pas en grandes quantités comme les « curistes » où les familles de pasteurs nomades. Certains Imrâgen nous ont même dit ne pas être très amateurs de ce produit, contrairement au beurre rance (*dhen el-hayye*, « huile de bétail ») qu'ils affectionnent.

L'huile est également utilisée comme matière grasse pour la cuisson des aliments. Mais étant devenue rare, les Timragâten préfèrent aujourd'hui cuisiner avec de l'huile végétale. Les goûts ont également eu tendance à se calquer sur ceux de la ville.

### **1.2.2-Autres formes de consommation du mulot et de ses produits**

#### **Usages diététiques et thérapeutiques**

Bien évidemment, les usages diététiques et thérapeutiques du mulot et de ses produits sont indissociables de leurs modes de préparation culinaire<sup>119</sup> et de consommation. Le régime que suivent les visiteurs venus « se soigner » était ainsi basé sur un protocole de consommation des différents produits et mets.

Le régime réservé aux « malades », durant leur séjour, était organisé comme suit. Les femmes qui les accueillait leur offraient du poisson bouilli en milieu de matinée. Le poisson séché était pour sa part consommé à toute heure de la journée, souvent en en-cas avant le thé. Ils buvaient un demi-verre à thé d'huile de mulot en fin d'après-midi, avant d'aller marcher à l'extérieur du village pour se « purger ». Ils rentraient avant le coucher du soleil au village, et consommaient le soir du mulot rôti.

Si ce régime peut toujours avoir cours dans certaines familles qui reçoivent encore des visiteurs pour quelques jours, celles-ci se heurtent souvent au problème du manque de produits.

Si chaque mets, chaque produit, est associé à certains bienfaits, à certaines vertus, c'est surtout à l'huile que les Imrâgen prêtaient l'essentiel des vertus diététiques et médicinales :

- L'huile de mulot est surtout appréciée pour soigner la constipation. L'huile, consommée en laxatif, facilite en effet le transit intestinal.
- Elle est également utilisée en massage corporel pour soigner les douleurs musculaires et les rhumatismes.
- Les Imrâgen disent qu'elle est également bonne pour soigner la toux grasse (*el-kahha*).
- Lorsqu'elle est consommée en association avec du poisson séché-pilé (*khlî*), l'huile soigne la tension artérielle.
- L'huile est enfin utilisée dans la préparation de différents remèdes. Par exemple, F.-X. Pelletier rapporte que pour soigner les enfants souffrant d'un « échauffement dû à une carence en vitamines C qui provoque une réaction aux fortes lumières et une faiblesse occipitale, [...] ils brûlent une écorce de turja [*Calotropis procera*, fausse euphorbe], un arbre de la brousse, jusqu'à obtenir du charbon qu'ils pilent et mélangent à de l'huile. Avec cette 'pommade', la mère frictionne les genoux, les

---

<sup>119</sup> « Toute cuisine implique une diététique, corpus de connaissances et de préceptes où la nourriture médiatise les rapports de l'homme au monde par une série de corrélations entre saisons et climats, terroirs, maladies, corps et tempéraments humains, individus et groupes sociaux » (Mahias, 2000 : 187).

aisselles, les plis de l'aîne, les salières et le bas des côtes de son enfant » (1986 : 69).

On le voit, l'huile de mullet était conçue comme pouvant guérir ou prévenir un grand nombre de maladies et l'essentiel de la pharmacopée imrâgen était basée sur ce produit. Ces savoirs ont actuellement tendance à disparaître avec les personnes qui les possèdent. La plupart des individus vont aujourd'hui se soigner dans les dispensaires de Nouakchott et à l'Hôpital national.

Enfin, les Imrâgen conseillent le poisson séché et pilé (*khlî*) pour guérir la « maladie du sucre » (*marad es-sekker*), autrement dit le diabète, fort répandu chez les Maures, notamment du fait de la forte consommation de thé sucré. Ce remède est encore aujourd'hui très répandu.

### **Autres usages : esthétiques, rituels, artisanaux**

Les produits du mullet n'étaient pas seulement utilisés dans le cadre de pratiques thérapeutiques. L'huile notamment était l'objet de nombreux usages, qui ne sont qu'en partie connus et qui nécessiteraient de plus amples recherches.

Selon Pelletier (*ibid.* : 80), l'huile de poisson était par exemple utilisée par les femmes pour graisser leurs cheveux, qui étaient ensuite saupoudrés de charbon de bois pilé puis tressés en nattes. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

L'huile était également présente dans les rituels et gestes effectués autour du nouveau-né : après la naissance, le nouveau né était autrefois lavé à l'eau tiède et oint d'huile de poisson pour le réchauffer (*ibid.* : 65). Nous n'avons pas connaissance de la permanence de cette pratique de nos jours.

Dans le cadre de la fabrication des objets de vie domestique, l'huile de mullet pouvait par exemple être utilisée pour imperméabiliser l'intérieur des outres neuves. Ces dernières ne sont plus utilisées par les Imrâgen.

Ces produits, qui sont bien souvent remplacés aujourd'hui par des produits de pharmacie occidentale ou des marchandises importées, étaient donc omniprésents dans la vie quotidienne des Imrâgen, hommes et femmes, tout au long des différentes étapes de leur vie. Leur utilisation, alimentaire et non-alimentaire, constituait l'expression d'une adaptation optimale aux ressources offertes par la nature, dans cet environnement très hostile à l'homme.

## **1.3-Evolution des nourritures consommées par les Imrâgen depuis les années 1970**

### ***1.3.1-Evolution de la place du poisson dans l'alimentation quotidienne***

Jusqu'aux années 1980, les témoignages que nous avons recueillis<sup>120</sup> insistent sur la place prépondérante voire quasi-exclusive (« nous ne mangions que du poisson ») que le poisson occupe dans l'alimentation quotidienne des Imrâgen, et secondairement des familles de pasteurs qui vivent à proximité du littoral, dans les périodes de soudure.

Le régime alimentaire des Imrâgen, jusqu'à la fin des années 1990 est de fait basé essentiellement sur ce qui provient de l'Océan, poisson et plus généralement nourritures

---

<sup>120</sup> Ainsi que quelques témoignages extérieurs. Voir notamment : Revol, 1937 : 217 ; Anthonioz, 1967 : 719.

carnées si l'on inclut la chair de la tortue, qui est pêchée dans les périodes où le poisson se fait rare.

Les Imrâgen consommaient différents types de poissons, selon les saisons. Ils consommaient avant tout ce que leurs techniques de pêche et leurs filets pouvaient mailler, à l'exclusion des poissons plats (raies et soles) et des requins. D'un côté, le maillage de leurs filets était adapté à ces différentes espèces saisonnières<sup>121</sup>. De l'autre, leurs préférences culturelles et leurs savoirs orientaient les espèces ciblées et consommées.

Revol signale par ailleurs que les Imrâgen tuent les petits dauphins, à l'aide d'une foëne lorsqu'ils s'échouent sur la côte (1937 : 212), sous-entendu en vue de consommer leur chair. Les dauphins ne faisaient pas l'objet d'une pêche ciblée mais pouvaient être capturés accidentellement et consommés frais ou séché. Selon Pelletier, tuer volontairement un dauphin était un interdit dont l'infraction est passible de banissement (1986 : 114). Sa graisse était utilisée comme combustible.

Nous avons recueilli en octobre 2006 auprès d'un vieil amrîg de Rgeyba, dénommé Mweydâh, un inventaire des différentes espèces qui étaient pêchées jadis, disons avant les années 1970 et le début de la pêche intensive sur le littoral mauritanien. A partir des noms vernaculaires et de quelques éléments de description recueillis auprès de cet homme, et avec l'aide du suppléant de l'enquêteur de l'IMROP à Teyshot<sup>122</sup>, nous avons ensuite tenté de faire la correspondance entre les catégories vernaculaires et les classifications scientifiques existantes<sup>123</sup>.

Si l'on compare ce tableau avec les principales espèces qui sont pêchées aujourd'hui, on note d'emblée un certain nombre d'éléments de changement radical :

- disparition complète ou raréfaction de certaines espèces autrefois emblématiques : notamment deux espèces de mulets (*îvre* et *tawnît*), la Grande carangue (*aqassaw*<sup>124</sup>), la Carpe blanche (*bazdôle*), des espèces qui étaient pêchées après l'hiver, et que le développement des pêcheries des raies et requins et de la courbine, qui se pratiquent avec des engins à grand maillage, semble avoir éclipsées ; ce qu'expriment les anciens par l'expression « ces espèces ont disparu avec leurs filets ».
- maintien de certaines espèces mais dont les stocks diminuent d'année en année, et qui sont dans leur quasi-totalité destinées aux marchés urbains : Mulet jaune notamment.
- prise d'importance dans la consommation quotidienne d'espèces considérées comme non nobles et qui n'étaient que peu consommées jadis : le tilapia, par exemple.
- importance dans les stratégies de pêche actuelles d'espèces qui ne sont absolument pas consommées par les Imrâgen : raies (différentes espèces), requins (différentes espèces), mâchoirons sont les plus connues et les plus importantes en terme de débarquement, sans oublier le poulpe dans les villages sud, mais qui reste peu pêché par les pirogues imrâgen.

---

<sup>121</sup> Voir à ce sujet le passage du chapitre 1 portant sur les deux types de filets qu'utilisaient jusqu'aux années 1960 les Imrâgen : « Umm ijillen », utilisé pour le Mulet jaune, et « izerân », employé pour des Mulets plus petits comme *îvre* et *tawnît*, deux espèces qui ont disparu aujourd'hui des débarquements, mais aussi pour un poisson appelé *aqassaw*, également disparu, ou *bâzdôle* (Carpe blanche ou Ronfleur à museau pointu), qui se fait de plus en plus rare. °Ayshatu m. °Aliyen, Mamghâr, 11 juin 2007.

<sup>122</sup> Moḥammed Samba Fall, Teyshot, novembre 2006.

<sup>123</sup> Nous avons notamment utilisé l'ouvrage de Maigret et Ly (1986) pour trouver des correspondances entre les classifications vernaculaires et les classifications scientifiques.

<sup>124</sup> *Aqassaw* correspondrait à l'espèce *Caranx hippos* (LINNE, 1766), selon l'hypothèse de l'enquêteur de l'IMROP °Abdallahi w. Boylîl, Arkeis, 4 mars 2008.

Si tous les témoignages concordent pour affirmer que le poisson est moins abondant qu'il ne l'était jadis (« *gell-t el-hût* »), le problème majeur est que l'on est passé d'une pêche qui était avant tout destinée à la consommation quotidienne des familles, avec commercialisation des excédents sous forme de salé-séché, à une pêche destinée avant tout à la vente en frais à l'extérieur des villages.

Cette nouvelle logique économique, qui a cours depuis le début des années 1980 hors du Parc depuis le milieu des années 1990 dans le parc, a eu pour conséquence immédiate le détournement des captures des sphères domestiques vers les marchés de consommation extérieurs, et plus précisément urbains (Nouakchott et secondairement Nouadhibou). On est ainsi arrivé au point inquiétant où, régulièrement, même au cours des périodes phares de production (migration du Mulet jaune, campagne de la courbine), certaines familles ne parviennent pas à se procurer de poisson pour leur repas quotidien. Il arrive que certaines aient recours à des boîtes de sardines pour agrémenter le plat de riz ou de pâtes alimentaires.

« Aujourd'hui, nous sommes arrivés à une situation où les gens n'ont même plus de poisson pour manger à certains repas. En 1980, les habitants d'Iwîk étaient très bien nourris, consommaient beaucoup de poisson et en donnaient aussi beaucoup. Lorsqu'on rendait visite à une famille, celle-ci donnait systématiquement un plat de *tishtâr* avec de la poutargue et un peu d'huile. Des poissons comme *tawajît* et *ablagh* n'étaient consommés que lorsqu'il n'y avait vraiment pas de mulet, mais en aucun cas tranchés ni séchés. A l'époque, cela aurait été considéré comme insultant de servir du sar séché à quelqu'un !

Actuellement, tout le poisson part avec les mareyeurs au point que certaines familles n'ont rien à manger (...) et les femmes en sont venues à trancher certaines espèces qu'elles n'auraient jamais tranchées dans les années 1980 »<sup>125</sup>.

On est là devant une situation absurde et surtout inimaginable par les habitants de ces villages il y a encore quelques années, où des familles de pêcheurs se trouvent brutalement dépossédées, souvent par leurs propres frères ou fils, de ce qui constituait la base de leur nourriture quotidienne : le poisson. Car si les mareyeurs non-imrâgen jouent un rôle évidemment central dans ces changements, pêcheurs et mareyeurs imrâgen sont également impliqués dans cette course à l'argent.

Il y a par ailleurs des disparités importantes entre les saisons. Alors que jadis, rares étaient finalement les périodes sans poisson, du fait de la variété des espèces ciblées selon les périodes, aujourd'hui, du fait de la grande spécialisation dans certaines pêcheries, les périodes qui sont situées entre des grandes campagnes de pêche se signalent souvent par une absence quasi-complète de débarquements, ce qui se ressent directement dans la qualité de l'alimentation des ménages.

Cette spécialisation dans certaines espèces, autres que le Mulet jaune, s'est produite tout d'abord du fait de l'évolution technique et commerciale, de la raréfaction de certaines espèces ensuite, des mesures de régulation prises sur certaines pêcheries enfin.

### **1.3.2-Autres denrées**

Jusqu'aux années 1960, les familles de pêcheurs avaient souvent recours à la cueillette de certaines ressources végétales locales pour compléter leur régime alimentaire à base de poisson : graines de *markba* (*Panicum turgidum* Forskal), appelées 'azz<sup>126</sup>, racines d'*awarâsh* (*Calligonum comosum* L'Her.). Ces racines d'*awarâsh* étaient appelées

<sup>125</sup> Hassan w. Mohammed el-<sup>c</sup>Abed, premier agent de la base PNBA d'Iwîk (1979). Iwîk, 14 février 2008.

<sup>126</sup> Consommées un peu partout dans le pays.

« tagerje ». Après avoir ôté l'écorce des racines, celles-ci étaient sectionnées puis pilées encore « humides ». Elles étaient ensuite cuites dans une marmite. On obtenait ainsi une sorte de bouillie, à laquelle on ajoutait un peu de lait ou d'huile<sup>127</sup>.

Avant la diffusion du riz, les familles de la zone consomment différentes variétés de mils : deux variétés de gros mil, appelées *taghallit* et *bishne*, et une variété de petit mil, appelée *mutri*. Ils consomment ces mils sous forme de bouillie épaisse (*aysh*), ainsi que de l'orge (*sh'îr*) avec laquelle est réalisé le couscous et la bouillie (*nshe*). Mais ces céréales sont en fait peu consommées par les pêcheurs, sauf lors de leurs séjours saisonniers en milieu pastoral, où elles sont davantage consommées, ainsi que les laitages. On nous a signalé toutefois deux zones de culture non loin du village d'Iwîk, Dweymîne et Grâre-t le-Hmîr, où l'on cultivait ces céréales.

Il est difficile de savoir à quelle époque le riz a fait son apparition dans ces communautés. Il a vraisemblablement été diffusé sur le littoral par le biais des échanges avec la SIGP et est sans doute d'abord arrivé dans la zone par les points de Tanudert, point de débarquement de marchandises situé entre le Cap Tagarît et le Cap El-Zâz, et de Mamghâr. Mais il est fort possible aussi qu'il ait été diffusé en petites quantités avant cette période, par l'intermédiaire des caravanes des commerçants bizân, Awlâd Bû Sba<sup>c</sup> notamment, qui circulaient entre Ndar (St Louis) et le Sud marocain.

Revol atteste en tous les cas sa consommation par les Imrâgen, même marginale, au milieu des années 1930 (1937 : 217). Un homme situe son introduction à Iwîk vers les années 1940, précisant que le riz, denrée rare et chère à l'époque, est resté longtemps une céréale destinée aux hôtes.

Ce qui est sûr c'est qu'il est encore très peu consommé dans les villages imrâgen dans les années 1960. Au début des années 1990, s'il est répandu dans toutes les communautés imrâgen, il n'est pas encore consommé en grandes quantités.

Certains produits comme la farine de maïs, appelée « guvie » par les Maures, le dulce de leche, l'huile d'olive, le sucre roux, appelé « qabra » (« poussière »), sont introduits d'abord dans la partie nord du Golfe d'Arguin, par le biais des pêcheurs canariens, avec lesquels sont en contacts les Gor<sup>c</sup>, les Legweydsât, les Awlâd Dlîm. Le guvie a eu beaucoup de succès dans la région, mais aussi dans le reste du pays : il peut être consommé sous forme de boisson, mélangé à de l'eau et à du sucre, lorsque le lait fait défaut.

Le thé et le sucre sont restés longtemps des denrées chères, qui étaient consommées avec modération, contrairement à la période actuelle, où le thé est consommé à toute heure de la journée, y compris dans les embarcations.

A la fin des années 1960 et au début des années 1970, l'essentiel des marchandises des villages ou campements imrâgen provient de Nouadhibou, des magasins de la SIGP ou des Canariens. Une partie vient également de Ndar, par caravane.

A la fin des années 1960, les Imrâgen consomment déjà le lait en poudre, en provenance de Nouadhibou. Le lait frais n'est consommé que lorsque les familles imrâgen se rendent dans les campements de l'arrière-pays, notamment au moment de la saison de l'hivernage, où quand ces campements s'approchent des villages imrâgen lors des périodes de pêche. Mais le lait frais est avant tout réservé aux individus de statut social élevé, et notamment aux femmes et aux jeunes filles.

---

<sup>127</sup> Sur les pratiques alimentaires des pasteurs nomades maures, voir notre article de synthèse : Boulay, 2008a.

Actuellement, les habitants des villages imrâgen consomment généralement un plat de riz pour le déjeuner, agrémenté d'un peu de poisson bouilli, et un plat de pâtes alimentaires (*makrôni*) le soir. Le poisson occupe bien évidemment une place non négligeable dans leur alimentation, mais qui n'a absolument plus rien à voir avec celle qu'il occupait ne serait-ce qu'avant les années 1990.

### **1.3.3-L'interdiction de la pêche de la tortue : exemple des effets d'un interdit écologique sur la vie quotidienne des Imrâgen**

L'interdiction de la pêche à la tortue est évoquée pour la première fois lors du premier atelier de concertation PNBA-Imrâgen, qui a lieu à Mamghâr en 1998. Elle intervient officiellement l'année suivante lors de l'atelier d'Iwîk. Elle aurait été acceptée par les représentants imrâgen, malgré quelques réticences exprimées, notamment sur le fait que les tortues constituaient le principal apport de viande rouge et de protéines des Imrâgen, lorsque le poisson était rare. L'année suivante, des voix s'élèveront, notamment de la part des femmes du village de Rgeyba, contre cette interdiction, qui jusqu'à présent ne semble toujours pas avoir été comprise ni encore moins acceptée.

Celle-ci constitue sans doute l'interdit écologique qui a eu les effets les plus importants sur le système alimentaire des Imrâgen, d'autant qu'il est intervenu à un moment où les stocks de poissons donnaient déjà des signes d'essoufflement, et où il était déjà question de la suppression à court terme de la lucrative pêche aux raies et requins.

Les tortues marines, et en particulier la tortue verte (*Chelonia mydas*) qui est herbivore et qui est la plus recherchée par les Imrâgen, occupaient une place très importante, non seulement dans leur système alimentaire, mais plus largement dans leur vie sociale<sup>128</sup>, et ceci depuis plusieurs siècles<sup>129</sup>. Ainsi étaient-elles immolées à l'occasion des fêtes religieuses, y compris lors de la fête du sacrifice du mouton (°Ayd el-Kebîr). Rares étaient en effet les Imrâgen, même parmi les plus aisés, qui égorgaient un ruminant, lui préférant de la viande de tortue ou un beau mulot ; également à l'occasion de mariages ou de baptêmes.

Les tortues étaient chassées sur les plages où elles venaient enfouir leurs œufs lors des périodes de ponte (Revol, 1937 : 212-213). Ce n'est qu'à partir du moment où les Imrâgen se sont dotés de filets à grandes mailles, autrement dit à partir de la fin des années 1960, notamment les filets courbines, que les Imrâgen ont commencé à les pêcher en mer.

Les tortues étaient ciblées lorsque le poisson se faisait rare. Elles étaient pêchées surtout autour des îles du Banc d'Arguin, donc surtout par les pêcheurs de Rgeyba, de Teys<sup>ho</sup>t, d'Iwîk et d'Agadîr.

En 1997<sup>130</sup>, les Imrâgen consommaient encore beaucoup de viande de tortue, et consommaient très peu de viande de ruminants. Les tortues suffisaient à leur besoin en viande rouge et en graisse. Les personnes que nous avons interrogées comparent d'ailleurs souvent la chair de tortue à de la chair de bœuf.

Les Imrâgen préfèrent les tortues vertes car ils disent qu'elles ont meilleur goût que les autres, qui sont malodorantes. Si elles sortent mortes de l'eau, ils ne sont pas tenus de les égorger, comme il est de mise avec les animaux marins et conformément au droit musulman. Mais si l'animal est pêché vivant, ils doivent l'égorger selon le rituel sacrificiel musulman classique, soit à l'intérieur de l'embarcation, soit, plus souvent, à terre.

<sup>128</sup> La place des tortues dans le système symbolique des Imrâgen reste à étudier. La thèse d'anthropologie en cours d'H. Artaud apportera sans doute des éléments importants sur cette question.

<sup>129</sup> Comme l'atteste Valentim Fernandes dès 1506 (Cénival et Monod, 1938).

<sup>130</sup> Témoignage de Isma<sup>c</sup>ella Talla, enquêteur IMROP, présent dans le PNBA à cette période, Mamghâr, 10 février 2008.

« Les grandes tortues présentaient une quantité de sang très importante. Elles étaient égorgées selon le rite musulman puisqu'elles étaient capturées vivantes, contrairement au poisson qui est mort lorsqu'il sort de l'eau. [Du fait de cette quantité de sang] leur égorgement et leur débitage n'étaient vraiment pas beaux à voir. Elles pouvaient être laissées vivantes pendant une semaine si on ne souhaitait pas les consommer de suite. L'essentiel de la chair se trouvait dans les pattes, mais les Imrâgen mangeaient également le foie et les intestins, qui étaient très longs. Il y avait des pics de pêche surtout durant les périodes de soudure, lors desquelles les Imrâgen capturaient très peu de poisson. Les tortues étaient pêchées [en 1997] avec le filet raies, filet d'une maille étirée de 280 mm »<sup>131</sup>.

Les Imrâgen conservaient le surplus de chair en la faisant sécher à l'air libre, selon la même technique que le mulot jaune ou que la viande de ruminants. Ils réalisaient également du *dhen* à partir de sa graisse, à laquelle ils prêtaient des vertus thérapeutiques. Les œufs étaient également consommés.

L'interdiction répondait à l'époque à des considérations internationales de conservation. Certes, il est fort possible que cette pêche se soit davantage développée durant les années 1990, grâce à la diffusion des filets raies chez les pêcheurs du PNBA à cette période et du fait de la diminution à l'époque des débarquements de certaines espèces, et qu'il y ait donc eu à l'époque une augmentation des sorties ciblées sur ces espèces. Mais, compte tenu de la place qu'occupaient les tortues dans les systèmes symbolique et technique des Imrâgen, la régulation de cette pêche aurait pu et aurait dû être faite plus progressivement, sans aboutir obligatoirement à une interdiction définitive.

Aujourd'hui, il n'y a plus officiellement de pêches ciblées aux tortues marines, sauf peut-être dans certains villages, mais des pêches dites « accidentelles » ont lieu et il n'est pas rare de consommer de la chair de tortue servie sur un plat de couscous ou de riz.

La question est même devenue très difficile à aborder avec les Imrâgen, qui ont sans doute essuyé les railleries des observateurs extérieurs au moment de la campagne d'interdiction, les faisant facilement passer pour une population ignorante, aux habitudes alimentaires déviantes.

Depuis quelques années, notamment depuis l'interdiction de la pêche à la tortue, les familles imrâgen consomment de plus en plus de viande de ruminants. Le problème est que, contrairement au poisson, l'achat de la viande s'ajoute aux dépenses déjà élevées des familles. Peu de familles peuvent de fait se permettre d'acheter ce qui apparaît encore comme un luxe. On voit néanmoins la naissance de petites activités de boucherie dans certains villages, comme à Mamghâr.

Là encore, ce sont les habitants les plus aisés, Imrâgen ayant réussi et commerçants bizân qui sont propriétaires de troupeaux, qui profitent bien souvent du développement de la consommation de la viande dans les villages.

L'évolution technique et économique de la pêche imrâgen depuis quarante ans ainsi que certaines mesures de conservation prises par le Parc national ont profondément changé les choix et les pratiques alimentaires des Imrâgen, et l'ensemble des relations sociales que ces pratiques sous-tendaient. Ces mutations s'observent également dans le domaine de l'habitat.

---

<sup>131</sup> Témoignage d'Amadou Sall, superviseur des enquêteurs de l'IMROP dans le PNBA. Iwîk, 13 février 2008.

## 2-Résidence et habitation

### 2.1-Evolution des pratiques résidentielles imrâgen

L'une des clés de compréhension de l'évolution du peuplement du littoral réside dans le point d'équilibre entre le désert et l'océan et dans l'évolution des stratégies d'accès aux ressources de ces deux espaces. Quand les pêcheurs sont en difficultés, ils se tournent vers le désert, surtout depuis la naissance du « goudron ». Quand les Ahl Dhra<sup>c</sup> sont en difficultés, ce qui était plutôt le cas dans le passé, ils se tournaient vers l'Océan pour survivre.

Cet équilibre a longtemps été à l'avantage des familles de pasteurs vivant dans l'arrière-pays, du fait des rapports sociaux de hiérarchie existant entre ces derniers et les Imrâgen. Aujourd'hui, inversement, beaucoup de familles de la côte voient leur avenir près de la nouvelle route (« goudron ») qui relie Nouakchott à Nouadhibou, avec la pêche comme activité pourvoyeuse d'une partie de leurs ressources économiques.

#### 2.1.1-Migrations saisonnières des Imrâgen avant les années 1970

Jusqu'au début des années 1970, la vie des Imrâgen présentait un rythme saisonnier, calqué sur l'état de deux ressources essentielles : le poisson et l'eau. Ces deux ressources gouvernaient la mobilité et l'habitat des familles, dont le nombre était à l'époque restreint. La technique de pêche, pratiquée à pied depuis le rivage, et le nombre encore limité de lanches à cette époque, contraignaient les pêcheurs à suivre le déplacement du poisson le long de la côte. Ceux-ci étaient suivis par leurs familles, les femmes jouant alors un rôle essentiel dans le traitement des captures au fur et à mesure qu'elles étaient sorties de l'Océan. Chaque année, lorsqu'elles arrivaient dans un lieu de pêche, les familles réparaient la *tikî*t construite l'année précédente<sup>132</sup>. Cet ancien système de production expliquait l'implantation des campements imrâgen le long de la côte.

« Pendant l'hiver, le nombre des pêcheurs atteint son maximum, car de nombreuses tribus envoient leurs captifs, régulièrement ou temporairement, bénéficier des pêches phénoménales de décembre et janvier. Au printemps, le problème de l'eau se pose à nouveau et les campements se resserrent autour des puits pérennes.

Arrive la sécheresse de l'été, et dans le même temps, le poisson s'éloigne de la côte. Les Imrâgen retournent alors dans l'intérieur pour y vendre leur poisson sec, ou parfois simplement pour regagner le campement de leurs maîtres. Certains d'entre eux vont s'embaucher à Saint-Louis, Nouakchott ou Port-Etienne. Ils y trouvent de petits emplois de manœuvres, dockers ou portefaix.

(...) Il existe aussi, en cas de disette au Sahel, une guetna du poisson frais, au mois de février. Les maîtres des Imrâgen et leurs femmes s'installent dans les campements de leurs tributaires et se nourrissent de poisson.

Lorsque les pluies reviennent, ce qui signifie des pâturages pour leurs troupeaux, les nomades retournent chez eux, munis en outre d'une bonne provision de poisson sec. C'est à cette occasion qu'autrefois ils faisaient acquitter aux Imrâgen leurs redevances » (Anthonioz, 1968 : 765-766).

Les campements de l'intérieur du Banc d'Arguin<sup>133</sup> pêchaient presque toute l'année : le mullet mature en saison froide (octobre à février) et le mullet immature lors des mois d'été (juin à

<sup>132</sup> Ce recours à un habitat fixe saisonnier se retrouve chez les agro-pasteurs maures (Boulay, 2003b).

<sup>133</sup> Au nord de la latitude d'Iwîk, vers Tavarît, El-Zâz, Teshekh et Agadîr, les familles paraissent beaucoup plus mobiles, ne semblent pas pratiquer la pêche d'été du mullet dite *tenekre* ni avoir véritablement de sites d'habitat saisonnier, même s'il est vrai que les oglats de Le-Vrê<sup>c</sup> et la source d'Agadîr constituent des points d'eau très importants dans la zone avant les années 1970. Ils ne construisent pas non plus de *tikâten* du type de celles

septembre). La première période se traduisait par une descente des campements vers le sud du Banc d'Arguin, la pêche estivale dite « tenekre » se faisait davantage dans les vasières de la zone d'Iwîk. Entre ces deux périodes phares, les familles pêchaient d'autres espèces ou partaient vivre quelques temps dans le désert, auprès des troupeaux :

« Je suis née à Iwîk [vers 1932]. Mon père s'appelait Moḥammed °Abdallâhi w. Ndâhi, des Ahl Barikallah, et ma mère Faṭîmatu m. Sâlek, des Lâdem. Mon père pêchait et ma mère tranchait : ils étaient tous deux imrâgen. Mes parents vivaient à Iwîk durant la saison chaude, puis ils descendaient vers Teyshoṭ et Rgeyba au début de l'hiver, au début de la migration du mulet. Parfois, nous passions un ou deux mois en brousse lors de la période de l'hivernage. Nous ne connaissions que la mer. Nous nous déplaçons d'une zone de pêche à une autre (*beyn le-bḥûr*) »<sup>134</sup>.

Jusqu'à la fin des années 1960, Teyshoṭ n'est pas un village permanent, même si sans doute déjà occupé une bonne partie de l'année, notamment au moment de la migration du mulet vers le sud. Les gens de Teyshoṭ allaient s'installer vers Iwîk l'été. Une partie des habitants actuels de Teyshoṭ sont venus d'Iwîk dans les années 1970 : Ahl Mabôn, Ahl Bilâl notamment. Rgeyba Thila était également un site de pêche habité essentiellement pendant la migration du mulet.

Le village d'Iwîk se « vidait » chaque année au moment de la migration du Mulet jaune vers le sud. Les familles se déplaçaient avec leurs tentes vers le sud et séjournaient dans des lieux de pêche appelés Ajwêr (environs du Serenni), Rgeyba Tidra (sud de l'île de Tidra), Gushne (situé entre Tessot et Teyshoṭ).

L'île de Tidra, investie à partir de l'hivernage par des familles de pêcheurs mais aussi, lors des bonnes années, de familles d'éleveurs, servait souvent de refuge aux familles d'Iwîk contre les raids de pillards :

« Jadis, en cas de ḡhazzi, les familles d'Iwîk allaient toujours se réfugier à Tidra. Il n'y avait qu'un passage à marée basse pour s'y rendre, qui était gardé, à marée basse, par une sentinelle armée d'un fusil. Les familles emportaient ainsi leur bétail : les chèvres et les moutons étaient transportés dans les embarcations, les chameaux empruntaient le gué à marée basse. Tidra était également un lieu de pâturage les bonnes années. L'île avait quelques oglats appelés tinnâniyât »<sup>135</sup>.

En 1980, les Ahl Budde ne venaient à Iwîk, village plus peuplé qu'aujourd'hui, qu'au moment de la pêche au Mulet, ils habitaient le reste de l'année à Nouadhibou.

Au sud du Cap Timirîs, les pêcheurs ne pratiquaient pas cette pêche estivale au mulet immature. Certaines espèces étaient pêchées en début de saison chaude (comme *ivre*, *tawnît* et *bazdôle*), période appelée *tiviski*, puis les familles de ces villages partaient passer quelques mois à la *bâdiya*, auprès des troupeaux, avant de revenir s'installer dans leur village au moment du commencement de la migration du Mulet jaune.

« Après la période de pêche, après *tiviski* [mars-avril], quelques vieux restaient à Mamghâr pour réparer les filets tandis que la plupart des familles partaient passer l'été et l'hivernage au sud, jusqu'aux dernières pluies de *tôdji*. Puis elles revenaient habiter à Mamghâr, vers le dixième mois [octobre], correspondant au début de la

---

réalisées plus au sud. On a peut-être plus affaire à des pêcheurs occasionnels, qui pêchent avant tout le Mulet doré (*tagâwa*).

<sup>134</sup> Mint Bowba m. Mohammed °Abdallâhi w. Ndâhi, Teyshoṭ, 23 novembre 2007.

<sup>135</sup> Aḥmedu Bamba w. Budde, Iwîk, 12 février 2008.

période de migration du mullet jaune. Les autres villages situés au sud de Mamghâr étaient pour leur part complètement vides hors des périodes de pêche »<sup>136</sup>.

Ce cycle saisonnier procurait également aux pêcheurs et aux pasteurs un équilibre alimentaire basé sur cette complémentarité entre les produits de la pêche et les produits de l'élevage (lait, beurre et viande). Si les pêcheurs accueillaient les pasteurs lors de la campagne de pêche au mullet, les seconds recevaient la visite des familles imrâgen lors de l'approche de la saison de l'hivernage, caractérisée par une relance de l'activité pastorale et par une abondance de produits laitiers.

### **2.1.2-Sédentarisation des familles dans les années 1970**

Dans les années 1970, on assiste en quelque sorte à l'achèvement d'un phénomène de sédentarisation qui est déjà enclenché dans les années 1930, si l'on se réfère aux écrits de militaires coloniaux de l'époque :

« Les Imrâgen vivent dans des agglomérations moitié campements, moitié villages. Malgré leur atavisme nomade, le fait de tirer leurs ressources uniquement de l'Océan, réserve inépuisable qui leur permet en tout temps de trouver leur nourriture, amène leur sédentarisation progressive. Sédentarisation qui ne peut être complète puisqu'il faut suivre le poisson qui se déplace de darla en darla, mais sédentarisation tout de même puisque les déplacements se limitent à une région réduite et que les stations en un même point peuvent se prolonger plusieurs mois. Cependant, le respect de la tradition est trop fort chez le maure pour que les Imraguen se soient dérobés brusquement à ce grand mouvement qui, dans toute la Mauritanie, pousse les tribus vers le sud à la fin de la saison sèche, les fait remonter vers le nord après l'hivernage. Les Imraguen Trarza, en particulier, suivent le mouvement des campements et atteignent parfois Saint-Louis dans le courant de l'été. Cependant, de plus en plus, ils cherchent à pêcher dans la morte-saison, car même en août, ils trouvent plus sûrement leur nourriture dans la mer qu'auprès des campements où l'abondance est plutôt rare. Ils demeurent donc sur les lieux de pêche, ce qui amène l'existence de villages à peu près permanents. Les Imraguen Oulad Bou Seba et Barikallah qui possèdent des lanches réduisent la morte-saison à son minimum ; ils demeurent donc sur les lieux de pêche en se contentant de pousser le plus possible vers le sud. Les Ouled Bou Seba et barikallah, qui emploient les pêcheurs, ont des animaux et ne peuvent se dispenser de suivre la nomadisation générale. Ils s'éloignent toutefois avec répugnance et une tente au moins de chaque fraction reste en permanence auprès des Imraguen pour veiller sur eux et faire respecter les droits de cette fraction » (Revol, 1937 : 213-214).

Au milieu des années 1970, quelques villages peuvent déjà être considérés comme « permanents » : Blawakh, Le-Msîd, Mheyjrât, Mamghâr, Rgeyba, Teyshot. A cette époque, les familles de Tesheksh / Agadîr vivent dans un campement (Maigret et Abdallahi, 1976 : 1). Les familles d'Iwîk continueront de s'installer chaque année à Rgeyba Tidra lors de la migration du mullet, et ce jusqu'à la fin des années 1970 (Trotignon, 1981 : 356)<sup>137</sup>.

Les rares informations dont nous disposons sur le mobilier des familles de Teyshot au début des années 1970 témoignent d'un afflux dans ces établissements de familles de pasteurs :

<sup>136</sup> Ahmed Sâlem w. Beyyât, Mamghâr, 30 janvier 2007 (in Boulay, 2007 : 80).

<sup>137</sup> Pelletier évoque l'existence de 9 « villages » imrâgen, étalés sur 400 km de côte, au début des années 1970, pour une population globale de 900 habitants : Agadîr (10 habitants), Iwîk (40), Teyshot (60), Rgeyba (110), Mamghâr (350), Jreyf (30), Mheyjrât (200), Lemsîd (30), Blawakh (50) (1975 : 171). Ces chiffres sont à prendre avec précautions, l'auteur ne donnant pas sa source d'information et ne précisant pas s'il inclut les individus qui résident dans ces villages mais qui ne pêchent pas. Ils constituent néanmoins un indicateur intéressant de la répartition de la population vivant sur cette portion de littoral à cette époque.

Pelletier évoque la présence d'un palanquin / porte-bagages<sup>138</sup> dans une habitation de ce village à cette époque. Nous avons remarqué le même phénomène de conservation du mobilier nomade dans d'autres localités du pays, dans les années qui suivent la sédentarisation. Celle-ci est au départ conçue comme temporaire et devient définitive après quelques années.

Différents facteurs expliquent à l'époque ce phénomène de sédentarisation. Le premier est bien évidemment le facteur écologique : les grandes sécheresses de la fin des années 1960 et du début des années 1970 se traduisent par un afflux très important de familles de pasteurs sur la côte. L'organisation de l'approvisionnement en eau des villages imrâgen au début des années 1970, par le Ministère des Pêches, contribue également à fixer les familles à quelques points précis du littoral.

Des facteurs techniques : la multiplication des embarcations, dans les années 1960 et 1970, permet aux Imrâgen d'aller pêcher loin du campement / village, et annule du même fait la nécessité du déplacement saisonnier des familles sur les sites de pêche ; l'introduction de la pêche de la courbine à cette époque, pratiquée à l'aide des embarcations ne nécessite plus le déplacement des familles.

L'augmentation de la demande de poissons salés-séchés, dans les années 1970, émanant de sociétés installées à Nouadhibou, encourage les Imrâgen à pêcher d'autres espèces que le mullet et à accentuer leur effort de pêche embarquée en toutes saisons.

Il y a également un facteur sociologique important : la rupture progressive des liens de dépendance qui existaient entre les Imrâgen et les familles de pasteurs pour lesquelles ils travaillaient (pêche ou gardiennage des troupeaux) et auprès desquelles ils allaient passer une partie de l'année.

Un facteur politique : la création du Parc national du Banc d'Arguin en 1976 et la construction de la base d'Iwîk, fin 1979. La zone du Banc d'Arguin devient un espace aux ressources naturelles protégées et pourvoyeur d'aides au développement des populations.

Au sud du parc, où les sites de pêche et les implantations humaines étaient plus fixes que dans le Banc d'Arguin, les projets de développement de la fin des années 1970 et la distribution de pirogues à moteur entre les habitants de ces localités ont sans doute constitué un motif de sédentarisation supplémentaire.

### ***2.1.3-Création de nouveaux villages***

Ce phénomène de sédentarisation se maintient par la suite avec l'abandon définitif d'anciens sites d'habitat temporaires, comme Rgeyba Tidra, dans les années 1980, la confirmation de points de sédentarisation et la création de nouveaux villages.

### **Evolution à l'intérieur du Parc national du Banc d'Arguin**

Le ksar de Mamghâr est sans doute l'un des plus anciens sites d'habitat de la zone. Il est de loin le plus peuplé du parc (environ 500 habitants). Il a un statut ambigu : ce village est inclus dans l'Aire protégée, mais ses pêcheurs pêchent avec des pirogues motorisées hors des eaux du parc depuis la fin des années 1970. Ce chef-lieu d'arrondissement a connu un développement économique important dans les années 1980 et 1990, qui s'est fortement ralenti ces dernières années du fait de la création de la route et de la baisse des débarquements.

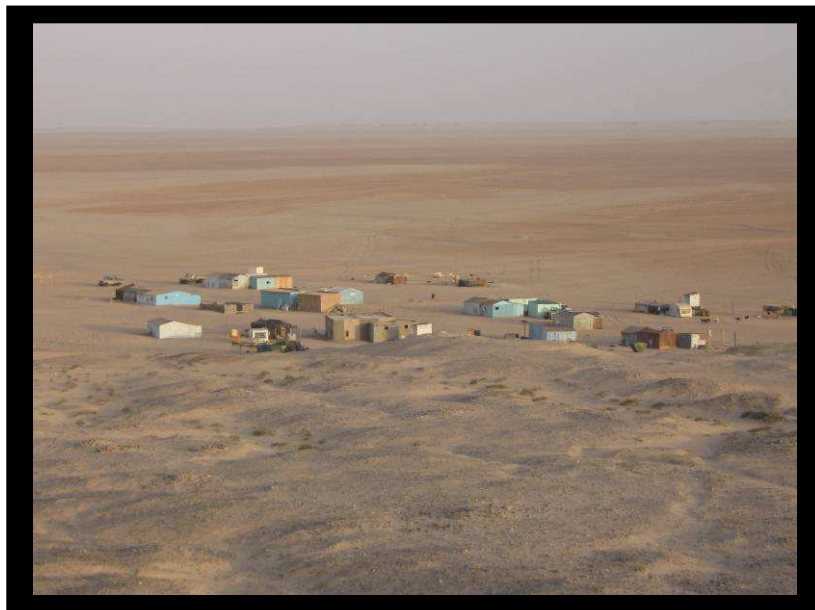
---

<sup>138</sup> Sur cet objet et son importance sociale, voir notre article (Boulay, 2006).

Les sites de Rgeyba, Teyshoṭ et Iwîk sont confirmés, dans les années 1980 et 1990, comme des villages permanents. Cela se fait au détriment de sites d'habitat temporaire (Rgeyba Tidra, Ajwêr, Gushne, ...), qui sont abandonnés.

Le site d'Agadîr, investi par Mbârka m. Brahîm en 1966, mais déjà habité auparavant de façon ponctuelle (essentiellement par des familles des Ahl Barikallah et des Legweydsât), passe progressivement de l'état de campement à l'état de village du Parc. Par contre, le site de Tesheksh est progressivement déserté par les familles des Ahl A<sup>c</sup>mar qui y résidaient. Le site de Ten cAllûl reste un lieu de séjour occasionnel de pêcheurs-pasteurs jusqu'à la fin des années 1970 (Cheikh, 2003 : 50), avant de devenir progressivement un « village du Parc ».

On assiste par ailleurs à la création de trois « villages », dans des sites qui étaient néanmoins déjà ponctuellement habités lors des périodes de pêche. Le village d'Awgej est créé en 1973 par Mulla m. Bukhâri sh-shrîv : ce village ne sera habité que par les enfants de cette femme ; il est aujourd'hui quasiment désert.



Cliché : vue du petit village d'Arkeis, mars 2008

Vingt ans plus tard, en 1992-1993, le village d'Arkeis, est créé au pied de la falaise du cap Tavarît par une poignée de familles des Ahl Le-ghzâl implantées depuis plusieurs décénies aux environs du puits de Shâmi et plus largement, entre Tavarît et Nouadhibou, territoire contrôlé par cette fraction des Gor<sup>c</sup>. L'initiative a clairement pour objectif de tirer davantage profit des ressources drainées par le Parc, tant par ses eaux protégées qui sont favorables à la pêche, que par ses quelques visiteurs séduits par les promontoires des caps Tavarît et Tagarît. D'abord rejeté par l'institution du parc, le village est officiellement reconnu par celle-ci en 1996-1997.

La création du village de Tessot en 1996 est le fait d'un petit groupe de trois ou quatre familles des Ahl Barikallah, qui résident à Iwîk et qui, sinistrées par une montée des eaux en 1996, décident de quitter ce village pour fonder un nouveau village sur le site de Tessot, autrefois lieu de pêche ponctuellement fréquenté. Cette décision répond à une volonté d'autonomisation politique vis-à-vis des familles Awlâd Bû Sba<sup>c</sup> qui contrôlent le village d'Iwîk. Elle est également motivée par l'objectif de capter une partie des aides que le parc s'apprête à octroyer aux villages, notamment dans le cadre du développement d'une

nouvelle politique de gestion participative et du premier grand projet de développement socio-économique mis en œuvre dans le parc : le « projet FIDA » (1993-1999)<sup>139</sup>.

Ce phénomène de transformation de sites d'habitat temporaires en « villages », sous-entendu permanents et bien identifiables par des acteurs extérieurs, est largement encouragé par le Parc, pour qui la mobilité des personnes n'est pas adaptée à ses stratégies d'administration des populations, de contrôle des activités humaines et des modes d'accès aux ressources naturelles. Cette évolution est également reflétée par l'accent que met le Parc sur la population littorale qu'il administre, au détriment de la population pastorale qui est relativement oubliée par ses stratégies de développement et de gestion.

Aussi n'est-il pas surprenant d'aboutir à des conflits du même type que celui qui a lieu fin 2005 entre le Parc et des familles d'Iwîk : cette année-là, lors de l'hivernage, marqué par de bonnes pluies, le déplacement de familles de pasteurs d'Iwîk et de leur bétail sur l'île de Tidra est considéré comme une infraction à la loi<sup>140</sup> par l'administration du parc, qui après le refus de ces familles de quitter ce qu'elles considèrent comme un espace pastoral traditionnel, déloge brutalement le bétail de l'île avec l'aide de la gendarmerie.

### **Evolution à l'extérieur du Parc (sud du Cap Timirîs)**

Au sud du Cap Timirîs, la population des villages se développe rapidement parallèlement au développement de la pêche piroguière et commerciale dans les années 1980 et 1990. Le village de Tiwilît est créé à la fin des années 1970, à l'initiative de Beyubba w. Keynish.

On note toutefois que le phénomène qui voyait les villages sud se « vider » littéralement au moment de la saison chaude tend à se maintenir jusqu'à présent. Ceci est facilité par la proximité de Nouakchott et la rapidité des transports :

« Pendant les mois creux, de juin à octobre, la plupart des familles de Mheyjrât partent à Nouakchott, où elles vivent sur le peu de moyens qu'elles ont accumulés avec la pêche. Presque chaque famille a une maison dans le quartier de Za<sup>c</sup>ta, depuis que l'Etat, à l'époque du Président Haidallah, leur a octroyé des terrains dans cette zone de la capitale »<sup>141</sup>.

L'histoire récente du site de Jreyf nous semble intéressante car elle reflète un certain nombre de changements intervenus dans le peuplement de la zone. Pendant une vingtaine d'années, le site de pêche de Jreyf, situé à environ 12 km au sud de Mamghâr, hors du Parc national, dépourvu de point d'eau, est transformé en village permanent.

Auparavant, il s'agissait d'un ksar « zamaniy », autrement dit d'un village « temporaire » qui était habité, par des groupes de pêcheurs de Mamghâr, uniquement au moment de la pêche au mulet. Il s'agissait surtout de familles des Awlâd <sup>c</sup>Abd el-Wâhad, notamment les familles de Aḥmeddu w. Le-Vjâh, Aḥmeddu w. Sîd A<sup>c</sup>mar, Bâba w. Ḥabarena, Isselmu w. <sup>c</sup>Abd el-Kâvi.

<sup>139</sup> Pour une présentation d'informations essentielles sur chaque village du parc, se reporter aux résultats des enquêtes sociologiques menées dans le cadre du programme CONSDEV, et présentés dans : Cheikh, 2003.

<sup>140</sup> Il y a là, à ce sujet, une ambiguïté dans la formulation des articles 10 et 11 de la Loi n°2000-024 relative au PNBA. L'alinéa aa de l'article 10 précise en effet qu'il est interdit « de débarquer sur les îles et îlots, sauf Agadir et dans le cadre de l'exercice des droits d'usage prévus à l'article 11 ci-après ». L'alinéa pp de l'article 11 stipule pour sa part que « les populations pratiquant habituellement la transhumance dans la partie terrestre du Parc sont notamment habilitées à se déplacer et à se camper dans les zones traditionnelles de parcours afin d'alimenter et d'abreuver leur bétail ».

<sup>141</sup> Le directeur de l'école de Mheyjrât, 14 décembre 2007.

Au milieu des années 1980, le site de Jreyf est investi, de manière permanente, par une dizaine de familles de Mamghâr, sous la conduite de Mohammed w. Birâm, homme entreprenant animé du double objectif de prospérer dans la pêche piroguière et de donner naissance à un nouveau village. Les hommes pêchent le mulot jaune au filet d'épaule depuis le rivage. Ils disposent également de 5 pirogues motorisées acquises dans le cadre du premier projet japonais (cf. chapitre 1), avec lesquelles ils pêchent notamment la courbine. Une coopérative féminine de transformatrices est agréée par l'Etat.

En 1996, un campement de pêcheurs vient à son tour s'installer à Jreyf. Les pêcheurs, mauritaniens, pêchent principalement à la ligne, le tiof et la daurade (Daurade rose et daurade royale). Les relations entre les deux groupes se passent sans heurts. Mais en 1997, les familles imrâgen doivent commencer à quitter Jreyf à cause de l'avancée des dunes sur leurs habitations. Moḥammed Birâm, affaibli par un accident de la route survenu en 1993, revient définitivement à Mamghâr en 2004, après avoir passé plusieurs années à se soigner à Nouakchott. Fin 2007, on ne trouvait plus à Jreyf qu'un campement d'une société de pêche et cinq pirogues armées par des Imrâgen de Mḥeyjrât (sur les 17 que compte ce village).

L'expérience de Jreyf souligne la rapidité avec laquelle, sur cette côte, un ksar peut voir naissance ou au contraire sombrer, et illustre la précarité des points de peuplement dans cette région quasi-dépourvue de points d'eau (hormis quelques oglats) et aux ressources naturelles très aléatoires.

## 2.2-Histoire des techniques d'habitation

Dans les années 1930, Revol ne signale pas l'existence de baraques dans les villages imrâgen, mais bien la présence de huttes en paille et de tentes (1937 : 215). Trente ans plus tard, les premières baraques ou cabanes commencent à faire leur apparition, à Mamghâr par exemple :

« Une centaine de huttes de paille, tentes de laine brune, cabanes de planches, disposées au hasard mais groupées dans un espace mesurant un peu plus de 200 m de long, un peu moins de 130 m de large : tel était en 1961, le village d'El Memghar. Ce groupe d'habitations est sis à 75 m environ d'un rivage de sable blanc » (Anthonioz, 1967 : 699).

Nous avons tenté de décrire l'architecture de la *tikît*-habitation, son importance sociale et son évolution depuis trente ans, dans le deuxième chapitre de cette étude (paragraphe 1.3). Il s'agissait de l'habitation des familles imrâgen lors des périodes de pêche.

La tente était l'habitation de la famille nucléaire des pasteurs nomades. D'ailleurs, en *ḥassâniyya*, le mot « *khayma* » est employé à la fois pour désigner la tente et la famille conjugale. Le vélum de 7m x 6m en moyenne, supporté en son centre par la rencontre de deux longs mâts obliques, était constitué de 7 ou 8 bandes tissées appelées *vilje* (sg. *Vlij*). Ces bandes étaient tissées sur un métier horizontal à un rang de lisses (*el-menzez*), à partir de laine de mouton noir, pour les fils de chaîne, et de laine de dromadaire, pour les fils de trame. Cet abri était muni de parois en coton, qui protégeaient l'intérieur de la tente du vent ou du soleil. L'espace d'habitation, restreint mais non-cloisonné (sauf quelques rares exceptions), était habité selon un code de comportement spatial admis par l'ensemble des habitants de la tente (parents, enfants, dépendants)<sup>142</sup>. Ces tentes en poil ont commencé à être remplacées par des tentes en coton blanc dans les années 1970, du fait notamment de la raréfaction des moutons à laine noire après les grandes sécheresses des années 1970.

---

<sup>142</sup> Voir nos différentes publications sur cette architecture, son emploi et son évolution dans le contexte de sédentarisation et d'urbanisation : Boulay, 2003a, 2003b, 2004, 2005.

Chez les Imrâgen, les tentes étaient surtout montées pour les familles d'éleveurs qui venaient consommer du mullet auprès des familles de pêcheurs durant la campagne de pêche. Elles étaient généralement montées pour les hôtes. Elles se sont faites de plus en plus rares dans les années 1980 jusqu'à n'être plus utilisées de nos jours que pour les réceptions des officiels du Parc, les mariages, ou les touristes.

Les *tikâten*-habitations commencent à être remplacées dans les années 1960 et 1970 par des « baraques » (*brâg*, pl. *borge*). Les familles les plus aisées fabriquent leur *brâg* en bois ou en taule neuve. Les plus démunies utilisent de vieux fûts d'huile déroulés, souvent rouillés (Trotignon, 1981 : 335). Ces baraques se diffusent largement dans les années 1980 et sont encore très nombreuses aujourd'hui, surtout dans les villages du Parc.

Le passage d'habitations fabriquées par les femmes – la tente et la *tikît* – à des habitations réalisées et possédées par les hommes – baraques et maisons – a constitué une mutation sociale du même ordre que celle qui aura lieu deux décennies plus tard avec l'abandon de l'activité féminine de transformation du poisson au profit de la commercialisation en frais. Cette évolution fragilise largement la position sociale des femmes dans ce groupe, modifie son organisation sociale et les modes de transmission des biens matériels.

La diffusion des maisons en dur s'est faite plus récemment, et plus tôt dans les villages sud que dans les villages du PNBA. Deux raisons principales expliquent ce décalage : l'économie des villages sud prospère dès les années 1980 et durant les années 1990 (développement de la pêche piroguière et du mareyage), alors que l'économie des villages du PNBA ne prospèrent, grâce au développement de la pêche aux raies et requins, qu'à partir de la fin des années 1980 ; par ailleurs, à l'intérieur du Parc, toute nouvelle construction est normalement soumise à l'autorisation du comité scientifique du parc<sup>143</sup>, ce qui freine la construction de maisons en ciment jusqu'au milieu des années 1990 où un assouplissement de cette règle se produit à l'occasion du « Projet FIDA », qui prévoit la construction de maisons dans les différents villages du Parc.

A Mamghâr, dès la fin des années 1980, les premières maisons familiales sont construites. Dans les années 1990, les baraques sont abandonnées par la plupart des familles pour des maisons en dur. Les habitations s'éloignent du rivage vers l'est. Les maisons ne cessent d'être améliorées par leurs propriétaires dans les années 1990 : ajout de pièces supplémentaires, édification de murs d'enceintes autour des maisons<sup>144</sup>. Ces changements témoignent du développement économique rapide de ce village à cette période.

Teyshoṭ, à la fin des années 1960, compte déjà deux baraques<sup>145</sup>, mais la quasi-totalité des familles de ce village vit encore dans des huttes de paille, qui disparaissent dans les premières années 1970 (Pelletier, 1986 : 28), du fait des sécheresses (une *tikît* « neuve » a une durée de vie de 10 ou 15 ans). Au milieu des années 1970, presque tous les habitants de Teyshoṭ vivent dans des baraques. Les femmes ont commencé à utiliser des bâches et des tissus usés pour réaliser les *tikâten* de transformation : « elles ne souhaitent plus se fatiguer à collecter de la paille et à tisser les parois des *tikâten*, ni même les nattes »<sup>146</sup>. En 1992, le village de Teyshoṭ ne comptait encore aucune maison en dur. Le premier à se doter

---

<sup>143</sup> L'alinéa cc de l'article de 10 de la loi n°2000-02 4 précise qu'il est interdit « d'édifier des constructions avec ou sans emprise sur le sol, sauf autorisation de l'autorité compétente, après avis favorable du Conseil scientifique du Parc ».

<sup>144</sup> Mohammed w. °Abdi, Mamghâr, 23 décembre 2007.

<sup>145</sup> Baraques d'Ahmed Telmûd et de Sâlek w. Zâyid, deux figures importantes de ce village (tous deux décédés aujourd'hui), parmi les premiers à se fixer à Teyshoṭ. La lanche de Sâlek w. Zâyid, El-Yessâra, aujourd'hui entre les mains d'un capitaine nommé Merzûg, est restée célèbre jusqu'à présent puisque c'est elle qui, souvent, transportait les marchandises et l'eau depuis Nouadhîbou.

<sup>146</sup> Mboyrîk w. Sidâti, Teyshoṭ, 19 novembre 2007.

d'une petite pièce en dur, vers 1995, fut Bweybâni w. Mabôn, le chef du village de l'époque<sup>147</sup>. Les autres familles vivaient encore toutes dans des petites baraques.

En novembre 2007, le village de Teyshoṭ compte 16 maisons en dur : 4 maisons d'une pièce, 8 maisons de deux pièces, 2 maisons de trois pièces, 2 maisons de quatre pièces et plus. A ces bâtiments, il faut ajouter d'autres bâtiments en dur : une petite mosquée, 3 boutiques dont celle de la coopérative, une maison pour les activités collectives féminines, une école de deux classes, une maison du Parc de deux pièces et une maison des jeunes en construction (projet de développement de l'ONG espagnole IPADE).

Ces changements d'habitation se sont également traduits par des changements dans les objets domestiques de l'habitation, et notamment par le remplacement d'objets fabriqués artisanalement par les femmes, comme les nattes en paille de *Panicum turidum* (*markba*) par exemple, par du mobilier en plastique ou en aluminium, des nattes en plastique ou des morceaux de moquette.

Ces mutations se sont traduites inévitablement par la disparition d'activités manuelles et des savoirs qui leur étaient associés et dont seules les femmes âgées gardent encore la mémoire aujourd'hui : filage de la laine et des brins de *titârik* (pour les filets), fabrication des plombs de filets de pêche, tissage des bandes de tente en laine, tissage des parois de *tikâten* en paille, tissage des nattes.

Ces travaux fastidieux mobilisaient un système d'organisation du travail appelé *twîze*, reposant sur un principe d'entraide réciproque, système que l'on retrouvait dans l'ensemble des campements maures autrefois, et plus largement dans l'ensemble du Monde berbère (Boulay, 2003a). Ce système d'entraide féminine<sup>148</sup> a complètement disparu aujourd'hui, simultanément à la disparition de ces ouvrages techniques et de ces objets domestiques.

La disparition de ces savoirs, de ces pratiques techniques et de ce système de solidarité, est ressentie comme une perte par les Timragâten qui sont nées avant les années 1970, perte d'un pan de leur culture et de ce qui faisait leur identité.

Aujourd'hui, les villages imrâgen sont encore majoritairement constitués d'habitations précaires, constat qui rappelle, d'une part, la situation de grande pauvreté dans laquelle vivent la majorité des familles de pêcheurs, surtout celles qui ne sont pas propriétaires d'embarcation, d'autre part, le fait que « l'argent de la pêche » est non pas injecté dans le développement des villages, mais très largement réinvesti en ville, dans des terrains (« numéro ») et des bâtiments, ou dans du bétail confié à des bergers.

### 2.3-Nouvelles stratégies matrimoniales et résidentielles

Jusqu'aux années 1970 et 1980, les nouveaux arrivants étaient rapidement intégrés dans les groupes de pêcheurs imrâgen. Cette intégration passait par l'apprentissage des techniques de pêche au Mulet jaune. Elle passait aussi par l'alliance matrimoniale avec une tâtregît et la fondation d'une famille, d'où le phénomène de « captation des gendres » relevé par A.W.O. Cheikh, à Agadîr notamment, et qui singularise selon lui ce groupe au sein de la société maure (2003 : 19).

Avant cette période, les échanges matrimoniaux étaient fréquents entre les villages mais aussi entre littoral et *bâdiya*, entre pêcheurs et pasteurs, puisque, comme nous l'avons vu, ces deux conditions étaient fortement intriquées et qu'un individu, au cours d'une année comme au cours de sa vie, pouvait facilement passer d'une condition à une autre :

---

<sup>147</sup> Qui succéda à Sâlek w. Zâyd, décédé vers 1993-1994.

<sup>148</sup> Qui pouvait également être mobilisé dans le cadre d'activités masculines, mais moins courant.

« Mon père s'appelait Bûkhâri w. Sheddâd. Il était des Ahl Barikallah, ma mère aussi. Mes parents n'ont jamais vraiment vécu auprès des Imrâgen. En revanche, en ce qui me concerne, je suis venue habiter avec des familles qui étaient installées dans la zone du Cap Tavarît, avant même que je ne jeûne mon premier Ramadan [milieu des années 1940 environ]. C'est ma tante paternelle qui à l'époque m'a appris à trancher [le poisson]. J'ai été épousée une première fois par un homme du littoral, un amrîg. Puis, j'ai été mariée par un homme du désert (*dhra*<sup>c</sup>). Mes enfants sont nés dans le désert. Moi-même je suis née dans le désert, près d'un puits situé à l'est de Teyshot, qui s'appelle Bû Qabra, car mes parents étaient plutôt des gens du désert [pasteurs]. Je ne suis revenue sur le littoral que bien après les sécheresses, en décembre 1984. A cette époque, les habitants de Teyshot vivaient déjà tous dans des baraques et n'utilisaient plus les *tikâten* en paille que pour les activités de transformation »<sup>149</sup>.

Aujourd'hui, ce lien entre la *bâdiya* et le littoral est fortement réactivé par le déplacement de familles imrâgen<sup>150</sup> dans la proximité de la route. Les hommes restent sur le littoral pour s'adonner aux activités de pêche. Les femmes partent sur le « goudron » pour créer une petite activité génératrice de revenus : restaurant, boutique, élevage de quelques têtes de bétail, vente de lait, vente de produits des femmes imrâgen.

Mais globalement, les échanges matrimoniaux se font davantage entre les villages imrâgen et les deux grandes villes de Nouadhibou et de Nouakchott.

Depuis une dizaine voire une quinzaine d'années, on assiste à un afflux de jeunes Mauritaniens dans les villages imrâgen, poussés par la recherche de travail : la plupart sont des *hrâfîn* mais les hommes de statut social plus élevé (*bizân*) sont de moins en moins rares, ainsi que quelques Peuls. Dans certains villages comme à Teyshot, ces hommes sont devenus majoritaires sur les lanches imrâgen. Leur présence crée un déséquilibre démographique entre hommes et femmes : dans certains villages les premiers sont deux à trois fois plus nombreux que les secondes.

Parmi eux, rares sont ceux qui, même s'ils résident dans le village depuis dix ou douze ans, fondent un foyer sur place. Ils avancent différents arguments pour expliquer leur choix, que nous résumerons ici :

- les femmes imrâgen ne sont pas sérieuses avec les hommes ; elles sont coutumières des relations hors mariage ;
- les femmes imrâgen ne sont pas propres ni instruites ;
- s'ils se marient avec une femme du village, ils seront obligés de rester vivre sur place et se couperont de leur famille ;
- les conditions de vie dans les villages imrâgen, surtout dans le Parc, ne sont absolument pas favorables à la constitution d'une famille : avancent le prix de l'eau et des denrées, les faibles moyens éducatifs et sanitaires, l'enclavement ;

Rares sont donc, depuis une quinzaine d'années, les nouveaux arrivants qui ont accepté d'épouser une tâmregît : trois ou quatre cas à Teyshot, même chose à Iwîk ; à Mamghâr, nous avons noté des mariages entre timragâten et militaires de la Marine ou agents du Parc, mais relativement peu de mariages entre pêcheurs étrangers récents et Timragâten. Parmi les quelques cas de mariages entre une tâmregît et un homme de l'« extérieur », nous avons remarqué que la résidence était matrilocale, et que donc ces familles restaient vivre auprès des parents de l'épouse, au sein du village imrâgen. Parmi les Timragâten mariées par des hommes de l'extérieur, rares étaient celles qui partaient vivre auprès de la famille de leur époux.

<sup>149</sup> Faïmatu m. Sheddâd, Teyshot, 20 novembre 2007.

<sup>150</sup> Familles de Ten <sup>c</sup>Allûl, de Tessot, et de Teyshot notamment.

Ces pêcheurs « extérieurs », âgés de 20 à 30 ans en moyenne, sont pour beaucoup célibataires. Les plus âgés fondent généralement leur foyer à Nouakchott. Ce qui veut dire que le village imrâgen dans lequel ils travaillent reste pour eux avant tout un espace de captation de ressources économiques. Ils vivent généralement à deux ou trois dans le même *brâg* et partagent les frais de location de leur logement et de cuisine.

Cela ne les empêche pas de participer à la vie sociale du village, d'engager des relations de flirt avec des femmes du village pouvant aller jusqu'au relations sexuelles. Récemment, une grossesse hors mariage n'a pu être « solutionnée » par les hommes d'un village que par l'obligation qui a été faite au pêcheur d'épouser la jeune femme.

Cette situation se traduit par des va-et-vients réguliers de ces pêcheurs entre le village où ils travaillent et Nouakchott, où ils ont souvent leurs parents ou leur famille.

Depuis le début des années 2000, les stratégies de ces marins étrangers sont de plus en plus suivies par les marins imrâgen de leur âge, qui souhaitent de plus en plus épouser une femme de la ville. Ce souhait se traduit généralement dans les faits : beaucoup de capitaines imrâgen se marient en ville, à Nouakchott surtout. Les gains de pêche sont réinvestis en ville. Pour les plus chanceux : achat d'un terrain en ville sur lequel ils vont commencer à faire construire une petite maison, achat d'une Mercedes 190 qu'ils vont confier à un taximan dans le but d'engranger des recettes, etc.

Un jeune mareyeur imrâgen de Tessot a contracté ses trois mariages à Nouakchott. Il a d'abord épousé une parente des Ahl Barikallah en 1996, qu'il a divorcée en 1999. En 2001, il s'est marié avec une femme des Awlâd Bû Sba<sup>c</sup>, de laquelle il s'est séparé en 2004. Son épouse actuelle (mariage en 2007) est des Ahl Bû Hubbêyni. Il nous a confié qu'il n'avait installé aucune de ses trois épouses successives dans son village.

Ils expliquent leur choix par différents arguments. Il s'agit tout d'abord de « renouveler le sang » de leur village en épousant une femme de l'extérieur. Ils souhaitent ensuite offrir à leurs enfants de meilleures conditions de vie (éducation, santé, alimentation) que celles qui prévalent dans le Parc. Pour eux, enfin, la ville représente le développement et le modernisme.

Il arrive que ces jeunes pêcheurs imrâgen mariés en ville installent ensuite leur famille au village. Mais, nous avons remarqué que ces installations étaient rarement permanentes et que les femmes de l'extérieur faisaient régulièrement des séjours prolongés à Nouakchott auprès de leurs parents. De même que beaucoup de jeunes pêcheurs imrâgen passent désormais la morte-saison en ville.

Ces changements importants dans les stratégies résidentielles des hommes, qu'ils soient pêcheurs « autochtones » ou « allochtones », s'expliquent largement par la fragilisation du rôle des femmes timragâten dans le système productif imrâgen au cours des années 1980 et surtout 1990. Alors que la position des femmes était absolument incontournable dans les systèmes technique et économique imrâgen, elle est aujourd'hui réduite à sa plus simple expression. L'alliance matrimoniale avec une tamregît devient dès lors tout à fait contournable. On peut aujourd'hui devenir capitaine de lanche sans même avoir aucun lien de parenté ou d'alliance avec une famille imrâgen.

Ces changements de stratégies résidentielles des hommes se confirment également chez les armateurs et mareyeurs imrâgen, dont les familles se trouvent majoritairement dans l'une des deux grandes villes. La ville est vue comme la valeur sûre, où les enfants pourront recevoir une bonne éducation et où l'argent « habité » de la pêche pourra fructifier.

## 2.4-Nouvelles infrastructures

Cette tendance traduit un changement global de stratégie de production des Imrâgen, face à une baisse des ressources halieutiques, même dans les eaux du parc, et devant les déceptions répétées laissées par les projets de développement qui se succèdent dans le Parc en termes de génération de revenus, d'accès aux services essentiels et de gestion participative. Certes des infrastructures ont été mises en place dans les villages imrâgen, mais très tardivement et principalement dans les villages sud.

Dans ces villages sud, c'est le Ministère des Pêches appuyé par la Coopération japonaise qui interviennent pour faciliter l'accès des Imrâgen aux moyens de production (pirogues et filets), dans les années 1980 et 1990, avec des effets évoqués dans le premier chapitre de cette étude. Le Ministère des Pêches facilite également l'approvisionnement des villages en eau potable. En 1995, une unité de désalement de l'eau de mer est installée à Mamghâr. En 2000, la Coopération japonaise et le Ministère des Pêches inaugurent un centre communautaire dans chacun des quatre villages imrâgen situés hors du parc.



Cliché : unité de désalement de l'eau de mer à Mamghâr, en panne depuis 2005.

Dans le Parc, pendant près de vingt ans, du milieu des années 1970 au milieu des années 1990, il s'agit de conserver le milieu vivant tel quel. Seule la base d'Iwîk est construite fin 1979, puis agrandie en 1984. Le poste de Mamghâr est alors constitué d'une petite maison de deux pièces sise dans le centre du village. Durant cette période, développer les activités économiques des Imrâgen et améliorer leurs conditions de vie ne semble pas être une préoccupation, d'autant plus que l'institution a un budget de fonctionnement assez limité.

Il faut attendre le décret 93-113 (1993), qui abroge les décrets de 1977 et 1979, et le lancement du projet de développement socio-économique financé par le FIDA, entre 1993-1999, pour voir le Parc commencer à réaliser de petites infrastructures dans le cadre de la mise en place d'une stratégie de développement communautaire. Dans le cadre de ce projet : la base d'Iwîk connaît une petite extension (1999) ; la base de Mamghâr est créée (1995-1996) ; chaque village se voit doté de locaux à usage communautaire (2 pièces) ; chaque village obtient également une radio qui lui permet de communiquer avec tous les autres villages (1996-1997) ; création de groupements coopératifs villageois ; octroi de crédits à ces coopératives ; réalisation d'une étude sur l'amélioration des produits transformés imrâgen. Ce projet a un réel impact sur le développement des populations,

même si certaines actions auraient dû bénéficier d'un accompagnement plus prononcé pour obtenir des résultats durables.

A peu près à la même époque, débute le projet de création du chantier naval de Rgeyba, qui permet effectivement de commencer à restaurer la flotte de lanches des villages du Parc. Ce projet reposait sur le principe d'une autonomisation, à moyen terme, du chantier par la création d'une copopérative de propriétaires de lanches. D'abord refusée par les Imrâgen, cette coopérative a ensuite connu des problèmes de gouvernance et de gestion permanents jusqu'à présent. Surtout, le chantier profite uniquement aux armateurs du Parc et renforce leur position socio-économique, au détriment du reste des familles de pêcheurs.

Au début des années 2000, la FIBA et l'UICN tentent d'appuyer les femmes imrâgen dans la préservation de leurs activités de transformation du poisson : cette intervention conjointe permet effectivement de relancer timidement les activités de transformation et de fournir quelques revenus aux femmes. Mais l'initiative est portée à bout de bras par ces deux ONG sans réelle appropriation locale, ni greffe sur les filières économiques existantes. L'appui technique octroyé sous forme de *tikâten* collectives est bien souvent complètement inadapté au contexte socio-technique local.

En 2004, sans même la réalisation d'un diagnostic des potentialités et attendus du parc en matière de tourisme, chaque village se voit doté, dans le cadre du projet d'une ONG de développement espagnole (soutenue financièrement par l'Agence de Coopération espagnole) d'un campement touristique, qui doit être géré par des groupes de femmes des coopératives villageoises.

Ces différentes « infrastructures » et initiatives, mises en place en l'espace de 10 ou 15 ans, font aujourd'hui partie du paysage habité du parc. Globalement, elles ont permis d'améliorer les conditions de vie des populations. Mais elles restent souvent anecdotiques, mal adaptées au contexte local. Bien souvent, les actions de développement ne sont pas pensées dans une démarche globale par le Parc, mais menées au coup par coup par des ONG ou des organismes de coopération, au gré des financements et des tendances. Cette situation explique largement le comportement des populations qui sont souvent réduites à un rôle de figurants et ont tendance à subir les aides et « projets » extérieurs, plutôt que de s'impliquer dans leur conception et dans leur mise en oeuvre.

Ce constat est aggravé par le fait que les moyens éducatifs mis à disposition des villages du Parc sont très faibles et très récents, contrairement aux villages sud<sup>151</sup>. Certes, l'école de Mamghâr existe depuis les années 1970, mais elle n'avait jamais présenté d'enfants au concours d'entrée au collège avant 2007 et, aujourd'hui encore, les enfants de cette école étudient assis à même le sol. Quant aux autres villages, seuls Rgeyba (1 classe et 1 instituteur), Teyshoṭ (2 classes et 1 instituteur) et Iwîk (1 classe et 1 instituteur) disposent d'écoles, mises en place dans les années 2005 et 2006<sup>152</sup>.

Avant cela, ni le Parc ni ses partenaires n'ont tenté de mettre au point, avec l'administration de tutelle (Ministère de l'Education), des projets éducatifs<sup>153</sup> dans l'Aire protégée, qui auraient pu permettre de former des jeunes qui seraient aujourd'hui mieux impliqués dans la sauvegarde et la valorisation de leurs patrimoines naturel et culturel.

---

<sup>151</sup> Blawakh dispose de trois salles de classe et de trois instituteurs, Le-Msid de deux classes et d'un instituteur, Mheyjrât de trois classes et de deux instituteurs.

<sup>152</sup> Iwîk avait disposé d'une école publique de 1996 à 1999.

<sup>153</sup> La promotion des « activités à caractère éducatif en matière d'environnement » figure parmi les huit objectifs de l'aire protégée, si on se réfère à la loi n°2000 0-024 relative au PNBA.

Nous avons tenté de dresser dans ce deuxième paragraphe les principaux traits de changement observés dans les modes d'habiter et de résider des Imrâgen depuis les années 1970.

Le changement majeur est le passage d'un habitat mobile et saisonnier à un habitat sédentaire. En apparence tout au moins car la création de villages dans la zone, calquée sur un phénomène valable dans l'ensemble du pays et répondant à une volonté du Parc de mieux identifier spatialement les populations dont il avait la charge, dissimulait en fait des pratiques de mobilité qui n'ont jamais véritablement cessé et qui ont même connu un renouveau avec la multiplication de 4 x 4 puissants et l'achèvement de la route en 2004.

Ces usages, fondés sur le principe de l'aterrance entre différents espaces productifs (l'Océan, la ville et le désert), auxquels il faut désormais ajouter les stratégies des transformateurs sub-sahariens et des jeunes pêcheurs mauritaniens, expliquent les flux migratoires observés actuellement dans l'espace imrâgen. Ces mouvements de personnes rendent extrêmement complexe le contrôle de l'accès aux ressources de l'Aire protégée.

### **3-Développement des techniques de transport et de communication**

La question des transports dans cette région enclavée et quasiment dépourvue de points d'eau est un enjeu majeur tout au long du XXème siècle, notamment pour assurer les ravitaillements en eau potable, maîtriser les filières de commercialisation du poisson et permettre l'approvisionnement des villages en denrées et marchandises diverses.

Si les lanches apparaissent bien avant les années 1970 dans les villages imrâgen et révolutionnent les transports dans cette zone, la diffusion des véhicules tout terrain dans les années 1970 et surtout 1980, et plus récemment la création d'une route goudronnée entre Nouakchott et Nouadhibou, constitueront une véritable révolution technique pour les habitants du littoral entre Nouakchott et Nouadhibou.

Cette révolution technique, poursuivie jusqu'à présent avec le développement des technologies de la communication, a bouleversé la vie économique et sociale des Imrâgen. Nous lui consacrerons la dernière partie de cette étude.

#### **3.1-Transports maritimes et terrestres**

Jusqu'à présent, il faut posséder un moyen de transport pour espérer occuper une position économique et politique au sein des communautés qui habitent la région. Aujourd'hui, les personnalités importantes des villages imrâgen sont des hommes qui ont très tôt compris cet enjeu des transports et qui ont très tôt investi dans un moyen de transport.

Alors que cet enjeu se situait autour de la propriété des lanches autrefois, il s'est naturellement déplacé dans les années 1980 vers la possession de véhicules tout terrain, qui constitue jusqu'à présent la clé de la « réussite » économique et sociale dans la zone.

##### ***3.1.1-Développement du transport maritime et facilitation de l'accès à l'eau potable***

Même si les Imrâgen utilisent des répliques de lanches canariennes sans doute très tôt, dès le XIXème siècle, celles-ci, dans un état fragile, servent avant tout à se rendre sur des sites de pêche. Ce n'est qu'au début du XXème siècle qu'elles commencent à se diffuser, notamment dans le nord du Banc d'Arguin (Iwîk, Ten °Allûl, Tavarît et Agadîr).

C'est en fait la naissance de Port-Etienne au début du XX<sup>ème</sup> siècle qui permet aux transports maritimes entre les campements imrâgen et cette ville de se développer. C'est surtout la création de la Société Industrielle de la Grande Pêche en 1919, qui va accélérer ce développement par les échanges commerciaux qu'elle réalise avec les Imrâgen.

Cette société introduit la technique du salé-séché chez les Imrâgen, installe un magasin à Mamghâr en 1932 et achète pendant plus de 40 ans les produits salés séchés imrâgen (voir chapitre précédent sur cette question). Dans ce cadre, des navettes ont lieu régulièrement entre Mamghâr et Nouadhibou, en lanches. Les embarcations de la SIGP approvisionnent le village de Mamghâr en marchandises, puis plus tard en eau potable.

Parallèlement, entre les années 1930 et les années 1960, les lanches se diffusent sur la côte, généralement possédées par des Bizân, mais seuls les pêcheurs imrâgen savent les manier et naviguer dans les chenaux du Banc d'Arguin. Ces lanches, même mal entretenues et souvent objets de voies d'eau, facilitent également les transports de poisson salé et de marchandises entre les villages / campements et Port-Etienne.

La lanche est également utilisée pour acheminer l'eau depuis des puits éloignés, auparavant atteints à dos d'âne ou de dromadaire. Il arrive ainsi que des embarcations de Mamghâr partent occasionnellement s'approvisionner depuis les oglats de Le-Vrê<sup>c</sup> (près de Tavarît) et de Tanudert ou depuis la source d'Agadîr, comme en témoigne Anthonioz à la fin des années 1960 :

« L'eau se trouvait en plus ou moins grande abondance, saumâtre ou boueuse, dans les *ogols* et dans des puits pérennes qui furent l'enjeu d'innombrables conflits entre guerriers, caravaniers, pêcheurs des tribus nomades.

La corvée d'eau était une véritable servitude et conditionnait, avec les migrations des poissons, le rythme de leur vie. Récemment encore, les hommes d'El Memghar allaient en *lanches* chercher l'eau à El Freh-Tanoudert. Le voyage pouvait durer jusqu'à huit jours aller et retour » (1967 : 698).

Dès les années 1940 et 1950, selon la tradition orale, les lanches les plus solides sont ponctuellement utilisées pour aller chercher de l'eau à Nouadhibou, dans des périodes où les oglats du banc d'Arguin sont à sec ou complètement salés (années sans pluies, saison chaude).

Les puits situés à l'intérieur des terres sont également utilisés, à certaines périodes, pour l'approvisionnement des villages<sup>154</sup> :

« Dans les années 1950 et 1960, l'eau consommée par les habitants de Mamghâr était acheminée à dos de chameau dans des outres depuis les puits d'El-Morr et Enegûm, situés à 45 km à l'est du village. Après les pluies, les familles de Mamghâr s'approvisionnaient depuis des mares temporaires qui devenaient ensuite des oglats, à 2 km d'ici : Twered, Abêri, Hasey es-Sen, Eyznâya, Umm le-Khbor. Si les pluies étaient favorables, ces puits temporaires pouvaient durer un ou deux ans. En l'absence de pluies, ils devenaient salés. En saison chaude, ne restaient au village que quelques personnes, les plus âgées notamment. Les familles partaient avec des

---

<sup>154</sup> Nous pensons par exemple à l'importance du puits de Bîr el-Gâreb, situé à la latitude d'Agadîr, mais aussi au puits de Shâmi, construit par l'administration coloniale dans les années 1930 et 1940, ensablé depuis 1998. Ce puits, contrôlé par les Ahl Le-Ghzâl, était et demeure jusqu'à présent un point de regroupement important des familles d'éleveurs de la zone (Awlâd Bû Sba<sup>c</sup>, Ahl Barikallah, Gor<sup>c</sup>). Le puits de Bwer Tênsi était également un puits important ; il est aujourd'hui salé mais sert encore à l'abreuvement du bétail.

ânes aux environs de Nouakchott, qui n'était alors qu'une bourgade, pour sécuriser leurs approvisionnements en eau »<sup>155</sup>.

A partir de la fin des années 1950, l'administration coloniale d'abord, relayée par la SIGP, puis l'administration mauritanienne, se préoccupent du problème de l'approvisionnement en eau des villages imrâgen.

« En 1958, un administrateur de la France d'Outre-Mer qui commandait le cercle de la Baie du Lévrier prit l'initiative d'envoyer de Port-Etienne, gratuitement, tous les quinze jours, des lanches, - plus tard, une vedette à moteur - chargées de six à sept fûts de mille litres d'eau douce.

Désormais, le ravitaillement en eau de Nouamghar est assuré et la SIGP a pris le relais de l'Administration française. Ses lanches, qui vont chercher le poisson salé et la poutargue tous les quinze jours, apportent à l'aller une cargaison d'eau » (*ibid.* : 698).

Dans les années 1970, le développement de la pêche à la courbine et la multiplication des lanches dans les villages se traduisent par une intensification des échanges entre les communautés imrâgen et Nouadhibou. Les approvisionnements en eau s'en trouvent améliorés. En outre, une vedette du Ministère des Pêches approvisionne ponctuellement les villages imrâgen en eau potable.

En 1979, dans le cadre de la première phase du Projet de développement de la Pêche artisanale (Coopération japonaise-Ministère des Pêches), des vedettes de transport d'eau sont octroyées aux villages du Parc : 1 vedette gérée par les deux villages de Ten °Allul et Agadir ; -1 vedette gérée par le village d'Iwik ; 1 vedette par Rgeyba et Awgej ; 2 vedettes par Mamghar<sup>156</sup>. Pour des raisons de transfert de technologies notamment, ces vedettes auraient rapidement été revendues.

Parallèlement, dans les villages sud, un camion citerne acheté par la FAO et cogéré par les pêcheurs, le Ministère des Pêches et la FAO, commence à ravitailler les villages sud depuis Nouakchott<sup>157</sup>. Ce système de ravitaillement des villages sud par des camions citernes du Ministère des Pêches se perpétue jusqu'à présent. En 2007, Mamghâr est ravitaillée trois fois par mois par une citerne de 12 t. : le fût de 200 l. est vendu aux habitants à 1 100 UM.

Dans les années 1980 et 1990, le transport de l'eau potable s'effectue encore ponctuellement à l'aide de vedettes affrêtées par le Ministère des Pêches. Mais de plus en plus ce sont les véhicules tout terrain qui assurent les approvisionnements en eau, des villages sud d'abord, puis, plus récemment, des villages du Banc d'Arguin.

A cette période charnière de la fin des années 1970 et du début des années 1980, la lanche perd complètement son rôle dans le transport des marchandises et du poisson et dans le ravitaillement des villages en eau potable, pour ne plus être utilisée que comme embarcation de pêche.

Parallèlement les propriétaires de véhicules, et notamment Rekkônu, jouent très tôt (années 1970 et 1980) un rôle important dans l'approvisionnement en eau des villages situés au sud du Cap Timiri's, puis du village de Teyshot dans les années 1990. Ainsi, en 1996, le village de Teyshot est ravitaillé à la fois par une vedette du Ministère et par les camions Mercedes 1113 de Rekkônu et UNIMOG de Sheyfif w. El-Ghâyd. Ces deux camions-citernes s'approvisionnent soit à partir de Nouakchott soit depuis le forage d' °Abd el-Vettâh, situé à la

<sup>155</sup> Ngûr w. Bollâhi, Mamghâr, 19 décembre 2007.

<sup>156</sup> °Abderrahmân w. Sîdi °Ali, Ministère des Pêches, Nouakchott, 6 décembre 2007.

<sup>157</sup> °Abderrahmân w. Sîdi °Ali, Ministère des Pêches, Nouakchott, 6 décembre 2007.

latitude de Teyshot, à environ 35 km à l'est de la route actuelle. Bien évidemment, ce service n'est pas offert gratuitement aux familles : l'eau fournie par l'Etat est alors vendue à 600 UM le fût de 200 l., 1500 UM par les deux commerçants.

Aujourd'hui encore, dans certains villages comme Teyshot, les ravitaillements en eau sont contrôlés par les propriétaires de voitures du village, qui souvent, n'hésitent pas à pratiquer des prix élevés, y compris au détriment de leurs propres parents.

Cette eau est encore préférée à celle produite par les petites unités de désalement qui ont été mises en place, d'abord à Mamghâr par la Coopération japonaise en 1995<sup>158</sup>, puis dans les villages de Rgeyba, Teyshot, Iwîk et Ten °Allûl plus récemment. Ces unités, même si elles produisent une eau deux fois moins chère<sup>159</sup> que celle importée depuis les forages de l'intérieur, ont une capacité de production limitée (fonctionnent une fois par semaine) et produisent une eau, selon les habitants de ces localités, impropre à la boisson. Elle peut par contre être utilisée dans la cuisine, la toilette corporelle, la lessive.

Ces différentes améliorations techniques et logistiques dans les ravitaillements en eau se font sentir dans l'amélioration des conditions de vie des populations, et notamment dans les conditions d'hygiène qui, dans les années 1990, sont encore très précaires :

« Depuis 1995, l'hygiène des familles de Mamghâr s'est beaucoup améliorée. A l'époque, les gens ne se lavaient pas et ne lavaient que très peu leur linge. Nous avons fait un travail de sensibilisation auprès des familles [sur l'importance de la propreté individuelle]. Par exemple, je demande toujours aux patients de venir propres en consultation ».

Malgré ces progrès certains, le prix exorbitant de l'eau potable dans le Parc grève encore très lourdement le budget de vie quotidienne des familles imrâgen et reste un frein majeur dans le développement des conditions de vie des populations.

### **3.1.2-Développement des transports terrestres**

#### **Historique de l'introduction des véhicules motorisés dans les villages imrâgen**

La tradition orale fait remonter l'apparition de premiers véhicules mauritaniens faisant la navette entre Nouadhibou et Nouakchott à la fin des années 1950 et aux années 1960. Elle fait mention de deux camions transportant marchandises et passagers mais empruntant une piste assez éloignée du littoral : l'un des deux véhicules appartient à Uleyda w. Sba°i (homme des Le°weysiyât), l'autre, un camion benne Berliet, à Moḥammed Yehdih w. °Abd el-Vettâḥ (homme des Idaw °Ali). Ces camions ne desservent pas directement les villages / campements imrâgen mais étaient connus à l'époque et il est possible qu'ils aient été empruntés occasionnellement.

Un certain « Rekkônu » apprend le métier de chauffeur dans le camion de Moḥammed Yehdih w. °Abd el-Vettâḥ, dans les années 1960. Il acquiert ensuite un véhicule auprès de son patron et travaille comme transporteur indépendant. Cet apprenti chauffeur va ensuite jouer un rôle de pionnier, d'où son surnom « Rekkônu », dans le développement des transports entre Nouadhibou et Ndjago, et plus précisément dans une zone où personne n'ose s'aventurer avec les moyens de l'époque : la côte habitée par les Imrâgen.

<sup>158</sup> Cette unité de désalement, actuellement en panne, a fonctionné de 1995 à 2005. Un technicien de la Marine rattaché à la préfecture de Mamghâr était chargé de la maintenance. Cette eau était payée à l'époque entre 60 et 100 UM le bidon de 20 l. (selon prix gazoil), ce qui restait assez cher pour l'époque.

<sup>159</sup> Cette eau est actuellement vendue à 900 ou 1000 UM le fût de 200 l.

Dans les années 1970, il est le premier à faire du transport entre la jeune capitale et Mamghâr. Il transporte le poisson séché des Imrâgen vers le sud et revient avec des marchandises et de l'eau potable. Homme des Ishuggânin (fraction des Tendgha), il épouse une femme des Awlâd °Abd el Wâhad de Mamghâr, Vâtma m. Sîd A°mar, et Mamghâr restera son village d'attache jusqu'à aujourd'hui.

Dans les années 1970, un autre homme acquiert un véhicule tout terrain : Gumma w. Habarena. Celui-ci est l'époux de la tante de Beybiya w. Moḥammeden. Le couple, sans enfant, élève celui qui deviendra l'un des mareyeurs les plus importants de la zone.

Pendant près de 10 ans, Rekkônu, chauffeur aguerri et parfait connaisseur des difficultés du terrain, détient, de fait, le monopole du transport entre les villages imrâgen du sud du Cap Timirîs et Nouakchott. Au moment de la Guerre du Sahara, Rekkônu travaille surtout entre Nouakchott et Ndjiago. Il se dote de nouveaux véhicules<sup>160</sup>, qu'il lui arrive de mettre à disposition de mareyeurs de Mamghâr : Sheyffîf w. El-Ghâyd et un certain Aḥmeddu w. °Abderrahmân. Rekkônu s'intéresse de nouveau à la desserte des villages imrâgen au moment de l'introduction des premières pirogues à moteur dans les villages sud, en 1982.

L'introduction de ces premières pirogues à moteur se traduit par une augmentation brutale des débarquements, notamment au moment de la campagne de la courbine. Ces débarquements nécessitent des véhicules susceptibles d'écouler ces stocks de poisson vers Nouakchott. Cette période du début des années 1980 marque le début du basculement d'une économie du poisson salé-séché, avant tout commercialisé vers Nouadhibou, à une économie du poisson frais dirigée vers le marché, exponentiel, de Nouakchott.

La diffusion des véhicules 4 x 4, à Mamghâr tout d'abord, puis dans les autres villages sud se fait à cette période :

« Au début des années 1980 sont apparues les premières Land-Rover à Mamghâr. Personnellement c'est à cette période que j'ai eu ma première voiture (Land-Rover). Avant, je transportais encore le poisson sur des chameaux et sur le véhicule de Rekkônu. Les Land-Rover ont commencé à disparaître du village de Mamghâr à partir du milieu des années 1990. Avant même que nous n'utilisions la glace, le poisson était transporté frais à Nouakchott, exception faite du Mulet qui était soit consommé sur place soit transformé »<sup>161</sup>.

Sheyffîf w. El-Ghâyd, que l'on retrouve dans les années 1990 dans le développement de l'activité de transformation des carcasses de Sélaciens, acquiert son premier Land-Rover en 1985, qu'il revendra en 1989 pour acheter le Land-Rover de Beybiya w. Moḥammeden. Dès le début et le milieu des années 1980, les hommes qui investissent les premiers dans des véhicules pick-up sont ceux qui occuperont ensuite une position très importante dans le développement de la pêche commerciale chez les Imrâgen.

Dans les villages du Parc, qui sont bien évidemment exclus du boom de la pêche piroguière, l'introduction des premiers Land-Rover se produit quasiment dix ans plus tard, au début des années 1990, moment du développement de la pêche aux Sélaciens. A Teyshot par exemple, en 1995-1996, seul Tâbha w. Negli possède un Land-Rover. Les camions de Rekkônu (Mercedes 1113) et de Sheyffîf w. El-Ghâyd (Mercedes UNIMOG) rallient régulièrement Teyshot. Ce n'est qu'à la fin des années 1990 que d'autres pêcheurs du village acquièrent à leur tour leur véhicule : le frère aîné de Tâbha, Wedhe w. Negli, mais

---

<sup>160</sup> Les témoins parlent d'un Land-Rover, puis de camions Mercedes UNIMOG, d'un camion Mercedes 1113. Difficile de savoir néanmoins l'ordre d'apparition de ces véhicules.

<sup>161</sup> Ngûr w. Bollâhi, Mamghâr, 19 décembre 2007.

aussi Breyke w. Bilâl et Bweybâni w. Mabôn. En 2000, on compte 5 Land-Rover à Teyshoï et 3 Land-Rover à Rgeyba.

À la même période, dans les villages sud, les Land-Rover atteignent déjà la fin de leur carrière et sont progressivement remplacés par des véhicules beaucoup plus puissants, des pick-up de marque japonaise Toyota et de modèle Land-Cruiser. Ces véhicules, beaucoup plus coûteux à l'achat, ne peuvent être acquis que par une minorité de mareyeurs, le premier d'entre eux étant toujours un certain Rekkônu, qui joue décidément un rôle important dans la diffusion de nouvelles technologies :

« Lorsque je suis arrivé à Mamghâr en 1992, presque chaque famille du village avait sa Land-Rover, certaines deux, d'autres trois. La première Toyota Land-Cruiser est arrivée dans les mains de Rekkônu en 1995. À cette période, les Land-Rover commençaient à se détériorer et à disparaître de la circulation. Quelques propriétaires de Land-Rover, les plus fortunés, ont pu investir dans des Land-Cruiser, mais les autres sont restés sans voiture »<sup>162</sup>.

Après Rekkônu, dont la voiture est accidentée peu de temps après sa mise en service, ce sont Beybiya w. Mohammeden, puis Sheikh w. Sîd A°mar et Ngûr w. Bollâhi qui acquièrent à leur tour des Toyota Land-Cruiser à Mamghâr, village qui joue en permanence un rôle pionnier dans l'introduction d'innovations, tant dans les techniques de pêche ou de transformation, que dans les techniques de transport. Cela tient en grande partie à la situation charnière du village, qui peut exploiter soit les eaux du parc avec des lanches, soit les eaux hors Parc avec des pirogues motorisées.



Cliché : véhicules de mareyeurs attendant l'arrivée des pirogues sur le rivage de Mamghâr, janvier 2007

La diffusion de ces véhicules se fait à une période où le poisson est encore relativement abondant, et où les prix de vente, y compris des espèces non nobles, grimpent. Les Land-Cruiser, qui peuvent transporter des charges de 2,5 t. à 3 t. (contre 2 t. pour un Land-

<sup>162</sup> c Abdallâhi Hasan Sow, Mamghâr, 20 décembre 2007.

Rover<sup>163</sup>), permettent d'évacuer le poisson frais plus rapidement vers Nouakchott et secondairement Nouadhibou.

### **Evolution des itinéraires de transport avant et après la création du « goudron »**

L'introduction dans la zone des 4 x 4 puissants que sont les Land-Cruiser est une petite révolution technologique. C'est en effet à cette période, vers 1996, que se développe le transport léger entre Nouadhibou et Nouakchott par la piste côtière. La durée du voyage passe subitement de 8 jours en camion, à 12h en Land-Cruiser.

Jusqu'au milieu des années 1990, les transports entre Nouakchott et Nouadhibou se font en effet dans de grands camions Mercedes, qui suivent une piste dont l'itinéraire est sensiblement le même que la route actuelle, qui contourne le Parc pour rejoindre la côte au niveau des dunes de Mahharât, à quelques kilomètres au nord de Mhayjrât. La durée du voyage tient dans la difficulté du passage des cordons dunaires de l'Akshâr et de l'Azeffâl.

A partir de 1996, les véhicules de transport léger empruntent une piste qui passe notamment par les villages de Mheyjrât, Mamghâr, Ten °Allûl et par le puits de Bîr El-Gâreb, par conséquent au cœur du parc national. Cette période de quelques années, qui prendra fin avant même l'achèvement de la construction de la route Nouadhibou-Nouakchott, est mise à profit par certains habitants de ces villages pour créer des échoppes et des restaurants destinés aux « passagers » mauritaniens et aux « touristes » européens, qui pour certains partent vendre leur véhicule en Afrique sub-saharienne.

Le village de Mamghâr est un point de passage important. Quand la marée n'est pas favorable au passage sur la plage entre Mamghâr et Nouakchott, des convois de véhicules stationnent à la sortie du village, au niveau du poste de gendarmerie. Dans les premiers temps, certaines familles de Mamghâr prennent l'habitude d'accueillir des voyageurs et des guides chez eux, comme l'exige les traditions d'hospitalité. Ce n'est que vers 1998 que les premiers restaurants sont installés.

L'existence de cette piste pendant quelques années a pour effet de désenclaver complètement des villages comme Ten °Allûl et Mamghâr, en facilitant les flux de personnes et d'informations. Cette piste a en outre un impact réel sur l'économie de ces villages, qui plus est à un moment où les activités productives des femmes sont en régression constante. A Ten °Allûl, c'est le moment que choisissent des hommes originaires du village et employés dans la pêche à Nouadhibou pour rentrer au village et participer à ces nouvelles activités.

### **Premiers impacts du « goudron » sur les conditions de vie des familles imrâgen**

Cette parenthèse n'est que de courte durée. En effet, la route goudronnée qui relie Nouadhibou à Nouakchott est achevée en 2004. Cette route a naturellement pour premier effet d'annuler l'existence de cette piste pour véhicules rapides. Boutiques et restaurants ouverts quelques années plus tôt doivent fermer. Le village de Mamghâr et, de façon moindre, celui de Ten °Allûl, passent brutalement d'une situation de fréquentation à une situation d'enclavement :

« En 1998 et 1999, il y a eu quatre ou cinq restaurants qui se sont créés près du poste de gendarmerie [qui marquait la sortie sud de la ville], auprès duquel les voyageurs devaient remplir des formalités et éventuellement attendre que la mer se retire pour poursuivre leur chemin. L'un d'entre ces restaurants était géré par la coopérative de Mamghâr. Il y avait aussi davantage de boutiques qu'aujourd'hui,

---

<sup>163</sup> Certains Land-Rover voyaient leur capacité de charge augmentée par l'adjonction de ressorts de camions Mercedes 1113.

installées elles aussi à proximité du poste de gendarmerie. A cette époque, il y avait de l'argent à Mamghâr et les gens vivaient dans d'assez bonnes conditions économiques. Le goudron a porté un coup d'arrêt net à ces petites activités commerciales. Et surtout le village s'est trouvé subitement extrêmement enclavé. Nous ne pouvions plus rien envoyer à Nouakchott ou à Nouadhibou, comme nous le faisons du temps de la piste. Nous étions brutalement isolés »<sup>164</sup>.

Le « goudron » – c'est ainsi que les habitants de la zone nomment la route bitumée – a eu un effet inverse sur les villages qui n'étaient pas fréquentés par la piste des véhicules légers. Au sud du Cap Timiriîs, la route passe à proximité (quelques kilomètres au maximum à l'est) des quatre villages et facilite l'accès aux localités de Blawakh, Le-Msîd, Tiwilîit et Mheyjrât.

Quant aux villages du Parc, leur accès a également été grandement facilité par la route, qui contourne le Parc par l'est, à une trentaine de kilomètres de la côte. La route facilite les déplacements des habitants de ces villages, le transport du poisson, les ravitaillements en marchandises, les évacuations sanitaires et les approvisionnements en eau.

Alors que jadis les approvisionnements en eau se faisaient surtout vers le nord (oglat de Le-Vrê<sup>c</sup>, de Tanudert, gelta d'Agadîr, plus récemment Nouadhibou), ou vers le sud, ceux-ci sont aujourd'hui réalisés sur des axes ouest-est : les véhicules des villages de Teyshot et Rgeyba s'approvisionnent plutôt depuis le sondage °Abd el-Vettâh, les villages de Tessot, Iwîk, Ten °Allûl et Arkeis s'approvisionnent pour leur part depuis les sondages de Bû °Ammâtu et d'Ahl °Abdallâhi, situés non loin de la localité de Shâmi.

Ces deux derniers sondages sont libres d'accès et leur relative proximité avec les quatre villages cités a grandement facilité les ravitaillements en eau des familles. Soit ceux-ci sont gérés par la voiture de la coopérative, soit l'eau est acheminée par les voitures des mareyeurs et vendue à prix fort, comme à Teyshot ou le fût de 200 l. était vendu à 2 200 UM en novembre 2007, contre 300 UM dans les quartiers populaires de Nouakchott.

L'achèvement du « goudron » s'est traduit quasi-simultanément par le déplacement de certaines familles des villages imrâgen vers la route, Mamghâr excepté. Les gens de Mhayjrât, bénéficiant de la présence du poste de gendarmerie situé à la hauteur de leur village, installent boutiques et restaurants le long de la route.

Une femme influente du village de Tessot part s'installer sur le goudron et ouvre un restaurant pour voyageurs et une boutique, même chose pour l'épouse du chef du village de Teyshot, encore présidente de la coopérative du village quelques années auparavant, qui choisit de s'installer au kilomètre 188. Le lieu devient rapidement un relais pour les deux voitures Land Cruiser de son époux, qui reviennent de Nouakchott ou au contraire partent vers la capitale.

Ce sont, de fait, les familles les plus aisées des villages imrâgen qui osent tenter l'aventure du « goudron », car il faut des moyens pour construire quelque chose et pour sécuriser les approvisionnements en eau. Nous avons également noté que les individus qui décidaient de partir s'installer sur la route avaient généralement des liens forts avec l'arrière-pays. Ce sont également souvent les femmes qui viennent monter quelque chose, les hommes préservant leur activité de pêche, et restant vivre sur la côte.

Quelques familles de Tessot et de Ten °Allûl vont également s'installer dans la zone de Shâmi, où l'on trouve aujourd'hui un poste d'entrée du Parc mais aussi et surtout une Station service-Aire de repos, construite par un des hommes les plus puissants du pays, Mohammed w. Bû °Ammâtu. Ce lieu, baptisé « Gare du Nord », qui dispose de facilités de

---

<sup>164</sup> Abu Ba, infirmier à Mamghâr depuis 1995. Mamghâr, 22 décembre 2007.

ravitaillement en carburant et en eau, est en train de devenir, très rapidement, un pôle de sédentarisation de nombreuses familles de la zone, pêcheurs et éleveurs.

L'inauguration, en 2007, de cette station service, située exactement à mi-chemin entre Nouadhibou et Nouakchott, a eu tendance à monopoliser les pauses des voyageurs et a subitement fait sombrer les initiatives de création de boutiques et de restaurants qui étaient nées un peu partout le long de la route.

L'espace du Parc devient beaucoup plus facile d'accès pour les touristes et expatriés, qui peuvent accéder beaucoup plus facilement à l'Aire protégée : le camping du Cap Tavarît a ainsi vu sa fréquentation multipliée en quelques années. Pêcheurs et transformateurs « extérieurs » peuvent également se rendre plus facilement dans les villages pour de courtes périodes et repartir à Nouakchott à tout moment. Car les Land-Cruiser sont présents dans presque chaque village du Parc et se rendent fréquemment sur la route, soit pour ravitailler le village en eau, soit pour acheminer du poisson en ville.

La route, en faisant passer le Parc d'une situation d'enclavement à une situation de forte accessibilité, a confirmé l'aire protégée dans sa fonction de plus en plus claire d'espace de production (pêche, transformation, tourisme, etc.).

Enfin, le « goudron » permet aux éleveurs de l'Est du pays de transporter leur bétail dans la région nord du Parc pendant les mois d'hiver, et aux éleveurs de la région d'acheminer à leur tour leurs troupeaux vers le sud lorsque les pâturages de la zone sont épuisés.

### **3.2-Télécommunications**

Les effets de la route sur la vie des populations de la zone sont, on l'a compris, extrêmement importants. Ils ont globalement amélioré les conditions de vie quotidiennes. Ils sont indissociables des changements entraînés par l'introduction de technologies de télécommunication, qui, à partir de la fin des années 1990, modifie également largement le quotidien des familles, du Parc notamment.

#### ***3.2.1-Introduction de la radio dans les villages imrâgen***

La radio est introduite assez tôt dans le Parc. En 1982, un poste est installé au niveau de la station scientifique d'Iwîk, qui avait été construite fin 1979. Cette radio est en liaison avec Nouadhibou, où se trouve le siège du parc jusqu'en 1993. C'est à l'époque le seul moyen de communication dans le Parc.

D'après des agents du parc présents à Iwîk à cette période<sup>165</sup>, les habitants d'Iwîk viennent souvent à la base pour utiliser la radio et communiquer avec des parents installés à Nouadhibou. A l'époque, les villages du Parc, surtout ceux de la partie nord, sont encore très largement tournés vers Nouadhibou, du fait du trafic maritime important qui existe avec cette ville : transport du poisson depuis les villages imrâgen et transport de marchandises et d'eau potable depuis Nouadhibou.

Une autre radio est installée à Mamghâr, poste d'entrée sud du Parc, en 1985. Ce poste ne comprendra qu'une maison de deux pièces, construite dans le milieu du village, et ce jusqu'à la construction de la base actuelle, en 1996.

Jusqu'au milieu des années 1990, les moyens injectés dans le Parc sont limités, les agents de terrain peu nombreux. La surveillance des eaux du parc est assurée naturellement par les pêcheurs imrâgen eux-mêmes. A cette époque, tous les moyens du parc sont mis à la

---

<sup>165</sup> Témoignages de Abou Gueye et de Hassan w. Moḥammed el-<sup>c</sup>Abd, recueillis à Iwîk le 16 février 2008.

disposition des populations et les relations entre les agents qui se trouvent sur le terrain et la population sont bonnes et empreintes de solidarité<sup>166</sup>. Les voitures du parc servent régulièrement pour des évacuations sanitaires.

Il faut ensuite attendre 1996-1997 et le « Projet FIDA » pour que soit installée une radio dans chaque village du parc national. Cette action constitue localement un petit événement. Lors des vacances organisées chaque jour, les villageois peuvent prendre des nouvelles de parents résidant dans d'autres villages, régler un problème à distance. Les bases d'Iwîk et de Mamghâr, en contacts avec Nouakchott, peuvent informer de la visite de missions officielles. On échange également des informations sur les débarquements réalisés dans les différents villages, surtout dans les grandes campagnes de pêche.

L'introduction des radios dans les villages participe donc grandement au désenclavement des populations du Parc. Elle a également pour effet une plus grande interconnaissance des familles entre les villages, surtout lorsqu'elles ne relèvent pas de la même tribu. Elle entraîne également une plus grande prise de conscience d'appartenance à une entité spatiale commune : le Parc.

### **3.2.2-Introduction de l'électricité et de la télévision à Mamghâr (2002)**

En 2002, la société ADER (Agence de Développement et d'Electrification Rurale), met en place une unité de production d'électricité à Mamghâr. Rapidement, la majorité des foyers est reliée au réseau contre un abonnement mensuel relativement modique. Le groupe électrogène est actif chaque soir de 19h à 1h.

Ce projet connaît rapidement un grand succès dans le chef-lieu, succès qui tient largement à la possibilité qui est ainsi donnée aux familles de se doter d'une télévision, d'une antenne parabolique et d'un récepteur de chaînes satellitaires.

La diffusion de la télévision dans les foyers offre subitement aux familles, et surtout aux femmes et aux enfants qui, contrairement aux hommes, se rendent rarement en ville, une ouverture sur le monde extérieur. Mais elle a aussi pour effet immédiat de changer les modes de sociabilité au village.

« L'arrivée du courant en 2002 à Mamghâr, et la généralisation des télévisions dans les familles, a au moins permis à celles-ci d'avoir une fenêtre ouverte sur le monde extérieur, de s'éveiller, de prendre conscience de certaines choses à changer dans leur mode de vie, comme les pratiques d'hygiène. Les Imrâgen ont découvert également les autres régions de leur pays. Avant [l'arrivée de l'électricité], les hommes allaient passer leur temps à draguer les femmes, flirter ou autre. Depuis qu'il y a la télévision, ils sont au moins occupés à autre chose »<sup>167</sup>.

« L'arrivée de l'électricité à Mamghâr en 2002, [et de la télévision,] a changé beaucoup de choses dans la vie des habitants : avant, les gens sortaient et se rendaient visite. Il y avait régulièrement des veillées de chants de louange (*medh*). Maintenant, les gens ont plus tendance à rester chez eux devant la télévision »<sup>168</sup>.

La télévision mauritanienne est assez peu suivie, à l'exception du journal télévisé de 20h30 en arabe. Le reste du temps, ce sont les chaînes arabes comme Al-Jazeera qui sont

---

<sup>166</sup> Ce qui n'est absolument plus le cas aujourd'hui, où les relations sont souvent conflictuelles, à tout le moins tendues.

<sup>167</sup> Abu Ba, infirmier à Mamghâr depuis 1995. Mamghâr, 22 décembre 2007.

<sup>168</sup> Mohammed w. °Abdi, Mamghâr, 23 décembre 2007.

davantage regardées ainsi que les chaînes proposant des feuilletons syriens ou égyptiens. Dans les autres villages, la télévision est absente, hormis dans quelques foyers aisés.

### **3.2.3-Introduction du téléphone portable (2004)**

Depuis plusieurs années déjà, le téléphone portable est utilisé dans le Parc, mais dans sa version Thuraya (réseau satellitaire), dont seuls les mareyeurs les plus puissants de la place pouvaient se doter et utilisaient en cas d'urgence.

Le réseau de téléphonie mobile a commencé à être installé dans la région au moment de l'achèvement de la route goudronnée. La route a en fait été utilisée comme axe d'implantation des pylones de relais. Rapidement, les villages sud ont été couverts. Aujourd'hui, une bonne partie de la route est reliée au réseau. Par contre, les villages du parc ne sont pas encore atteints. Seul Arkeis dispose d'un début de couverture mais y capter le réseau suppose de grimper sur le promontoire qui surplombe le village.

Une antenne vient également d'être montée par l'opérateur de téléphonie MAURITEL au sud du village de Mamghâr. Le « réseau » devrait donc y être prochainement implanté et couvrira sans doute les villages de Rgeyba et de Awgej, qui sont tout proches. Il est également question de permettre la couverture de la base scientifique d'Iwîk, de façon à y faciliter les activités de recherche et de gestion des données des enquêteurs. Ce village risque donc d'être prochainement « connecté » au réseau de téléphonie mobile et, par la même occasion, à internet.

Bref, on peut supposer que dans des délais très courts, le téléphone portable pourra être utilisé un peu partout dans le Parc, promettant des changements très importants dans les modes de gestion de l'espace et dans les modes d'accès aux ressources naturelles de l'Aire protégée.

Aujourd'hui même, presque chaque adulte dans les villages du Parc possède son portable, dont il se sert lors d'un éventuel voyage vers le « goudron » ou vers la ville. Les téléphones sont rechargés une fois la ville atteinte.

En Mauritanie, le téléphone portable a fait irruption au début des années 2000 et a connu un développement fulgurant, changeant au passage les modes de sociabilité entre les personnes et les familles, facilitant les contacts entre les quartiers, entre la ville et la brousse, facilitant les pratiques commerciales, etc.

Dans les villages sud, où le réseau existe depuis plusieurs années, le téléphone portable est avant tout un moyen d'entretenir les relations sociales avec les proches, notamment chez les jeunes pêcheurs dont la famille vit à Nouakchott. Le portable permet de régler des problèmes à distance, pour des marins qui vivent longtemps coupés de leur famille.

Le téléphone portable est également un outil très important pour les pêcheurs et les mareyeurs qui peuvent suivre à distance les cours du poisson dans les deux principaux marchés urbains de Nouakchott et Nouadhibou. Il influe sur les stratégies de gestion de la ressource halieutique et sur les choix commerciaux. Au point qu'un pêcheur de Mamghâr nous avouait craindre l'« arrivée » prochaine du portable dans son village, considéré comme une arme de plus pour les commerçants et les intermédiaires au détriment des producteurs.

C'est aussi et peut-être avant toute chose un objet de prestige social : bien souvent, l'objet est utilisé de manière ostentatoire, en société, et de façon futile. Il est évident qu'utiliser son portable davantage que son entourage c'est signifier son pouvoir économique, et donc revendiquer un certain prestige social.

Cette utilisation effrénée, dans une société où la communication orale est extrêmement importante, a des effets parfois désastreux sur le budget des personnes et des familles. On a déjà souligné le comportement dépensier des pêcheurs : une bonne partie de ces dépenses ostentatoires passe aujourd'hui par l'achat de cartes de recharge et de portables dernier cri.

Certes, l'introduction du téléphone portable dans la zone, conjuguée à l'achèvement du « goudron », a eu un effet extrêmement puissant de désenclavement des familles de la région. Le portable, du fait de la circulation de l'information en temps réel qu'il autorise, instaure un nouveau rapport à l'espace et aura peut-être pour effet de réduire les flux dans le Parc, en introduisant des modes de gestion de la ressource et des déplacements plus rationnels, plus calculés. Il se traduit en effet par des réajustements dans l'organisation des ravitaillements. Son emploi pourra peut-être freiner les migrations des jeunes vers les villes et le « goudron » en facilitant la vie dans les villages du parc.

Il peut également avoir l'effet inverse de confirmer la tendance qui voit le Parc devenir un simple espace de production et de captation des ressources naturelles et assister à un appauvrissement de sa composante sociale.

A partir des années 1970 et surtout des années 1980, la voiture et le camion supplantent donc la lanche dans les activités de transport de l'eau, des marchandises et des personnes, d'abord dans les villages situés au sud du Cap Timiri's, puis, plus récemment, dans les villages du Parc national.

Ces derniers connaissent un début de désenclavement dans le milieu des années 1990, soit vingt ans après la création de l'aire protégée, grâce à la diffusion des Land-Rover, de radios qui permettent la communication en temps réel entre les neuf villages et grâce à l'ouverture d'un nouvel itinéraire de véhicules légers entre Nouakchott et Nouadhibou qui passe par l'intérieur du Parc.

Cette première étape importante dans le désenclavement des villages sera suivie d'une seconde étape en 2004 avec l'achèvement d'une route entre les deux villes, accompagné de la mise en place d'un réseau de téléphonie mobile le long de cet axe. Ce saut technologique extrêmement rapide entraîne immédiatement de nouveaux modes de gestion de l'espace littoral et des ressources naturelles qu'il recèle. Il se traduit également par des changements importants dans les relations sociales.

## Conclusion

Dans cette étude, nous avons tenté de brosser l'histoire technique des communautés imrâgen du littoral mauritanien depuis les années 1970, ainsi que les reconfigurations sociales et économiques qui l'ont accompagnée.

Compte tenu de la parcimonie de la littérature consacrée à cette période et surtout à cette thématique, c'est grâce au recueil de traditions orales que nous avons pu entreprendre la reconstitution du puzzle de ces presque quatre décennies de transformations. Celles-ci furent de grande ampleur et n'épargnèrent aucun domaine de la vie des imrâgen.

Dès les années 1930, l'économie imrâgen était déjà tournée vers l'extérieur. Mais c'est véritablement l'adoption de la pêche de la courbine dans les années 1970 et le développement de la pêche ciblée au raies et aux requins dans les années 1980 et 1990, dans un contexte de fort développement du secteur de la pêche en Mauritanie, qui précipitèrent les Imrâgen dans l'économie globale et dans des logiques d'enrichissement individuel, créant dans le même temps une rupture avec certaines pratiques de partage des produits de la pêche et de répartition des rôles de production, qui maintenait au sein de ce groupe une certaine cohésion.

On est, de fait, passé d'un système de prélèvement de la ressource saisonnier et vivrier à un système d'exploitation annuel, alternant entre différentes pêcheries, pour des objectifs de commercialisation et d'amortissement de moyens de production.

Ces changements se sont d'abord traduits par une détérioration voire une perte de certains savoirs techniques et de leurs modes de transmission, mais aussi de certaines pratiques qui étaient au coeur de la singularité culturelle de ce groupe. On a également noté une fragilisation du tissu social et notamment de la position des femmes, un accroissement des inégalités socio-économiques entre les familles imrâgen, une redéfinition de l'identité imrâgen de plus en plus axée sur l'autochtonie, le développement de comportements d'« assistés » face aux « projets » de développement extérieurs.

Certains changements techniques ont eu des effets bénéfiques directs sur la vie des populations, comme par exemple l'accroissement du nombre des véhicules puissants, le développement de voies de communication, qui ont entraîné un désenclavement très net des villages, facilitant les ravitaillements et les évacuations.

Certes, le Parc a joué un rôle important dans la préservation de certaines traditions techniques (lanche, filet d'épaule, relance transformation) ou de certains savoirs, mais ces efforts sont en permanence remis en cause voire annihilés par des facteurs extérieurs (lois du marché, baisse régulière des stocks pêchés, désintérêt des jeunes Imrâgen et des pêcheurs extérieurs pour les traditions, ...).

Le Parc a joué également un rôle très important de régulation de l'accès aux ressources halieutiques de ses eaux. Mais globalement, les villages du Parc n'ont pas échappé à une exploitation de plus en plus intensive et non-régulée de l'Océan et à l'enracinement de logiques mercantiles dans l'esprit des pêcheurs et des armateurs de la zone. Ces logiques sont accentuées par la tendance actuelle qui voit armateurs, mareyeurs et pêcheurs imrâgen installer leur famille à Nouakchott ou à Nouadhibou, face aux conditions de vie jugées précaires offertes par les villages.

Il est aujourd'hui important pour le Parc de réfléchir, au-delà des mesures d'interdiction, de relance ou de préservation qui sont souvent prises au coup par coup, à un plan économique cohérent d'exploitation de ses ressources naturelles, qui participe harmonieusement à un

développement des populations qu'il abrite, et qui articule la valorisation des savoirs et des techniques imrâgen avec des alternatives techniques et économiques à la fois performantes et maîtrisées.

Cette étude constitue un premier état des lieux et une première contribution à l'histoire technique des communautés de pêcheurs imrâgen installées entre Nouakchott et Nouadhibou. Elle sera complétée dans les prochains mois par de nouvelles enquêtes de terrain qui s'inscriront dans le cadre du volet sciences sociales du Programme d'appui à la Connaissance des écosystèmes du Banc d'Arguin (PACOBA).

## Questions à compléter ou à développer dans le cadre du Volet Sciences sociales du PACOBA

Le présent travail est une première contribution à l'étude de l'histoire récente des Imrâgen et du peuplement du Golfe d'Arguin. Les résultats restitués dans cette étude devront être complétés, affinés dans le cadre du Programme PACOBA.

Il serait notamment important d'élargir les enquêtes à d'autres villages imrâgen, tant à l'intérieur du parc qu'à l'extérieur. Les villages sud constituent en effet un excellent référent pour comprendre comment le Parc a influé sur l'évolution des techniques et de l'économie imrâgen depuis sa création en 1976<sup>169</sup>.

Nous présenterons ci-dessous les thématiques sur lesquelles il faudrait à l'avenir, en collaboration avec d'autres chercheurs, dans le cadre de PACOBA, recueillir des données complémentaires.

### 1-Domaine de la pêche

Dans les villages imrâgen :

- Etat des lieux exhaustif sur la propriété des embarcations et des véhicules de transport ; sur les modes de transmission et d'acquisition de ces biens
- Enquêtes à mener sur les rentes économiques constituées par les différentes pêcheries et sur leur évolution
- Rôle des coopératives villageoises dans le renforcement ou l'atténuation des inégalités dans la propriété des moyens de production
- Etapes du développement de la commercialisation du poisson en frais dans les villages sud
- Identité, stratégies et rôle des pêcheurs « extérieurs » dans l'économie imrâgen ;
- Approfondir la question de la possession et de la transmission de la tikît ;
- Enquêtes auprès des jeunes pêcheurs sur l'identité imrâgen et ses évolutions.

Tortues et dauphins

- Une étude approfondie reste à mener sur la place des tortues dans les systèmes technique et symbolique des Imrâgen, ainsi que sur les effets des mesures de conservation sur cette relation.
- Un travail doit également être réalisé sur la place du dauphin dans le système de pêche, dans le système de représentations imrâgen, et dans leurs habitudes de consommation alimentaire. Pelletier parle d'un interdit de pêche autour du dauphin, dont la chair était toutefois consommée, et d'un motif de banissement social pour celui qui l'enfreignait.

Canariens

- Techniques de pêche à la courbine avant les années 1970, organisation des séquences de pêche, répartition des parts, vie à bord
- Rôle dans l'introduction de la pêche de la courbine chez les Imrâgen et dans le transfert de technologies
- Position occupée dans l'économie de la pêche à Nouadhibou avant les années 1970 ; vie sociale des Canariens à Nouadhibou et relations de protection avec tribus locales (Gor<sup>c</sup> et A. Dîm)

---

<sup>169</sup> Cette question sera approfondie par les recherches doctorales en cours d'Hélène Artaud, qui portent sur le rôle des interdits écologiques dans le changement de la relation qu'entretiennent les Imrâgen avec leur environnement.

- motifs et modalités du départ des Canariens de Nouadhibou

#### Campements et sociétés de pêche

- Histoire de l'installation des campements de pêche entre les villages imrâgen dans les années 1990 ; identification des différentes sociétés de pêche intervenues ;
- Historique des relations sociales entre campements de pêche et villages imrâgen
- Rôle des campements dans le changement du rapport des Imrâgen au milieu marin, dans l'évolution des techniques de pêche imrâgen

Histoire des coopératives de pêcheurs (Timiris notamment), de leur rôle dans le développement de la pêche artisanale autour du Golfe d'Arguin

## 2-Domaine de la transformation

Histoire de la SIGP et de son rôle dans le développement des activités de transformation et de commercialisation des produits imrâgen

- Modalités d'introduction de la technique du salé-séché chez les Imrâgen
- Fonctionnement de l'usine de Nouadhibou (El-<sup>c</sup>Aregîb)
- Fonctionnement de la succursale de la SIGP à Mamghâr
- Mémoire gardée par les Imrâgen de leurs relations avec cette société
- Techniques apprises du temps de la SIGP et employées jusqu'à présent par les Imrâgen
- Evolutions connues par cette société dans les années 1970 ; modalités du départ de la SIGP de Mamghâr ; développement de relations avec d'autres sociétés de pêche ?

Raisons de l'abandon brutal par les Imrâgen, au début des années 1980, de la technique du salé-séché

Evolution de l'économie du salé-séché dans les villages sud dans les années 1970 et 1980

Rôle actuel des Canariens dans l'économie du salé-séché à Nouadhibou

Poursuivre les enquêtes auprès des transformateurs sub-sahariens qui vivent et travaillent dans les villages imrâgen :

- origines, projet migratoire éventuel, conditions de vie,
- rapports avec les Imrâgen et les agents du parc, etc.
- stratégies économiques et position occupée aujourd'hui dans l'économie des villages

## 3-Domaine des transports et des télécommunications

Téléphone portable

- Effets de l'apparition du téléphone portable dans les relations sociales, la gestion de l'espace et la gestion des ressources naturelles
- Impact dans les prochains mois (2008-2009) de l'installation d'une antenne de téléphonie mobile à Mamghâr

Route<sup>170</sup>

- Suivre attentivement l'évolution des implantations humaines dans les deux prochaines années le long de la route et de la démographie des villages du littoral
- Suivi des flux de personnes entre les villes de Nouadhibou et de Nouakchott, la route et le littoral

<sup>170</sup> Thèse de géographie en cours, menée par Khadijatou m. Sneih, sur les impacts de la route sur la société, l'économie et l'environnement de la région du Golfe d'Arguin.

# Bibliographie consultée dans le cadre de l'étude

## 1-Anthropologie

### 1.1-Anthropologie des techniques

**BROMBERGER C.**, 2000, « Habitation », pp. 317-320 in P. Bonte et M. Izard, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, 2000

**CRESSWELL R.**, 2000, « Technologie », pp. 698-701 in P. Bonte et M. Izard, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, 2000

**HUBERT A.**, « Alimentation », pp. 750-751 in P. Bonte et M. Izard, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, 2000

**LEMONNIER P.**, 1993, « Introduction », pp. 11-35 in P. Lemonnier (ed), *Technological choices. Transformations in material culture since the Neolithic*, London and New York, Routledge

**LEMONNIER P.**, 2000, « Système technique », pp. 697-698 in P. Bonte et M. Izard, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF

**LEROI-GOURHAN A.**, 1992, *Evolution et techniques*, tome1 : *L'homme et la matière*, tome 2 : *Milieu et techniques*, Paris, A. Michel (1<sup>ère</sup> éd. Tome 1 : 1943 ; tome 2 : 1945), 348 p. et 475 p.

**MAHIAS M.-C.**, 2000, « Cuisine », pp. 186-188 in P. Bonte et M. Izard, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF

**MAUSS M.**, 1997, « Les techniques du corps », pp. 363-386, in M. Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF (1<sup>ère</sup> édition : 1936, *Journal de psychologie*, XXXII, 3-4)

### 1.2-Anthropologie de la pêche

**ACHESON J.**, 1981, « Anthropology of Fishing », *Annual Review of Anthropology*, 10 : 275-316

**BOUJU S.**, 2000, « Activité de pêche et instrumentalisation des identités : pêcheurs migrants et pêcheurs nationaux dans la société guinéenne », pp. 246-279 in Jean-Pierre Chauveau, Eyolf Jul-Larsen et Christian Chaboud (éds), *Les pêches piroguières en Afrique de l'Ouest, Pouvoirs, mobilités, marchés*, Paris, Karthala, 386 p.

**CAMELIN S.**, 2006, *Pêcheurs du Yémen, Organisation et transformation d'une communauté de pêcheurs de la côte de l'océan Indien*, Paris, Maisonneuve & Larose-Servedit, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 152 p.

**CHAUVEAU J.-P. et JUL-LARSEN E.**, 2000, « Introduction. Du paradigme halieutique à l'anthropologie des dynamiques institutionnelles », pp. 9-85 in Jean-Pierre Chauveau, Eyolf Jul-Larsen et Christian Chaboud (éds), *Les pêches piroguières en Afrique de l'Ouest, Pouvoirs, mobilités, marchés*, Paris, Karthala

**CHAUVEAU J.-P., JUL-LARSEN E. et CHABOUD C.** (éds), 2000, *Les pêches piroguières en Afrique de l'Ouest, Pouvoirs, mobilités, marchés*, Paris, Karthala, 386 p.

**CHRISTENSEN J. B.**, 1977, « Motor Power and Women Power : Technological and Economic Change among the Fanti Fishermen of Ghana », pp. 71-95 in E. Smith (ed.), 1977, *Those who Live from the Sea. A Study in Maritime Anthropology*, West Publishing Co., 276 p.

**COLLET S.**, 2000, « Pêche », pp.569-570 in P. Bonte et M. Izard, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF

**COLLET S. (ed)**, 2007, *Pursuing the true value of people and the sea. Res halieutica: une ré-évaluation*, *Social Science Information*, 46, 1

**DUFOUR M.-H.**, 1985, « Connaissance et perceptions de l'espace marin dans une société de pêcheurs varois », *Anthropologie maritime*, 2 : 25-29

**GEISTDOERFER A.**, 1985, « S'approprier la mer aux îles de la Madeleine, Québec, et à Saint-Pierre-et-Miquelon », *Anthropologie maritime*, 2 : 31-39  
-2000, « Anthropologie maritime », pp. 447-448 in P. Bonte et M. Izard, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF

**MARFAING L.**, 2005, « Du savoir faire sénégalais en matière de pêche sur les côtes mauritaniennes : une approche historique », *Stichproben, Wiener Zeitschrift für kritische Afrikastudien*, 8 : 69-98 [document PDF]

**OVERÅ R.**, 2000, « Les femmes, chefs d'entreprise dans la pêche piroguière au Ghana. Le cas de la ville fante de Moree », pp. 299-324 in Jean-Pierre Chauveau, Eyolf Jul-Larsen et Christian Chaboud (éds), *Les pêches piroguières en Afrique de l'Ouest, Pouvoirs, mobilités, marchés*, Paris, Karthala, 386 p.

**SMITH E. (ed.)**, 1977, *Those who Live from the Sea. A Study in Maritime Anthropology*, West Publishing Co., 276 p.

**WEIGEL J.-Y.**, 1998, « La pêche en Afrique : enjeux et défis », in J.-Y. Weigel (ed), *La pêche en Afrique : enjeux et défis, Afrique contemporaine*, 187 : 5-20

## 2-Gouvernance de la nature

**BASSETT T. and CORMIER-SALEM M.-C.**, 2007 (ed.), « Nature as Local Heritage in Africa », *Africa*, 77 (1)

**BOUCEIF M. Ould et WORMS J.**, 1999, « Conservation du patrimoine et développement durable : une équation complexe : l'exemple du Parc National du Banc d'Arguin », pp. 259-271 in *Actes du 1<sup>er</sup> colloque international sur le patrimoine culturel mauritanien*, Projet Sauvegarde et Valorisation du Patrimoine culturel mauritanien

**CORMIER-SALEM M.-C., JUHE-BEAULATON D., BOUTRAIS J., ROUSSEL B. (éd.)**, 2002, *Patrimonialiser la nature tropicale. Dynamiques locales, enjeux internationaux*, Paris, IRD Editions, coll. « Colloques et séminaires », 467 p.

**CORMIER-SALEM M.-C., JUHE-BEAULATON D., BOUTRAIS J., ROUSSEL B. (éd.)**, 2005, *Patrimoines naturels au Sud, Territoires, identités et stratégies locales*, Paris, IRD Editions, coll. « Colloques et séminaires », 551 p.

**CORMIER-SALEM M.-C. et ROUSSEL B.**, 2002, « Introduction » pp. 15-27 in Cormier-Salem M.-C., D. Juhé-Beaulaton, J. Boutrais, B. Roussel (éd.), *Patrimonialiser la nature*

*tropicale. Dynamiques locales, enjeux internationaux*, Paris, IRD Editions, coll. « Colloques et séminaires », 467 p.

**FERAL F. et CAZALET B.**, 2007, « Les objectifs et les fonctions des aires marines protégées », pp. 25-38 in J.-Y. Weigel, F. Féral, B. Cazalet, *Les aires marines protégées d'Afrique de l'Ouest*, IRD-Presses de l'Université de Perpignan, 208 p.

**ROUSSEL B.**, 2003, « La Convention sur la diversité biologique : les savoirs locaux au cœur des débats internationaux », *Les synthèses IDDRI*, n°2, 4 p.

**WEIGEL J.-Y., FERAL F., CAZALET B.**, 2007, *Les aires marines protégées d'Afrique de l'Ouest*, IRD-Presses de l'Université de Perpignan, 208 p.

### **3-Imrâgen / Parc national du Banc d'Arguin**

#### **3.1-Histoire**

**BRIGGS L. C.**, 1959, « Robert Adams chez les Imraguen en 1810 », *Bulletin de liaison saharienne*, 35 (sept.) : 225-230.

**BRISSON M. de**, 1789, « Histoire du naufrage et de la captivité de M. Brisson », Genève et Paris : Barde, Manget et Compagnie, pp. 155-200 [rééd. in M. Barbier, 1984, *Trois Français au Sahara Occidental : 1784-1786*. Paris : Karthala, pp. 197-215].

**CENIVAL P. de et MONOD T.**, 1938, *Description de la côte d'Afrique de Ceuta au Sénégal par Valentim Fernandes (1506-1507)*, Paris, Larose, 215 p.

**MONOD T.**, 1983, *Ile d'Arguin (Mauritanie) : Essai historique*. Lisboa : Instituto de investigacao cientifica tropical, mémoire n°23.

**MOSTO A. da**, 1507, *Relation des voyages à la côte occidentale d'Afrique d'Alvise da Mosto (1455-1457)*. [C. Sheffer (éd.), 1895, Paris : E. Leroux].

**PICON B.**, 2002, *Pêche et pêcheries du Banc d'Arguin. Histoire d'une identité*, FIBA-PNBA, 66 p.

**PUIGAUDEAU O.**, 1992, *Pieds nus à travers la Mauritanie*, Paris, Phébus, 1<sup>ère</sup> édition 1936

**ROBIN J.**, 1955, « Maures et Canariens sur les côtes du Sahara Occidental », *Notes africaines*, 65 (janv.) : 101-105.

#### **3.2-Société**

**ANTHONIOZ R.**, 1967, « Les Imraguen, Pêcheurs nomades de Mauritanie (El Memghar) », *Bulletin de l'IFAN*, t. 29, série B, n°3-4 : 695-738  
-1968, *Bulletin de l'IFAN*, t. 30, série B, n°2 : 751-768

**BARRY J.-P. et CELLES J.-C.**, 1991, *Flore de Mauritanie*, Institut supérieur scientifique de Nouakchott, Université de Nice-Sophia-Antipolis, 2 tomes

**BONAFOS Capitaine**, 1929, « Une tribu marocaine en Mauritanie, les Ouled Bou Seba », *Bulletin de la Société géographique et archéologique d'Oran*, t. 50, 52<sup>ème</sup> année, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres : 249-267.

**BONTE P.**, 1987, « Donneurs de femmes ou preneurs d'hommes. Les Awlad Qaylan, tribu de l'Adrar mauritanien », *L'Homme*, XXVII, 102 : 54-79  
-1990 « L'ordre de la tradition, évolution des hiérarchies statutaires dans la société maure contemporaine », in P. Baduel (éd.) *Mauritanie, entre arabité et africanité, Revue du Monde musulman et de la Méditerranée*, 54 : 118-129  
-1998(a) *L'émirat de l'Adrar. Histoire et anthropologie d'une société tribale saharienne*, thèse de doctorat d'Etat, Paris, EHESS, 4 vol., 2352 p.  
-2001, *La montagne de fer. La SNIM (Mauritanie) : Une entreprise minière saharienne à l'heure de la mondialisation*, Paris, Karthala, 368 p.

**BOULAY S.**, 2003a, « Organisation des activités techniques féminines de fabrication de la tente dans la société maure (Mauritanie) », *Journal des Africanistes*, 73-2 : 107-120  
-2003b, *La tente dans la société maure (Mauritanie), entre passé et présent. Ethnologie d'une culture matérielle bédouine en mutations*, Thèse de doctorat du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 615 p., 89 planches  
-2004, Quand un objet change de statut : trajectoire de la tente dans la société maure (Mauritanie), [www.ethnographiques.org](http://www.ethnographiques.org) [on line] n°6 (November)  
-2005, « Genèse, représentations et usages de l'espace de la famille chez les bédouins maures (Mauritanie), in J.-Y. Authier et C. Bidou (éd.), *La famille dans tous ses espaces, Espaces et Sociétés*, 120-121 : 141-161  
-2006, « La 'double vie' du porte-bagages : un objet singulier sous la tente des Maures (Mauritanie) », in T. Benfoughal et S. Boulay (éd), *Sahara : identités et mutations sociales en objets, Journal des Africanistes*, 76-1 : 121-139  
-2007, *Aspects sociaux et culturels des produits issus de la transformation du mulet chez les Imrâgen du Banc d'Arguin et modalités d'insertion locale de démarches de valorisation*, Rapport de recherche, Programme BIODIVALLOC (ANR Biodiversité), UR 169 de l'IRD, 102 p.  
-2008a, *Alimentation, diététique et relations sociales au Sahara. L'exemple des pasteurs nomades maures de Mauritanie*, 15 p., [http : www.lemangeur-ocha.com](http://www.lemangeur-ocha.com)  
-2008b, « La valorisation des produits du mulet chez les pêcheurs imrâgen du Parc national du Banc d'Arguin (Mauritanie) : Une démarche pertinente de conservation de la biodiversité et de développement durable ? », *Actes du colloque international « Le littoral : subir, dire, agir »*, 10 p., en ligne : [http : www.ifresi.univ-lille.fr/littoral2008/articles\\_fr.htm](http://www.ifresi.univ-lille.fr/littoral2008/articles_fr.htm)

**CARATINI S.**, 1989, *Les Rgaybat*, Paris, L'Harmattan, 2 tomes

**CHEIKH A.W.O.**, 1985, *Nomadisme, islam et pouvoir politique dans la société maure précoloniale*, thèse de doctorat, Université Paris V, 1985  
-2002, *Création, évolution, peuplement et identité imraguen, gestion de l'espace. Le Parc National du Banc d'Arguin*, CONSDEV Working Document/WP1/02, Nouakchott, 35 p.  
-2003, *Modes d'accès et de régulation de l'accès aux ressources naturelles renouvelables. Le Parc National du Banc d'Arguin*, CONSDEV Working Document/WP3/01, Nouakchott, 53 p.

**DIOP H. et THIAM I.**, 1990, « Quelques aspects de migrations de pêcheurs du secteur artisanal maritime en Mauritanie », *Bulletin scientifique du CNROP*, 20 : 63-72

**FORTIER C.**, 2004, « Au miroir de l'autre. Chasseurs (Némadi) et pêcheurs (Imraguen) dans un monde de pasteurs nomades (Mauritanie) », *Ethnologies comparées* [en ligne], n°7

**HAMIDOUN (M.)**, 1952, *Précis sur la Mauritanie*, Etudes Mauritaniennes n°4, IFAN, 69 p.

**LERICHE A.**, 1955, *Terminologie géographique maure*, Etudes mauritaniennes, IFAN, 6, 73 p.

**LOTTE Lt.**, 1937, « Coutumes des Imraguen (côte de Mauritanie, AOF) », *Journal de la Société des Africanistes*, VII (fasc. 1) : 41-51

**MARTIN H.**, 1939, *Tribus nomades de l'ouest et du nord mauritanien. Du Sahara espagnol et du Sud marocain*. Paris : Centre des Hautes Études Administratives de l'Afrique et de l'Asie Moderne (CHEAM), n°228-300, réf. 3113.

**MARTY P.**, 1919, *L'émirat des Trarzas*, Leroux

**MERCIER P. et BALANDIER G.**, 1947, « Emancipation par rachat des pêcheurs Imraguen », *Notes Africaines*, 33

**PELLETIER F.-X.**, 1975, « Symbiose entre l'Amrig et le dauphin sur la côte mauritanienne, l'homme et l'animal », Premier colloque d'ethnozoologie, Paris, pp.171-176  
-1986, *Les Hommes qui cueillent la vie. Les Imraguen*, Paris, Flammarion.

**PUIG A.**, 1993, « Les pêcheurs Imraguen, nomades de la mer », in *Mauritanie, Terre des hommes*. Bordeaux : Pujol : 70-73

**REIG D.**, 1998, *Dictionnaire Arabe-Français*, Larousse

**REVOL Lieutenant**, 1937, « Étude sur les fractions d'Imraguen de la côte mauritanienne », *Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'AOF*, 20, n°1-2 : 179-222.

**SALL A.**, 2006, *Etude des migrations des communautés de pêche sur la côte mauritanienne : cas de la zone côtière sud (Nouamghar-N'diago)*, FAO, 33 p. (version provisoire)

**TAINÉ-CHEIKH C.**, 1990, *Lexique français-hassâniyya*, Nouakchott, CCF A. de Saint-Exupéry, 157 p.

**TAUZIN A.**, 2001, *Figures du féminin dans la société maure (Mauritanie)*, Paris, Karthala, 212 p.

**THOMAS M. A.**, 1944, *Note sur les Imraguen de Mauritanie*. Centre des Hautes Études Administratives de l'Afrique et de l'Asie Moderne (CHEAM), vol. 30, n°757.

**TROTIGNON E.**, 1981, « Données socio-économiques sur le village de pêcheurs Imraguen d'Iwik (Mauritanie) », *Bulletin de l'IFAN*, 43, série B : 319-360.

### **3.3-Pêche**

**BERNARDON M., MOHAMED VALL M. O.**, 2004, *Le mullet en Mauritanie: biologie, écologie, pêche et aménagement*, Nouackchott, FIBA-PRCM-UICN, 54 p.

**BONCOEUR J.**, 2007, *Valorisation des produits de la transformation du mullet jaune par les femmes imraguen du Parc national du Banc d'Arguin*, *Notre de travail*, 6 p.

**DUCROCQ M., SIDI M.L.O., YARBA L.O.**, sans date, *Comment le Parc national du Banc d'Arguin est devenu le plus grand sanctuaire d'Afrique pour les requins*, PNBA-FIBA-IUCN-PRCM, 53 p.

**Fiches FAO d'identification des espèces pour les besoins de la pêche**, Guide des ressources halieutiques pour le Sénégal et la Gambie, 1988

**GIRON Y.**, 2005, *Evaluation de la phase 1 du projet Vers une pêche Imraguen Durable (VPDI) 2002-2004*, Rapport final, Armeris

**GRUVEL A.**, 1913, *L'industrie des pêches sur la côte occidentale de l'Afrique*, Larose

**GRUVEL A. et BOUYAT A.**, 1906, *Les pêcheries de la côte occidentale d'Afrique (côte saharienne)*, Challomel, 1906

**GRUVEL A., CHUDEAU R.**, 1909-1911, *A travers la Mauritanie occidentale (de Saint Louis à Port Étienne)*. Paris, Larose

**IMROP**, 2006, *Evaluation des stocks et aménagement des pêcheries de la ZEE mauritanienne, Rapport du 5<sup>ème</sup> groupe de travail IMROP*, Nouadhibou, Mauritanie, 7-9 décembre 2002, FAO, Rome, 197 p.

**IMROP**, 2007, *Evaluation des stocks et aménagement des pêcheries de la ZEE mauritanienne, Rapport du 6<sup>ème</sup> groupe de travail IMROP*, Nouadhibou, Mauritanie, 11-16 décembre 2006, FAO, Rome (à paraître)

**ISSELMOU C.B.O., LABROSSE P., BOUZOUA M.M.O.**, 2006, *Catalogue des engins de pêche artisanale en Mauritanie*, IMROP, Nouadhibou, 63 p.

**JENNY F. et SHERIF M. A.**, 1995, *Etude socio-économique d'actualisation dans les villages de pêcheurs Imraguen du Parc national du Banc d'Arguin*, Projet FIDA SRS-031-MR., UNOPS MAU/92/F01, Parc national du Banc d'Arguin, Nouakchott

**LE DOUGUET L. et BERNARDON M.**, 2007, *Rapport du test de valorisation commerciale et d'amélioration de la qualité de la poutargue et des produits traditionnels élaborés par les femmes transformatrices des villages imraguen du PNBA de R'gueiba et Teichott*, UICN/FIBA, PAGCMS/RARES

**MAIGRET J.**, 1984, « Les Imraguen, pêcheurs des côtes de Mauritanie : une technique ancestrale », *Vèmes rencontres internationales d'archéologie et d'histoire*, Antibes, pp. 205-214

-1990, « Les Imraguen, pêcheurs des côtes de Mauritanie », *Le Chasse-Marée*, n°50 : 64-74

**MAIGRET J., ABDALLAHI A.O.**, 1976, « La pêche des Imraguen sur le banc d'Arguin et au cap Timiris (Mauritanie). Techniques et méthodes de pêche », *Notes africaines*, 149 (janv.) : 1-8.

**MAIGRET J. et LY B.**, 1986, *Les poissons de mer de Mauritanie*, Centre national de Recherches océanographiques et des pêches (CNROP), Sciences Nat, Compiègne

**MOHAMED SALECK A.O., LIMAM A., WEIGEL J.-Y.**, 2005, *Démographie et économie du PNBA*, CONSDEV, Document de travail/WP2/11, Nouakchott, PNBA / IRD, 18 p.

**MOHAMED VALL M. O.**, 2004, *Etude de la dynamique des systèmes d'exploitation et de l'écobiologie de trois Mugilidées (Mugil Cephalus, Liza aurata et Mugil capurii) et analyse de leurs stratégies d'occupation des secteurs littoraux mauritaniens et leurs possibilités d'aménagement*, Thèse de doctorat, Université de Nice

**QUEFFELEC B.**, 2007, *Analyse juridique des initiatives et potentialités de valorisation de produits de la mer en Afrique de l'Ouest*, Programme BIODIVALLOC, UR 169 de l'IRD, 70 p.

**RENAULT F.**, *Les lanches à voile des pêcheurs Imraguen du Banc d'Arguin*, FIBA-PNBA, Mauritanie

**ROBINEAU D.**, 1995, « A propos de la prétendue symbiose entre les pêcheurs Imraguern et les dauphins », *Mammalia*, t. 59, n°3 : 460-463

**TALEB OULD SIDI M. O.**, 2007, *Synthèse et analyse des travaux scientifiques menés par l'IMROP au PNBA: période 1997-2006*, IMROP, Projet RARES, 51 p.

**HAMADY H.O.B.O. et WEIGEL J.-Y.**, 1998, « La pêche en Mauritanie : une reconquête difficile », in J.-Y. Weigel (ed), *La pêche en Afrique : enjeux et défis, Afrique contemporaine*, 187 : 77-97

**WORMS J. et OULD EIDA A. M.**, 2002, *Eléments de savoirs traditionnels liés à la pêche des Imraguen. Le Parc National du Banc d'Arguin*, CONSDEV /WP1/09, 14 p.

## Annexe 1-Tableaux de synthèse des principaux changements techniques identifiés lors des enquêtes de terrain

**Tableau 1 : Principaux changements techniques intervenus dans la pêche**

Période	Changement technique identifié
Fin années 1960	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les Imrâgen commencent à pêcher la courbine : technique apprise auprès des Canariens, embarcations et filets acquis auprès des Canariens et de la SIGP</li> </ul>
Début des années 1970	<ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>ère</sup> voiture à circuler régulièrement dans le Banc d'Arguin, surtout entre NKC et Mamghâr</li> </ul>
Début des années 1970	<ul style="list-style-type: none"> <li>Forte augmentation du nombre de lanches entre 1969 (50) et 1976 (73)</li> </ul>
Début années 1980	<ul style="list-style-type: none"> <li>La pêche à la courbine est abandonnée par les Imrâgen du Parc, concurrencés par la pêche piroguière motorisée des Imrâgen des villages sud</li> </ul>
1985	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement de la pêche aux raies-requins dans PNBA</li> </ul>
Années 1980 et 1990	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de l'augmentation des lanches, dans les villages du parc</li> </ul>
Début des années 1990	<ul style="list-style-type: none"> <li>Début de l'implantation de campements de pêche entre les villages imrâgen du sud du Parc</li> </ul>
1996	<ul style="list-style-type: none"> <li>introduction de la pêche au poulpe dans les villages sud ; mais très peu pratiquée par Imrâgen jusqu'à présent</li> </ul>
1996	<ul style="list-style-type: none"> <li>Introduction de la glace dans le PNBA</li> <li>Le mullet est glacé et vendu en frais</li> </ul>
1996	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dernière pêche du Mulet jaune au filet d'épaule à Mamghâr</li> </ul>
1996	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pêche de la courbine relancée à Agadîr</li> </ul>
1996	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nouvelle vague d'implantation de campements de pêche commerciale entre villages imrâgen sud (sociétés MAURAL, SOCOPECHE, PROPECHE)</li> </ul>
1996-1999	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les sociétés PROPECHE et MAURAL se mettent à pêcher le Mulet jaune à la senne</li> <li>Surpêche sur le mullet jaune et gâchis des carcasses jetées sur les côtes (seule la poutargue est prélevée)</li> </ul>
Fin des années 1990	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des Mauritaniens de l'intérieur du pays commencent à venir pêcher sur les embarcations des Imrâgen, dans et hors du parc</li> </ul>
Fin des années 1990	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les stocks pêchés dans le Parc sont multipliés par 5 entre 1997 et 2005</li> </ul>
2004	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interdiction définitive de la pêche aux raies-requins dans PNBA</li> </ul>
2004	<ul style="list-style-type: none"> <li>La pêche à la courbine est relancée dans le Parc : encouragée par le Parc (projet VPDI), comme alternative à l'interdiction de la pêche aux Sélaciens</li> </ul>
2004	<ul style="list-style-type: none"> <li>GPS commence à être utilisé par les pêcheurs des campements et par les Imrâgen des villages sud</li> </ul>

**Tableau 2 : Principaux changements techniques intervenus dans les équipements de pêche (engins et embarcations)**

Période	Changement technique identifié
Années 1940	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les fibres végétales prélevées sur le <i>Leptadenia pyrotechnica</i>, qui étaient filées pour la réalisation de nappes de filets d'épaule traditionnels, sont remplacées par un fil de chanvre apporté de Ndar (Saint-Louis du Sénégal)</li> </ul>
Années 1950	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le filet appelé « le-lôn » (nylon) remplace « vediwel » et est toujours utilisé en 2007</li> </ul>
Fin années 1960 et années 1970	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acquisition de lanchés par les Imrâgen (des villages sud<sup>171</sup> surtout) auprès des pêcheurs canariens installés à NDB, qui quittent la Mauritanie</li> <li>filets courbine acquis auprès des Canariens et de la SIGP</li> </ul>
Années 1970	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les filets commencent à être achetés en nappes tissées (sous forme de balles)</li> <li>Abandon des activités masculines de tissage des filets (ne font plus que les réparations)</li> </ul>
1976	<ul style="list-style-type: none"> <li>Première pirogue motorisée (moteur essence hors-bord) chez les Imrâgen</li> </ul>
1978 / 1982 / 1993 / 1995	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acquisition de pirogues motorisées par les villages sud (y compris Mamghâr), dans le cadre d'un projet de développement japonais</li> <li>Les lanchés sont « bradés » par les villages sud aux villages du parc, ou bien abandonnés à l'état d'épaves</li> </ul>
Années 1970 et 1980	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quelques artisans maures apprennent à réparer les lanchés auprès des artisans canariens installés à NDB</li> </ul>
1985	<ul style="list-style-type: none"> <li>Introduction, dans le cadre de projets de développement, du filet monofilament (plastique), appelé « filet projet » par les Imrâgen</li> </ul>
Fin années 1980	<ul style="list-style-type: none"> <li>introduction de filets ciblant les sélaciens</li> </ul>
Début années 1990	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un projet (Hollande puis FIBA) relance la construction des lanchés et aboutit à la création du chantier naval de Rgeyba : construction de nouvelles lanchés, formation d'artisans locaux</li> </ul>
années 1990	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quelques armateurs de Mamghâr décident de racheter des lanchés, voyant que les eaux du Parc et les espèces qui y vivent sont davantage préservées</li> </ul>
1996	<ul style="list-style-type: none"> <li>Introduction des sennes tournantes chez les Imrâgen</li> <li>introduction de pots à poulpe chez les Imrâgen</li> </ul>
2004	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interdiction définitive des filets raies-requins dans PNBA</li> </ul>
2005-2006	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en application interdiction (officielle en 2003) du filet monofilament, y compris lorsque utilisé en FEP</li> </ul>
2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>Abandon de la pêche traditionnelle du mullet au FEP à Mheyjirât suite à l'interdiction du monofilament</li> </ul>
2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>Seuls quelques hommes réparent encore les filets (<i>teshlâb</i>). Beaucoup de jeunes ne souhaitent plus s'adonner à cette activité conçue comme pénible</li> </ul>

<sup>171</sup> De Mamghâr jusqu'à Blawakh.

**Tableau 3 : Principaux changements techniques intervenus dans le domaine de la transformation du poisson**

Période	Changement technique identifié
Depuis les années 1930 jusqu'au années 1970	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La SIGP a introduit la technique du salé chez les Imrâgen</li> <li>• La Société industrielle de la Grande Pêche (SIGP) commercialise les produits salés-séchés imrâgen : poutargue, bacalao</li> <li>• Elle emploie des Imrâgen dans le traitement, le transport à NDB et le conditionnement des produits</li> </ul>
1973	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La SIGP est reprise par des actionnaires mauritaniens ?</li> </ul>
Début des années 1970	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Départ des Canariens de NDB, qui achetaient également le poisson salé-séché (bacalao et Rama) aux Imrâgen</li> </ul>
Fin des années 1980	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des commerçants maures relancent des activités de transformation des raies et requins en salé-séché, à destination essentiellement des marchés ouest-africains, dans certains villages imrâgen du Parc</li> <li>• Les transformateurs sont des Mauritaniens (<i>hrâtin</i>, Soninkés)</li> </ul>
1992-1998	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La société italo-mauritanienne SODIAP s'implante à Mamghâr et achète la poutargue des Imrâgen en frais (ainsi que certains poissons nobles), la transforme dans des fours spéciaux et l'exporte (marché sarde essentiellement)</li> </ul>
Milieu des années 1990	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les activités de transformation du mullet par les femmes se réduisent considérablement du fait de l'introduction de la glace dans le Parc et de la commercialisation du mullet en frais</li> </ul>
Début des années 2000	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrivée de transformateurs ouest-africains, dans les villages imrâgen, dans et hors Parc</li> <li>• Ghanéens, Maliens, quelques Sénégalais, ...</li> <li>• Transforment raies, requins, mâchoirons</li> <li>• Contrôlent aujourd'hui ces filières et ont pris un poids très important dans l'économie des villages imrâgen</li> </ul>
2000	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Constructions de <i>tikâten</i> de transformation dans les 4 villages sud (Blawakh, Le-Msîd, Tiwilît, Mheyjirât) par la Coopération japonaise et le Ministère des Pêches</li> </ul>
2002-2006	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cadre des projets VPDI (FIBA) et Mulet (UICN), actions visant à relancer l'activité de transformation du Mulet jaune par les femmes imrâgen (dans et hors PNBA) : formations en hygiène et en gestion, appui par micro-crédit, appui par techniques de conditionnement thermo-collé</li> <li>• construction d'abris de transformation collectifs dans certains villages du Parc, en vue d'améliorer les conditions de travail des transformatrices</li> </ul>

**Tableau 4 : Principaux changements techniques intervenus dans les domaines de l'alimentation, de l'habitat, de l'approvisionnement en eau**

Période	Changement technique identifié
Années 1960 et 1970	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régime alimentaire imrâgen fait essentiellement de poisson, avec un peu de mil et d'orge ;</li> <li>• Consommation de fruits de la cueillette : racines d'<i>awarash</i> (<i>Calligonum comosum</i>), graines de <i>markba</i> (<i>Panicum turgidum</i> Forsk.)</li> <li>• Le mil est alors surtout consommé par les familles d'éleveurs vivant en brousse, sous forme de bouillies (<i>aysh</i>), ainsi que le lait et la viande</li> <li>• Le riz est peu consommé et réservé aux hôtes</li> </ul>
Années 1980	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le riz se diffuse ; le poisson reste la base du régime alimentaire</li> </ul>
Années 1990	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oignons, sauce tomate, pâtes alimentaires, condiments, huile végétale se diffusent dans les foyers imrâgen</li> </ul>
Années 2000	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Riz et pâtes alimentaires constituent la base des repas</li> <li>• Le poisson manque à certains repas dans certaines familles de pêcheurs</li> <li>• Les tortues ne sont quasiment plus consommées du fait de l'interdiction de pêche de 1999</li> <li>• La viande de ruminants est davantage consommée</li> </ul>
Fin années 1990, début années 2000	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La <i>geytina</i> du mulot est presque tombée en désuétude ; seuls quelques individus viennent encore « se soigner » chez les Imrâgen au moment de la migration du Mulot jaune</li> </ul>
Début années 1970	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Afflux de familles, d'individus issus du milieu pastoral, qui viennent s'adonner à la pêche et se fixer dans les villages du Parc (Rgeyba, Teyshot, Iwik notamment) suite aux sécheresses</li> <li>• Certains villages, jadis temporaires, deviennent permanents</li> </ul>
1973	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fondation du village d'Awgej</li> </ul>
Années 1970	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les habitations en paille (<i>tikâten</i>) sont remplacées progressivement par de petits baraquements (<i>brâg</i>, <i>borge</i>) en taule, dans un contexte de sécheresse et de disparition de l'alfa (<i>sbof</i>)</li> <li>• La tente est utilisée comme abri de complément ou d'hivernage</li> <li>• Seule la partie de la hutte en paille réservée à la transformation du poisson est préservée jusqu'à présent, mais réalisée avec des matériaux de récupération (chiffons, bâches, vieux vêtements...)</li> </ul>
Début années 1980 jusqu'à 1997	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation permanente de quelques familles de Mamghâr à Jayf</li> </ul>
Fin années 1980 et années 1990	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apparition des premières maisons, d'abord dans les villages sud (Mamghâr notamment) qui ont connu une prospérité économique à cette période</li> <li>• Les baraques en taule et bois disparaissent petit à petit, surtout à Mamghâr</li> </ul>
1993	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fondation du village d'Arkeis</li> </ul>
1995	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Teyshot ne compte qu'une maison en dur, d'une seule pièce : celle du chef du village</li> </ul>
1993-1999	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction de locaux communautaires dans les villages destinés à accueillir des activités collectives (alphabétisation, artisanat, réunions, ...), cadre du projet FIDA (1993-1999)</li> <li>• Construction de maisons du Parc dans les villages du Parc</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction de la base de Mamghâr, cadre projet FIDA</li> <li>• Extension base Iwîk</li> </ul>
1997	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fondation du village de Tessot</li> </ul>
2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les baraques sont encore majoritaires par rapport aux maisons en dur ; mais celles-ci se multiplient, notamment dans certains villages</li> <li>• La tente n'est plus utilisée que comme abri de réception</li> </ul>
2004	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de campements écotouristiques dans chacun des 9 villages du Parc</li> </ul>
2007-2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction de Maisons de la Culture dans 4 villages du Parc</li> </ul>
Années 1950 et 1960	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les approvisionnements en eau se font encore à dos d'animal depuis des puits, des oglats et des mares ; la lanche est également employée pour transporter l'eau</li> </ul>
Années 1960 et début des années 1970	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les approvisionnements en eau et en vivres des villages imrâgen se font beaucoup grâce aux bateaux de la SIGP ; les boutiques de la SIGP à NDB sont les principaux points de ravitaillement des Imrâgen</li> </ul>
Années 1970	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un bateau du ministère des pêches alimente ponctuellement les villages imrâgen en eau potable</li> <li>• Les premières voitures à faire du transport entre les villages imrâgen facilitent quelque peu le transport de l'eau potable</li> </ul>
Fin années 1970	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certains villages du parc acquièrent, dans le cadre du projet japonais, des vedettes de transport d'eau (depuis NDB)</li> <li>• L'eau est acheminée en bateau depuis NDB</li> <li>• Un camion citerne cogéré par FAO/Ministère Pêches et pêcheurs alimente les villages sud depuis NKC</li> </ul>
1995-2005	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Unité de désalement de l'eau de mer en fonctionnement à Mamghâr</li> </ul>
1996	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A cette date, les villages du Parc approvisionnés par une vedette du Mère des Pêches ainsi que par des camions de mareyeurs</li> </ul>
Début des années 2000	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de nouvelles unités de désalement de l'eau de mer par la coopération espagnole dans quelques villages du Parc (Rgeyba, Teyshot, Iwîk, Ten °Allûl)</li> </ul>
Début des années 2000	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de sondages hydrauliques à certains points de la route, à partir desquels les voitures des imrâgen (mareyeurs, coopératives) viennent s'approvisionner</li> </ul>

**Tableau 5 : Principaux changements techniques intervenus dans le domaine des transports et des communications (véhicules, routes, télécommunications, médias)**

Période	Changement technique identifié
Années 1950 et 1960	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lanches encore peu nombreuses chez les Imrâgen : servent essentiellement au transport entre NDB et NKC (eau, poisson séché, marchandises) et à la pêche à la courbine naissante (fin des années 1960)</li> </ul>
Début années 1970	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Première voiture à desservir les villages imrâgen</li> </ul>
Années 1980	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Land-Rover se diffusent surtout dans les villages sud</li> </ul>
Début des années 1990	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un très grand nombre de familles de Mamghâr possède un Land-Rover</li> </ul>
1995	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Land-Rover commencent à être remplacées par des Land-Cruiser (Toyota), plus puissants et récents, à Mamghâr</li> <li>• 1<sup>er</sup> propriétaire de Land-Cruiser dans la zone : Rekkônu en 1995</li> </ul>
A partir de 1996	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un trafic important de véhicules légers transportant marchandises et voyageurs entre NKC et NDB</li> <li>• Des villages comme Mamghâr et Ten °Allûl profitent de cette économie de la piste côtière</li> <li>• 1<sup>ers</sup> restaurants (payants) à Mamghâr vers 1998-1999</li> </ul>
Fin des années 1990	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque coopérative du Parc acquiert une voiture (Land-Cruiser) à crédit</li> </ul>
1996-1997	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Radios installées dans les différents villages du Parc, cadre du projet FIDA</li> <li>• Les familles peuvent communiquer entre elles et solutionner leur isolement en cas d'urgence</li> </ul>
2002	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Electrification de Mamghâr (seul village imrâgen dans ce cas)</li> <li>• Diffusion de la télévision et des paraboles dans les familles de Mamghâr</li> </ul>
2004	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achèvement de la route NDB-NKC</li> <li>• Isolement spatial de certains villages du Parc, jadis fort fréquentés par les convois (Mamghâr et Ten °Allûl)</li> <li>• Déplacements de familles imrâgen le long de la route</li> <li>• Facilitation évacuations sanitaires vers NKC, échanges commerciaux, approvisionnements</li> <li>• Les jeunes pêcheurs se tournent de plus en plus vers Nouakchott où beaucoup choisissent de fonder leur foyer</li> </ul>
2004	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Début utilisation téléphone portable sur certaines portions de la route NDB-NKC, et dans les villages imrâgen extérieurs au Parc</li> </ul>
2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture d'une station-service moderne (carburant, supérette, restaurant, ...) à Shâmi, à mi-chemin de la route NDB-NKC</li> <li>• Depuis, les voyageurs ne s'arrêtent plus dans les autres établissements sédentaires qui se sont greffés sur le goudron</li> </ul>

## Annexe 2-Glossaire thématique

Ce glossaire présente un échantillon de termes relevés dans le lexique des Imrâgen, pour certains (coloriés en rouge) employés uniquement par cette communauté de pêcheurs, qui rappellent-le, fait figure d'exception dans la société maure.

### 1-Divers

<i>ahl dhra<sup>c</sup> ou ahl el-bâdiya</i>	C'est ainsi que les Imrâgen désignent les familles d'éleveurs vivant dans le désert ou l'arrière-pays littoral, auprès de leur bétail
<i>amrîg, imrâgen</i>	Homme qui entre dans l'eau et qui pêche au filet d'épaule
<i>tâmregît, timragâten</i>	Femme imrâgen, « qui sait trancher le poisson »
<i>bâdiya</i>	l'espace humanisé des campements et des pâturages, par opposition aux termes <i>khawala</i> ou <i>sahra'</i> , qui renvoient à des espaces stériles.
<i>Bizân</i>	Les Maures en général (incluant tous les groupes statutaires) ; les Maures de statut noble en particulier
<i>hassâniyya</i>	Dialecte arabe des Maures
<i>hartâni, pl. hrâtîn</i>	Individus d'origine servile
<i>m<sup>c</sup>allem, -în</i>	Individu relevant du groupe des « artisans »
<i>meshrû<sup>c</sup>, mashâr<sup>c</sup></i>	Projet
<i>nasrâni, nsâra</i>	« Chrétien », par extension « Occidental »
<i>qabîla, qabâ'il</i>	tribu
<i>tadarbît</i>	Redevance en poisson versée par les Imrâgen à leur « protecteur » religieux
<i>twîze</i>	Travaux manuels collectifs (artisanat surtout) et réciproques

### 2-Milieu marin

<i>amanzûr</i>	Mâle de la tortue marine
<i>amojd</i>	Vasière
<i>awkâr</i>	Zone de hauts fonds caractérisées par des vagues en surface
<i>degmîle (pl. -ât)</i>	Tortue marine (générique)
<i>ejêne</i>	Dauphin, <i>Tursiops truncatus</i> , espèce non ciblée par les pêcheurs
<i>kubrâ</i>	Période de forts coefficients marins
<i>dhra<sup>c</sup></i>	Zone intermédiaire située entre le banc de sable et le fond du chenal
<i>dkhal</i>	« Intérieur » : les Imrâgen des villages sud appellent ainsi la zone du Banc d'Arguin
<i>hût</i>	Poisson
<i>itân</i>	« Période » favorable à la pêche ; la courbine et le mullet ont chacun leurs <i>itân-ât</i>
<i>mowje</i>	Vague
<i>sag<sup>c</sup>a, sga<sup>c</sup></i>	Tout ce qui sort de l'eau à marée basse : banc de sable, vasière
<i>shott</i>	Rivage
<i>sughrâ</i>	Période de faibles coefficients marins
<i>tamqâre</i>	Terme spécifique désignant la fécondation des tortues
<i>taneshrît</i>	Jeune tortue verte femelle
<i>tashôze</i>	Site de pêche situé près du village
<i>tevodît</i>	Vasière
<i>tezeggût</i>	Période d'absence de vent
<i>tijiwît (pl. tijewâten)</i>	Très jeunes tortues, mâles ou femelles
<i>tôdji</i>	Période de 45 jours entre hivernage et début de l'hiver
<i>towkah</i>	Tortue luth

<i>ûden</i>	Dauphin, <i>Sotalia teuszii</i> ( ? )
-------------	---------------------------------------

### 3-Quelques noms de poissons pêchés par les Imrâgen

#### Principales espèces pêchées avant les années 1970

<i>awsh</i>	Poisson pêché jadis à Mheyjrât pendant l'hivernage, disparu des débarquements actuels, non identifié
<i>azôl</i>	Mulet jaune, <i>Mugil cephalus</i> (LINNE, 1758)
<i>ibiriu</i>	Nom donné au Mulet jaune lorsqu'il « remonte » du sud (Delta du fleuve) vers le nord (Banc d'Arguin)
<i>egmil</i>	Mulet noir, <i>Mugil capurii</i> (PERUGGIA, 1892)
<i>tawnît</i>	Mulet
<i>îvre</i>	Sans doute une espèce de mulet. Disparu aujourd'hui. Cité in Revol (1937 : 209)
<i>tagâwa</i>	Mulet doré, <i>Liza aurata</i> (RISSO, 1810)
<i>âzi</i>	Mâle du Mulet doré ? <sup>172</sup>
<i>tumvertel</i>	Tilapia, <i>Sarotherodon melanotheron</i>
<i>eshôn</i>	Liche, <i>Lichia amia</i> (LINNE, 1758)
<i>aqassaw</i>	Carangue, <i>Caranx hippos</i> (LINNE 1766)
<i>îten</i>	Courbine, Maigre, <i>Argyrosomus regius</i> (ASSO, 1801)
<i>tesherekkût</i>	Capitaine ou Otolithe, <i>Pseudotolithus brachygnatus</i> (BLEEKER, 1863)
<i>ntodd</i>	Dorade royale, <i>Sparus aurata</i> (LINNE, 1758)
<i>tawjît</i>	Sar rayé, <i>Diplodus sargus</i> (LINNE, 1758)
<i>tamjît</i>	Sar à bec pointu ou Sar tambour, <i>Puntazzo puntazzo</i> (GMELIN, 1789)
<i>eyyir</i>	Ronfleur à points noirs ou carpe blanche, <i>Pomadasys peroteti</i> (CUVIER, 1830) ou <i>Pomadasys jubelini</i> (CUVIER, 1830)
<i>bâzdôle</i>	Carpe blanche ou ronfleur à museau pointu, <i>Pomadasys rogeri</i> (CUVIER, 1830)
<i>igîr</i>	Ethmalose ou sardinelle jaune, <i>Ethmalosa fimbriata</i> (BOWDICH, 1825)
<i>ablagh</i>	Bar tacheté, <i>Dicentrarchus punctatus</i> (BLOCH, 1792)
<i>keraw</i> <i>ou awgesh</i>	Cordonnier bossu, <i>Alectis alexandrinus</i> ( ??? )
<i>frel</i>	Turbot épineux tacheté, <i>Psettodes belcheri</i> (BENNETT, 1831)

#### Espèces régulièrement pêchées aujourd'hui

<i>abaqar</i>	Mâchoiron, <i>Arius heudeloti</i> (VALENCIENNES, 1840)
<i>el-âbed</i>	Daurade grise, diagramme, <i>Plectorhinchus mediterraneus</i> (GUICHENOT, 1850)
<i>azôl</i>	Mulet jaune, <i>Mugil cephalus</i> (LINNE, 1758)
<i>bâzdôle</i>	Carpe blanche ou ronfleur à museau pointu, <i>Pomadasys rogeri</i> , CUVIER, 1830
<i>eyyir</i>	Ronfleur à points noirs ou carpe blanche, <i>Pomadasys peroteti</i> (CUVIER, 1830) ou <i>Pomadasys jubelini</i> (CUVIER, 1830)
<i>frel</i>	Flétan ou Turbot, <i>Psettodes belcheri</i> , BENNETT 1831
<i>kâsôn</i>	Petits requins ( <i>Paragaleus pectoralis</i> ; <i>Leptocharias smithii</i> ; <i>Rhizoprionodon acutus</i> )
<i>kerbîn</i>	Courbine, Maigre, <i>Argyrosomus regius</i> (ASSO, 1801)
<i>kibâro</i>	Daurade
<i>mellûse</i>	Capitaine ou Otolithe, <i>Pseudotolithus brachygnatus</i> (BLEEKER, 1863)

<sup>172</sup> Hypothèse de l'enquêteur IMROP, <sup>c</sup>Abdallâhi w. Boylîl, Arkeis, mars 2008.

<i>njeyme</i>	Raie
<i>owbon</i>	Ombrine, <i>Umbrina canariensis</i> (VALENCIENNES, 1843) ; ou Vieille noire, <i>Sciaena umbra</i> (LINNE 1758)
<i>aqerd</i>	Raie guitare, <i>Rhinobatos cemilicus</i> (GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 1817)
<i>tawajît</i>	Sar rayé, <i>Diplodus sargus</i> (LINNE, 1758)
<i>idis</i>	Sole, <i>Solea senegalensis</i> (KAUP, 1858)
<i>tenkedît</i>	Maquereau bonite, <i>Scomberomorus tritor</i> (CUVIER, 1832)
<i>tumvertel</i>	Tilapia, <i>Sarotherodon melanotheron</i>
<i>tâzuwwa</i>	Chameau ou Poisson-disque, <i>Drepana africana</i> , OSORIO 1892
<i>yarâg</i>	Requin marteau

#### 4-Description de l'anatomie des poissons, de leurs comportements

<i>ajmâm</i>	Gonades de petites tailles
<i>a<sup>ç</sup>zâm el-hût</i>	Ossements du poisson
<i>âzri</i>	Intérieur de la peau du poisson (mulet en particulier)
<i>gass</i>	Partie pectorale du poisson
<i>geshbe</i>	Écaille, terme utilisé couramment par les pêcheurs pour désigner l'ensemble des poissons à écailles
<i>ilân</i>	Sécrétions des mullets mâles
<i>itâten</i>	Branchies
<i>meshye-t azôl</i>	Migration du mullet
<i>nuwâsh-t el-hût</i> ou <i>agilâl el-hût</i>	Nageoire caudale du poisson, « queue »
<i>te<sup>ç</sup>eggêd</i>	Début de la période de migration du mullet
<i>tenekre</i>	Période lors de laquelle le mullet vient « pâturer » dans les vasières et « engraisser »
<i>zhar</i>	Arrête centrale du poisson, colonne vertébrale

#### 5-Milieu naturel terrestre

<i>ignîn</i>	<i>Capparis decidua</i> (Forsk.) Edgew, bois utilisé dans la fabrication d'embarcations locales
<i>irîsh</i>	Grand Cormoran
<i>khrîf</i>	Période des pluies (hivernage) : août-septembre
<i>nêniye</i>	Flamand rose
<i>sbot = hâlva</i>	<i>Stipagrostis pungens</i> (desf.) de Winter, alfa
<i>titârik</i>	<i>Leptadenia pyrotechnica</i> (Forsk.) Decne ; ses brins servaient à fabriquer le filet végétal, disparu dans les années 1940
<i>'umm rekba</i>	<i>Panicum turgidium</i> Forskal
<i>vernân</i>	Euphorbe, <i>Euphorbia balsamifera</i> Aiton. Son lait était utilisé pour calfater la coque des embarcations fabriquées localement

#### 6-Pêche

<i>çâmil, pl. çummâl</i>	Matelot ; la plupart sont « étrangers » aujourd'hui à la communauté imrâgen
<i>amshîshik</i>	Guetteur ; prévenait jadis les pêcheurs de l'arrivée des bancs de mullets
<i>aqerf, aqervân</i>	Unité de mesure du filet qui correspond à 80 mailles
<i>azalla</i>	Trident ou foëne utilisée jadis pour harponner le mullet
<i>azeffâl, azvâvîl</i>	Culotte de cuir portée jadis (jusqu'aux années 1970 environ) par les

	pêcheurs imrâgen
<i>bâre</i>	Barre en bois servant à porter le filet d'épaule
<i>Birôka, -ât</i>	Pirogue (également appelée savîna)
<i>idân</i>	Lests des filets d'épaule ; boules réalisées par les femmes à partir de terre mélangée à des crottes de dromadaire, puis percées et mises à cuir
<i>iderân</i>	Filet traditionnel en fibres végétales, mailles plus petites que 'Umm ijillen, disparu dans les années 1940 avec l'introduction du fil de chanvre
<i>ighâra</i>	Séquence de pêche par encerclement du poisson, très employée par les Imrâgen, du verbe <i>aghâra</i> , qui signifie en arabe littéraire « attaquer », « lancer une attaque contre »
<i>kabitên</i>	Du fr. « capitaine » ; responsable de l'embarcation en mer et de l'équipage
<i>kaşra</i>	Pêche au filet dormant, pratiquée pour différentes espèces ; également posés depuis la plage par les vieux pêcheurs
<i>khendendûr</i>	Nom de la terre qui était utilisée jadis pour la fabrication des lests des filets d'épaule
<i>kheyţ</i>	Ligne (pêche à la) ; peu pratiquée par Imrâgen jusqu'à présent ; la pêche à la ligne se dit aussi <i>tshôker</i>
<i>mîl, meyêl</i>	mille nautique
<i>mshelle</i>	Pêcheur qui a pour rôle de rabattre le poisson vers les filets en frappant l'eau
<i>musilmât</i>	« musulmanes », embarcations fabriquées par les forgerons maures
<i>naşrâniyyât</i>	« chrétiennes », c'est ainsi que les Imrâgen appelaient les lanches canariennes
<i>nzîze</i>	Maillage du filet
<i>(ye-)qtel</i>	« tuer » (= pêcher) le poisson
<i>savîna, suvun</i>	Embarcations autres que lanches (pirogues en général)
<i>savra</i>	Campagne de pêche à la courbine
<i>seri, srey</i>	« Série » de pots à poulpe montés sur une corde
<i>shebke-t el-°âtig</i>	Filet d'épaule (ensemble)
<i>shebke-t ighâra</i>	Filet encerclant : maillant-encerclant pour le mullet ; encerclant pour la courbine
<i>shebke-t meshrû°</i>	« Filet projet » : monofilament
<i>tehwât</i>	Pêche (en général)
<i>tamunânt, tmânîn</i>	lanche
<i>tenekre</i>	Pêche de saison chaude qui intervient lorsque le mullet est « sédentaire » ( <i>azól sâken</i> )
<i>tezrîb-t el-hût</i>	Séquence d'encerclement du poisson
<i>tqenví°</i>	Action consistant à saigner le mullet en lui cassant la tête
<i>tifân</i>	Flotteurs des filets d'épaule ; taillés jadis par les hommes dans des branches d'euphorbe ( <i>vernân</i> ) [ <i>Euphorbia balsamifera</i> Aiton]
<i>'umm ijillen</i>	Filet traditionnel en fibre végétal, fabriqué jusqu'aux années 1940 ; ciblait le Mulet jaune
<i>vediwel</i>	Fil de chanvre qui a remplacé, dans les années 1940, la fibre végétale utilisée dans la fabrication du filet d'épaule

## 7-Transformation

<i>aghuvâl, aghwâvil</i>	Coque de Cymbium, dont se sert la transformatrices pour prélever l'huile qui surnage dans la marmite après cuisson des têtes de mullet
<i>bakalao</i>	Technique de transformation du poisson par saumurage introduite par les Canariens chez les Imrâgen

<i>beydh azôl</i>	« Œuf » de mullet : gonades
<i>el-beydh le-mkemmesh</i>	Œuf sur champ : poutargue calibrée d'une certaine manière
<i>degg</i>	Pilage du poisson
<i>dhen</i>	« Huile » fabriquée à partir des têtes de mullets bouillies
<i>egesre, agsâr</i>	Grands sacs, réalisés à la manière des filets, à partir de l'alfa puis de fils importés, qui servaient autrefois au transport du poisson par les femmes entre le site de pêche et le village
<i>gedj</i>	Poisson pourri ou fermenté-séché
<i>hût el-yâbes ou hût el-meshrûh ou tishtâr</i>	Poisson séché
<i>khîl<sup>c</sup></i>	Poisson séché et pilé
<i>khîl<sup>c</sup> el-mablûz</i>	<i>khîl<sup>c</sup></i> mélangé à de la poudre de poutargue
<i>owked</i>	Tas de déchets de poissons, situé à proximité de la tikjît, qui permettait d'évaluer la quantité de travail abattue effectuée par une famille
<i>rama</i>	Technique de salage superficiel, utilisée surtout pour la courbine (Canariens)
<i>shma<sup>c</sup></i>	Cire dans laquelle était trempée la poutargue pour la conditionner, du temps de la SIGP
<i>shorta</i>	Entaille superficielle pratiquée à l'intérieur de la peau du Mulet
<i>shrîha</i>	Séquence de tranchage du poisson
<i>tasfiya</i>	Filtrage de l'huile de mullet (2 ou 3 opérations sont nécessaires)
<i>tejvîf</i>	Séquence de séchage
<i>temlîha</i>	Salage du poisson
<i>tikît, tikâten</i>	Hutte de paille qui faisait jadis office d'habitation ; aujourd'hui utilisée uniquement pour la transformation du poisson, et faite de matériaux de récupération
<i>tokowdît</i>	Claie de stockage et de séchage du poisson, montée devant la <i>tikît</i>
<i>tšowsîf</i>	Action consistant à décortiquer la chair autour de l'arrête centrale du poisson
<i>tuddâza</i>	Filet du poisson

## 8-Consommation alimentaire

<i>awarâsh</i>	Arbuste ( <i>Calligonum comosum</i> ) dont les Imrâgen consommaient les racines sous forme de bouillie
<i>azz</i>	Graines de <i>Panicum turgidum</i> que les Imrâgen consommaient jadis
<i>Geytna, hawwâta</i>	Période d'abondance de produits et de consommation collective et festive du poisson ; terme d'usage assez récent, emprunté à la récolte des dattes
<i>hûte mlowlba</i>	Poisson bouilli
<i>hûte meshwiyye</i>	Poisson rôti, soit sous la braise dans le sable, soit dans une marmite
<i>hûte mjamiara</i>	Poisson braisé
<i>hût le-mveshkhî</i>	Poisson partiellement séché, cuit dans une marmite
<i>inîkh</i>	Mot wolof employé par les Imrâgen pour désigner le don d'un poisson destiné à la préparation du repas (appelé également <i>te<sup>c</sup>dêl</i> )
<i>marad es-sekker</i>	« maladie du sucre » = diabète, que la consommation du mullet est censée soigner
<i>mbôle</i>	Mot wolof employé par les Imrâgen pour qui désigner le don fait par le pêcheur au débarquement à toute personne venue lui demander du poisson
<i>(el-)moge<sup>c</sup>da</i>	« assise », désigne une femme venue consommer du mullet durant la

	<i>geytna</i>
--	---------------

### 9-Habitat

<i>beyt, byût</i>	Maison (généralement en ciment aujourd'hui) d'une pièce
<i>brâg, borge</i>	Baraque ; habitation de taule et/ou de bois qui a remplacé la hutte en paille dans les années 1970
<i>dâr, dyâr</i>	Maison en dur (ciment) de plusieurs pièces ; plus généralement, <i>dâr</i> désigne un lieu de vie habité
<i>khayma, khyam</i>	Tente, utilisée en habitation de déplacement par les Imrâgen, mais aussi pour accueillir leurs hôtes durant la <i>geytna</i> ; encore utilisées aujourd'hui dans les campings communautaires et pour la réception de visiteurs
<i>tikît, tikâten</i>	Hutte de paille qui faisait jadis office d'habitation ; aujourd'hui utilisée uniquement pour la transformation du poisson, et faite de matériaux de récupération



MINISTRE DELEGUE A L'ENVIRONNEMENT  
PARC NATIONAL DU BANC D'ARGUIN  
SERVICE DE L'OBSERVATOIRE

B.P. 53 55 Nouakchott R.I.M.

## TERMES DE REFERENCE

### « Étude des changements sociaux à travers celle des mutations techniques, économiques et identitaires des populations Imraguen de 1970 à nos jours »

#### 1. Contexte général de l'étude :

La population Imraguen porte depuis des temps immémoriaux la seule culture technique maritime saharienne. Elle repose sur un milieu particulier les rivages du Golfe du Banc d'Arguin et sur des techniques de pêches adaptées à ce milieu. Ces techniques littorales décrites depuis au moins six siècles portent la singularité culturelle de cette population. Jusqu'au début des années 70, les genres de vie de ces populations perduraient tels qu'ils avaient été décrits aux cours des siècles antérieurs.

Depuis le début des années 1970, les communautés de pêcheurs imragen vivant sur le littoral mauritanien ont été confrontées à des changements climatiques, écologiques, économiques et techniques de grande ampleur. Les sécheresses des premières années 1970 se sont traduites par une crise du pastoralisme, par un repli sur l'activité de pêche et par un mouvement généralisé de sédentarisation. La création du Parc national du Banc d'Arguin en 1976 est venue imposer aux populations des contraintes d'accès aux ressources naturelles sur le site, qui ont également entraîné des changements techniques importants dans leur mode de vie. Les projets de développement, qui se sont succédés dans le parc et au sud de celui-ci depuis les années 1980 ont également été d'importants facteurs de changements économiques et techniques. Enfin, le passage brutal d'une économie vivrière égalitaire à une économie marchande, guidée par les lois de l'offre et de la demande, facilité aujourd'hui par la route et la multiplication des véhicules tout-terrain, n'a fait qu'accélérer ces mutations. Cette modification du contexte de vie de cette population a provoqué en son sein des transformations techniques et sociales rapides et importantes. Il importe donc d'étudier ces transformations pour mieux comprendre les enjeux contemporains auxquels ce groupe humain, qui relève de la société maure, doit faire face.

Racine de l'identité maritime mauritanienne moderne, partenaire de l'administration pour cogérer, un jour, le Parc National du Banc d'Arguin, la population imraguen est encore mal connue. Son organisation et son histoire récente n'ont pas été l'objet d'une attention scientifique approfondie. Cette requête a pour objectif de contribuer à combler cette lacune.

## **2. Objectifs de l'étude :**

- Identifier et comprendre les changements sociaux et identitaires connus par les Imraguen du littoral mauritanien notamment au Banc d'Arguin depuis le début des années 1970, à travers le prisme des changements techniques et économiques.
- Constituer sur la base d'une synthèse des connaissances bibliographiques et d'enquêtes de terrain un référentiel historique de l'évolution contemporaine de la population Imraguen et un référentiel terminologique relatif à la culture technique, sociale et organisationnelle de la population Imraguen
- Décrire et analyser l'évolution des systèmes techniques et économiques de la population Imraguen
- Identifier les recherches à développer ultérieurement pour faciliter les conditions du développement de ces populations, de la conservation de la biodiversité et de la cogestion du Parc ; affiner la programmation de recherches en sciences sociales telles que proposées à l'occasion de la réunion de consultation expert de Nouadhibou du PACOBA et proposer des articulations scientifiques avec les autres programmes de recherche développés sur le même espace.

## **3. Problématique de l'étude :**

L'identité de ce groupe social étant avant tout fondée traditionnellement sur la pêche au mulot et sur des techniques d'acquisition (dont l'emblématique pêche au filet épaupe) et de transformation singulières, il s'agira de voir en quoi l'étude des changements techniques opérés depuis près de quarante ans est en mesure de nous permettre de mieux saisir les changements socio-économiques et les recompositions identitaires survenus chez les Imraguen.

### **Questions sous-jacentes de la problématique:**

1. Qu'est-ce qui constituait l'identité Imraguen dans les années 1970 et quelle était la place du patrimoine technique et des savoirs naturalistes dans la définition de cette identité ?
2. Quels sont les facteurs qui ont conduit les Imraguen à changer leurs modes d'exploitation de la nature depuis les années 1970 (pêche commerciale, projets de développement, politiques de régulation de l'accès aux ressources, ...) ?
3. Quels changements techniques et économiques majeurs ont été opérés, avec quels effets sur les rapports sociaux de production ?
4. Quelle a été l'évolution des modes de gestion domestique des revenus de la pêche ?
5. Ces changements techniques et économiques vont-ils dans le sens d'une meilleure prise en compte des nécessités de protection de la biodiversité et des ressources naturelles et sont-ils synonymes de développement durable ?
6. Quelles sont les nouvelles composantes de l'identité imraguen aujourd'hui et quel rôle jouent les politiques patrimoniales du Parc dans la formulation de cette identité ?

## **4. Tâches du consultant :**

L'étude privilégiera, certes, les techniques de production et de transformation du poisson, mais elle prendra également en compte certaines techniques de consommation, comme l'alimentation et l'habitation. Chaque technique, en tant qu'« action socialisée sur la matière » (Lemonnier, 2000), devra être replacée dans son « système technique » (Gilles, 1978) d'appartenance. Elle devra par ailleurs être abordée dans sa globalité, incluant l'ensemble des éléments qu'elle met en jeu : matières, gestes, outils, mais aussi savoirs techniques, représentations et rapports sociaux.

Les changements techniques seront analysés dans leurs manifestations (disparition, permanence, nouveauté), puis dans leurs mécanismes (innovations, emprunts, assimilations, rejets, ...). Les changements techniques et économiques survenus chez les Imragen vivant dans le Parc national du Banc d'Arguin seront appréhendés à la lumière de ceux connus par les pêcheurs imragen vivant hors du Parc (villages de Mheyjirât, Tiwilît, Lemcid, Blawakh).

Il s'agira de saisir la façon dont ces changements sont assimilés par la société et d'analyser les recompositions sociales et identitaires induites ainsi que l'évolution du savoir de cette société relatif à leur environnement.

## **5. Démarche méthodologique :**

- Synthèse bibliographique dressant un état des connaissances relatif à l'histoire récente (depuis 1970) des populations Imraguens.
- Enquêtes de terrain menées dans et hors du Parc, si possible au moment de la pêche au mullet (novembre-décembre) et de la pêche à la courbine (mars-mai)
  - Les enquêtes privilégieront le recueil de données qualitatives, selon la méthode de base de l'ethnologie, à l'administration de questionnaires
  - Elles mettront l'accent sur des entretiens semi-directifs, avec les Imragen mais aussi avec les acteurs du développement de la pêche dans la zone du Golfe d'Arguin depuis les années 1970 (fonctionnaires du Ministère des pêches, agents du Parc, assistants techniques expatriés, armateurs et mareyeurs, ...)

## **6. Durée et déroulement de l'étude**

Cette étude sera réalisée sur une durée de 5 mois (ou 100 jours)

- Synthèse bibliographique et préparation des enquêtes (1 mois) ;
- Première phase d'enquête et élaboration de la chronologie analytique des changements advenus au sein de la population Imraguen depuis 1970 et rédaction du rapport d'étape ( 1 mois) ;
- Seconde phase d'enquête et traitement des données de terrain (1 mois) ;
- Rédaction du rapport final (1 mois) remis au plus tard en Avril 2008)

## **7. Interlocuteurs du consultant :**

Les interlocuteurs techniques et scientifiques du consultant dans le cadre de la réalisation de cette étude seront le conseiller de coopération de l'Ambassade de France, le président du Conseil Scientifique du Banc d'Arguin, le conseiller scientifique du PNBA, et les membres de l'équipe de l'Observatoire du PNBA.

## **8. Résultats attendus et Valorisation :**

Les résultats de cette étude répondront aux objectifs décrits ci-dessus au point 2. . Ils seront restitués à travers la production de deux rapports :

- Un rapport d'étape, produit au terme de deux mois d'étude et qui déterminera une chronologie analytique des changements survenus dans la population Imraguen et un glossaire de la terminologie technique, sociale et organisationnelle de la culture Imraguen .
- Un rapport final produit au terme de l'échéance prévu (5 mois) et pour lequel une version provisoire sera fournie 10 jours avant ce terme qui produira l'analyse des

changements sociaux Imraguen ainsi qu'une présentation des thématiques de recherche à développer ultérieurement et leur articulation avec les autres programmes de recherche en cours -

Les résultats de l'étude pourront être valorisés par son auteur sous la forme d'articles scientifiques publiés dans des revues à comité de lecture, de communication scientifiques et grand public, et éventuellement d'un ouvrage personnel. Le consultant fournira des contributions vulgarisées de son étude pour les publications du PNBA (lettres, bulletins ou brochures) destinées aux publics non spécialisés.

**Profil attendu de l'expert :**

L'expert sera titulaire d'un doctorat en anthropologie, il parlera le hassanya, disposera d'une connaissance approfondie de la culture maure et des savoirs faire techniques Imraguen ; Il sera disponible pour la période comprise entre les mois d'octobre 2007 et avril 2008.

Fait à Nouakchott, 5 octobre 2007

# Table des Matières

Sommaire .....	2
Remerciements .....	4
Système de transcription utilisé .....	5
Liste des acronymes cités dans l'étude .....	6
Introduction .....	7
Carte du littoral mauritanien de Nouakchott à Nouadhibou.....	14
<b>Chapitre 1 : Traditions et innovations dans la pêche imrâgen .....</b>	<b>15</b>
<b>1-La pêche du Mulet jaune : une tradition appelée à disparaître ? .....</b>	<b>15</b>
<b>1.1-Importance de cette pêcherie pour les Imrâgen .....</b>	<b>15</b>
1.1.1-Pratique technique et identité imrâgen .....	15
1.1.2-Périodes et techniques de pêche au Mulet jaune .....	18
1.1.3-Place de cette pêcherie dans l'économie imrâgen dans les années 1970 .....	19
<b>1.2-Evolutions techniques et économiques de cette pêcherie .....</b>	<b>20</b>
1.2.1-Evolutions techniques de la pêcherie .....	20
1.2.2-Evolution économique de la pêcherie .....	23
<b>1.3-Effets de ces changements sur les savoirs de pêche et l'identité imrâgen .....</b>	<b>25</b>
1.3.1-Evolution du lien entre technique et identité .....	25
1.3.2-Enjeux autour de la transmission des savoirs naturalistes et techniques .....	26
<b>2-Emprunt, abandon et relance de la pêche à la courbine .....</b>	<b>27</b>
<b>2.1-Historique de l'appropriation des techniques canariennes .....</b>	<b>27</b>
2.1.1-Etapes de diffusion des embarcations chez les Imrâgen .....	27
2.1.2-Appropriation des techniques de réparation et de fabrication des lanches .....	30
2.1.3-Historique de la diffusion de la pêche de la courbine chez les Imrâgen .....	33
<b>2.2-Techniques et économie de la pêche à la courbine aujourd'hui .....</b>	<b>35</b>
2.2.1-Organisation des activités de pêche : systèmes nord et sud .....	35
2.2.2-Organisation sociale de cette pêcherie .....	36
2.2.3-Fonctionnement des filières commerciales .....	38
<b>2.3-Effets économiques du développement de cette pêcherie .....</b>	<b>39</b>
<b>3-Invention et interdiction de la pêche aux Sélaciens dans le Parc .....</b>	<b>40</b>
<b>3.1-Historique de la pêche aux Sélaciens dans le Parc .....</b>	<b>40</b>
<b>3.2-Boom de la pêche aux Sélaciens et effets sur l'économie des villages du parc .....</b>	<b>42</b>
<b>3.3-Modalités de mise en œuvre de l'interdiction .....</b>	<b>43</b>

<b>4-Synthèse des changements techniques, économiques et sociaux opérés</b> .....	45
<b>4.1- Changements techniques</b> .....	45
<b>4.2- Mutations dans l'économie de la pêche imrâgen</b> .....	46
4.2.1- <i>Propriété des moyens de production et accroissement des inégalités socio-économiques</i> .....	47
4.2.2- <i>Ruée de nouveaux acteurs sur la rente halieutique et boom commercial</i> .....	48
4.2.3- <i>Changements dans les modes de gestion domestique des revenus de la pêche</i> .....	52
<b>4.3- Changements sociaux et culturels</b> .....	54
4.3.1- <i>Changement dans les relations société-nature</i> .....	54
4.3.2- <i>Reconfiguration des rapports sociaux</i> .....	55
4.3.3- <i>Nouvelles figures de l'altérité et redéfinition de l'identité imrâgen</i> .....	56

## **Chapitre 2 : Changements intervenus dans les activités de transformation des produits de la pêche** .....

58

<b>1-Evolution des activités de saurage des timragâten</b> .....	58
<b>1.1- Techniques de transformation et identité <i>tâmregît</i></b> .....	58
<b>1.2- Evolutions économiques et techniques depuis les années 1970</b> .....	63
1.2.1- <i>Continuité dans les années 1970 et 1980</i> .....	63
1.2.2- <i>Crise des activités de transformation des Timragâten dans les années 1990</i> .....	64
1.2.3- <i>Initiatives de relance des activités de transformation dans les années 2000</i> .....	65
<b>1.3- Evolution de l'organisation spatiale et sociale des activités de saurage</b> ....	67
1.3.1- <i>Éléments d'évolution de la tikît</i> .....	67
1.3.2- <i>Propriété et transmission de la tikît</i> .....	68
1.3.3- <i>Architecture et construction de la tikît</i> .....	69
1.3.4- <i>Organisation des espaces intérieur et extérieur de la tikît</i> .....	72
<b>1.4- Mutations sociales engendrées</b> .....	71
<b>2-Evolution des activités de fabrication du salé-séché chez les Imrâgen</b> .....	75
<b>2.1- Diffusion de la technique du salé-séché chez les Imrâgen</b> .....	75
2.1.1- <i>Rôle des Européens dans l'introduction de cette innovation technique et dans le développement de cette activité chez les Imrâgen</i> .....	75
2.1.2- <i>Abandon de l'activité du salé-séché par les Imrâgen au début des années 1980</i> .....	78
<b>2.2- Relance du salé-séché avec la naissance de la pêche ciblée des Sélaciens (fin des années 1980-années 1990)</b> .....	79
<b>2.3- Fonctionnement de la filière du salé-séché dans les années 2000</b> .....	81

2.4- <b>Changements sociaux induits par le développement du salé-séché</b> .....	84
2.4.1- <i>Ouverture de l'économie imrâgen vers l'extérieur</i> .....	84
2.4.2- <i>Une innovation de courte durée</i> .....	85
2.4.3- <i>Réajustements opérés par les Imrâgen dans leurs rapports aux étrangers</i> .....	82
<b>Chapitre 3 : Consommation alimentaire et occupation de l'espace</b> .....	87
<b>1-Evolution des pratiques de consommation alimentaire</b> .....	87
<b>1.1-Une « institution » sociale locale en mutations : <i>El-hawwâta</i> ou <i>geyṭna</i></b> .....	87
1.1.1- <i>Similitudes entre la hawwâta (du mulet) et la geyṭna (des dattes)</i> .....	87
1.1.2- <i>Consommation des produits du Mulet jaune et rapports sociaux</i> .....	90
1.1.3- <i>Vers une réinvention de la tradition de la geyṭna aujourd'hui ?</i> .....	92
<b>1.2-Modes de consommation du mulet et de ses produits : cuisine, diététique et thérapeutique</b> .....	93
1.2.1- <i>Préparation et consommation des aliments</i> .....	93
1.2.2- <i>Autres formes de consommation du mulet et de ses produits</i> .....	96
<b>1.3-Evolution des nourritures consommées par les Imrâgen depuis les années 1970</b> .....	97
1.3.1- <i>Evolution de la place du poisson dans l'alimentation quotidienne</i> .....	97
1.3.2- <i>Autres denrées</i> .....	99
1.3.3- <i>L'interdiction de la pêche de la tortue : exemple des effets d'un interdit écologique sur la vie quotidienne des Imrâgen</i> .....	101
<b>2-Résidence et habitation</b> .....	103
<b>2.1-Evolution des pratiques résidentielles imrâgen</b> .....	103
2.1.1- <i>Migrations saisonnières des Imrâgen avant les années 1970</i> .....	103
2.1.2- <i>Sédentarisation des familles dans les années 1970</i> .....	105
2.1.3- <i>Création de nouveaux villages</i> .....	106
<b>2.2-Histoire des techniques d'habitation</b> .....	109
<b>2.3-Nouvelles stratégies matrimoniales et résidentielles</b> .....	111
<b>2.4-Nouvelles infrastructures</b> .....	114
<b>3-Développement des techniques de transport et de communication</b> .....	116
<b>3.1-Transports maritimes et terrestres</b> .....	116
3.1.1- <i>Développement du transport maritime et facilitation de l'accès à l'eau potable</i> .....	116
3.1.2- <i>Développement des transports terrestres</i> .....	119
<b>3.2-Télécommunications</b> .....	124
3.2.1- <i>Introduction de la radio dans les villages imrâgen</i> .....	124
3.2.2- <i>Introduction de l'électricité et de la télévision à Mamghâr (2002)</i> .....	125
3.2.3- <i>Introduction du téléphone portable (2004)</i> .....	126

Conclusion .....	128
Questions à compléter ou à développer dans le cadre du Volet Sciences sociales du PACOBA .....	130
Bibliographie consultée dans le cadre de l'étude .....	132
Annexe 1 : Tableaux de synthèse des principaux changements techniques identifiés lors des enquêtes de terrain .....	139
Annexe 2 : Glossaire thématique .....	145
Annexe 3 : Termes de référence de l'étude .....	151